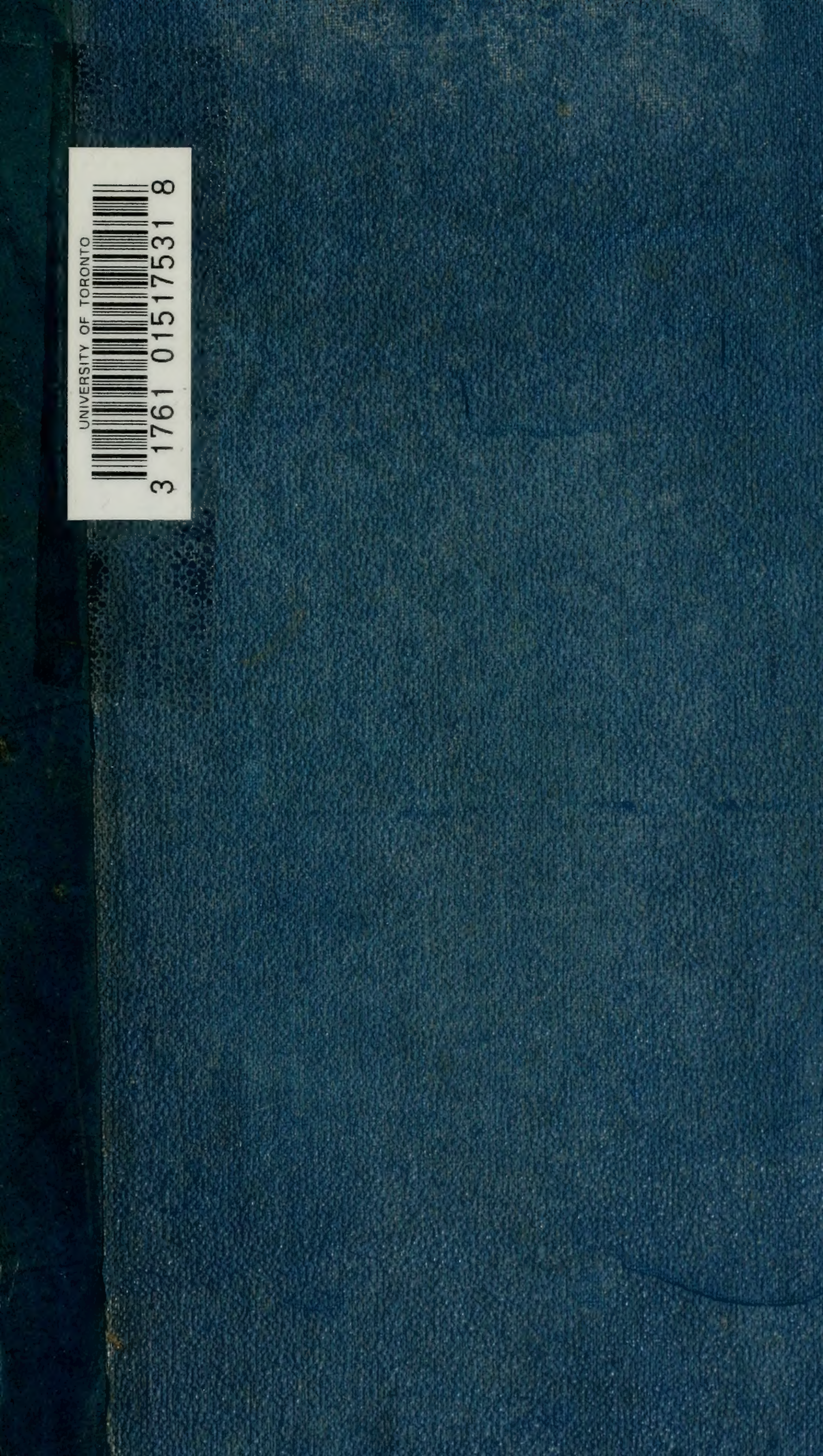

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01517531 8

VIE DE MARIE-THÉRÈSE

DE FRANCE

FILLE DE LOUIS XVI.

IMPRIMERIE DE A. HENRY, RUE GIT-LE-COEUR, 8.

VIE
DE MARIE-THÉRÈSE
DE FRANCE

FILLE DE LOUIS XVI

PAR M. ALFRED NETTEMENT

> La Reine dont nous parlons a usé chrétiennement de la bonne et mauvaise fortune.
>
> (Bossuet, *Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre.*)

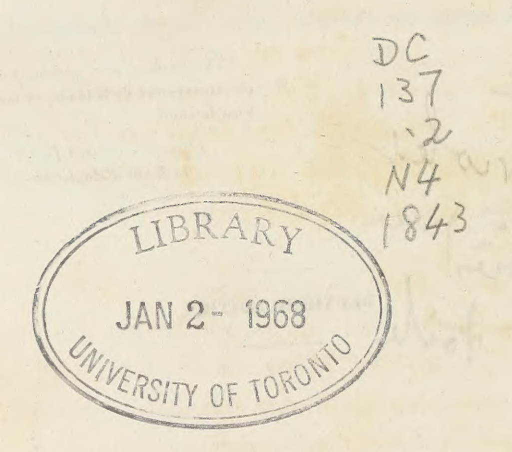
DEUXIÈME ÉDITION.

PARIS,

DE SIGNY ET DUBEY, 31, rue de Beaune.

JEULIN, LIBRAIRE, 3, rue des Petits-Augustins.

1843



AVIS DES ÉDITEURS.

Nous offrons avec confiance cet ouvrage, non-seulement aux royalistes, mais à tous les Français. L'auguste fille de Louis XVI a le privilège, si rare dans ce siècle, d'imposer en France comme en Europe une vénération universelle. Devant elle tout front s'incline, et les dissidences d'opinion doivent s'arrêter devant sa vie, comme elles s'arrêtent devant un sanctuaire.

Si nos efforts pour propager des idées utiles et des livres dignes de l'approbation des hommes d'intelligence et de cœur, nous ont valu une sympathie dont nous aimons à remercier ici les nombreuses personnes qui nous l'ont témoignée, nous sommes fermement convaincus, en publiant la Vie de Marie-Thérèse de France, que nous payons une partie de la dette que nous avons contractée envers un public d'é-

lite, et que nous justifions la bienveillance dont il nous a honoré.

Nous ne disons rien du nom de l'auteur de ce livre : il est connu de nos amis. M. Alfred Nettement consent seulement à nous laisser ajouter que si d'autres eussent pu mieux raconter cette histoire, personne ne l'aurait écrite avec une vénération plus profonde pour la personne de la fille de Louis XVI, avec une admiration plus vraie pour ses vertus.

INTRODUCTION.

Que les passions fassent silence, que les vains bruits du monde se taisent, que les hommes admirent, et que les anges écoutent; nous allons redire la vie de Marie-Thérèse de France, nous allons raconter un martyre. Si nous avons quelquefois souhaité que l'indignation prêtât à nos paroles cet aiguillon qui trouble le sommeil des prospérités injustes, nous voudrions aujourd'hui faire descendre du ciel, comme une douce rosée, sur nos pensées et sur notre style, cette sérénité ineffable qui seule pourrait rendre l'histoire que nous allons écrire digne du sujet. Nous entendons répéter autour de nous que la misère, ce Lazare éternel qui renaît, de génération en génération, pour ramasser les miettes qui tombent de

la table du mauvais riche, est enfin lasse de souffrir. Les augures de la politique déclarent, avec effroi, que nous marchons à une époque où le pauvre, ce fils déshérité, secouera ses haillons sanglants sur la société qui le traite en marâtre, et que, la résignation et la patience venant à s'exiler du monde, la société sera déchirée en lambeaux. On nous demande de réunir nos efforts aux efforts communs dans cette crise fatale. Eh bien ! nous viendrons en aide à la société à notre manière. Nous irons chercher d'augustes exemples, pour rappeler à la misère sa dignité, et à la souffrance sa grandeur. Ce n'est pas en vain que Dieu a remué les royaumes, comme dans un crible, pour donner ces grands enseignements au monde. Dans le siècle où nous vivons, les infortunes du palais peuvent en remontrer aux infortunes de la chaumière; Dieu, voulant sans doute renouveler les sublimes réhabilitations du mont Golgotha, a choisi, sur le trône, deux générations d'une famille de justes, pour leur faire éprouver, une à une, toutes les agonies; et l'on

peut dire aujourd'hui, à ceux qui souffrent, en employant les paroles de ce mourant, exhortant, sur un champ de bataille, un autre mourant qui se plaignait à côté de lui : « Souvenez-vous que » votre Dieu est mort sur la croix, et votre Roi » sur l'échafaud ! »

Parmi ces augustes vies que Dieu semble avoir données comme un exemple et comme un enseignement au monde, la plus longue et la plus douloureuse peut-être, est celle de la fille de Louis XVI. On ne sait par où commencer le récit de cette passion royale, que Dieu a prolongée pendant tant d'années, et qu'il a fait monter à tant de calvaires, mourir de tant d'agonies, et descendre dans tant de tombeaux. C'est donc celle que nous choisirons pour en retracer les détails et pour en exposer la suite.

Une considération d'un autre ordre, mais d'un intérêt aussi grand, nous a déterminé à écrire cette histoire. Une des missions les plus importantes des écrivains politiques, est de dissiper toutes les ombres, et de détruire tous les préjugés

qui peuvent mettre un obstacle au triomphe de la vérité. Le sentiment de ce devoir nous a engagé, il y a quelques années, à écrire des mémoires historiques sur *Madame,* duchesse de Berry, afin qu'on vît, à l'encontre de l'assertion de ceux qui parlaient d'une race antique comme moralement déchue, qu'un jeune exilé portait, dans ses veines, un sang héroïque, le sang de Henri IV, qui ne s'est pas réfroidi chez ses descendants. Marie-Thérèse a été une seconde mère pour le jeune Prince sur lequel tant de regards sont attachés. C'est d'elle qu'il a reçu cette éducation du cœur, plus puissante quelquefois que l'éducation de l'esprit. Il importe donc de faire connaître Marie-Thérèse tout entière à la France, non plus seulement par ses malheurs qui sont devenus une des grandeurs de notre pays, comme l'a dit M. de Châteaubriand, mais aussi par tous ses sentiments et par toutes ses pensées. Il faut qu'on sache quelles impressions le dernier rejeton de la race de Louis XIV a pu recevoir, dans l'exil, de la fille de Louis XVI, à l'égard de son siècle et de son pays.

Par la vie de Marie-Thérèse, et par les *Mémoires historiques* sur la duchesse de Berry, nous aurons, selon la mesure de nos forces, apporté notre part dans le travail de la presse monarchique, pour dissiper les erreurs sur les personnes, comme, dans l'*Exposition royaliste,* nous nous sommes récemment efforcé de contribuer à détruire les préjugés et les préventions qui existaient sur les choses. En agissant ainsi, nous usons d'un droit et nous remplissons un devoir. Marie-Thérèse disait un jour à M. de Barande, cet homme d'un savoir profond et d'une intelligence grave, qui commença, d'une manière si remarquable, une éducation si bien continuée depuis; Marie-Thérèse disait à M. de Barande, après avoir assisté à une leçon de son neveu : « Pourquoi la France entière » n'est-elle pas là! » Nous voulons réaliser le vœu de la Princesse, en racontant la vie de celle que la Providence destinait à donner à Henri de Bourbon l'éducation du cœur. On saura quelles impressions son enfance a reçues, quels exemples il a eus sous les yeux; c'est un droit pour Henri de

Bourbon, d'être connu du pays où il est né; et, parmi les couronnes qu'on déclare ne pas lui appartenir, il en est une, du moins, à laquelle il faut qu'on reconnaisse qu'il est capable de faire valoir ses droits, celle de l'estime de la France.

Du reste, la vie de la fille de Louis XVI, outre l'intérêt qui s'attache naturellement aux vertus de la Princesse, offre tant de changements étonnants et d'éclatantes péripéties, qu'elle présenterait un digne sujet, même à un historien dont la plume indifférente ne chercherait que les éléments d'une histoire propre à toucher les cœurs et à frapper les esprits. Cette vie commencée dans les grandeurs de Versailles et au milieu des splendeurs royales, traversa les terribles jours d'une Révolution sans précédent, et fut exposée à des vicissitudes inouïes; elle languit, pendant longtemps, dans la tour du Temple; puis, alla refleurir sur les terres de l'exil, qui vit s'écouler les plus belles années d'une jeunesse à laquelle manqua le ciel de la patrie. Plus tard, un enchaînement de circonstances imprévues ramena Marie-Thérèse en France; mais,

bientôt après, de nouvelles catastrophes la contraignirent à s'éloigner. Après ce nouvel exil qui fut court, elle revit encore une fois le royaume de ses aïeux, et y demeura quinze ans, jusqu'au jour néfaste où elle fut emportée sur les terres étrangères par un nouveau naufrage de la monarchie. De sorte qu'au moment de commencer le récit de cette vie si grande et si éprouvée, l'historien ressent la vive émotion qu'exprimait l'évêque de Meaux en racontant les malheurs de Henriette de France, et qu'il ne peut mieux faire que de lui emprunter les belles paroles par lesquelles il ouvre son récit : « J'avoue, » en commençant l'histoire de ses malheurs, » que je sens plus que jamais la difficulté de » mon sujet ; quand j'envisage de près les infor- » tunes d'une si grande Reine, je ne trouve plus » de paroles, et mon esprit rebuté de tant d'in- » dignes traitements qu'on lui a fait souffrir, ne » se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'hor- » reurs, si la constance admirable avec laquelle » cette Princesse a soutenu ces calamités, ne

» surpassait de bien loin les crimes qui les ont
» causées. »

» Ce discours vous fera paraître un de ces
» exemples redoutables, qui étalent aux yeux du
» monde sa vanité tout entière. Vous verrez, dans
» une seule vie, toutes les extrémités des choses
» humaines : la félicité sans bornes aussi bien
» que les misères, tout ce que peuvent donner
» de plus glorieux la naissance et la grandeur
» accumulées sur une tête, qui ensuite est expo-
» sée à tous les outrages de la fortune; la bonne
» cause d'abord suivie de bons succès, et depuis
» des retours soudains, des changements inouïs;
» la rébellion longtemps retenue, à la fin tout-à-
» fait maîtresse; nul frein à la licence; les lois
» abolies, la majesté violée par des attentats jus-
» qu'alors inconnus; l'usurpation et la tyrannie
» sous le nom de liberté. La sage et religieuse
» Princesse, qui fait le sujet de ce discours, n'a
» pas été seulement un spectacle proposé aux
» hommes pour y étudier les conseils de la Pro-

» vidence et les fatales révolutions des monar-
» chies; elle s'est instruite elle-même, pendant
» que Dieu instruisait les princes par son exem-
» ple. Ce grand Dieu les enseigne, et en leur
» donnant et en leur ôtant leur puissance. La
» Reine dont nous parlons a également en-
» tendu deux leçons si opposées, c'est-à-dire
» qu'elle a usé chrétiennement de la bonne et
» de la mauvaise fortune. Dans l'une, elle a été
» bienfaisante; dans l'autre, elle s'est montrée
» toujours invincible; tant qu'elle a été heureuse,
» elle a fait sentir son pouvoir au monde par des
» bontés infinies; quand la fortune l'eut aban-
» donnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-
» même de vertus. Tellement qu'elle a perdu
» pour son propre bien cette puissance royale
» qu'elle avait pour le bien des autres. »

Quand le grand évêque, qui, comme Jérémie, eut seul le secret d'égaler les lamentations aux douleurs, s'exprimait ainsi, était-ce bien la vie de la reine d'Angleterre que cet éloquent déplo-

rateur des choses humaines racontait? et ne dirait-on pas plutôt que son œil de prophète, interrogeant le lointain des âges, découvrait dans l'avenir celle de Marie-Thérèse de France?

ALFRED NETTEMENT.



I

La cour de France dans les années qui précédèrent la Révolution. — Popularité de Louis XVI et de Marie-Antoinette. — Leurs vertus. — Traits de bonté et belles paroles du Roi. — Louis-le-Bienfaisant. — Anecdotes sur le sacre. — Louis XVI jugé par d'Alembert et le Grand Frédéric. — Détails sur l'intérieur de la famille royale. — Montreuil. — Trianon. — Bellevue. — Bagatelle. — Brunoi. — Le Roi et la Reine. — Mesdames Adélaïde et Victoire. — Madame Louise. — Madame Clotilde. — Madame Elisabeth. — Monsieur, comte de Provence. — Monsieur le comte d'Artois. — Le duc d'Orléans et le duc de Chartres. — Le prince de Lamballe. — Trois générations des Condés. — Anecdotes diverses.

Peu d'années s'étaient écoulées depuis le jour où la mort de Louis XV avait appelé Louis XVI au trône; la France était encore dans l'ivresse d'un nouveau règne qui s'annonçait sous les plus heureux auspices. Elle avait salué par de longues acclamations l'avènement du fils de ce dauphin

qui promettait un grand roi à la France, et qui, enlevé par une mort prématurée, avait laissé pour héritage à son fils cette maxime qu'il n'oublia pas : « Un Roi qui a des entrailles y trouve toujours un trésor pour les besoins des malheureux. » Il semblait que les temps de Titus allaient recommencer, tant il y avait de tendresse de la part du peuple pour le nouveau Roi, et de la part du Roi pour le peuple; et l'on peut dire que Louis XVI et Marie-Antoinette étaient, à cette époque, les délices de la France.

Chaque jour, c'était un échange touchant de bienfaits et de gratitude. Louis XVI supprimait la corvée, diminuait les impôts, et une main reconnaissante écrivait le lendemain, aux applaudissements de Paris tout entier, sur le piédestal de la statue de Henri IV : *Resurrexit*. Le même enthousiasme se manifestait pour la Reine. Marie-Antoinette était dans tout l'éclat de sa florissante jeunesse et de sa royale beauté. Elle jouissait encore de cette popularité qui avait accueilli la dauphine, lorsque la fille de Marie-Thérèse, faisant son entrée à Paris, le maréchal de Brissac, gouverneur de cette grande cité, lui montra, du haut du balcon de l'Hôtel-de-Ville, le peuple innombrable qui encombrait la place et les quais, et lui dit en

s'inclinant : « Vous voyez, Madame, il y a bien là » deux cent mille Français : ce sont autant d'a- » moureux de votre Altesse Royale. »

Jamais Reine plus digne de ceindre le bandeau royal ne s'était assise sur le trône. Les grâces de la dauphine adolescente avaient fait place à la majestueuse beauté de la jeune souveraine ; sur son front résidait la majesté tempérée par la grâce ; sa voix était imposante comme un ordre, douce comme une prière, et lorsque, dans les splendeurs de Versailles, elle apparaissait, une seule de ses paroles eût fait sortir du fourreau toutes les épées. Mais pourquoi chercher à tracer un portrait de la Reine, quand l'histoire a conservé les paroles que M. de Boufflers lui adressait, le 26 novembre 1789, au nom de l'Académie française, et dans lesquelles se reflète l'admiration des contemporains.

« Si j'osais, disait cet orateur, tracer à Votre » Majesté l'image d'une personne vraiment digne » des hommages de l'univers, sur qui le ciel sem- » blerait avoir d'avance répandu l'éclat du dia- » dème, qui joindrait une dignité plus qu'hu- » maine à une grâce presque divine, dont l'affa- » bilité conserverait je ne sais quoi d'imposant, » qui obligerait à la vénération en permettant la

» confiance, et chez qui, enfin, la délicatesse de
» son sexe, en offrant l'expression des qualités
» les plus aimables, semblerait servir de voile à
» la force et au courage d'un héros, Votre Ma-
» jesté nommerait l'auguste Marie-Thérèse, et
» tous les Français nommeraient son auguste
» fille. Si je faisais connaître cette ame égale et
» généreuse, aussi forte contre ses propres cha-
» grins que sensible aux peines des autres, avec
» cette raison en même temps maîtresse d'elle-
» même, souvent inspirée, jamais dominée par
» les évènements; enfin, si j'essayais de peindre
» ce don heureux d'étonner et de gagner les es-
» prits par un maintien toujours digne, mais
» toujours conforme aux circonstances les plus
» difficiles, et ce charme indéfinissable qui naît
» de la convenance et de la gloire, et qui prête
» aux moindres paroles plus de force qu'à des
» armes, et plus de prix qu'à des bienfaits, Votre
» Majesté continuerait toujours à reconnaître et
» à être reconnue. »

Ce que la Reine avait gardé de la dauphine, c'était sa bonté inépuisable. Elle avait dit à M. de Pontécoulant, qui avait eu des torts envers elle pendant le règne précédent : » La Reine de France ne se
» souvient pas des injures faites à la dauphine; »

et elle avait vu, dans ses nouvelles grandeurs, un moyen d'élargir, avec sa puissance, le cercle de ses bienfaits. La ville redisait sans cesse quelque nouveau trait de sa bienfaisance. Par une belle matinée, une pauvre femme jetait des cris perçants dans une vigne, non loin du village d'Achère; auprès d'elle un enfant se lamentait. La Reine, qui vient à passer, fait arrêter son carrosse, descend rapidement à terre, franchit une palissade, vole au secours de la pauvre femme qui venait de s'évanouir. Elle la soutient, lui fait respirer des sels, apprend d'elle que son mari, pendant qu'il travaillait dans son jardin, a été blessé par un cerf que poursuivaient des chasseurs. Elle prend la paysanne et son enfant dans son carrosse, les conduit à leur chaumière, laisse sa bourse sur la table, envoie son premier chirurgien, et, quand le blessé est guéri, elle complète sa bonne action en changeant sa misère en aisance par le don d'un petit domaine.

Nous redisons cette anecdote entre mille que répétait alors la cour et la ville; la ville surtout, car les goûts de simplicité de Marie-Antoinette (1)

(1) Le Roi faisait remarquer plus tard à M. de Malesherbes, que ces goûts de simplicité étaient naturels chez la Reine, qui, étant

plaisaient plus encore à la ville qu'à la cour. Que de fois elle fit rendre justice au brave officier oublié et méconnu ! Que de fois elle visita les réduits de la misère, consolant, secourant, ajoutant aux aumônes qui soutiennent le corps, ces douces paroles qui raniment la vie prête à s'éteindre ! Elle avait toujours ce même cœur qui, à l'époque où elle était dauphine, la rendait inaccessible aux conseils de ceux qui, pour l'empêcher d'appuyer la requête d'une mère éplorée qui demandait la grâce de son fils condamné à mort pour un duel, lui représentaient que cette malheureuse femme s'était d'abord adressée à madame Dubarry ; à quoi la dauphine répondit : « Elle a bien fait, rien n'humilie le cœur d'une mère; à sa place, j'aurais embrassé les genoux de Zamore. » Or, Zamore était un petit Indien qui portait la queue de la favorite.

Aussi le public profitait-il de toutes les occasions de témoigner son enthousiasme au Roi et à Marie-Antoinette. C'est ainsi que, pendant l'un des deux séjours que l'empereur Joseph fit à Paris, on donna pour lui une représentation de l'opéra d'*Iphigénie*. L'empereur était dans la même loge

dauphine, avait été forcée d'embrasser une sorte de retraite, pour ne pas vivre dans la société de la *favorite*. *Dernières années de Louis XVI*, par M. Hue.

que la Reine; M. le comte d'Artois s'y trouvait aussi. L'acteur ayant entonné l'ariette qui commence par ce vers :

Chantez, célébrez votre Reine,

tous les spectateurs se tournèrent vers la loge royale en s'écriant :

Chantons, célébrons notre Reine.

Dans le premier conseil qu'il avait tenu à Choisy, le nouveau monarque avait adressé à ses ministres ces paroles : « Comme je ne veux m'oc-» cuper que de la prospérité de mon royaume » et du bonheur de mes sujets, ce n'est qu'en » vous conformant à ces principes que votre tra-» vail aura mon approbation; » et le premier acte de son règne avait montré que ces paroles sortaient vraiment de son cœur royal. Par cet acte, il abandonnait l'impôt qu'on appelait le *droit de joyeux avènement*. Louis XVI avait répandu son ame tout entière dans le préambule de l'édit paternel qui annonçait sa résolution. « Il est des » dépenses, y disait-il, qui tiennent à notre per-» sonne et au faste de notre cour; sur celles-là » nous pouvons suivre plus promptement les » mouvements de notre cœur, et nous nous occu-» pons déjà des moyens de les réduire à des bor-

» nes convenables. De tels sacrifices ne nous coû-
» teront rien, dès qu'ils pourront tourner au sou-
» lagement de nos sujets; leur bonheur fait notre
» gloire, et le bien que nous pourrons leur pro-
» curer sera la plus douce récompense de nos
» travaux. » La Reine, qui partageait tous les sentiments du Roi, avait voulu renoncer, par le même édit, au droit qu'on appelait *la ceinture de la Reine* (1). Les bienfaits se succédaient aussi rapidement que les malheurs. Les inondations qui avaient suivi le rigoureux hiver de 1784, avaient réduit à la mendicité un grand nombre de laboureurs; sept millions étaient nécessaires pour venir en aide à la misère publique, et l'on ne pouvait les trouver dans le trésor. Alors Louis XVI fit appeler le contrôleur des finances : « Retran-
» chez sur moi, lui dit-il, retranchez sur la Reine;
» je vous autorise à tout pourvu que la somme se
» trouve. » La somme se trouva, en effet, par les moyens que le Roi avait indiqués. Dans l'année qui suivit, une sécheresse cruelle causa une disette

(1) On fit à cette occasion ce quatrain :

Vous renoncez, charmante souveraine,
Au plus beau de vos revenus;
Mais que vous servirait la ceinture de Reine?
Vous avez celle de Vénus.

de fourrage. Le Roi autorisa les habitants des campagnes qui ne savaient comment nourrir leurs troupeaux, à les conduire dans les bois dépendant de ses domaines. Un des officiers des forêts royales ayant fait des représentations au monarque sur le dommage et les inconvénients que cette autorisation entraînerait pour les bois du Roi : « Vous voudriez donc, lui répondit Louis XVI, sa- » crifier des bœufs pour économiser des fagots? »

Ces actes et ces paroles répandaient, non-seulement en France, mais en Europe, la renommée du nouveau règne. D'Alembert écrivait au Roi de Prusse : « Louis XVI aime le bien, la justice, l'é- » conomie, la paix ; il a le cœur droit et vertueux ; » il est celui que nous devions désirer si la des- » tinée propice ne nous l'avait pas donné. » Et Frédéric répondait à d'Alembert et à Voltaire : « Ce prince paraît mesuré et sage dans ses démar- » ches ; c'est un phénomène rare à son âge, que de » posséder des qualités qui ne sont ordinaire- » ment le fruit que d'une longue expérience. Je fé- » licite les Français de pouvoir être contents de » leur Roi, je leur en souhaite toujours de » semblables. J'aime Louis XVI ; il n'est pas porté » à la dépense, il n'a point de favori, point de » maîtresse à entretenir, point de palais qu'il

» fasse bâtir, aucun luxe à son extérieur. Il veut
» faire le bien et réparer les maux de la na-
» tion. Un Roi sage et vertueux est plus redou-
» table à ses rivaux qu'un prince qui n'a que du
» courage. »

C'est ainsi que s'écoulaient les première années du nouveau règne, environnées en France de l'estime publique, dont l'Europe sanctionnait les suffrages, et dans un bonheur presque sans mélange, dont rien ne semblait encore devoir altérer le cours. Le peuple, dont l'enthousiasme augmentait d'année en année, se sentant ému de reconnaissance envers ce Roi qui avait choisi pour modèle le meilleur des enfants des hommes, celui dont il a été écrit « qu'il a traversé le monde en faisant le » bien (1), » lui avait donné le beau titre de *Louis-le Bienfaisant*. Les fêtes du sacre avaient redoublé l'amour public. Le Roi avait dit à ceux qui lui demandaient si on devait suivre l'usage et tapisser les rues par lesquelles il devait passer à son entrée à Reims : « Non, point de tapisseries ; je » veux voir mon peuple, et je veux qu'il me voie. » Après la cérémonie du sacre, et lorsque le peuple, entrant à grands flots dans la nef, ébranlait les

(1) Transiit mundum benefaciendo.

voûtes de la sainte basilique par le cri mille fois répété de vive le Roi ! et tandis que d'innombrables oiseaux, lâchés en même temps, obscurcissaient l'air de leurs ailes, une scène remplie d'émotions inexprimables avait eu lieu. Le Roi, la Reine, la cour, le peuple, tout le monde fondait en larmes, comme si des pressentiments, dont ceux-là mêmes qui les éprouvaient n'avaient que confusément la conscience, eussent tiré des pleurs de tous les yeux. Les héraults d'armes, renouvelant les largesses du temps de la chevalerie, jetaient en vain des médailles d'or et d'argent; cette foule, enivrée du bonheur de voir le Roi, ne faisait aucune attention au reste. Cependant, au milieu de ces manifestations d'amour, les haines qui couvaient déjà dans quelques ames scélérates commencèrent dès-lors à se révéler par un cruel jeu de mots. Dans la nuit qui précéda le jour du sacre, une main inconnue plaça sur toutes les murailles de Reims une affiche ainsi conçue : *Sacré le 11*, *massacré le 12*. Les anciens auraient remarqué qu'en retournant les chiffres désignés, on obtenait la date sinistre du 21 janvier.

Il importe de donner ici quelques détails sur la vie intérieure que menaient le Roi et la Reine, et les princes de la famille royale, afin qu'on connaisse,

pour ainsi parler, le cadre dans lequel vint se placer, en commençant, l'histoire que nous avons entrepris de raconter. Ces détails sont déjà si loin de nous que quelques uns les ont oubliés, et qu'un grand nombre, dans cette génération, ne les ont jamais connus. Nous allons ressusciter, pour ceux-là, la cour de Louis XVI, et grouper autour du Roi et de la Reine tant de vies alors florissantes, et dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques épitaphes à demi effacées sur un petit nombre de tombeaux

Louis XVI avait deux sœurs et deux frères, madame Clotilde et madame Élisabeth, *Monsieur*, comte de Provence, et monsieur le comte d'Artois. A l'époque où cette histoire commence, madame Clotilde, princesse d'un cœur excellent, d'un caractère doux et affable, qui aurait été belle sans son embonpoint extraordinaire qui lui avait fait donner, par la malignité de la cour, le surnom de *Gros-Madame*, avait quitté la France pour aller épouser le prince Emmanuel de Savoie. Elle ne s'était pas séparée de sa famille, à laquelle elle était tendrement attachée, sans une affliction profonde, et on l'avait entendu dire à la foule immense accourue à Versailles pour saluer une dernière fois une princesse que son affabilité et sa

bienfaisance avaient rendue populaire : « Adieu, » mes enfants, je vous quitte à regret et pour ne » vous voir jamais. » Avant son départ, madame Clotilde avait demandé au Roi la grâce de six déserteurs, et quand elle traversa Lyon, elle vit tout-à-coup les six soldats se jeter à ses pieds. Louis XVI avait voulu que le dernier souvenir que sa sœur emportât de France fût celui de ces six existences conservées par une de ses paroles, et de la reconnaissance qui s'attachait à un si grand bienfait.

Nous parlerons avec plus de détails de madame Élisabeth, qui exerça une influence si grande sur les premières années de la vie que nous devons raconter. Plus jeune que sa sœur, madame Élisabeth montrait déjà ces heureuses qualités qui, plus tard, devinrent d'admirables vertus Ses premières années n'avaient cependant pas promis tant de perfections. D'une humeur altière, d'une fierté choquante (1), d'un caractère emporté et d'une inflexibilité qu'irritait la contradiction, madame Élisabeth avait eu, pendant son enfance, presque tous les défauts du duc de Bourgogne; et chez elle, comme chez l'élève de Fénelon, ces rares mérites qui excitaient l'affection et l'estime, étaient

(1) *Éloge funèbre*, par M. Ferrand, conseiller au parlement, publié à Ratisbonne, en mars 1795.

autant de conquêtes de l'éducation sur le naturel. Affranchie, depuis l'âge de quinze ans, de la surveillance de ses institutrices, madame de Marsan et madame de Makau, madame Élisabeth, reconnaissante de leurs soins, s'en était fait des amies. Libre de son temps, elle avait continué à consacrer les mêmes heures aux pratiques de la religion (1), à l'étude des lettres, de la musique, des arts, à celle des sciences (elle avait approfondi surtout les mathématiques), enfin aux ouvrages d'aiguille. Elle ne présageait pas, à cette époque, dans quel lieu et à quel usage elle emploierait ce dernier talent, qui n'était alors qu'un aliment donné à son activité.

Cette princesse, on peut le dire, était le lien de toute la famille royale; elle aimait tout le monde, et tout le monde l'aimait. Le Roi surtout lui portait une tendre amitié; quelquefois il lui dit, dans les fréquentes occasions où elle allait visiter aux Carmélites madame Louise, fille de Louis XV, qui avait pris le voile dans ce couvent, et qui témoignait à sa nièce une amitié que celle-ci payait de retour, tout en enviant le repos que sa tante s'était assuré : « Je ne demande pas mieux

(1) *Éloge de Madame Élisabeth*, par M. Ferrand.

» que vous alliez voir votre tante, à condition que » vous ne l'imitiez pas : Élisabeth, j'ai besoin de » vous (1). » Le comte de Provence, de son côté, appréciait dans sa sœur cet esprit sérieux et ferme qui lui faisait aborder les études les plus graves, et il venait passer souvent de longues heures avec elle. Enfin, elle faisait avec monsieur le comte d'Artois des promenades à cheval, exercice pour lequel elle avait un goût décidé, et plus d'une fois une douce et tendre remontrance sortait de la bouche de la sœur, et tombait, au milieu d'une conversation enjouée, dans le cœur du frère, comme ces graines paresseuses que la terre ne féconde pas en les recevant dans son sein, mais qui germent un peu plus tard. Madame Élisabeth visitait aussi avec assiduité ses vénérables tantes mesdames Adélaïde et Victoire, dans le château de Bellevue, magnifique résidence autrefois donnée par Louis XV à madame de Pompadour, et que celle-ci, par une sorte de restitution, avait léguée au duc de Berry, qui, devenu roi à son tour, offrit le château longtemps profané par la présence de l'orgueilleuse favorite, aux filles de la reine Marie Leckzinska, qui avait si souvent pleuré, au mi-

(1) Madame Louise mourut en 1787.

lieu de ses enfants, les torts nombreux et sans cesse renaissants du Roi envers elle.

Madame Élisabeth, dont le cœur était accessible à tous les nobles sentiments, était en outre liée d'une étroite amitié avec deux jeunes femmes qui avaient été élevées avec elle; c'étaient mademoiselle de Makau, fille d'une de ses deux institutrices, et mademoiselle de Causan, fille d'une de ses dames. Elle avait marié la première au marquis de Bombelles, alors ministre du Roi à Ratisbonne; mais en même temps elle lui annonça qu'elle l'attachait à sa personne comme dame pour accompagner, par une lettre où toute la chaleur de sa belle ame se laissait voir : « Enfin, lui écri » vait-elle, voici donc tous mes vœux accomplis ! » Qu'il m'est doux de penser que c'est un lien de » plus entre nous, et que rien ne pourra le rom» pre. » Mademoiselle de Causan était sans fortune, et sa mère, femme pleine de sagesse et d'une prévoyante sévérité, ne voulait point qu'elle fût attachée à la cour avant d'être mariée. Madame Élisabeth, qui désirait ne pas être séparée de son amie, alla dire à la Reine : « Je veux don» ner à Causan 50,000 écus pour sa dot. Obtenez » du Roi, qui me donne ordinairement 30,000 fr. » au jour de l'an, qu'il m'avance cinq années

» d'étrennes. » Le Roi déféra avec empressement au vœu de sa sœur, et mademoiselle de Causan, mariée au marquis de Raigecour, fut nommée dame de madame Élisabeth. Pendant cinq années, on entendit la princesse dire avec joie, à l'époque du jour de l'an : « Moi je n'ai pas d'étrennes, mais » j'ai ma Raigecour. »

La résidence habituelle de madame Élisabeth, pendant l'été, était la maison de Montreuil que le Roi avait achetée, en 1781, à madame de Guéménée, pour la donner à sa sœur. La princesse, quelque reconnaissance qu'elle éprouvât pour la bonté du Roi, ne pouvait jamais entrer dans cette maison sans ressentir une émotion de tristesse ; elle se rappelait les tristes raisons (1) qui avaient obligé madame de Guéménée à la vendre. Comme elle avait un goût naturel pour la vie des champs et pour la simplicité qu'elle autorise, Montreuil devint bientôt son séjour favori. Tous les jours, pendant l'été, et dès huit heures du matin, elle se rendait avec une ou deux dames à Montreuil, après avoir entendu la messe, ce à quoi elle ne manquait jamais. Madame Élisabeth se regardait comme la mère de tous les habitants de Montreuil ;

(1) Les désastres de fortune du prince de Guéménée.

elle savait leurs noms, leur situation, l'état de leur famille, et elle s'était fait, parmi eux, comme une royauté de bienfaisance, plus douce à son cœur que les plus belles couronnes. Tout était parfaitement réglé dans sa maison de Montreuil, et elle entrait dans tous les détails avec une sollicitude empressée. Le lait que produisaient les vaches était destiné aux pauvres orphelins que la mort de leurs mères avait laissés sans ressource. La princesse en surveillait la distribution elle-même. Un de ces enfants ou un habitant de Montreuil tombait-il malade, elle envoyait de l'argent, des secours, un médecin qui avait l'ordre de rendre à la princesse un compte exact de l'état du malade. Il arriva un jour qu'un paysan de Montreuil, qui travaillait dans le jardin de madame Élisabeth, fut atteint d'un mal subit qui s'annonça avec des symptômes si terribles, qu'on vit bien que la mort allait le frapper. Elle le fait transporter chez lui, s'y rend aussitôt, et s'agenouille auprès de son lit en mêlant ses prières à celles du curé, qui administrait le mourant : « Madame donne ici un grand exem- » ple, » dit le prêtre en parlant à la princesse. Madame Élisabeth répondit en montrant le lit du mourant : « J'en reçois un bien plus grand et que » je n'oublierai jamais! »

Une touchante et poétique histoire se rattachait à cette maison de Montreuil, si chère à la sœur de Louis XVI qu'elle en parlait souvent dans ses lettres, lorsque les évènements ne lui permirent plus d'y aller. Elle avait fait venir de la Suisse plusieurs vaches, et, désirant avoir pour les soigner un jeune pâtre de Fribourg, « elle avait chargé ma-
» dame de Raigecour (raconte madame de Bom-
» belles) de prier madame Diesbach de lui pro-
» curer un bon sujet, dont la fidélité surtout fût
» à toute épreuve, car elle était avare de son
» lait, parce que le premier emploi qu'elle en
» faisait était de le distribuer aux pauvres enfants;
» et l'idée que ces infortunés ne manqueraient
» pas de la nourriture qui leur était propre, lui
» faisait trouver délicieux le superflu qui restait.
» Le bon Jacques (c'était le nom du vacher
» suisse), fidèle observateur des intentions de sa
» maîtresse, et touché de sa bienfaisance, mettait
» le plus grand zèle à suivre ses ordres et me di-
» sait souvent : *Ah! Madame, quelle bonne prin-*
» *cesse! Non, la Suisse entière ne contient rien*
» *d'aussi parfait.* La fidélité et la franchise de ce
» jeune homme avaient si fort intéressé ma
» dame Élisabeth, qu'elle désira savoir par ma-
» dame Diesbach si le bon Suisse était content

» près d'elle et s'il ne regrettait pas sa patrie. »

Jacques, au milieu de sa nouvelle fortune, nourrissait un regret au fond de son cœur; ce n'était pas le mal du pays, c'était un sentiment plus tendre encore. Il aimait une jeune fille nommée Marie, et le jour des fiançailles était déjà marqué, quand il fut obligé de quitter la Suisse, pour venir prendre possession de ses nouvelles grandeurs dans l'étable de Montreuil. Or, Jacques regrettait Marie, et Marie regrettait Jacques; elle craignait même que l'absence n'effaçât de son cœur le souvenir de sa promesse. Madame Élisabeth, au lieu d'un heureux qu'elle croyait avoir fait, avait fait deux malheureux. Une fois que la princesse eut appris ces détails par madame Diesbach, femme d'un officier suisse, et qu'elle avait chargée d'interroger le mélancolique héros de cette gentille églogue, le mal fut bientôt réparé. On écrivit à Marie de venir épouser Jacques, avec promesse de la nommer laitière de Montreuil. Madame Elisabeth leur fit bâtir une cabane dans son jardin, monta leur petit ménage et les attacha tous deux à son service. Alors Jacques ne soupira plus et trouva que Marie avait apporté avec elle la Suisse tout entière à Montreuil. Madame de Travanet composa, à cette occasion, les paroles

et la musique de la romance intitulée *Pauvre Jacques ;* l'air, les paroles et l'anecdote coururent la ville, et on s'attendrissait au récit de cette idylle transplantée des montagnes de la Suisse dans les jardins de Montreuil. La louange publique n'oublia pas la princesse qui avait fait ces loisirs aux deux enfants de la Suisse (1).

Le goût de la vie privée s'était répandu dans toute la famille royale : Versailles n'était plus que comme le théâtre de la représentation monarchique, où l'on se réunissait à regret un ou deux jours par semaine, pour ne pas laisser complètement tomber en désuétude les traditions de l'étiquette établie par Louis XIV. Mais chaque prince avait son existence à part, son cercle d'intimité où il goûtait les douceurs de la vie privée, et des maisons de plaisance, disséminées autour de Paris, appelaient chaque année, à l'approche de l'été, les membres de la famille royale. Tandis que ma-

(1) « Jacques et sa femme conservèrent à madame Elisabeth, » jusqu'à ses derniers moments, l'attachement le plus touchant, » dit madame de Bombelles : la femme fut en conséquence mise » en prison. Jacques trouva le moyen de fuir et de retourner en » France pour tâcher d'arracher sa femme à la mort. Son courage » fut couronné de succès ; il obtint son élargissement et la ramena avec lui à Fribourg, où l'un et l'autre pleurent journellement » leur protectrice. » (Écrit en 1798.)

dame Élisabeth habitait Montreuil, et que mesdames Victoire et Adélaïde avaient fixé leur séjour à Bellevue, le comte de Provence avait acheté le château de Brunoi, où il donnait des fêtes brillantes et littéraires qui se ressentaient de ses goûts pour les plaisirs de l'esprit. M. le comte d'Artois, à qui appartenait le domaine de Maison, avait fait construire, dans le bois de Boulogne, le château de Bagatelle, brillant colifichet qui était digne de son nom.

La Reine avait aussi désiré avoir une maison de plaisance, et bientôt elle abandonna Saint-Cloud, que le Roi lui avait récemment acheté, pour le petit Trianon, habitation plus conforme à ses goûts, qui lui faisaient apprécier la vie simple et retirée. En lui offrant cette résidence, Louis XVI avait dit à Marie-Antoinette : « Ces beaux lieux ont » toujours été le séjour des favorites des Rois, » ainsi ce doit être le vôtre. » Et Marie-Antoinette, lorsqu'elle accepta le petit Trianon, répondit en souriant : « Il demeure bien convenu que » le Roi n'y viendra que lorsqu'il y sera invité. »

Ces lieux, où tout l'art du monde avait été employé à imiter la nature, devinrent le séjour favori de Marie-Antoinette. Là, elle cessait d'être reine pour prendre son rôle dans une riante pastorale à

laquelle le petit Trianon offrait le cadre verdoyant de ses bocages, ses pelouses plus douces aux pieds de la reine que les tapis les plus soyeux, et les chants de ses rossignols, qui murmuraient à ses oreilles une musique plus mélodieuse que celle qu'elle entendait dans les salons de Versailles. Le petit Trianon à côté du parc de Versailles, c'était un pied-à-terre accordé à la nature chez le grand Roi. Rien ne manquait dans cet agreste élysée, ni la maison du curé, ni la maison seigneuriale, cette orgueilleuse, toute couverte de ces ardoises luisantes qui brillent aux rayons du soleil, ni la demeure du bailli. C'était là que la reine se reposait des fatigues du rang et des ennuis de la puissance. Il est si doux de devenir fermière quand on a le malheur de n'être née que fille d'impératrice et de reine, et d'avoir deux vaches à soi, quand on ne possède qu'un royaume! Aussi, dans le petit Trianon, Marie-Antoinette était fermière, elle était laitière, elle était dame châtelaine, elle était madame la baillie, elle était tout, excepté reine. Les deux vaches tant souhaitées, elle les avait enfin obtenues : Brunette et Blanchette, tels étaient leurs noms. Comme madame Élisabeth, la Reine s'entendait à merveille à trouver dans un plaisir le prétexte d'une bonne action. Toute pas-

torale veut un hameau, il fallait donc un hameau dans cette fraîche et verte pastorale qu'on appelait le petit Trianon. Marie-Antoinette, pour obéir à cette nécessité, fit bâtir un hameau composé de douze chaumières, où elle donna asyle à douze pauvres familles qui durent leur subsistance à la dame du château.

Monsieur, comte de Provence, était, on l'a dit, surtout sensible aux plaisirs de l'esprit; il accueillait les littérateurs, et il écrivait lui-même. Après la mort de l'audacieux Pilatre de Rosier, ce professeur de physique qui périt avec Romain, dans la tentative qu'il fit pour passer de Boulogne sur la côte d'Angleterre dans un aréostat, Monsieur prit sous sa protection le musée dont Pilatre était le fondateur. Cet établissement devint, grâce à sa munificence, le Lycée, et il compta parmi ses professeurs, Fourcroy, qui enseignait la chimie; Monge, la physique; Condorcet, les mathématiques; Marmontel, l'histoire; la Harpe, la littérature. Monsieur le comte de Provence était célèbre à la cour pour ses à-propos pleins de finesse et de grâce. Un jour que la Reine avait voulu se rendre par eau à Fontainebleau, et que, par conséquent, elle devait nécessairement passer devant le château de Saint-Assise, habité par monsieur le duc d'Or-

léans, alors secrètement marié à madame de Montesson, Monsieur, qui savait que la reine ne résistait jamais à la séduction d'une prévenance spirituelle, envoya, sans se faire connaître, à madame de Montesson, un immense filet d'or et d'argent, avec le madrigal suivant, qui indiquait l'usage qu'il fallait en faire :

A vous charmante enchanteresse,
O Montesson, l'envoi s'adresse :
Docile à mon avis follet,
Avec confiance osez tendre
Sur-le-champ ce galant filet,
Quelque Grâce viendra s'y prendre.

Les habitants de Saint-Assise eurent la maladresse de ne pas comprendre l'avis, et la gaucherie plus grande encore de faire déposer le filet dans les mains du lieutenant de police. La reine passa outre malgré toutes les instances, et *Monsieur* s'écria dans son dépit : « Avec tout leur esprit, qu'ils sont bêtes à Saint-Assise ! » La cour rit beaucoup de l'usage on ne peut plus prudent que le duc d'Orléans avait fait du filet, et admira l'idée spirituelle de *Monsieur*, qui l'avait du reste habituée à ces sortes d'à-propos, où la grâce de la forme double le prix d'une attention ingénieuse. N'était-ce pas encore lui qui, ayant cassé un éventail à la Reine, lui en envoya un autre avec le quatrain suivant :

Au milieu des chaleurs extrêmes ,
Heureux d'amuser vos loisirs,
J'aurai soin, près de vous, d'amener les Zéphirs.
Les Amours y viendront d'eux-mêmes.

La vie du comte d'Artois formait un contraste complet avec celle de son frère. Au lieu d'écrivains et de savants, on voyait autour de lui la plus brillante et la plus ardente jeunesse de la cour dont il était le chef, le modèle et l'idole, par la grandeur et l'élégance de ses manières, sa libéralité, et aussi par son goût pour les plaisirs. Plus d'une fois on compara le comte d'Artois à la cour de Louis XVI, au duc d'Angoulême à la cour de Louis XII; il avait en effet quelque chose des brillants dehors de François I[er], avec quelques unes de ses faiblesses. Mais il y avait tant de grâce et de bonté dans ce prince qui offrait le type le plus complet des qualités et des défauts du caractère français, que l'on se sentait désarmé dès qu'on l'avait vu. Les séductions de sa personne donnaient de l'indulgence aux plus sévères; d'ailleurs, on savait que le comte d'Artois, plus excusable dans ses entraînements et ses faiblesses, était excité à mener cette vie dissipée par les conseils du duc de Chartres, qu'on accusait d'avoir abrégé les jours de son beau-frère le prince de Lamballe, dont il ambitionnait l'héritage, en livrant sa jeu-

nesse au poison des plaisirs licencieux : on plaignait donc le comte d'Artois, et l'on commençait à s'indigner contre le duc de Chartres, dont les torts allaient bientôt devenir des crimes, et qui préludait, par des excès de tout genre, aux attentats qui devaient marquer sa vie politique.

Monsieur, comte de Provence, et le comte d'Artois, avaient épousé les deux sœurs, Marie-Joséphine et Marie-Thérèse de Savoie, dont le père, héritier présomptif de la couronne de Piémont, obtint plus tard Madame Clotilde de France. Les relations entre la maison de Savoie et celle de France devenaient, d'année en année, plus intimes. Dans les derniers temps du règne de Louis XV, on suivait en tout une espèce de routine, et c'était assez qu'une chose eût été faite une fois pour qu'on la fît encore. C'est ainsi qu'au lieu de chercher à multiplier les alliances de la maison de Bourbon, il semblait que désormais elle ne pût s'unir qu'avec la maison de Piémont. En peu d'années, on vient de le voir, le comte de Provence et le comte d'Artois avaient épousé deux princesses du Piémont, Madame Clotilde avait été accordée à leur frère, le prince héréditaire, et la fille du prince de Carignan, qui tenait à la cour de Sardaigne le même rang que le duc

d'Orléans tenait en France, avait épousé le fils du vertueux duc de Penthièvre, et était ainsi devenue princesse de Lamballe.

A côté de la famille royale, le duc d'Orléans et son fils le duc de Chartres, marié à la sainte et noble fille du duc de Penthièvre, et par conséquent à la sœur du prince de Lamballe, et trois générations de la maison de Condé, dont les dernières guerres avec l'Allemagne avaient ravivé l'auréole militaire si éclatante sous le grand règne, le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien, augmentaient le nombre des existences princières qui faisaient de la cour de France une des cours les plus brillantes de l'Europe. On peut dire qu'au centre de cette cour, toutes les vertus rayonnaient; mais le Palais-Royal commençait dès-lors à montrer l'image de tous les vices, et le jeune duc qui allait bientôt être le chef de la branche d'Orléans, réunissait autour de lui tout ce qu'il y avait d'hommes perdus de débauches, de joueurs ruinés, d'esprits irreligieux et mécontents. Tandis que le Roi et la Reine sanctifiaient Versailles par leur présence, l'indignation publique avait déjà montré du doigt le Palais-Royal, où les vices sans voile de la Régence commençaient à renaître, en lui jetant le nom odieux de Caprée.

II

Plusieurs années s'écoulent sans que la Reine ait d'enfants. — Madame la comtesse d'Artois a deux fils. — Première grossesse de la Reine. — Prédiction des devins et des poètes. — Ces prédictions se trouvent fausses.— Quatrain de Madame de Beauharnais à ce sujet. — Naissance de Madame Royale. — Elle est baptisée en naissant. — Chagrin de la Reine de ne pas avoir un Dauphin. — Joie du Roi à la naissance de sa fille. — Cette joie est partagée par la France entière. — Le duc de Chartres n'arrive aux Tuileries que plusieurs heures après tout le monde. — Sentiment des Français pour leurs Rois. — Trois mots de l'ancienne monarchie les expriment. — La messe de relevailles de la Reine.— Ivresse publique.— Manifestations de l'armée. — Vers de M. François de Neufchâteau. — Affection de Madame Elisabeth pour Madame Royale. — La Reine surveille l'éducation de sa fille. — Madame de Guémenée, Madame de Polignac, Madame de Tourzelles, gouvernantes des enfants de France.—Inoculation de Madame Royale.—Appréhensions du Roi et de la Reine.— Qualités naissantes de la jeune princesse.—Paroles que lui adresse le comte du Nord. — Une prédiction. — Premières leçons qu'elle reçoit. — On l'habitue à travailler pour les pauvres. — Trait de sa bonté envers Madame de Makau. — Distractions et amusements. — Séraphin et la lanterne magique. — La Révolution approche. — Le mariage de Madame Royale avec M. le duc d'Angoulême est arrêté.

Huit ans s'étaient déjà écoulés depuis le mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette, et la

France attendait encore des rejetons du sang royal. Déjà madame la comtesse d'Artois avait deux fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry (1); mais, loin de s'en prévaloir, elle souhaitait vivement que Marie-Antoinette, pour qui elle éprouvait une sincère amitié, donnât un Dauphin à la France. On avait remarqué, de bonne heure, qu'il y avait plus de sympathie entre Marie-Antoinette, alors Dauphine, et madame la comtesse d'Artois, qu'entre ces deux princesses et madame la comtesse de Provence. La Dauphine et la comtesse d'Artois avaient les goûts plus simples; elles appréciaient les charmes de la vie privée; *Madame*, qui tenait une cour absolument séparée de celle de la Dauphine, se montrait scrupuleusement attachée à l'étiquette, et conservait, dans son intérieur, la gravité qu'elle montrait en public. La cour de la Reine offrait l'image de la majesté tempérée par la grâce; celle de madame la comtesse de Provence, plus sérieuse et plus froide, attirait les littérateurs et les savants dont *Monsieur* était le protecteur déclaré. Quant à madame la comtesse d'Artois, tout entière à ses enfants, elle menait une vie retirée et n'avait pas de cour (2). Un évène-

(1) Le premier était né le 16 août 1775, et le second en 1778.

(2) La comtesse d'Artois mourut en Angleterre le 2 juin 1805,

ment longtemps attendu vint ranimer les espérances qui commençaient à se lasser, et donner le signal des fêtes : on annonça la première grossesse de la reine. Marie-Antoinette, pour célébrer cet heureux évènement, consacra une somme considérable à faire sortir de prison les pères de famille qui ne pouvaient pas payer les mois de nourrice de leurs enfants. Comme il est facile de le comprendre, la reine désirait vivement donner à la France un Dauphin ; et un charlatan, très en vogue à cette époque, n'avait pas manqué de faire à la reine une prédiction conforme à ses désirs. Les poètes, qui voient toujours l'avenir tel qu'ils le souhaitent, s'étaient empressés de ratifier l'arrêt du destin (1). Malgré ces hautes et sérieuses garanties, l'évènement trompa son attente. Le 19 décembre 1778, elle accoucha d'une fille qui, contre l'ancien usage qui faisait retarder de quelques années le baptême des enfants de France,

et Madame la comtesse de Provence le 13 novembre 1810.

(1) La Reine ayant fait des reproches à Madame la comtesse de Beauharnais, qui lui avait prédit qu'elle accoucherait d'un Dauphin, celle-ci s'excusa par les vers suivants :

Oui, pour fée étourdie, à vos traits je me livre ;
Mais si ma prophétie a manqué son effet,
Il faut vous l'avouer, c'est qu'en ouvrant le livre,
J'avais, pour le premier, pris le second feuillet.

fut baptisée le jour même de sa naissance par le cardinal de Rohan. Madame Royale fut tenue sur les fonts par le comte de Provence au nom du Roi d'Espagne, et par madame la comtesse de Provence au nom de l'impératrice Marie-Thérèse; elle reçut le nom de Marie-Thérèse-Charlotte.

La naissance de Marie-Thérèse faillit coûter la vie à sa mère. Suivant l'usage, les princes du sang, le garde des sceaux, le chancelier, les ministres et les seigneurs les plus qualifiés de la cour, étaient réunis dans la chambre où la Reine éprouvait les douleurs de l'enfantement. La chaleur excessive qui régnait dans l'appartement, jointe à la tristesse qu'éprouvait Marie-Antoinette de voir ses espérances trompées, lui causa un évanouissement profond; le sang se portait à la tête et elle

C'est le même mot qu'adressait dernièrement une reine, après ses premières couches, au prince son mari; mais pour l'expression il y a entre les deux réponses la différence qui existe entre le génie du peuple anglais et le génie du peuple français.

Parmi les nombreuses pièces de vers qu'inspira la naissance de Madame la Dauphine, on remarqua encore le madrigal suivant, composé par un poète nommé Imbert :

Pour toi, France, un Dauphin doit naître,
Une princesse vient pour en être témoin.
Sitôt que vous voyez une grâce paraître,
Croyez que l'amour n'est pas loin.

était sur le point de périr, lorsque M. Vermont, son accoucheur, agissant pendant que les médecins délibéraient, lui sauva la vie en la saignant sur-le-champ. Dès que la Reine fut revenue à la vie, on lui présenta son enfant, et alors elle lui dit en l'embrassant : « Pauvre petite, vous n'étiez » pas désirée, mais vous ne m'en serez pas moins » chère. Un fils eût plus particulièrement appar- » tenu à l'État. Vous serez à moi, vous aurez » tous mes soins ; vous partagerez mon bonheur » et vous adoucirez mes peines. »

Le Roi n'avait point éprouvé les mêmes regrets que la Reine, il était au comble de la joie; le monarque avait disparu, il ne restait que le père qui prodiguait ses caresses à son enfant premier né et se réjouissait, avec tous ceux qui l'entouraient, de ce bonheur de famille qui était un bonheur public. La famille royale, la cour, la ville, la France tout entière partagèrent cette joie. Le duc d'Orléans creva son plus beau cheval pour être un des premiers à complimenter le Roi ; il parcourut en dix-sept minutes le trajet de Saint-Cloud à Versailles. On remarqua que son fils, le duc de Chartres, ne parut à Versailles que plusieurs heures après la famille royale.

Dans l'époque où nous sommes, on ne se fait

plus une idée des sentiments qu'inspirait la royauté en France avant la Révolution de 1789. Ces sentiments tenaient à la fois d'un culte et du plus tendre de tous les respects, du respect filial. Le Roi était le père de la grande famille, et quand il lui naissait un enfant, il semblait que cet enfant était né à toutes les familles du royaume. La joie du foyer royal s'élargissait jusqu'à remplir la France entière. Trois mots admirables expliquent au sujet du Roi tous ces sentiments et toutes les doctrines de notre glorieuse monarchie française, et, pour raviver les traits effacés de l'époque à laquelle correspond ce récit, il importe de rappeler ces trois mots, qui résument toute une partie de notre histoire.

Quel était le cri des soldats dans les batailles, du peuple dans ses joies et dans les fêtes, des serviteurs fidèles dans les circonstances difficiles? Tous répétaient le cri de *vive le Roi!* Vive le Roi! ce cri ramenait la victoire, lorsqu'elle semblait hésiter à ajouter une nouvelle couronne à nos drapeaux si souvent couronnés par elle; c'était le cri du triomphe comme de la lutte, et l'armée de Condé, toute rayonnante de la journée de Rocroy, élevait jusqu'au ciel sa clameur immense en criant vive le Roi! Vive le Roi! c'est avec ce mot que la

noblesse française enfonça à Fontenoy la colonne hanovrienne. Quand une redoute semblait impossible à emporter, quand une position paraissait impossible à prendre, tout se faisait possible, tout devenait facile avec le cri de vive le Roi! Vive le Roi! cette parole était la dernière ressource du marin au milieu des colères de l'Océan, quand la tempête sifflait ardente et terrible, quand les cordages se brisaient et que les mâts se courbaient comme des roseaux sous la furie des vents. Alors, dans ces suprêmes manœuvres qui décidaient de la vie de tout un équipage, on entendait au-dessus du tumulte épouvantable des vagues, monter un cri sublime, immense, le cri d'espoir de ceux qui n'ont plus d'espérance, le cri qui change la défaite en victoire, le cri des grands bonheurs et des grandes misères, le cri de la fête et du naufrage, le cri de vive le Roi! Nobles vendéens, illustres martyrs de la foi monarchique, quand la terreur proscrivit sur la terre de France cette parole autrefois si enracinée dans le cœur des Français, qu'elle sortait encore de leur bouche avec leur dernier soupir, vous ne permîtes point qu'elle fût oubliée. Elle devint le secret de votre courage et le talisman de vos victoires; elle vous soutint, comme un puissant viatique, dans vos fati-

gues, vous encouragea dans vos épreuves; et, quand il fallut mourir, Charrette, Lescure, Cathelineau, la Trémouille, elle fut votre parole d'adieu. Vive le Roi! vous comprenez le sens de ces mots. C'est-à-dire que je meure et que le Roi vive, car le Roi c'est la fortune de la France; c'est-à-dire que la volonté de Dieu soit faite en toute chose, mais que Dieu nous conserve le Roi, car avec lui tout est sauf, et sans lui tout est perdu. Sommes-nous heureux? Vive le Roi! car le Roi est l'auteur, le gardien de nos joies. Sommes-nous malheureux? vive encore le Roi! car le Roi peut seul nous tirer de nos misères. Vivez-donc, Sire, notre espoir, nos amours, nos délices, le réparateur de nos maux, la consolation de nos souffrances, le baume de nos plaies, la ressource de notre avenir, la fin de nos épreuves, le talisman de notre fortune, la garantie de nos prospérités, l'auteur de notre gloire; voilà l'explication de ce beau cri de la monarchie : Vive le Roi!

Le second cri n'est ni moins éloquent ni moins beau. Quand une injustice se faisait, quand les droits de la veuve et de l'orphelin étaient méconnus, que le plus fort abusait de sa force contre le plus faible, que l'innocent souffrait la persécution, une seule parole s'échappait de toutes les

bouches : « Si le Roi le savait! » Un juge inique vendait-il ses arrêts? un collecteur d'impôt exagérait-il la taille? les gens de guerre pillaient-ils les paysans? Toujours la même parole, parole touchante qui exprimait la confiance filiale du royaume dans la bonté paternelle du Roi : « Si le Roi le savait! » C'est-à-dire : si le Roi le savait, il ne permettrait pas cette injustice, lui qui est la source de la justice même; si le Roi le savait, il protègerait notre faiblesse et notre abandon, depuis que nous n'avons plus de père, lui qui est le père de tous les orphelins; si le Roi le savait, il ne souffrirait point que son peuple manquât de pain, lui dont la munificence est le grenier du pauvre et la ressource de l'indigent. Et le Roi le savait souvent. Alors on voyait saint Louis s'asseoir sous son chêne pour rendre la justice; Louis XII refuser l'or au courtisan, et le répandre en bienfaits sur le peuple, de manière à en recevoir le titre de père; Henri IV, travailler à rendre la France si riche et si prospère, que chacun de ses sujets pût mettre la poule au pot, comme disait le bon Roi; et Louis XVI dépouiller le trône de ses splendeurs pour secourir les indigents. Admirable parole pleine de confiance et d'amour! On ne disait pas : Si le Roi pouvait! car on ne mettait point d'autres bornes à sa puis-

sance que les lois fondamentales de la monarchie; on ne disait pas : Si le Roi voulait ! car on croyait que le Roi voulait toujours le bien ; on disait : Si le Roi savait ! Car ce qui manquait à ce Dieu mortel, c'était seulement de savoir.

La dernière des trois paroles monarchiques est pleine de sublimes enseignements. Celui qui porte au front un signe sacré, celui qui est un principe, celui dont on demande la vie à Dieu au milieu des calamités, comme au milieu des victoires, dont le nom est la première parole des vainqueurs et la dernière parole des mourants, celui à qui on reconnaît le pouvoir et la volonté du bien, et à qui l'on ne souhaite que la connaissance, il vient de mourir. Que fera-t-on en face du vide immense qu'il doit laisser? La France lui célèbrera de magnifiques funérailles. Elle se couvrira de longs voiles comme les veuves, et tout l'appareil de la douleur sera déployé ; elle descendra dans son sépulcre royal, elle inclinera sur son cercueil, au milieu d'un silence solennel, la bannière de la monarchie. Mais quel est ce cri d'allégresse qui vient à retentir tout-à-coup, cri de vie qui sort d'un tombeau, cri d'avenir qui s'élance du passé? Le Roi est mort, vive le Roi! Que la bannière de France se relève, que les cloches sonnent à pleines volées,

que le canon tonne, que les fanfares retentissent : le Roi est mort, vive le Roi ! L'homme seul est mort, mais le Roi survit à l'homme. La France, cette immortelle fiancée, n'est point faite pour porter le voile des veuves. Il lui faut un époux immortel comme elle, et cet époux c'est le Roi. Le Roi est mort, vive le Roi ! Il s'appelait Charles VI, le détrôné, il s'appelle aujourd'hui Charles VII, le vainqueur de l'Angleterre. Le Roi est mort, vive le Roi ! Il s'appelait hier Henri III, l'esclave de la Ligue, il s'appelle aujourd'hui Henri IV, et sera son vainqueur. Le Roi est mort, vive le Roi ! Il s'appelait hier Louis XIII, le vieux pupille d'un impérieux ministre, aujourd'hui il s'appelle Louis XIV. Le Roi est mort, vive le Roi ! Il s'appelait hier Louis XV, et il laissait traîner sa couronne dans tous les vices ; il s'appelle aujourd'hui Louis XVI, et il purifie la couronne en la posant sur son front resplendissant d'une auréole de vertus.

Tout est dans ces trois mots qui résument ce que le caractère du Roi a d'admirable et de grand. Ce n'est pas un homme, c'est un principe. Ce n'est pas un individu, c'est l'État tout entier. Il n'a avec son royaume qu'une destinée et qu'une gloire. Il porte la fortune de la patrie dans ses mains ; il est le gardien de la vie de ses sujets, et chacun de ses

sujets prie pour sa vie : il peut tout le bien qu'il veut, et il veut tout le bien qu'il peut; le crime est puni, la vertu défendue et protégée, dès qu'il sait. Enfin, au milieu de toutes les morts, il est immortel. Tout passe et il reste; tout s'évanouit et il demeure ; tout tombe et il est debout. Le Roi ne meurt pas, en France, il survit à l'homme qui meurt. Quand on l'a déposé, pâle et blême, dans les profondeurs du sépulcre, on l'aperçoit au milieu des splendeurs du trône, le sceptre à la main et la couronne au front; et quand on l'a vu sur le lit de mort de Louis XIII, on le retrouve dans le berceau de Louis XIV.

Ces sentiments de nos pères pour leur Roi se manifestèrent avec éclat à l'occasion de la naissance de Madame Royale. La Reine, encore attristée de n'avoir pas donné un dauphin à la France, redoutait le moment où elle paraîtrait en public ; elle demandait souvent ce qu'on disait à Paris, et elle craignait d'être mal reçue par le peuple, qui attendait un héritier pour le trône. La réception qu'on lui fit lorsqu'elle alla, selon l'usage, assister à la messe de ses relevailles dans l'église de Notre-Dame, fut de nature à dissiper ses craintes. Paris tout entier suivait ou précédait son carrosse en jetant des fleurs sous les pas des chevaux qui

traînaient la Reine ; ce fut un véritable triomphe, et Marie-Antoinette fut touchée jusqu'aux larmes de l'enthousiasme qu'elle excitait dans cette multitude empressée de la voir et qui la saluait de ses longs cris de joie. La Reine aimait à célébrer ses nouvelles félicités par de bonnes actions : le jour de ses relevailles, elle maria cent filles vertueuses et pauvres, choisies dans toutes les paroisses de Paris, et leur fit donner à chacune cinq cents livres de dot et deux cents livres pour leur trousseau, en leur assurant en outre une somme qui devait leur être remise à la naissance de leur premier enfant. Ainsi, la vie de Madame Royale, qui devait être si généreuse et si aumônière, devenait, en commençant, l'occasion de libéralités vraiment royales.

A la nouvelle de la naissance de la jeune princesse, l'armée montra aussi la joie la plus vive. Le régiment d'infanterie de la Reine, en garnison à Brest, fit célébrer une messe solennelle et chanter un *Te Deum*, à l'issue duquel le corps des officiers fit distribuer, dans neuf paroisses, d'abondantes aumônes, auxquelles les soldats joignirent encore cinq cents livres, fruits de leurs épargnes. Plusieurs corps imitèrent cet exemple, et l'on vit entre autres, dans le régiment *Colonel-général*,

en garnison en Champagne, les officiers donner une dot dans cinq villages à la fille la plus pauvre et la plus sage, choisie par le curé et les notables de la paroisse. Les jeunes époux ne furent astreints qu'à une seule condition, condition touchante : ils durent promettre de faire célébrer, chaque année, leur vie durant, une messe basse le jour de la Saint-Louis, pour demander à Dieu la conservation du Roi, de la Reine et de la famille royale. Les poètes apportèrent leur tribut au nouveau berceau qui venait de recevoir un rejeton de la race de Louis XIV, et parmi les vers qui eurent le plus de vogue à cette époque, on cita ceux que M. François de Neufchâteau composa pour la fête donnée par le régiment de la *Reine-Caroline ;* voici un de ses couplets :

Voyant ces braves militaires
Demander tous que l'Eternel,
Sensible à leur juste prière,
Fasse accoucher leur colonel,
La ville tout entière
S'y joint avec empressement ;
Lorsqu'il s'agit d'une Reine si chère,
Nous sommes tous du régiment.

D'autres temps, d'autres idées ; M. François de Neufchâteau devait parler un langage un peu différent de celui-là dans les circonstances nouvelles qui allaient bientôt se présenter.

Au milieu des joies de la famille royale, la joie de madame Élisabeth s'était fait remarquer. Tant que la Reine n'avait pas eu d'enfants, la sœur bien-aimée de Louis XVI avait porté les tendresses de son cœur aimant et affectueux sur les fils de la comtesse d'Artois ; mais parmi ses frères, le Roi était celui auquel elle était le plus tendrement attachée ; elle accorda donc une préférence naturelle à ses enfants. On peut dire que Madame Royale et les deux dauphins firent deviner à madame Élisabeth l'amour maternel.

Le 22 octobre 1781, en effet, les vœux de Marie-Antoinette et ceux de la France avaient été exaucés : elle accoucha d'un fils qui reçut les noms de Louis-Joseph-François-Xavier (1), et dont la naissance fut célébrée comme un bonheur public; et le 25 mars 1785, elle mit au monde un second fils, Louis-Charles, duc de Normandie, qui, par

(1) Le premier Dauphin mourut au château de Meudon, le 4 juin 1789. Les Etats-Généraux étaient assemblés. Il n'y avait pas deux heures que l'enfant royal avait rendu le dernier soupir, lorsque Bailly, président du tiers, insista pour entrer chez le Roi, qui avait défendu de laisser pénétrer personne jusqu'à lui. L'insistance fut telle qu'il fallut céder. Louis XVI s'écria : « Il n'y a donc pas de père dans cette Chambre du tiers. » La Chambre applaudit beaucoup ce trait de brutale insensibilité, qu'elle appela un trait de stoïcisme spartiate.

la mort de son frère, devait devenir dauphin de France. La Reine, lorsqu'elle eut le premier dauphin, dit, en le remettant à madame de Guémenée, gouvernante des enfants de France : « Madame, je n'ai pas besoin de vous recommander » ce dépôt qui intéresse le royaume, et ne saurait » être en de meilleures mains; mais pour que » vous puissiez vaquer plus librement aux soins » qu'il exige, je compte partager avec vous l'éducation de ma fille. »

Marie-Antoinette tint sa parole; elle s'occupa sérieusement de l'éducation de Madame Royale. Chaque matin on lui amenait sa fille; c'était en sa présence que les maîtres lui donnaient les leçons. La Reine ne permettait pas qu'on montrât à la jeune princesse cette molle et dangereuse indulgence qui corrompt les naturels les plus heureux, et qui est l'écueil de la plupart des éducations royales; sa tendresse éclairée savait être sévère. Elle avait voulu se charger elle-même d'inculquer à la raison naissante de sa fille les vérités de la religion; elle posait ainsi dans son intelligence et dans son cœur les grandes bases qui supportent tout le reste. Elle se plaisait à lui faire réciter ses prières, et elle lui apprenait, science utile dans tous les temps, et qui devait être si nécessaire à

la jeune princesse dans l'époque qui allait s'ouvrir, à élever son cœur vers le Dieu qui soutient et qui console. La Reine allait-elle visiter madame Louise à Saint-Denis, elle conduisait Madame Royale auprès de la pieuse carmélite. Dans une de ces visites, la jeune princesse, alors âgée de cinq ou six ans, ayant laissé tomber son mouchoir, la Reine lui fit signe de le ramasser elle-même, et comme une des religieuses se baissait pour lui en épargner la peine : « Non, ma tante, dit la » Reine à madame Louise, je ne le permettrai pas; » nous sommes ici dans la maison de l'humilité. » Je veux que ma fille, tout enfant qu'elle est, y re- » çoive une leçon d'obéissance et de modestie. »

La religion, ainsi enseignée par une mère, tombait comme une douce rosée dans le cœur de Madame Royale; son esprit s'ouvrait à la vérité en même temps que son cœur à la vertu. Elle contractait des habitudes d'ordre et de régularité qu'elle ne devait jamais perdre, et une sagesse précoce se montrait dans toutes ses paroles et dans toutes ses actions. La Reine, émue de ce que promettaient les heureuses qualités de la jeune princesse, dit un jour à madame Louise : « Si » Dieu donnait à ma fille la vocation qui vous » a conduite dans le cloître, je ne m'opposerais

» pas à ce qu'elle vînt partager votre bon-
» heur. »

Le Roi et la Reine ne laissaient point passer un jour sans aller voir leurs enfants, soit au château, soit dans la petite maison que madame la princesse de Guémenée avait à Montreuil. Madame Élisabeth partageait leurs soins ; dès que la jeune princesse fut en âge de la comprendre, elle commença à lui parler le langage de la raison et chercha à lui donner le premier de tous les avantages, un esprit solide et un bon jugement. Bientôt Madame Royale conçut pour sa tante une tendresse si vive qu'on eût dit que le ciel lui avait accordé une seconde mère. Madame Élisabeth, avec un esprit sérieux et élevé, avait une jeunesse de caractère et de cœur qui établissait, entre elle et sa nièce, une heureuse et naïve confiance : les anges ont quelque chose de la simplicité comme de la pureté des enfants.

Madame Royale et les enfants de France demeurèrent jusqu'au mois d'octobre 1782 sous la direction de madame la princesse de Guémenée ; à cette époque, la gouvernante de France se retira et fut remplacée par la comtesse Jules de Polignac, pour laquelle la Reine éprouvait l'amitié la plus vive, et à laquelle succéda plus tard ma-

dame la marquise de Tourzel (1). Six mois après, c'est-à-dire au mois de mai 1783, la cour vint à la Muette pour l'inoculation de Madame Royale. Les suites de cette opération firent naître un moment des craintes sérieuses. Le docteur Jouberthon avait ordonné d'exposer l'enfant au grand air, malgré l'avis contraire de la faculté. On promenait donc tous les jours Madame Royale dans les jardins, à l'aide d'une petite voiture roulante que traînait Delmas, garçon de sa chambre : Hanel Cléry, son valet de chambre, marchait à côté, et madame de Mackau, sous-gouvernante, et madame Brunier, première femme, suivaient pas à pas. Tout-à-coup Hanel s'aperçoit que l'enfant pâlit, il en avertit madame de Mackau, qui lui ordonne d'aller sur-le-champ prévenir la Reine qui se promenait avec le Roi dans une allée voisine. Ils accoururent alarmés, et ils firent transporter Madame Royale au château. Le docteur Brunier, qu'on appela en l'absence de M. Jouberthon, laissa voir des inquiétudes et fit prendre une potion à l'enfant ; enfin le docteur Jouberthon arriva et rassura un peu le Roi et la Reine, en leur disant qu'il avait prévu cette crise et que

(1) Après l'émigration forcée de Madame la comtesse de Polignac.

l'éruption allait maintenant avoir lieu sans danger. Pourtant, pendant les vingt-quatre heures qu'elle dura, Louis XVI et Marie-Antoinette demeurèrent auprès du lit de leur fille sans songer à prendre aucun aliment. Ils aimaient leurs enfants d'une tendresse vive et naturelle qui ne craignait pas de compromettre la Majesté royale en se montrant à tous les yeux; et, dans ces occasions, le Roi et la Reine s'effaçaient en eux, il n'y avait qu'un père tendre et une mère empressée auprès du berceau de leurs enfants.

Il faut dire aussi que Madame Royale avait toutes les qualités heureuses qu'on peut avoir à un âge aussi tendre. Il y avait déjà sur son jeune front un rayon de la beauté et de la majesté maternelles, tempéré par je ne sais quel calme et quelle placidité qu'elle tenait de sa tante Élisabeth. Pieuse, obéissante, appliquée, elle avait en outre quelque chose d'affectueux qui venait du cœur. Le fils de Catherine II, depuis Paul Ier, empereur de Russie, qui visitait la France sous le nom de Comte du Nord, étant venu à Versailles pour faire ses adieux au Roi, il prit dans ses bras Madame Royale, alors âgée de quatre ans, et, la pressant contre son cœur : « Charmante » enfant, » lui dit-il avec cette exaltation qui lui

était naturelle, « croissez en grâces pour mieux
» ressembler à votre mère. Je ne vous verrai plus,
» mais lorsque j'apprendrai que vous êtes l'or-
» nement d'une cour voisine de celle de France,
» je me dirai : *Je l'ai vue à son aurore, elle pro-*
» *mettait d'être belle et vertueuse. Heureux celui*
» *qui lui est uni ! Adieu donc, je ne vous verrai plus.* »
La jeune princesse touchée répondit avec un demi-sourire : « Monsieur le Comte, j'irai vous voir. »
La mauvaise fortune de la maison de France voulut que cette promesse enfantine fût une prédiction.

Après le complet rétablissement de Madame Royale, la cour avait quitté la Muette et était revenue à Versailles. La Reine, voulant surveiller de plus près l'éducation de sa fille, lui fit disposer un appartement sous la grande galerie des Glaces, au milieu du château. On y entrait par la petite Cour-des-Cerfs ; mais le Roi et la Reine y pouvaient arriver à chaque instant du jour et sans suite, par un corridor de communication dont ils avaient seuls la clef et qui abrégeait beaucoup le chemin. L'abbé Davaux enseignait à Madame Royale la religion, l'histoire, la lecture, la fable et la géographie. La Reine assistait à toutes les leçons de sa fille; le Roi, excellent géographe, comme on sait, et qui, en 1785, avait rédigé un

mémoire si remarquable pour servir d'instructions particulières au capitaine de La Peyrouse dans le voyage de découverte dont il l'avait chargé, assistait de préférence aux leçons de géographie; on peut même dire qu'il y présidait. Pour faciliter à sa fille l'étude d'une science qu'il possédait lui-même à un degré si éminent, il découpait les cartes géographiques placées sur la table, et mettait, successivement et par ordre, sous les yeux de Madame Royale, les divisions générales des quatre parties du monde, et les divisions particulières de chaque État, en décomposant et en recomposant ainsi devant elle la carte, de sorte qu'en peu de temps la jeune princesse devint une excellente géographe. De son côté, la Reine se plaisait à enseigner à sa fille toutes sortes d'ouvrages à l'aiguille, et elle habituait les petits doigts de Madame Royale à coudre des chemises et des layettes qu'elle faisait distribuer aux pauvres par les curés des deux paroisses de Versailles. C'est ainsi que se développaient dans le cœur de la jeune princesse ces sentiments de bonté qui existent, comme une heureuse tradition de famille, chez les princes de la maison de Bourbon. Elle n'avait pas neuf ans encore, lorsqu'elle en donna une preuve touchante. La baronne de Mackau, qui ve-

nait d'être spécialement chargée de son éducation, lui avait un jour marché sur le pied. Madame Royale ne témoigna point, sur le moment, qu'elle eût souffert ; mais, le soir, son bas se trouva teint de sang. Comme on l'interrogea, elle fut obligée de dire la cause de son mal, et madame de Mackau lui ayant demandé pourquoi elle n'en avait pas parlé sur-le-champ, Madame Royale répondit : « Quoique, dans cet instant, je ne souffre » plus, vous êtes bien peinée de m'avoir fait » mal ; qu'aurait-ce été, si vous l'eussiez su pen» dant que je souffrais (1). »

C'est ainsi que s'écoulaient, pour la famille royale, les dernières années pendant lesquelles la fortune devait lui sourire. Les plus douces joies du Roi et de la Reine, ils les cherchaient et les trouvaient au milieu de leurs enfants. On avait imaginé, pour les divertir, de faire venir Séraphin et sa femme, qui commençaient à cette époque à montrer leurs ombres chinoises ; ce fut l'origine de leur fortune. Ils obtinrent la permission d'ouvrir leur petit spectacle au Palais-Royal, sans payer la rétribution d'usage aux grands théâtres, et

(1) *Éloge funèbre de Madame Élisabeth de France*, par M. Ferrand.

bientôt tous les bourgeois de Paris menèrent leurs enfants voir les tableaux et les feux pyriques qui avaient excité l'admiration des enfants de France. Après le carnaval, Cléry, valet de chambre du second dauphin, appliquant le procédé de Séraphin à une lanterne magique, y fit mouvoir les figures des animaux de Lafontaine, et mit ainsi en action ses plus belles fables devant les jeunes spectateurs. Le temps courait au milieu de ces jeux, et l'on approchait du jour où la monarchie la plus ancienne, et jusque là la plus solide de l'Europe, allait disparaître comme ces vaines figures.

Quoique Madame Royale n'eût encore que neuf ans, son mariage avec M. le duc d'Angoulême, son cousin, avait déjà été arrêté. L'entrevue eut lieu avec pompe à Versailles, les paroles furent données, et il fut décidé que le mariage se ferait dès que le jeune prince aurait atteint l'âge fixé par les lois de la monarchie (1).

(1) Voici comment avait été formée la maison de la future duchesse d'Angoulême :

Gouvernante	Madame la marquise de Tourzel.
Sous-gouvernantes......	Mmes la baronne de Mackau. la comtesse de Soucy. la marquise de Soucy. la marquise de Villefort.
Secrétaire des commandements............	M. de La Chapelle.
Instituteur...........	M. l'abbé Davaux.

III

Des causes qui amenèrent la Révolution. — Louis XVI était le Christ de la royauté. — L'esprit d'innovation. — La corruption des mœurs. — Les finances. — Maurepas. — Turgot. — Necker. — Calonne. — Réunion des Notables. — Convocation des Etats-Généraux. — L'Assemblée se déclare Constituante et souveraine. — Deux partis à suivre. — On ne les adopte pas. — Résignation de Louis XVI. — La mort de Mirabeau emporte ses dernières espérances. — On violente la conscience du Roi. — Voyage de Varennes. — Lettre de Louis XVI. — Il prévoit sa mort. — Son courage et sa tendresse pour sa famille. — Madame Royale fait sa première communion. — Discours que lui adresse son père. — Malgré l'usage établi, il ne lui donne pas de diamants. — Relation du voyage de Varennes par Madame Royale. — Elle assiste à toutes les mauvaises journées de la Révolution. — Question adressée à ce sujet à la Reine par un garde national. — Réponse de la Reine. — La Reine quitte les Tuileries le 10 août, après avoir jeté un regard à sa fille.

Ce serait ici le moment de dérouler les causes fatales qui, assombrissant tout-à-coup un règne qui s'était annoncé sous de si heureux auspices, précipitèrent la France et la royauté dans un

abîme de malheurs, et ajoutèrent à notre histoire tant de pages sinistres, qu'on voudrait en effacer jusqu'au souvenir, pour l'honneur de notre pays et de l'humanité tout entière. Mais on ne saurait écrire l'histoire d'un peuple dans une vie particulière, et le cadre trop étroit ne pourrait recevoir le tableau. Nous nous bornerons donc à quelques considérations de nature à expliquer au moins le sens de ce cataclysme général qui allait emporter, dans ses grandes eaux, la destinée de la princesse dont nous racontons la vie.

Doué de qualités qui demeuraient inutiles à la France, Louis XVI, oserons-nous le dire, ne sauva pas son époque de la Révolution, parce qu'il entrait dans les desseins de Dieu que cette époque fût châtiée. Il fut ce qu'il devait être pour sa mission, qui semble avoir été de parvenir à une haute perfection personnelle, et de couronner la royauté, dont il était le Christ, de l'auréole de ses vertus, à cette heure suprême où elle devait disparaître dans le sang. Qu'on se figure la monarchie s'abîmant sous un Louis XV; sa chute était irrémédiable peut-être, car elle restait confondue, dans l'esprit des peuples, avec l'idée de toutes les corruptions et de tous les abus. Louis XVI, au contraire, la tira de cet état de dégradation pour

la faire monter avec lui à son Calvaire, et la réhabiliter dans la souffrance et dans le sacrifice. Manifestement appelé par la Providence à cette haute mission, il reçut d'elle toutes les vertus nécessaires pour la remplir ; il manqua de toutes les qualités d'initiative nécessaires pour combattre la Révolution ; terrible épreuve, mais épreuve utile, pour qu'on pût apprécier tant d'ambitieux systèmes et de décevantes théories, fruits de mort que le dix-huitième siècle portait dans son sein. Toute la vie de Louis XVI est dans cette distinction. Il vit presque toujours le bien, toujours il le voulut, jamais il ne put le faire. Pendant les premières années de son règne, il avait vécu sur les temporisations de M. de Maurepas, un de ces esprits légers et indifférents, qui prorogent les problèmes parce qu'ils se sentent impuissants à les résoudre, et mettent leur habileté à les faire durer autant que leur vie. Puis, Turgot et Malesherbes avaient cherché à appliquer des idées nouvelles, et Necker leur avait succédé pour être remplacé par Calonne. Il fallait cependant en venir à une solution, car la plaie des finances s'élargissait sous tant de mains qui avaient essayé de la guérir. Dans l'assemblée des notables, il n'y eut que Louis XVI qui vit clairement et voulut le bien. De la part de l'assemblée, on rencontra de

grands obstacles, et l'on ne put obtenir un impôt sur le timbre et l'impôt territorial qu'en sacrifiant Calonne et en le remplaçant par M. de Brienne. Le Parlement, toujours habitué à fonder sa popularité sur la guerre qu'il faisait aux ministres, refusa d'enregistrer le nouvel impôt du timbre et celui de la subvention territoriale qu'on avait maladroitement confondus, et dont la présentation avait été encore plus maladroitement différée. Envoyé en exil parce que M. de Brienne avait la violence de la faiblesse, et bientôt rappelé parce que M. de Brienne avait la faiblesse de la violence, le Parlement refusa d'enregistrer l'emprunt de 420 millions, et le Roi fut ouvertement bravé dans la séance par M. le duc d'Orléans (1), qui s'était fait le chef de l'opposition. C'est alors que dans le Parlement, et par toute la France, on commença à réclamer la convocation des États-Généraux.

Par la réunion des États-Généraux, Louis XVI renouvela, en s'adressant aux trois ordres réunis, l'offre qu'il avait faite aux notables. Cet excellent prince continuait à voir le bien et à le vouloir.

(1) Le duc de Chartres était devenu duc d'Orléans par la mort de son père.

Mais les idées que le XVIIIe siècle avait accrédi-tées au sujet de la royauté, l'avaient désarmée. Elle proposait successivement à toutes les classes de la société de sauver l'ordre social, en indiquant avec beaucoup de sagesse ce qu'il y avait à faire, et en désirant avec beaucoup de sincérité qu'on le fît; mais l'action n'était pas en elle. Il ne faut pas oublier, pour expliquer cette apparente anomalie, qu'à cette époque, le vent soufflait contre toutes les idées de gouvernement, et qu'une humeur in-quiète se remuait dans les esprits et dans les cœurs. Si nous ne craignions pas de parodier une belle et grande parole, nous dirions qu'au temps où Louis XVI parut, tout était pouvoir, excepté le pouvoir même. Cela fait comprendre en partie sa conduite. Il sentait instinctivement le vice de sa position, qui le rendait responsable de tout sans lui permettre de rien faire. On était si accoutumé, depuis Louis XIV, à voir le Gouvernement exer-cer toute l'action et prendre toujours l'initiative, que, par habitude, on faisait remonter jusqu'au Roi la responsabilité de tout ce qui se faisait et de tout ce qui ne se faisait pas; tandis qu'en raison des nouvelles idées, on lui interdisait la force d'action et jusqu'à la force d'inertie. On demanda bientôt, et quelques uns avec la meilleure foi du

monde, pourquoi cette royauté garottée n'étendait pas les bras qu'on lui avait liés; pourquoi elle ne mettait pas en mouvement ses pieds qu'on avait serrés dans des entraves.

Il faut se reporter aussi, par l'esprit, à la situation où se trouvait la société française au moment où se réunirent les Etats-Généraux de 89. Pendant la longue suspension des Etats-Généraux, la société avait marché, les institutions étaient demeurées immobiles. L'assemblée de 89, en arrivant, trouvait cette situation toujours dangereuse, les esprits en avant des choses et les faits en arrière des idées; il fallait que le gouvernement et l'assemblée fissent faire aux lois un pas d'un siècle, pour que le pays officiel rejoignît le pays réel. Mais de quelle puissance de volonté, de quel génie, de quelle force de caractère ne fallait-il pas que la royauté fût douée pour diriger et modérer cet immense mouvement? Combien fallait-il que l'assemblée eût de sagesse, de bonne volonté, d'amour du bien pour seconder ce grand travail? Malheureusement rien ne se trouva à sa place. Quand la royauté demanda à l'assemblée son concours pour sauver la France, l'assemblée se déclara constituante et souveraine, et au lieu d'une réforme, elle fit ainsi une révolution.

Dès-lors la déchéance de Louis XVI fut un fait accompli; mais ce qu'il y avait de pis, c'est que cette déchéance portait le sceptre et qu'elle avait le front couronné. Il n'y a rien de tel au monde que les situations bien dessinées qui sont ce qu'elles paraissent être, et ne paraissent être que ce qu'elles sont. Le malheur de Louis XVI fut de se trouver perpétuellement dans une situation contraire. Les assemblées, qui gouvernaient à côté de lui et contre lui, eurent tous les bénéfices de l'opposition avec toute la réalité du pouvoir, tandis qu'il avait tous les désavantages de l'autorité dans une époque d'indiscipline et de perturbation, sans avoir autre chose que les enseignes de la puissance.

Ce vice de la position de Louis XVI se manifeste à chaque page de son histoire, et l'on peut voir, par les paroles du Roi, qu'il en avait la conscience. En donnant sa sanction à la déclaration des droits de l'homme et aux décrets de la fameuse nuit du 4 août, il disait en propres termes : « Dans l'état » actuel des choses, je ne puis protéger ni la » perception des impôts, ni la circulation des » grains, ni la liberté individuelle. Je veux » cependant remplir ces devoirs essentiels de la » royauté. » Lorsque, dans les journées du 5 et 6 octobre, une députation des femmes de la halle

va lui demander du pain jusque dans le château de Versailles, on retrouve le sentiment de la même situation dans ces paroles : « Si vous êtes mal-
» heureux, ce n'est pas ma faute, dit-il ; je le suis
» plus que vous. Je vais donner des ordres pour
» qu'on conduise des farines de Lagny et de Senlis
» dans Paris. Puissent-ils être mieux écoutés que
» ceux que j'ai donnés jusqu'à ce jour ! »

Dans l'état des affaires il n'y avait, à ne consulter que les lumières ordinaires de la politique, qu'un parti bien tranché qui pût offrir quelques chances de salut. On pouvait, ou employer la force ouverte contre l'assemblée qui, sur la proposition de Mirabeau, avait commis un acte flagrant d'usurpation en prolongeant ses pouvoirs qui expiraient, ou, si l'on trouvait impraticable ce coup d'autorité dont l'exécution était difficile et le succès douteux, dans la crise sociale et politique que nous avons essayé de peindre, on pouvait déposer un titre sans réalité, et déclarer à la France que la royauté abdiquait pour ne pas encourir la responsabilité des évènements dont elle avait cessé d'avoir la direction. Louis XVI n'avait ni le génie, ni le caractère du premier de ces deux partis, et quand bien même il aurait eu ce qui lui manquait, peut-être les moyens d'exé-

cution lui auraient fait défaut. Quant au second, le Roi n'avait pas cette spontanéité de résolution nécessaire pour adopter une mesure aussi extrême, qui, il est juste de le dire, si elle pouvait amener une réaction salutaire dans le pays qu'un acte aussi décisif aurait profondément impressionné, pouvait aussi tourner au profit de la conspiration d'Orléans. Ainsi, les deux seules portes par lesquelles on pouvait sortir de la situation désastreuse où la royauté était acculée, ne menaient pas bien clairement à une solution favorable. On pouvait périr en cherchant à éviter sa perte. Cette considération décida Louis XVI, qui, ayant en outre l'intelligence des impossibilités de la situation et le sentiment de son caractère, répugnait à tous les plans qui le jetaient dans les extrémités.

Il se résigna donc, avec une tristesse pleine de douceur, au rôle que la révolution lui avait imposé, continuant à voir et à désirer le bien et à espérer qu'à force d'attendre, les idées et les hommes lui reviendraient et l'aideraient à le faire. Cet espoir le soutint tant qu'il dura, mais il ne devait pas durer longtemps. Quand Mirabeau, qui, s'effrayant, selon ses paroles, de la vaste démolition à laquelle il avait contribué, s'était engagé à rendre le gouvernement au Roi, quand

Mirabeau disparut tout-à-coup, au moment même où il allait prêter à la royauté cette puissance de parole qui lui avait été si fatale, Louis XVI comprit sa destinée et n'espéra plus. Ce n'était pas seulement la liberté royale qui avait cessé d'exister pour lui, c'était la liberté personnelle, la liberté de conscience. Les apôtres de la tolérance firent une émeute pour obliger le Roi très-chrétien à recevoir la communion pascale des mains d'un prêtre constitutionnel. Le Roi avait tout subi, en pliant sous la force des évènements; le Chrétien se redressa, et le voyage de Varennes, depuis longtemps conseillé, fut résolu.

Le sentiment religieux était très-énergique chez Louis XVI; il lui donna cette puissance d'initiative qu'il ne possédait pas naturellement, et que la position de la royauté était si propre à lui ôter. Ainsi s'explique ce voyage qui fut le seul pas fait par le Roi-Martyr en dehors de cette ligne de résignation, de patience, de courage admirable, mais passif, qui caractérise toute sa conduite. Le Christ, au Jardin des Olives, avait dit à son père: « Que ce calice, s'il est possible, s'éloigne de moi. » S'il est permis de comparer les choses de la terre à celles du ciel, et une passion humaine à une passion divine, il y avait quelque chose de

ce sentiment dans le voyage de Varennes. Le Roi entrait dans un autre ordre d'idées, dans une ligne de résistance aux persécutions, dans les voies d'une action royale. Cette tentative fut la première et la dernière. Elle échoua, et Louis comprenant qu'il devait boire le calice jusqu'à la lie, dit, à l'exemple de son divin modèle ; « Mon Père, que votre volonté soit faite. »

En revenant, il avait perdu ses dernières illusions, et cette passion royale, dont nous parlions tout-à-l'heure, commençait : « Il n'y a plus rien » à faire, disait-il tristement, on ne peut plus » parler à l'opinion ; que deviendra la France? » Puis, comme un Député lui faisait observer que l'assemblée avait maintenant plus de pouvoir qu'elle n'en avait jamais eu : « Ah ! tant mieux, » s'écria le Roi ; qu'elle le garde, et qu'elle s'en » serve pour rendre le peuple heureux, et je serai le » premier à l'en bénir. » Dès lors l'homme disparut dans Louis XVI, il ne resta plus que le martyr. Il n'a plus d'espérances, mais il a encore des devoirs, et il les remplit jusqu'au bout. On sent, à chacune de ses paroles, qu'il est saisi de cette tristesse ineffable qui fit tomber une sueur de sang du front de l'Homme-Dieu.

Comme son modèle du Calvaire, il s'oppose à

l'emploi de la violence et de la force, dont il comprend l'inutilité et les conséquences terribles. Rappelons à ce sujet une lettre merveilleusement belle, où l'ame de ce juste se peint tout entière :

« Je sais, écrit-il au comte d'Artois, que tous
» les Rois se sont toujours fait honneur de rega-
» gner par la force ce qu'on voulait leur arracher,
» que de craindre les malheurs de la guerre s'ap-
» pelle faiblesse. Mais j'avoue que ces reproches
» m'affectent moins que le malheur du peuple,
» et mon cœur se soulève en pensant aux hor-
» reurs dont je serais la cause. Tous les chefs,
» c'est-à-dire ceux qui sont en possession d'émou-
» voir le peuple, croiront avoir trop à craindre
» pour se rendre à discrétion. Qui peut dire
» combien de malheurs en seront la suite? On
» compte beaucoup sur le succès de la guerre.
» En effet, des gardes nationales et des régi-
» ments sans officiers ne doivent pas résister à
» des troupes bien disciplinées ; mais ces troupes
» étrangères ne pourront pas se fixer en France,
» et lorsqu'elles n'y seront plus, comment pourra-
» t-on gouverner si l'insubordination recom-
» mence? Et comment l'éviter si l'esprit public
» n'est pas changé? J'ai cru un moment qu'il l'é-
» tait, je suis maintenant détrompé. Le bas peu-

» ple voit que l'on compte avec lui; le bourgeois
» ne voit rien au-dessus. L'amour-propre est sa-
» tisfait; cette nouvelle jouissance a fait oublier
» toutes les autres. Ils n'attendaient que la fin de
» la constitution pour être parfaitement heureux;
» la retarder était à leurs yeux le plus grand des
» crimes, parce que tous les bonheurs devaient
» arriver avec elle. Le temps leur apprendra com-
» bien ils se sont trompés, mais leur erreur n'en
» est pas moins profonde. Si l'on entreprenait au-
» jourd'hui de la renverser, ils n'en conserveraient
» l'idée que comme celle du plus grand moyen de
» bonheur, et lorsque les troupes qui l'auraient
» renversée seraient hors du royaume, on pour-
» rait, avec cette chimère, les remuer sans cesse.
» J'y ai bien pensé, et j'ai vu que la guerre ne
» présentait d'autres avantages que des horreurs
» et toujours de la discorde. Sans doute, j'ai beau-
» coup souffert, mais je me sens le courage de
» souffrir encore, plutôt que de faire partager mes
» malheurs au peuple. Pensez que la victoire
» n'est rien, si l'on ne peut ensuite gouverner, et
» que, cependant, on ne gouverne pas un grand
» royaume contre son esprit dominant. »

Lettre admirable, testament politique digne en tout point d'être placé à côté de l'immortel testa-

ment! Quelle sagesse de conseils! Quelle hauteur de vues! Quel amour paternel pour la France! Quel détachement sublime de ses intérêts propres! Mais aussi, quelle appréciation pleine de justesse et de clairvoyance de la situation générale! Coup-d'œil de la prudence humaine, que vous êtes court et borné, à côté du regard jeté sur les hommes et sur les choses par ce juste, des hauteurs de son Calvaire! Intelligence du génie, que vous êtes faible et petite, à côté des révélations de la vertu! Il le comprenait, ce saint Roi; le mal n'était pas seulement dans les faits, il était plus profond, car il était dans les idées. Que pouvaient la violence et la force? Réprimer un instant les symptômes sans guérir le mal même. On tue les hommes, mais on ne tue pas les idées. Tant que ces germes puissants ne sont pas détruits dans les intelligences, l'arbre sanglant des révolutions refleurit toujours.

Tout suit cette belle manifestation royale. Louis XVI n'a plus maintenant ni hésitation ni doute. Il se sent à son aise dans la douleur. Il est entré dans sa passion; il sait à quel dénouement elle aboutira. Les scribes et les docteurs commencent déjà à l'insulter. Le ministre Rolland vient lui lire en face, dans son conseil, une longue

lettre qu'il lui avait écrite, et dans laquelle, selon le général Dumouriez, témoin de cette lecture, il entrait dans les détails les plus injurieux et les plus amers, et traitait le Roi de parjure. « Le Roi, » continue Dumouriez, écouta avec une patience » admirable cette impudente diatribe, et lui dit » avec le plus grand sang-froid : « Monsieur Rol- » land, il y a trois jours que vous m'avez envoyé » votre lettre; ainsi il était inutile de la lire au » conseil puisqu'elle devait rester un secret entre » vous et moi. »

Ce fut la seule réponse qu'obtint cet insulteur. Louis sentait que sa fin était proche, et il se préparait aux ineffables miséricordes qui devaient descendre de son échafaud. Dès-lors il prévoyait sa mort, comme le Christ prophétisait la sienne, et, à son exemple, il la pardonnait. « Je m'attends » à la mort, disait-il au général Dumouriez, et je la » leur pardonne d'avance. » Quelques mois plus tard, il annonce encore sa fin prochaine. On le félicitait d'avoir échappé aux dangers du 20 juin : « C'est uniquement pour la Reine et pour ma » sœur que j'ai eu de l'inquiétude, répond-il. » Pour moi, il est assez égal d'être assassiné deux » mois plutôt, deux mois plus tard. »

Au milieu de cette situation si triste, et qui,

chaque jour, devenait plus sombre encore, le Roi martyr semblait avoir armé lui-même sa fille pour la douleur, comme si, dans sa prescience paternelle, il eût prévu sa laborieuse destinée. Il y a bien des années déjà (1), une scène d'une majesté inexprimable se passait dans le château des Tuileries. Une jeune fille, belle et pure comme les anges, conduite par une femme au front rayonnant de beauté et de fierté, était agenouillée devant un homme à la tête majestueuse, qui, les bras étendus sur l'enfant agenouillée, appelait sur elle les bénédictions du ciel. Cette jeune fille, c'était Marie-Thérèse; cette femme, c'était Marie-Antoinette, la Reine douloureuse; cet homme, c'était Louis XVI, le Roi qui devait mourir pour son peuple, bénissant Madame Royale, au moment où elle allait s'approcher pour la première fois des autels, afin de recevoir celui qui a aimé les enfants des hommes jusqu'à vouloir mourir pour nous sauver. « Ma fille, lui avait dit la Reine, » jetez-vous aux pieds de votre père, et demandez » lui sa bénédiction. » Alors le Roi reprit en étendant ses mains paternelles sur sa fille prosternée devant lui : « Votre cœur est innocent et

(1) Au mois d'avril 1790.

» pur aux yeux de Dieu, vos vœux doivent lui » être agréables : offrez-les lui pour votre mère et » moi; demandez-lui qu'il me donne les grâces » nécessaires pour faire le bonheur de ceux sur » lesquels il m'a donné l'empire et que je dois » considérer comme mes enfants. Souvenez-vous » bien, ma fille, que la religion est la source du » bonheur et notre soutien dans les peines de la » vie. Ne croyez pas que vous en soyez à l'abri : » vous êtes bien jeune, mais vous avez déjà vu » votre père affligé plus d'une fois. Vous ne savez » pas, ma fille, à quoi la Providence vous destine; » si vous resterez dans ce royaume ou si vous en » habiterez un autre. Dans quelque lieu que la » main de Dieu vous pose, souvenez-vous que » vous devez édifier par vos exemples, faire le » bien toutes les fois que vous en trouverez l'oc- » casion. Mais surtout soulagez les malheureux de » tout votre pouvoir : Dieu ne nous a fait naître » dans le rang où nous sommes que pour tra- » vailler à leur bonheur (1). »

Puis, comme il était d'usage que les filles de France reçussent une parure de diamants le

(1) Ces paroles sont rapportées dans *Les dernières années du règne de Louis XVI*, par M. Hue

jour de leur première communion, Louis XVI qui avait résolu d'abolir cet usage dispendieux, ajouta encore : « Je vous sais trop raisonnable, » ma fille, pour croire qu'au moment où vous » devez être entièrement occupée du soin d'orner » votre cœur et d'en faire un sanctuaire digne de » la Divinité, vous attachiez un grand prix à des » parures artificielles. D'ailleurs, mon enfant, » la misère publique est extrême, les pauvres » abondent, et assurément vous aimerez mieux » vous passer de pierreries que de savoir qu'ils » manquent de pain. »

Ainsi parla Louis XVI : soulevant à demi d'une main paternelle le voile qui cachait un avenir qui lui était si cher, recommandant les malheureux à sa fille, comme s'il avait le pressentiment qu'il ne pourrait pas les secourir longtemps, lui annonçant qu'elle ne serait pas à l'abri des adversités, et l'excitant à faire le bien partout où la poserait la main de la Providence, il l'exhortait à cette heure solennelle, et cette sainte exhortation était en même temps une prophétique histoire, l'histoire de celle à qui elle s'adressait. Ainsi parla Louis XVI, préludant à l'éloquence de l'immortel testament, et Marie-Thérèse qui l'avait écouté agenouillée, en répandant son cœur en prières,

et en se réjouissant de pouvoir marquer le jour de sa première communion par un sacrifice agréable à son père et à Dieu, se releva armée pour la douleur.

Hélas! elle avait besoin de cette initiation paternelle, car déjà les temps étaient tristes et sombres. Déjà Marie-Thérèse avait vu son père affligé, suivant la parole d'une sublime résignation de ce Christ de la royauté. Dans la terrible nuit du 5 au 6 octobre, on l'avait amenée toute tremblante auprès de sa mère, qui venait de s'échapper, à demi-vêtue, de ses appartements, où se précipitait cette populace furieuse qui perça de ses piques sanglantes la couche royale. Le lendemain, elle était à côté de sa mère, lorsqu'elle fut contrainte de se présenter au grand balcon du château de Versailles, pour obéir aux clameurs d'une populace ivre de vin et de licence, et que des voix s'élevèrent et s'écrièrent : « Point d'enfants! » Comme si les meurtriers craignaient de perdre quelque chose de leur fureur à la vue de l'innocence! Un jour après, elle était auprès du Roi et de la Reine, dans le carrosse précédé de ces hommes à piques qui portaient les têtes des gardes-du-corps massacrés la veille, hideux trophée digne de cette lugubre victoire et de ces abomina-

bles vainqueurs. Voilà de quels spectacles avaient été frappés les regards de Marie-Thérèse, et voilà les enseignements qui lui avaient déjà appris que les Rois pouvaient être affligés, et qu'il y avait des larmes dans les yeux des Reines !

Mais ce n'était encore là que le prélude des immenses douleurs auxquelles elle était réservée. Il semblait qu'elle fût déjà abreuvée d'amertumes, et c'est à peine si les bords de ce calice, qu'elle devait boire jusqu'à la lie, étaient découverts. A mesure que le temps marcha, les épreuves devinrent plus cruelles et plus cuisantes. La royale couronne de France était, dans ce temps-là, une couronne d'épines, que la lourde main de la révolution enfonçait de plus en plus sur le front de la royauté jusqu'à ce qu'elle l'en arrachât, et le malheur qu'on déplorait la veille, devenait presque le bonheur aux yeux du lendemain plus malheureux. C'est ainsi que Marie-Thérèse, dont l'enfance acquérait une maturité précoce au milieu des enseignements de l'adversité, traversa les temps qui séparèrent le retour aux Tuileries du voyage de Varennes. Elle avait pleuré d'abord en voyant pleurer sa mère ; mais bientôt elle comprit pourquoi elle pleurait. Elle partagea les appréhensions et les dangers du fatal voyage qui acheva de per-

dre Louis XVI, comme les douleurs de cette arrestation et les angoisses de ce retour, qui fut la passion de la royauté montant à son Calvaire. Elle était dans la voiture, en face de Barnave et de Pétion, et quand, du milieu du silence universel que le crime ordonnait et qu'observait la peur, une seule voix, la vôtre, héroïque Dampierre, osa jeter vers le ciel ce cri de vive le Roi! ce vieux cri de toute une nation réfugiée alors sur les lèvres d'un seul homme, Marie-Thérèse vit les piques sanglantes des égorgeurs aller chercher, jusque dans le cœur de ce noble royaliste, le sentiment que sa bouche venait d'exprimer.

On a recueilli une précieuse relation de ce fatal voyage de Varennes. C'est Madame Royale elle-même qui écrivit ce triste itinéraire. A ce titre, ce récit, monument des souvenirs et des impressions de la Princesse pendant ces douloureuses journées, doit trouver place dans l'histoire de sa vie.

« Pendant toute la journée du 20 juin 1791,
» dit Madame Royale, mon père et ma mère me
» parurent très-agités et occupés, sans que j'en
» susse les raisons. Après le dîner, ils nous ren-
» voyèrent mon frère et moi dans une autre cham-
» bre, et s'enfermèrent seuls avec ma tante. J'ai

» su depuis que ce fut dans ce moment-là qu'ils
» informèrent ma tante du projet qu'ils avaient
» de s'enfuir. A cinq heures, ma mère alla se
» promener avec mon frère et moi, madame
» de Maillé, sa dame du palais, et madame
» de Soucy, sous-gouvernante de mon frère, à
» Tivoli, chez M. Boutin, au bout de la Chaussée-
» d'Antin.

» Dans la promenade, ma mère me prit à part,
» me dit que je ne devais pas m'inquiéter de tout
» ce que je verrais, et que nous ne serions jamais
» longtemps séparées, que nous nous trouve-
» rions bien vite. Mon esprit était bouché, et je
» ne compris rien du tout à tout cela; elle m'em-
» brassa et me dit : que si ces dames me deman-
» daient pourquoi j'étais si agitée, je devais dire
» qu'elle m'avait grondée et que je m'étais rac-
» commodée avec elle. Nous rentrâmes à sept
» heures, je retournai chez moi bien triste, ne
» comprenant rien du tout à ce que ma mère m'a-
» vait dit.

» J'étais toute seule; ma mère avait engagé
» madame de Mackau à aller à la *Visitation*, où
» elle allait souvent, et elle avait envoyé à la cam-
» pagne la jeune personne qui était d'ordinaire
» avec moi. J'étais à peine couchée que ma mère

» vint; elle m'avait ordonné de renvoyer tous mes
» gens et de ne garder qu'une femme près de
» moi, sous prétexte que j'étais incommodée.
» Ma mère vint, nous trouva seules; elle dit à
» cette femme et à moi qu'il fallait partir sur-le-
» champ et comment il fallait s'arranger. Elle
» dit à madame Brunyer, qui était cette femme
» qui était avec moi, qu'elle désirait qu'elle nous
» suivît; mais que, cependant, comme elle avait
» son mari, elle pouvait rester. Cette femme dit
» sans balancer que ma mère faisait très-bien de
» partir, qu'il y avait trop longtemps qu'elle était
» malheureuse; et que, pour elle, elle quitterait
» son mari pour la suivre partout où elle vou-
» drait. Ma mère fut très-touchée de cette mar-
» que d'attachement. Elle redescendit chez elle,
» et souhaita le bonsoir à *Monsieur* et à *Madame*,
» qui étaient venus comme à l'ordinaire souper
» avec mon père. *Monsieur* était instruit du voyage.
» En rentrant, il se coucha, mais se releva aussi-
» tôt, et partit avec M. d'Avaray, jeune homme
» qui le fit sortir de tous les périls de sa route et
» qui est encore avec lui. Pour *Madame*, elle ne
» savait rien du voyage; ce ne fut que quand elle
» fut couchée, qu'une madame Gourbillon, qui
» était sa lectrice, vint lui dire qu'elle était chargée

» de la part de la Reine et de *Monsieur*, de l'em-
» mener hors de France.

» *Monsieur* et *Madame* se rencontrèrent à une » poste, où ils ne firent pas semblant de se recon- » naître, et arrivèrent à Bruxelles. Mon frère avait » été réveillé aussi par ma mère, et madame de » Tourzel le conduisit dans l'entresol de ma mère. » Je descendis là avec lui; nous trouvâmes là un » garde-du-corps nommé M. de Maldan, qui de- » vait nous faire partir. Ma mère vint plusieurs » fois nous voir; on habilla mon frère en petite » fille; il était charmant. Comme il tombait de » sommeil, il ne savait pas ce qui se passait. Je » lui demandai ce qu'il croyait qu'on allait faire? » Il me dit : *qu'il croyait qu'on allait jouer la co-* » *médie, parce que nous étions déguisés.* »

» A dix heures et demie, quand nous fûmes » tous prêts, ma mère nous conduisit elle-même » à la voiture, madame de Tourzel, mon frère et » moi. M. de Fersen était le cocher. Pour dérou- » ter on nous fit faire plusieurs tours dans Paris. » Enfin nous revînmes attendre au petit Carrou- » sel, qui est très-près des Tuileries. Mon frère » était couché dans le fond de la voiture, sous la » robe de madame de Tourzel. Nous vîmes M. de » Lafayette qui était au coucher de mon père; et

» nous restâmes là à attendre au moins une grande » heure, sans savoir ce qui se passait; jamais le » temps ne m'a paru plus long.

» Madame de Tourzel voyageait sous le nom » de madame la baronne de Korff, ma mère était la » gouvernante de ses enfants, et s'appelait ma- » dame Rochet; mon père, le valet de chambre » Durand; ma tante, une demoiselle de compa- » gnie Rosalie; mon frère et moi, les deux filles » de madame de Korff, sous les noms d'Amélie » et d'Aglaé. Enfin, au bout d'une heure, je vis » une femme qui tournait autour de la voiture. » J'eus peur qu'on nous découvrît, mais je fus » rassurée en voyant que le cocher ouvrait la por- » tière et que c'était ma tante. Elle s'était enfuie » seule avec un de ses gens. En entrant dans la » voiture, elle marcha sur mon frère qui était » dans le fond, et il eut le courage de ne pas se » plaindre. Elle nous assura que tout était tran- » quille, et que mon père et ma mère viendraient » bientôt. En effet, mon père arriva peu après, » et puis ma mère, avec le garde-du-corps qui de- » vait nous suivre. Nous nous mîmes en chemin, » et il ne nous arriva rien jusqu'à la barrière. Là, il » y avait une voiture de poste qui devait nous con- » duire, mais M. de Fersen ne savait où elle était,

» Il fallut attendre longtemps, et mon père même
» descendit, ce qui nous donna beaucoup d'in-
» quiétude. Enfin M. de Fersen revint après avoir
» trouvé l'autre carrosse. Nous changeâmes de
» voiture ; M. de Fersen souhaita le bonsoir à mon
» père, et s'enfuit. Les trois gardes du corps
» étaient MM. de Maldan, Dumoutier et Valori.
» Ce dernier faisait le courrier, les autres les
» domestiques, l'un à cheval, l'autre assis sur le
» siége de la voiture. On avait changé leurs noms ;
» le premier s'appelait Saint-Jean, le second Mel-
» chior, et l'autre François. Les deux femmes de
» chambre qui étaient parties avant nous, nous
» retrouvèrent à Bondi : elles étaient dans une
» petite voiture. Nous nous mîmes en marche,
» le jour commençant à venir. Dans la matinée,
» il ne se passa rien de remarquable ; cependant,
» à dix lieues de Paris, on rencontra un homme
» à cheval qui suivait toujours la voiture. A
» Étoges, on crut être reconnu. A quatre heures,
» on passa la grande ville de Châlons-sur-Marne,
» là on fut reconnu tout-à-fait ; beaucoup de
» monde louait Dieu de voir le Roi, et faisait des
» vœux pour sa fuite. La poste après Châlons,
» on devait trouver des troupes à cheval pour en-
» tourer la voiture jusqu'à Montmédi. Arrivés là,

» personne ne s'y trouva. Nous restâmes tou-
» jours dans l'attente d'en trouver jusqu'à huit
» heures; nous passâmes à la fin du jour à Cler-
» mont. Là, on vit des troupes, mais tout le vil-
» lage était ameuté, et ne voulait pas les laisser
» monter à cheval. Un officier reconnut mon
» père, s'approcha de la voiture, et lui dit tout
» bas qu'il était trahi. Nous vîmes là aussi
» M. Charles de Damas, mais il n'y pouvait rien.
» Nous continuâmes notre route : la nuit était
» tout-à-fait venue, et, malgré l'agitation et l'in-
» quiétude où l'on était, tout le monde s'endor-
» mit dans la voiture. Nous fûmes réveillés par
» un cahot affreux, et, en même temps, on vint
» nous dire qu'on ne savait pas ce qu'était de-
» venu le courrier de devant la voiture. On peut
» juger de la peur qu'on eut; on crut qu'il avait
» été reconnu et pris. Enfin nous étions au com-
» mencement du village de Varennes. Il y a à
» peine une centaine de maisons. Dans ce lieu,
» point de poste, et d'ordinaire les personnes
» qui voyagent font venir des chevaux à cet en-
» droit. Nous en avions, mais ils étaient au châ-
» teau de l'autre côté de la rivière, et personne
» ne savait où les trouver. Les postillons dirent
» que leurs chevaux étaient fatigués et qu'ils ne

» pouvaient pas aller plus loin. Il n'y eut pas
» moyen de marcher. Enfin, le courrier revint;
» il amena avec lui un homme qu'il croyait
» être dans le secret; cet homme, je crois, était
» un espion de La Fayette. Il vint à la voiture
» en bonnet de nuit et en robe de chambre; il se
» jeta presque tout entier dedans; il disait qu'il
» savait un secret, mais il ne voulait pas le dire.
» Madame de Tourzel lui demanda s'il connais-
» sait madame de Korff; il dit que non; on ne
» put rien tirer de lui. Depuis, je n'ai plus revu
» cet homme. On vint enfin à bout de persua-
» der aux postillons que les chevaux étaient au
» château; ils se mirent à marcher, mais bien
» doucement. Arrivés au village, nous entendî-
» mes des cris affreux autour de la voiture : Ar-
» rêtez! arrêtez! On s'empara des postillons, et,
» en un moment, la voiture fut environnée de
» tout plein de monde armé, et de flambeaux.
» Ils nous demandèrent qui nous étions; on leur
» répondit : Madame de Korff et sa famille. Ils
» prirent des lumières, les mirent justement de-
» vant mon père, et nous signifièrent qu'il fal-
» lait descendre. On leur dit que non; que nous
» étions de simples voyageurs, que nous de-
» vions passer. Ils nous sommèrent de descendre,

» ou qu'ils nous tueraient tous ; au même instant,
» tous les fusils se tournèrent contre la voiture.
» Nous descendîmes, et, en traversant la rue,
» nous vîmes passer six dragons à cheval. Il n'y
» avait pas d'officier malheureusement; car, sans
» cela, six hommes bien déterminés auraient pu
» faire peur à tous ces gens là et sauver le Roi. »

Tel est le récit à la fois simple et circonstancié de la jeune princesse. On sait les scènes qui suivirent l'arrestation de la famille royale et son retour à Paris. Alors commencèrent la captivité des Tuileries; ces nuits agitées de mille craintes, et ces terribles journées pendant lesquelles Madame Royale et le dauphin son frère entendaient les hurlements de la populace ameutée, gronder sous les fenêtres du château, comme la mer qui demande sa proie, et s'effrayaient des injures proférées contre la Reine, dans cette langue pétrie de boue et de sang, idiôme sinistre, ignoré du passé et que ne connaîtra point l'avenir. Après la journée du 20 juin où le château avait été envahi par une populace homicide qui venait étudier le champ de bataille du 10 août, et s'excercer au régicide, un garde national dit à la Reine, en lui montrant Madame Royale : « Quel âge a Mademoiselle? » La Reine répondit avec une tristesse mêlée de ma-

jesté. « Un âge où l'on ne sent que trop l'horreur » de pareilles scènes. » Ces scènes cependant n'étaient que le prélude de la journée du 10 août. Pour décider la Reine qui préférait, en digne fille de Marie-Thérèse, « se faire clouer aux murs du château » (ce sont ses paroles), que d'aller demander un refuge à l'assemblée; pour décider la Reine à partir, il fallut que Rœderer lui répétât par deux fois : « Madame, songez à vos enfants! » Alors la crainte qui n'avait pas trouvé place dans l'âme de la Reine, trouva place dans le cœur de la mère qui regardait sa fille. Elle la prit par la main et sortit, sans regarder derrière elle, de ces Tuileries qu'elle ne devait plus revoir. .... Elle devait les revoir encore une fois; dans quel jour! de quel lieu! mon Dieu! vous le savez et vous l'avez permis!

Dans cette triste marche des Tuileries à l'Assemblée, le Roi marchait seul en avant; la Reine tenait le Dauphin de la main gauche, madame de Tourzel lui donnait l'autre main. Madame Royale suivait sa mère avec madame Élisabeth. Les six ministres en exercice et quelques serviteurs fidèles (1) fermaient le cortége environné par une es-

(1) C'étaient le prince de Poix, le duc de Choiseuil, les comtes

corte de gardes nationaux et de Suisses. Arrivés à l'assemblée, on fit asseoir le Roi sur un fauteuil à côté du président, et Madame Royale dut prendre place sur le banc des ministres avec la Reine et le reste de la famille royale. Un peu plus tard, le Roi et tous les siens furent relégués dans une loge destinée au rédacteur d'un journal intitulé le *Lolographe*. Ce fut dans cet espace de huit pieds carrés sur dix d'élévation que, pendant seize heures, et par une chaleur suffocante, Madame Royale privée comme le Roi et la Reine d'air et de nourriture, assista aux décrets les plus hostiles et les plus injurieux portés contre sa maison. A une heure, on permit enfin aux captifs d'aller prendre une peu de repos, dans le logement de l'architecte de la salle des séances, faisant partie de l'ancien couvent des Feuillants. « On traversa le jardin, » dit M. d'Aubier qui porta le Dauphin pendant le trajet, « au milieu » de piques encore dégoûtantes de sang; on était » éclairé par des chandelles placées au bout des » canons de fusil; des cris féroces ajoutaient à

d'Haussonville, de Vioménil, d'Hervilly, de Pont-l'Abbé, les marquis de Briges, de Nantouillet, le vicomte de Saint-Priest, les chevaliers de Fleurieu, de Fresne, de Salignac, de Saint-Pardoux et de Jarjayes.

» l'horreur du tableau. » Le logement où l'on venait de conduire les prisonniers de l'Assemblée se composait de quatre cellules; Madame Royale en occupa une avec sa mère. Le 13 août, à cinq heures du soir, le Roi, la Reine, le Dauphin, Madame Royale, madame Elisabeth, la princesse de Lamballe, la marquise de Tourzel et sa fille, montèrent dans le carrosse qui devait les conduire au Temple, au milieu d'une foule furieuse, à travers les flots pressés de laquelle la voiture cheminait aussi lentement qu'un char funèbre qui va livrer un cercueil au tombeau qui l'attend.

Ces malheurs, nombreux à remplir une longue vie, s'étaient succédés pendant l'enfance de Madame Royale, et lorsqu'après avoir traversé tant de vicissitudes, elle fut enfermée au Temple, elle avait à peine quatorze ans.



IV

Souvenirs sur l'origine du Temple. — Détails sur cet édifice. — Commencement du Journal du Temple écrit par Madame Royale. — Translation de Louis XVI et de sa famille dans cette prison. — Le Roi, en entrant au Temple, songe à Madame Royale. — Précaution paternelle. — Tout manque à Madame Royale comme à ses parents. — Vêtements et linge empruntés. — La duchesse de Grammont et lady Sutherland. — La Reine et Madame Elisabeth continuent l'éducation de Madame Royale. — Assassinat de Madame de Lamballe. — Injures adressées au Roi. — Persécutions. — Outrages. — Suite du journal de Madame Royale. — Risbey et Rocher. — Tous les évènements de la politique extérieure viennent retentir dans le Temple. — Les persécutions redoublent. — Madame Royale surveillée pendant ses leçons. — La République proclamée. — Le Roi est séparé de sa famille. — Suite du journal de Madame Royale. — Procès de Louis XVI. — Continuation du journal. — Le Roi se souvient du jour de naissance de sa fille. — Continuation du journal. — Jugement et condamnation du Roi. — Dernier entretien. — Récit de Cléry. — Considérations sur le 21 janvier.

L'enclos du Temple devait son nom aux Templiers, ainsi nommés, on le sait, parce qu'en 1128, Baudouin II, roi de Jérusalem, leur avait

donné une maison près du temple de Salomon, pour leur servir d'établissement.

L'enclos devint la propriété des chevaliers du Temple vers 1250. Ils le possédèrent environ cent soixante ans, et ils y établirent la principale maison de leur ordre en France. Son étendue et ses dépendances étaient si considérables, qu'un écrivain du dix-septième siècle, Mathieu, le comparait à une ville.

Ce vaste terrain était, comme les anciennes citadelles, enfermé de hautes murailles garnies de créneaux, et soutenues, d'espace en espace, par des tourelles. Au milieu de l'enclos, s'élevait un édifice construit vers l'an 1200, et remarquable par ses proportions massives et sa solidité. Il se composait d'une tour carrée dont les murs avaient neuf pieds d'épaisseur, et qui était flanquée de quatre autres tours rondes. Leur hauteur était de plus de cent cinquante pieds. Ces tours, où le grand-maître Jacques Molay, renferma les trésors qu'il avait apportés de la Terre-Sainte, servirent pendant longtemps d'arsenal et de magasin d'armes.

L'église, de construction gothique et grossière, fut, dit-on élevée sur le modèle de celle de Saint-Jean, à Jérusalem.

En 1306, Philippe-le-Bel se retira dans cette citadelle, lors d'une émeute occasionée par l'altération des monnaies. Ce monarque y fut même assiégé par la multitude. Des richesses immenses, une puissance excessive, des crimes avérés ou supposés causèrent la perte des Templiers. Après leur arrestation, à la fin de l'année 1307, Philippe-le-Bel établit sa résidence au Temple; il y fit transporter ses trésors, ses archives, et il y tint sa cour pendant plusieurs années.

L'ordre des Templiers ayant été aboli en 1312, le pape Clément V et le Concile de Vienne disposèrent de leurs biens en faveur des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, connus aujourd'hui sous le nom de Chevaliers de Malte. Ils choisirent le Temple pour leur maison provinciale du grand prieuré de France.

Le palais du Grand-Prieur alors subsistant, et éloigné d'environ deux cents pas du reste de l'édifice, n'avait été construit qu'en 1667. C'était la demeure ordinaire de Monseigneur le comte d'Artois, lorsqu'il venait à Paris.

Tel était l'édifice où la famille royale allait être enfermée. Dans un écrit tracé de sa main pendant sa captivité, sorte d'évangile de la passion du Temple, auquel nous emprunterons de nom

breux détails, voici comment Madame Royale raconte la translation de sa famille dans ce triste lieu.

« Le Roi, mon père, arriva au Temple le 13 » août 1792, à sept heures du soir avec sa famille. » Les canonniers voulurent le conduire seul à la » tour, et nous laisser au château. Manuel avait » reçu en chemin un arrêté pour nous enfermer » tous à la tour, Pétion calma les canonniers, et » nous entrâmes tous ensemble au château. Les » municipaux gardèrent à vue mon père. Pétion » s'en alla, Manuel était resté, et mon père soupa » avec nous. Mon frère se mourait d'envie de » dormir. Madame de Tourzel le conduisit à onze » heures à la tour qui devait être décidément » notre demeure. Mon père y fut conduit avec » nous à une heure du matin; il n'y avait rien » de préparé. Ma tante coucha à la cuisine; et » l'on prétend que Manuel parut honteux en l'y » conduisant.

» Voici les noms des personnes qui furent » enfermées avec nous dans ce triste séjour : » Madame la princesse de Lamballe, Madame de » Tourzel et Pauline sa fille; Messieurs Hue et » Chamilly, qui appartenaient à mon père, ils » couchaient tous en haut; Madame de Navarre,

» femme de chambre de ma tante, et qui cou-
» chait à la cuisine avec elle, ainsi que Pauline;
» Madame Saint-Brice, femme de chambre chez
» mon frère, elle couchait dans le billard avec
» lui et Madame de Tourzel; Madame Thibaut à
» ma mère, et Madame Basire à moi; elles cou-
» chaient toutes deux en bas. Mon père avait
» trois hommes à lui, Turgis, Chrétien et Mar-
» chant.

» Le lendemain 14, mon frère vint déjeûner
» avec ma mère; nous allâmes ensuite voir les
» grandes salles de la tour, où l'on dit qu'on nous
» ferait des logements, parce que nous étions dans
» la tourelle, qui était trop petite pour tout le
» monde. Le lendemain Manuel et Santerre étant
» venus, nous allâmes nous promener dans le jar-
» din. On murmurait beaucoup contre les femmes
» qui nous avaient suivis. Dès notre arrivée, nous
» en avions trouvé d'autres, nommées par Pétion,
» pour nous servir : nous n'en voulûmes point.
» Le surlendemain, on apporta un arrêté de la
» commune, qui ordonnait le départ des per-
» sonnes qui étaient venues avec nous. Mon père
» et ma mère s'y opposèrent, ainsi que les muni-
» paux qui étaient de garde au Temple; l'ordre
» fut révoqué pour le moment. Nous passions la

» journée ensemble. Mon père montrait la géo-
» graphie à mon frère; ma mère lui enseignait
» l'histoire, et lui faisait apprendre des vers; ma
» tante lui donnait des leçons de calcul. Mon père
» avait heureusement trouvé une bibliothèque,
» qui l'occupait; ma mère faisait de la tapisserie.
» Les municipaux étaient très-familiers, et avaient
» peu de respect pour le Roi; il en restait toujours
» un qui le gardait à vue. »

C'est dans la prison du Temple que commence cette lamentable histoire de grandes infortunes et de persécutions mesquines, qui tirerait des larmes des yeux les plus insensibles, et des paroles de sympathie des cœurs les plus endurcis. Le Roi, en entrant au Temple, tout triste qu'il était, songea à Madame Royale; jetant un coup d'œil sur la chambre qui lui était destinée, et qui était située dans la tour, il remarqua des gravures peu décentes qui tapissaient les murailles, il les ôta lui-même en disant : « Je ne veux pas laisser de
» pareils objets sous les yeux de ma fille (1). »

Dans leur demeure, les prisonniers se trouvèrent privés des choses les plus nécessaires. Un des municipaux avait dit au fidèle Hue : « Ton maître

(1) Ce fait est rapporté par Hue.

» verra comme on loge les assassins du peuple. » Une chambre éclairée par une seule fenêtre, une alcôve sans rideaux, un grabat, quatre sièges, voilà l'appartement que la Révolution avait préparé pour le petit-fils du Roi qui avait bâti Versailles. Le reste de la famille royale, on l'a vu, n'avait pas été mieux partagé. On avait dressé pour madame Élisabeth et madame de Tourzel, deux lits de sangles dans une cuisine. La Reine et Madame Royale couchaient dans une chambre au-dessous de celle du Roi, et qui était aussi pauvre et aussi nue. Une antichambre de quelques pieds carrés, qui précédait cette pièce, servit d'appartement à madame de Lamballe, pendant le peu de jours qu'on la laissa auprès de sa royale amie : hélas ! le grabat sur lequel reposait cette charmante tête était trop doux encore, au gré de la Révolution, qui brandissait déjà la pique, impatiente de recevoir un déplorable trophée.

Le linge, les habits, l'argent, tout manquait, et cette race aumônière qui, depuis des siècles, avait donné à la pauvreté des richesses assez considérables pour acheter un monde, recevait l'aumône à son tour. Monsieur Pascal, officier des cent-suisses, donna des vêtements au Roi, et des habits envoyés par la duchesse de Grammont et par la

comtesse de Sutherland, ambassadrice d'Angleterre, servirent à la Reine et au Dauphin (1). Il fallut, dans les premiers jours, emprunter jusqu'à des chemises pour la Reine, Madame Royale et madame Élisabeth. Dès qu'on fut à-peu-près établi dans cette triste demeure, la Reine et madame Élisabeth s'occupèrent à continuer l'éducation de Madame Royale, pendant les heures qu'elles n'étaient pas obligées d'employer à raccommoder leurs vêtements, ceux du Roi et du Dauphin. La misère était venue frapper à la porte de ces grandeurs tombées ; et elle ajoutait ses piqûres à tant de si douloureuses plaies.

Après le départ de la princesse de Lamballe, la Reine prit dans sa chambre le Dauphin qui était malade, et Madame Royale coucha dans celle de sa tante, madame Élisabeth. La jeune princesse avait assisté aux douloureux adieux de la Reine et

(1) Le Roi, apprenant l'envoi que la duchesse de Grammont venait de faire à la Reine, lui écrivit le billet suivant, qui indique que la duchesse de Grammont ne bornait pas ses offres à celle de quelques vêtements :

« Au sein de l'Assemblée nationale, 11 août.

» Nous acceptons, Madame, vos offres généreuses, l'horreur de
» notre position nous en fait sentir tout le prix, nous ne pourrons
» jamais reconnaître tant de loyauté que par la durée de nos plus
» tendres sentiments.

» LOUIS. »

de son amie : « Ma mère, dit-elle dans la re-
» lation qu'elle a écrite elle-même de son séjour
» au Temple, ne pouvait s'arracher des bras de
» madame de Lamballe. » C'était pour Marie-Thérèse le prélude d'autres et plus déchirants adieux.

Ce n'est point sans raison qu'en se séparant de la princesse de Lamballe, Marie-Antoinette pleurait.

« Le 3 septembre, à huit heures du matin, lit-
» on dans le journal de Madame Royale, Manuel
» vint voir mon père, et l'assura que madame de
» Lamballe, ainsi que toutes les personnes enle-
» vées du Temple, se portaient bien, et qu'elles
» étaient toutes ensemble tranquilles, à la Force.
» A trois heures nous entendîmes des cris affreux :
» le Roi sortait de table et jouait au trictrac avec
» ma mère, pour avoir une contenance et pouvoir
» se dire quelques mots sans être entendus. Le mu-
» nicipal qui était de garde dans la chambre se
» conduisit bien : il ferma la porte et la fenêtre,
» ainsi que les rideaux, pour qu'on ne vit rien.
» Les ouvriers du Temple et le guichetier Rocher
» se joignirent aux assassins, ce qui augmenta le
» bruit. Plusieurs officiers de garde et des muni-
» cipaux arrivèrent ; les premiers voulurent que

» mon père se montrât aux fenêtres. Les munici-
» paux s'y opposèrent ; et mon père ayant demandé
» ce qui se passait, un jeune officier lui dit : « Eh
» bien ! puisque vous voulez le savoir, c'est la tête
» de madame de Lamballe qu'on veut vous mon-
» trer. » Ma mère fut saisie d'horreur ; c'est le
» seul moment où sa fermeté l'ait abandonnée.
» Les municipaux grondèrent l'officier ; mais mon
» père, avec sa bonté ordinaire, l'excusa, en disant
» que ce n'était pas la faute de cet officier, mais la
» sienne, puisqu'il l'avait interrogé. Le bruit dura
» jusqu'à cinq heures. Nous sûmes que le peuple
» avait voulu forcer les portes, que les munici-
» paux l'en empêchèrent en mettant à la porte une
» écharpe tricolore, qu'enfin ils avaient permis
» que six des assassins fissent le tour de notre
» prison avec la tête de madame de Lamballe,
» mais à condition qu'on laisserait à la porte le
» corps que l'on voulait traîner. Quand cette dépu-
» tation entra, Rocher poussa mille cris de joie
» en voyant la tête de madame de Lamballe, et
» gronda un jeune homme qui se trouva mal,
» tant il fut saisi d'horreur à ce spectacle. Depuis
» cette affreuse scène, ma mère était restée debout,
» immobile, ne voyant rien de ce qui se passait
» dans la chambre. Le municipal qui avait sacrifié

» son écharpe se la fit payer par mon père. Ma » tante et moi nous entendîmes battre la générale » toute la nuit, ma malheureuse mère n'essaya pas » même de dormir; nous entendions ses san- » glots. »

Pendant quelque temps encore, on laissa les prisonniers du Temple réunis, et leurs souffrances, quelque cruelles qu'elles fussent, s'allégeaient un peu par la consolation qu'ils avaient de les subir ensemble. Pourtant la Révolution n'oubliait rien de ce qui pouvait torturer la famille royale. Comme les bêtes du cirque auxquelles on livrait les premiers martyrs, elle meurtrissait ses victimes en attendant qu'elle les dévorât. C'étaient des persécutions de tous les instants, des outrages savamment échelonnés et qui atteignaient toutes les circonstances de la vie des prisonniers. « Mon père » n'était plus qualifié du titre de Roi, dit Madame » Royale dans son journal, on n'avait plus aucun » respect pour lui, on ne l'appelait ni Sire, ni Sa » Majesté, mais Monsieur ou Louis. Les munici- » paux étaient toujours assis dans sa chambre, et » ils avaient leurs chapeaux sur la tête. Ils fouillè- » rent ses poches et lui ôtèrent son épée. »

On avait choisi, pour porte-clef de la tour, l'homme qui le 20 juin avait été sur le point d'as-

sassiner le Roi aux Tuileries; il s'appelait Rocher. Rocher, et Risbey, digne d'être son complice, se disputaient le plaisir d'insulter la famille royale, la Reine surtout, ainsi que madame Royale et madame Élisabeth. Rocher disait un jour : » Ma-
» rie-Antoinette faisait la fière, mais je l'ai forcée
» de s'humaniser, sa fille et Élisabeth me font
» malgré elles, la révérence; le guichet est si
» bas que, pour passer, il faut bien qu'elles se
» baissent devant moi. Chaque soir je flanque à
« cette Élisabeth une bouffée de ma pipe. »

Madame Royale parle aussi des mauvais traitements que sa famille et elle eurent à souffrir de ce Rocher. « Tantôt écrit-elle dans son journal, cet
» homme chantait devant nous la *Carmagnole,* et
» d'autres horreurs; tantôt sachant que ma mère
» craignait l'odeur de la pipe, il lui en soufflait,
» ainsi qu'à mon père, une bouffée lorsqu'ils
» passaient, il était toujours couché quand nous
» allions souper, parce qu'il fallait passer par sa
« chambre; quelquefois même il était dans son
« lit quand nous allions dîner. »

Tous les évènements de la politique venaient retentir dans le Temple par des persécutions. Quand la nouvelle de l'entrée des coalisés sur le territoire français arriva, les insultes et les ou-

trages redoublèrent. Tantôt Rocher apportait au Roi un journal dans lequel on disait qu'on ferait un boulet de canon de sa tête ; tantôt il entrait, un sabre nu à la main, en criant : « S'ils arrivent « je te tue ! » Puis encore, c'était le jour de la Saint-Louis, on venait chanter le *ça ira* sous les croisées : sanglante sérénade donnée au Roi captif par la Révolution sa geôlière. Les captifs descendaient-ils au jardin, c'était pour se voir en butte aux injures des ouvriers qui y travaillaient. Il y en eut un qui se vanta, devant le Roi, de pouvoir abattre avec son outil la tête de la Reine.

Vous vous rappelez les paroles de l'Evangile : Ils le prirent, le lièrent à un poteau, le frappèrent de verges, lui crachèrent au visage, et lui donnant des soufflets, ils lui disaient avec dérision : » Qui t'a frappé, roi des Juifs? » Pour que le parallèle soit complet, ajoutons ces paroles tirées d'un autre Evangile, écrit par Marie-Thérèse : « Mon père souffrait tout avec douceur, par- » donnant de tout son cœur à ces hommes. »

Au milieu de ces lamentables scènes, Marie-Thérèse apprenait la grande science de la vie, la science de la douleur. Elle était, comme toute sa famille, l'objet d'une active surveillance, et elle rapporte que lorsqu'elle prenait ses leçons

et que la Reine lui préparait des extraits, il fallait qu'il y eût toujours un municipal qui regardât par-dessus son épaule. « On croyait, ajoute-t-elle, que c'étaient des conspirations. »

Ainsi s'écoulaient les journées du Temple, et quelque mélancoliques qu'elles fussent, quelque visitées par la douleur, quelque troublées par la crainte de l'avenir, Marie-Thérèse dut bientôt les pleurer comme un bonheur perdu. Ce ne furent plus ses anciennes prospérités qu'elle eut à regretter, ce furent ses premières infortunes; tant les dates de deuil se succédèrent rapidement dans son histoire qui comptait si peu d'années! Le 22 septembre 1792 la République fut proclamée. Sur un ordre de la Commune, les officiers municipaux séparèrent le Roi de sa famille.

« Comme mon père venait de souper, rapporte
» Madame Royale, on lui dit d'attendre, qu'il
» irait dans l'autre logement, et qu'il serait sé-
» paré de nous. A cette affreuse nouvelle, ma
» mère perdit son courage et sa fermeté ordinaire.
» Nous le quittâmes avec bien des larmes, espérant
» cependant le revoir. Le lendemain, on nous
» apporta à déjeuner séparément de lui : ma
» mère ne voulut rien prendre. Les municipaux
» effrayés et troublés par sa morne douleur,

» nous accordèrent de voir mon père, mais aux
» heures des repas seulement, nous défendant de
» parler bas, ou en langues étrangères, mais
» haut et en bon français. Nous descendîmes pour
» dîner chez mon père, et avec bien de la joie de
» le revoir. Il y eut un municipal qui s'aperçut
» que ma tante avait parlé bas à mon père; il lui
» en fit une scène. Le soir à souper, mon frère
» étant couché, ma mère ou ma tante allait avec
» lui et l'autre venait souper avec moi chez mon
» père. Le matin, nous y restions, après déjeuner,
» le temps nécessaire pour que Cléry pût nous
» peigner, parce qu'il ne pouvait plus venir chez
» ma mère et que c'était gagner quelques mo-
» ments pour rester plus longtemps avec mon
» père. Nous allions nous promener ensemble
» tous les jours à midi. Manuel vint chez mon
» père, il lui ôta avec dureté son cordon rouge,
» et l'assura qu'il n'y avait que madame de Lam-
» balle qui eût péri de toutes les personnes qui
» avaient été au Temple. »

Voici comment, à partir de ce moment, se passèrent les journées du Temple, d'après la relation de Madame Royale elle-même, douloureuse historienne de cette lamentable histoire dans laquelle elle eut une si large part de souffrances.

« Mon père, dit-elle, se levait à sept heures du
» matin; il priait Dieu jusqu'à huit. A neuf
» heures, il venait déjeuner chez ma mère, après
» le déjeuner, il donnait quelques leçons à mon
» frère jusqu'à onze heures. A midi, nous allions
» nous promener tous ensemble, tel temps qu'il
» fît, parce que la garde, qui était relevée à cette
» heure là, voulait nous voir, pour s'assurer de
» notre présence. La promenade durait jusqu'à
» deux heures, heure à laquelle nous dînions.
» Après dîner, mon père et ma mère jouaient au
» trictrac ou au piquet, ou plutôt faisaient sem-
» blant de jouer, afin de pouvoir se dire quelques
» mots. A neuf heures on soupait; ma mère dés-
» habillait mon frère et le mettait au lit. Nous
» remontions ensuite, et le Roi ne se couchait
» qu'à onze heures, ma mère me faisait étudier
» et souvent lire tout haut. Ma tante priait Dieu. »

Les jours de Louis XVI étaient comptés, et les malheurs se hâtaient, comme s'ils avaient craint de ne pas trouver place dans la destinée lamentable des prisonniers du Temple; on approchait du 21 janvier.

« Le 11 décembre, écrit Marie-Thérèse, nous
» fûmes fort inquiets du tambour qui battait, et de
» la garde qui arrivait au Temple. Mon père des-

» cendit avec mon frère après le déjeuner. A onze » heures arrivèrent chez lui Chambon et Chaumet- » te, l'un maire, et l'autre procureur général de la » Commune, et Colambeau, secrétaire-greffier. » Ils lui signifièrent le décret de la Convention » qui ordonnait qu'il serait amené à la barre pour » être interrogé; ils l'engagèrent à envoyer mon » frère à ma mère; mais n'ayant pas dans leurs » mains le décret de la Convention, ils firent at- » tendre mon père pendant deux heures : il ne » partit qu'à une heure, et monta dans la voiture » du maire avec Chaumette et Colambeau; la voi- » ture était escortée par des municipaux à pied. » Mon père ayant observé que Colambeau saluait » beaucoup de monde, lui demanda s'ils étaient tous » de ses amis; Colambeau dit : « *Ce sont des » braves citoyens du 10 août, que je ne vois jamais » sans beaucoup de joie.* »

Le 19 décembre, le Roi dit, pendant son dîner, à Cléry, devant trois ou quatre municipaux : « *Il y a quatorze ans que vous avez été plus matinal qu'aujourd'hui.* » — Je compris aussitôt Sa Majesté, raconte le fidèle serviteur dans le récit qu'il a laissé. *C'était le jour où naquit ma fille*, continua le Roi, *aujourd'hui, son jour de naissance*, ajouta-t-il avec attendrissement, et être *privé de la voir !*.....

Quelques larmes coulèrent de ses yeux, et il régna pour un moment un silence respectueux. »

C'est ainsi que, le 19 décembre 1792, le quatorzième anniversaire de la naissance de Marie-Charlotte-Thérèse de Bourbon était fêté dans la prison du Temple!

Ici le journal de Madame Royale recommence.

« Je ne parle pas, dit-elle, de la conduite de » mon père à la Convention, tout le monde la » connaît; sa fermeté, sa douceur, sa bonté, » son courage au milieu des assassins altérés de » son sang, sont des traits qui ne s'oublieront ja- » mais, et que la postérité la plus reculée ad- » mirera.

» Le Roi revint à six heures à la tour du Tem- » ple avec le même cortège. Nous avions été dans » une inquiétude qu'il est impossible d'exprimer. » Ma mère avait tout tenté auprès des municipaux » qui la gardaient pour apprendre ce qui se pas- » sait; c'était la première fois qu'elle daignait les » questionner. Ces hommes ne voulurent pas le » dire; ce ne fut qu'à l'arrivée de mon père que » nous l'apprîmes. Quand il fut rentré, elle de- » manda instamment à le voir; elle le fit même » demander à Chambon, et n'en reçut aucune » réponse. Mon frère passa la nuit chez elle; il

» n'avait pas de lit, elle lui donna le sien, et » resta toute la nuit debout, dans une douleur » si morne que nous ne voulions pas la quitter; » mais elle nous força à nous coucher ma tante » et moi. Le lendemain, ma mère redemanda à » voir mon père, et à lire les journaux pour con- » naître son procès; elle insista au moins pour » que, si elle ne pouvait pas le voir, cette per- » mission fût accordée à mon frère et à moi. On » porta cette demande au conseil général; les » journaux furent refusés; on nous permit, à » mon frère et à moi, de voir mon père, mais à » condition que nous serions absolument séparés » de ma mère. On en fit part à mon père, qui dit » que, quelque plaisir qu'il eût à voir ses enfants, » la grande affaire qu'il avait ne lui permettait » pas de s'occuper de son fils, et que sa fille ne » pouvait pas quitter sa mère. On fit monter le lit » de mon frère dans la chambre de ma mère.

» La Convention vint voir mon père; il de- » manda des conseils, de l'encre, du papier et » des rasoirs pour se faire la barbe; tout cela lui » fut accordé. Messieurs de Malesherbes, Tron- » chet et Desèze, ses conseils, se rendirent auprès » de lui; il était souvent obligé, pour leur parler, » d'aller dans la tourelle, afin de n'être pas en-

» tendu. Il ne descendit plus au jardin ainsi que » nous ; il ne savait de nos nouvelles, et nous des » siennes, que par des municipaux, et encore » bien difficilement. J'eus mal au pied ; et mon » père l'ayant su s'en affligea avec sa bonté ordi- » naire, et s'informa avec soin de mon état. Ma » famille trouva dans cette Commune quelques » hommes charitables qui, par leur sensibilité, » adoucirent ses tourments ; ils assuraient ma » mère que mon père ne périrait pas, et que son » affaire serait renvoyée aux assemblées primaires » qui le sauveraient certainement : hélas ! ils s'a- » busaient eux-mêmes, ou par pitié ils cher- » chaient à tromper ma mère. Le 26 décembre, » jour de Saint-Etienne, mon père fit son testa- » ment, parce qu'il croyait être assassiné ce jour- » là, en allant à la barre de la Convention. Il y » alla cependant avec son calme ordinaire, et » laissa à M. Desèze le soin de sa défense. Il était » parti à onze heures et revint à trois. Depuis, il » vit tous les jours ses conseils.

» Enfin le 18 janvier, jour auquel le jugement » fut porté, les municipaux entrèrent à onze » heures chez le Roi, en disant qu'ils avaient » ordre de le garder à vue. Il demanda si son sort » était décidé ; ils répondirent que non. Le len-

» demain matin, M. de Malesherbes vint lui ap-
» prendre que sa sentence était prononcée : « *Mais*
» *Sire, ajouta-t-il, les scélérats ne sont pas encore*
» *les maîtres, et tout ce qu'il y a d'honnêtes gens*
» *viendra sauver Votre Majesté, ou périr à ses*
» *pieds. M. de Malesherbes, dit mon père, cela*
» *compromettrait beaucoup de monde, et mettrait la*
» *guerre civile dans Paris : j'aime mieux mourir. Je*
» *vous prie de leur ordonner, de ma part, de ne faire*
» *aucun mouvement pour me sauver ; le Roi ne meurt*
» *pas en France.* Après cette dernière conférence,
» il ne put voir ses conseils ; il donna aux muni-
» cipaux une note pour les demander, et se
» plaindre de la gêne où il était d'être gardé à
» vue ; on n'y fit aucune attention.

» Le dimanche 20 janvier, Garat, ministre de
» la justice, et les autres membres du pouvoir
» exécutif vinrent lui notifier sa sentence de mort
» pour le lendemain ; mon père l'écouta avec
» courage et religion. Il demanda un sursis de
» trois jours pour savoir ce que deviendrait sa
» famille, et avoir un confesseur catholique. Le
» sursis fut refusé ; Garat assura mon père qu'il
» n'y avait aucune charge contre sa famille,
» et qu'on la renverrait hors de France. Il
» demanda pour confesseur l'abbé Edgeworth

» de Firmont, dont il donna l'adresse ; Garat le
» lui amena. Le Roi dîna comme à l'ordinaire,
» ce qui surprit les municipaux qui croyaient
» qu'il voudrait se tuer.

» Nous apprîmes la sentence rendue contre
» mon père, par les colporteurs qui vinrent la
» crier sous nos fenêtres. A sept heures du soir,
» un décret de la Convention nous permit de des-
» cendre chez lui ; nous y courûmes et nous le
» trouvâmes bien changé. Il pleura de douleur sur
» nous, et non de la crainte de la mort. Il raconta
» son procès à ma mère, et excusa ceux qui le fai-
» saient mourir. Il donna ensuite des instructions
» religieuses à mon frère, lui recommanda sur-
» tout de pardonner à ceux qui le faisaient mou-
» rir, et donna sa bénédiction à mon frère ainsi
» qu'à moi. »

Cléry, dans son douloureux récit, a retracé le tableau de cette suprême entrevue.

« A huit heures et demie, la porte s'ouvrit, dit-il ; la Reine parut la première, tenant son fils par la main, ensuite Madame Royale et madame Élisabeth : tous se précipitèrent dans les bras du Roi. Un morne silence régna pendant quelques minutes et ne fut interrompu que par des sanglots. La Reine fit un mouvement pour entraîner Sa Majesté

dans sa chambre. « *Non, dit le Roi, passons dans* » *cette salle, je ne puis vous voir que là.* » Ils y entrèrent, et j'en fermai la porte qui était en vitrage. Le Roi s'assit, la Reine à sa gauche, madame Élisabeth à sa droite, Madame Royale presqu'en face, et le jeune prince resta debout entre les jambes du Roi, tous étaient penchés vers lui, et le tenaient souvent embrassé. Cette scène de douleur dura sept quarts d'heure, pendant lesquels il fut impossible de rien entendre; on voyait seulement qu'à chaque phrase du Roi, les sanglots des princesses redoublaient durant quelques minutes, et qu'ensuite le Roi recommençait à parler. Il fut aisé de juger à leurs mouvements que lui-même leur avait appris sa condamnation.

» A dix heures un quart, le Roi se leva le premier et tous le suivirent : j'ouvris la porte; la Reine tenait le Roi par le bras droit; Leurs Majestés donnaient chacune une main à monsieur le Dauphin; Madame Royale à la gauche tenait le Roi embrassé par le milieu du corps; madame Élisabeth, du même côté, mais un peu plus en arrière, avait saisi le bras gauche de son auguste frère : ils firent quelques pas vers la porte d'entrée, en poussant les gémissements les plus douloureux. « *Je vous assure*, leur dit le Roi, *que je*

» *vous verrai demain matin, à huit heures. — Vous nous*
» *le promettez*, répétèrent-ils tous ensemble. — *Oui*
» *je vous le promets. — Pourquoi pas à sept heures?*
» dit la Reine. — *Eh bien! oui, à sept heures*, ré-
» pondit le Roi, *adieu!...* »

» Il prononça cet adieu d'une manière si expressive, que les sanglots redoublèrent. Madame Royale tomba évanouie aux pieds du Roi, qu'elle tenait embrassés; je la relevai et j'aidai madame Élisabeth à la soutenir; le Roi voulant mettre fin à cette scène déchirante, leur donna les plus tendres embrassements, et eut la force de s'arracher de leurs bras. « *Adieu!... adieu!* » dit-il, et il rentra dans sa chambre. Les princesses remontèrent chez elles; je voulus continuer à soutenir Madame Royale, les municipaux m'arrêtèrent à la seconde marche, et me forcèrent de rentrer. Quoique les deux portes fussent fermées, on continua d'entendre les cris et les gémissements des princesses dans l'escalier. »

C'est au journal de la fille de Louis XVI que nous emprunterons les paroles où viennent se refléter les angoisses qu'éprouva la famille royale pendant le jour qui suivit.

« Le lendemain matin, écrit-elle, c'était le ter-
» rible jour. Nous nous levâmes à six heures. La

» veille au soir, ma mère avait eu à peine la force
» de déshabiller et de coucher mon frère ; elle
» s'était jetée toute habillée sur son lit, où nous
» l'entendîmes toute la nuit trembler de froid et
» de douleur. Ce furent des cris de joie qui lui
» apprirent que le crime était consommé. Ma
» mère demanda à voir Cléry qui était resté avec
» mon père jusqu'à ses derniers moments, pen-
» sant qu'il l'avait peut-être chargé de quelque
» commission pour elle. En effet, mon père avait
» ordonné à Cléry de rendre à ma malheureuse
» mère son anneau de mariage, ajoutant qu'il
» ne s'en séparait qu'avec la vie ; il lui avait aussi
» remis un paquet de cheveux de ma mère et des
» nôtres, en disant qu'ils lui avaient été si chers,
» qu'ils les avait gardés sur lui jusqu'à ce mo-
» ment. »

Voici comment finit cet évangile de la passion royale, à la majestueuse simplicité duquel nous nous serions reproché de changer quelque chose, et qui se termine par un trait sublime : « Rien n'était
» capable de calmer les angoisses de ma mère ; il
» lui était devenu indifférent de vivre ou de mou-
» rir, elle nous regardait quelquefois avec une
» pitié qui faisait tressaillir. Heureusement le
» chagrin augmenta mon mal, ce qui l'occupa. »

Où aurions nous trouvé une plus fidèle histoire des sentiments et des émotions de Madame Royale, pendant la captivité et au moment de la mort de son père ; que dans cet écrit tout trempé des larmes de la jeune Marie-Thérèse, et quel sujet de réflexions ne rencontrerait-on pas dans cette passion royale, racontée par cette princesse, fille, sœur, nièce de martyrs et matyre elle-même?

Ainsi tout était consommé, et il ne manquait rien aux souffrances du Christ de la royauté! La Révolution, armée d'épées et de bâtons, était venue chercher le juste dans la journée du 20 juin; elle s'en était emparée, dans la journée du 10 août. A partir de cette journée, Louis XVI, captif, entre plus profondément dans sa mission. Les derniers restes de l'humanité s'effacent en lui, son front commence à être éclairé par les rayonnements de son martyre. A chaque instant la Révolution vient tourmenter et insulter sa victime, en attendant qu'elle la tue. Un jour, on ôte au descendant des Rois chevaliers son épée; le lendemain, on vient proclamer la République à la porte de sa prison; la veille, on avait élevé, comme un sanglant trophée, la tête de la princesse Lamballe à la hauteur de ses croisées. Puis les coups d'épingles se mêlaient aux coups de massue. La Reine voulait-elle enseigner le

dessin à son fils? on lui enlevait les modèles sous prétexte qu'ils représentaient les Rois coalisés. Le Roi faisait-il une table de multiplication pour apprendre la science des nombres à l'illustre enfant qui devait compter si peu de jour? on y voyait un chiffre coupable destiné aux intrigues de la diplomatie. La persécution dégénérait en démence. Une fois l'on vient arrêter M. Hue, coupable d'avoir commandé une veste de couleur savoyard, preuve d'intelligence, disait-on, avec le roi de Sardaigne! Comme dans le Jardin des Olives, les serviteurs étaient en fuite et les amis dispersés. On n'avait aucuns moyens de communication avec le captif. Quelquefois seulement, une vielle, aux sons lointains, faisait entendre un air connu auquel se rattachait un sentiment royaliste. C'était tout ce qui restait de la monarchie. Ce gémissement d'un cœur fidèle arrivait à un cœur blessé, et le vieux cri de la France qui avait autrefois rempli l'Europe, venait ainsi expirer dans ces faibles et fugitifs accents.

Bientôt arrive la journée de la séparation et les premiers adieux qui devaient précéder des adieux plus longs et plus lamentables. Chaque jour amène sa douleur. Mais la vertu de Louis XVI croissant avec les crimes de ses bourreaux, son

malheur, comme un douloureux piédestal, l'élève en grandissant sous lui. « Ces hommes, » dit très-bien M. de Falloux (1), ne pou» vaient s'expliquer cette héroïque sérénité, et » ils l'avouèrent. Le crime et la vertu sont quel» quefois séparés par de mystérieux et infran» chissables abîmes. Louis XVI aussi est mort » sans avoir compris ses bourreaux. »

Insultes, outrages, calomnies, rien ne manquait. Si la patience était inaltérable, la persécution était ingénieuse. C'était Manuel qui venait apprendre à Louis XVI l'établissement de la République, ses succès, et railler en face cette immense misère; c'étaient d'autres persécuteurs qui se présentaient pour l'accuser d'avoir assassiné le peuple au 10 août. Vous le voyez : ils venaient de temps à autre enfoncer la couronne d'épines sur le front endolori de la victime, qui gardait son inaltérable douceur.

Sa vie au Temple fut le plus beau commentaire de la Passion. Il lisait soir et matin l'Imitation de Jésus-Christ, et, sans qu'il le sût, sa royale agonie devenait si naturellement une vivante imitation de l'agonie du Calvaire, qu'on la lira un

(1) Dans sa belle histoire de Louis XVI.

jour pour s'aider à comprendre les immortels enseignements du crucifié.

Les paroles mêmes de l'Homme-Dieu naissent spontanément sur ces lèvres royales, tant il s'était pénétré de l'esprit de son divin modèle! Quand on lui lisait les articles des journaux où les plus cruelles injures lui étaient adressées, l'ineffable parole de la croix : « Pardonnez-leur, mon Père, » car ils ne savent ce qu'ils font, » se traduisait ainsi dans sa bouche : « Les Français sont bien » malheureux de se tromper ainsi! » Quand il apprit que le duc d'Orléans avait voté sa mort, il le plaignit plutôt qu'il ne s'en plaignit, comme avait fait le Christ pour Judas qui l'avait livré : « Je suis bien fâché, dit-il, que M. le duc d'Or» léans, mon parent, ait voté ma mort. »

On pourrait suivre cet ordre d'idées jusqu'au bout. Le testament du 21 janvier, cet évangile royal, avait été écrit, les derniers moments étaient arrivés. Louis, qui entendait le pas de ceux qui venaient le chercher, s'agenouilla une dernière fois devant l'abbé Edgeworth pour recevoir ce pardon de Dieu qui devait lui donner la puissance de pardonner aux hommes, et il dit en inclinant la tête : Tout est consommé! Le prêtre qui le soutenait, dans ce suprême moment, avait

eu lui-même le sentiment de cette passion royale, car il murmura à l'oreille du juste, qui hésitait à se laisser lier les mains, cette ineffable parole, qui rattachait la place du 21 janvier au Calvaire : « Encore cette ressemblance avec celui qui va » être votre récompense. »

Tout était dit, il n'y avait plus rien à souffrir, le juste expira. Alors il se passa quelque chose de semblable à ce qui s'était passé lors de ce cri divin qui déchira le voile du Temple, obscurcit le soleil dans le firmament, ouvrit les sépulcres et fit trembler la terre. La société française fut ébranlée jusque dans ses fondements. Tout devint en proie; les vivants portèrent les uns sur les autres leurs mains sanglantes; la barbarie sortit toute armée de la civilisation sous les traits de la Terreur, et les tombeaux de Saint-Denis ne gardèrent plus leurs morts. L'ordre social avait été renversé par le supplice du Roi, comme l'ordre naturel par le supplice de Dieu; et il sembla que la France allait mourir avec Louis XVI, comme la nature parut prête à expirer dans le dernier soupir du Christ. Puis, quand tout fut fini, on s'aperçut que les bourreaux de cette passion royale avaient échoué dans leur crime, comme les bourreaux de la passion divine.

La royauté s'était transfigurée dans la vertu de Louis XVI, comme l'humanité dans la divinité du Christ. L'agneau royal était devenu un agneau dominateur comme son inimitable modèle : il avait vaincu par la souffrance, dominé par le sacrifice, triomphé par la croix.



V

Continuation du journal de Madame Royale. — Douleur de la Reine après le 21 janvier. — Une fouille au Temple. — On trouve dans les effets de Madame Royale un sacré cœur de Jésus et une prière pour la France. — Evènements de l'intérieur. — Folie de la femme Tison. — Bonté de la famille royale. — Suite du journal. — Efforts pour tirer la Reine du Temple. — Elle veut rester avec ses enfants. — Lettre de Marie-Antoinette. — On enlève le Dauphin à la Reine. — Suite du journal. — La Reine est conduite à la Conciergerie. — Douleur de Madame Royale. — Quelques détails sur la nouvelle prison. — La montre de la Reine. — Injures qu'elle reçoit. — Hommages. — On essaye de sauver la Reine. — M. de Rougeville. — L'œillet blanc. — On essaye d'arracher à Madame Royale une déposition contre la Reine. — Elle répond avec présence d'esprit et fermeté. — Cynique interrogatoire. — Suite du Journal du Temple. — Détails donnés par M. Ferrand. — Déposition arrachée au Dauphin. — Procès de la Reine. — Admirable réponse. — Exécution de la Reine. — Belle parole. — Madame Royale ignore la mort de sa Mère. — Ce qu'elle sut pendant le procès. — Témoignage d'affection donné à la Reine. — Paroles de Burke.

Après la mort du Roi, Madame Royale n'en est ni à sa dernière douleur, ni à son dernier adieu, et la relation de sa captivité au Temple continue ainsi :

« Ma mère ne voulut plus descendre au jardin, » parce qu'il fallait passer devant la porte de la » chambre de mon père, et que cela lui faisait » trop de peine; mais craignant que le défaut » d'air ne fît mal à mon frère et à moi, elle de- » manda, à la fin de février, à monter sur la » tour, ce qui lui fut accordé. Dumouriez étant » sorti de France, on nous resserra plus étroite- » ment; on construisit le mur qui sépare le jar- » din, on mit des jalousies au haut de la tour, » et on boucha tous les trous avec soin. Le 26 » mars le feu prit à la cheminée. Le soir, Chau- » mette, procureur de la commune, vint pour » la première fois reconnaître ma mère, et lui » demander si elle ne désirait rien. Ma mère de- » manda seulement une porte de communication » avec la chambre de ma tante. (Les deux terri- » bles nuits que nous avions passées chez elle, » nous avions couché, ma tante et moi, sur un » de ses matelas par terre.) Les municipaux » s'opposèrent à cette demande.

» Quelque temps après, il se trouva de garde » des municipaux qui adoucirent un peu nos » chagrins par leur sensibilité. Nous connaissions » de suite à qui nous avions affaire, ma mère » surtout, qui nous a préservées plusieurs fois de

» nous livrer à de faux témoignages d'intérêt. Il
» y eut aussi un autre homme qui rendit des
» services à mes parents. Je connais tous ceux
» qui s'intéressèrent à nous, je ne les nomme
» pas, de peur de les compromettre dans l'état où
» sont les choses, mais leur souvenir est gravé
» dans mon cœur; si je ne puis leur en marquer
» ma reconnaissance, Dieu les récompensera; mais
» si un jour je puis les nommer, ils seront aimés
» et estimés de toutes les personnes vertueuses.

» Les précautions redoublèrent; on empêcha
» Tison de voir sa fille; il en prit de l'humeur.
» Un soir un étranger apporta des effets à ma
» tante; il se mit en colère de voir que cet homme
» entrait plutôt que ses parents; il dit des choses
» qui engagèrent Pasche, qui était en bas, à le
» faire descendre. On lui demanda pourquoi il
» était si mécontent. De ne pas voir ma fille, ré-
» pondit-il, et de ce que certains municipaux ne
» se conduisent pas bien (parce qu'ils parlaient
» bas à ma tante et à ma mère). On lui demanda
» les noms; il les donna, et affirma que nous
» avions des correspondants au dehors. Pour en
» fournir des preuves, il dit qu'un jour, au souper,
» ma mère tirant son mouchoir, laissa tomber un
» crayon; qu'une autre fois, chez ma tante, il avait

» trouvé des pains à cacheter et une plume dans
» une boîte. Après cette dénonciation qu'il signa,
» on fit venir sa femme, qui répéta la même chose;
» elle accusa plusieurs municipaux, assurant que
» nous avions eu une correspondance avec mon
» père, pendant son procès, et elle dénonça mon
» médecin Brunier, qui me traitait pour le mal au
» pied, comme nous ayant appris des nouvelles;
» elle signa tout cela entraînée par son mari; mais
» elle en eut ensuite bien des remords. Cette dé-
» nonciation fut faite le 19 avril; elle vit sa fille
» le lendemain. Le 20, à dix heures et demie du
» soir, ma mère et moi nous venions de nous
» coucher, lorsque Hébert arriva avec plusieurs
» autres municipaux; nous nous levâmes préci-
» pitamment. Ils nous lurent un arrêté de la Com-
» mune qui ordonnait de nous fouiller à discré-
» tion, ce qu'ils firent exactement jusque sous les
» matelas. Mon pauvre frère dormait; ils l'arra-
» chèrent de son lit avec dureté pour fouiller de-
» dans; ma mère le prit tout transi de froid. Ils
» ôtèrent à ma mère une adresse de marchand
» qu'elle avait conservée, un bâton de cire à ca-
» cheter qu'ils trouvèrent chez ma tante, et à moi
» ils me prirent un sacré cœur de Jésus et une
» prière pour la France. »

Ainsi, enfermée depuis plus d'un an et demi au Temple, persécutée, insultée, déjà à moitié orpheline, c'était pour la France que Madame Royale priait ! Ceux qui venaient fouiller dans les pauvres effets que la Révolution avait laissés à la fille des rois, que trouvaient-ils? L'image du cœur divin qui a tant souffert pour les hommes, et une prière pour les Français !

Nous l'avons dit, l'histoire extérieure de la Révolution venait chaque jour marquer ses diverses phases dans la prison du Temple. On y apprenait les nouveaux évènements par de nouvelles persécutions et de nouveaux malheurs.

« Le 31 mai, écrit tristement Madame » Royale, nous entendîmes battre la générale et » sonner le tocsin, sans qu'on voulût nous dire » pourquoi il y avait tant de bruit. On défendit » de nous laisser monter sur la tour pour pren- » dre l'air ; défense qui avait toujours lieu quand » Paris était en rumeur. Au commencement de » juin, Chaumette vint avec Hébert, un soir à » six heures, et demanda à ma mère si elle ne » désirait rien et si elle n'avait point de plaintes » à former : elle répondit *non*, et cessa de faire » attention à lui. Ma tante, voyant que Chau- » mette ne s'en allait point, et sachant combien

» ma mère souffrait intérieurement de sa pré-
» sence, lui demanda pourquoi il était venu et
» pourquoi il restait. Chaumette lui dit qu'il
» avait fait la visite des prisons, et que toutes
» les prisons étant égales, il était venu au Tem-
» ple. Ma tante lui répondit que non, parce qu'il
» y avait des personnes qu'on retenait justement
» et d'autres injustement. Ils étaient ivres tous
» les deux. »

Quelquefois la main de Dieu s'appesantissait sur les persécuteurs de cette royale famille, comme pour montrer aux coupables que la justice divine n'attend pas toujours l'éternité pour les frapper. Vous avez vu qu'un couple pervers, Tison et sa femme, avaient dénoncé les captifs du Temple et avaient ainsi attiré de nouvelles persécutions sur leurs têtes. Leur punition ne se fit pas attendre. Souvent, quand on se penche vers un précipice sans fond ou qu'on enfonce ses regards dans le lointain sans horizon des mers, la tête vient à tourner, l'esprit à défaillir ; il arriva quelque chose de semblable à cette femme qui contemplait, face à face, chaque jour, un malheur profond comme un abîme, infini comme la mer.

« Madame Tison, dit Madame Royale, devint
» folle : elle était inquiète de la maladie de mon

» frère, et depuis longtemps tourmentée de re-
» mords ; elle languissait et ne voulait plus pren-
» dre l'air. Elle se mit un jour à parler toute
» seule. Hélas! cela me fit rire, et ma pauvre
» mère, ainsi que ma tante, me regardaient
» avec complaisance, comme si mon rire leur
» faisait du bien. Mais la folie de madame Tison
» augmentait ; elle parlait tout haut de ses fautes,
» de ses dénonciations, de prison, d'échafaud,
» de la Reine, de sa famille, de nos malheurs,
» se reconnaissant, par ses fautes, indigne d'ap-
» procher de mes parents. Elle croyait que les
» personnes qu'elle avait dénoncées avaient péri.
» Tous les jours elle attendait les municipaux
» qu'elle avait accusés, et, ne les voyant pas,
» elle se couchait encore plus triste. Elle faisait
» des rêves affreux qui lui faisaient pousser des
» cris que nous entendions. Les municipaux lui
» permirent de voir sa fille qu'elle aimait. Un
» jour que le portier, qui ne savait pas cet ordre,
» lui avait refusé l'entrée, les municipaux,
» voyant la mère désespérée, la firent venir à dix
» heures du soir. Cette heure effraya encore plus
» cette femme ; elle eut beaucoup de peine à se
» résoudre à descendre, et, dans l'escalier, elle
» disait à son mari : On va nous conduire en

» prison. Elle vit sa fille, mais ne put la reconnaître; elle croyait toujours qu'on voulait l'arrêter. Elle remonta avec un municipal, et, au milieu de l'escalier, elle ne voulait plus ni monter ni descendre. Le municipal, effrayé, appela du monde pour la faire monter; arrivée en haut, elle ne voulut pas se coucher; elle ne fit que parler et crier, ce qui empêcha mes parents de dormir. Le lendemain, le médecin la vit et la trouva tout-à-fait folle. Elle était toujours aux genoux de ma mère, lui demandant pardon. Il est impossible d'avoir plus de pitié que ma mère et ma tante pour cette femme, dont assurément elles n'avaient pas lieu de se louer. Elles la soignèrent et l'encouragèrent tout le temps qu'elle resta au Temple dans cet état. Elles tâchaient de la calmer par l'assurance véritable de leur pardon. Le lendemain, on la fit sortir de la tour et on la mit au Château; mais sa folie augmentant de plus en plus, on la transporta à l'Hôtel-Dieu, et l'on mit auprès d'elle une femme chargée de l'espionner et de recueillir ce qui pourrait lui échapper. »

Quels exemples que ceux-ci, et comment l'ame de Marie-Thérèse n'aurait-elle pas appris, au milieu de ces enseignements, les divines vertus de

la clémence et du pardon qu'elle respirait, pour ainsi dire, dans les paroles et dans les actions de madame Élisabeth et de la Reine? Quel spectacle que celui de Marie-Antoinette captive, soignant, dans sa prison, la femme qui l'a dénoncée, consolant celle qui a ajouté à ses royales désolations, en lui attirant des persécutions nouvelles, et qui, hélas! ne devaient pas être les dernières.

Les dates de deuil se succédaient en effet. Il était écrit qu'on n'épargnerait à la Reine aucune angoisse, et qu'elle boirait le calice d'amertumes jusqu'à la lie.

Ceux qui étaient demeurés royalistes dans ces temps de troubles et de renversements, commençaient à pressentir pour la Reine des dangers qu'ils n'osaient pas s'avouer à eux-mêmes. Aussi la pressaient-ils vivement de profiter des moyens d'évasion qu'ils pouvaient lui fournir. Un d'entre eux surtout, qui, en sa qualité de municipal, était moins suspect, l'intrépide Toulan, que, dans leur correspondance secrète, la Reine et madame Élisabeth appelaient le *Fidèle*, après en avoir conféré avec M. le chevalier de Jarjayes, désigné par Marie-Antoinette, offrait un plan sûr pour faire sortir cette princesse du Temple et la conduire jusqu'à la côte de Normandie. Il avait fallu re-

noncer à un premier plan d'évasion combiné pour délivrer tous les prisonniers, mais qu'on rejeta bientôt comme inexécutable. Il n'en était pas de même pour l'évasion de la Reine : toutes les mesures étaient prises, et le succès paraissait presque assuré ; mais la veille du jour fixé pour le départ, la Reine, ne pouvant supporter l'idée de se séparer de ses enfants et de madame Élisabeth, écrivit à M. de Jarjayes un billet ainsi conçu :

« Nous avons fait un beau rêve, voilà tout. » Mais nous y avons beaucoup gagné, en trou» vant, dans cette occasion, une nouvelle preuve » de votre entier dévouement pour moi. Ma » confiance en vous est sans bornes. *Vous trou» verez toujours en moi du caractère et du courage;* » mais l'intérêt de mon fils *est le seul qui me » guide. Quelque bonheur que j'eusse éprouvé à être » hors d'ici, je ne peux consentir à me séparer » de lui. Je ne pourrais jouir de rien sans mes » enfants, et cette idée ne me laisse pas même un » regret* (1). »

Ainsi la Reine avait quitté les Tuileries le 10 août parce qu'elle avait songé à ses enfants, et

(1) M. Chauveau-Lagarde, défenseur de la Reine et de Madame Élisabeth, est le premier qui ait fait connaître ce billet dans sa notice historique sur le procès des deux princesses.

elle ne voulait pas quitter le Temple parce que la pensée de ses enfants l'y retenait. Elle était prisonnière, mais du moins prisonnière avec Madame Royale et le Dauphin. Hélas ! cette dernière consolation devait lui être enlevée bientôt.

« Le 3 juillet 1793, poursuit Madame Royale,
» on nous lut un décret de la Convention qui
» portait que mon frère serait séparé de nous
» et logé dans l'appartement le plus sûr de la
» tour. A peine l'eut-il entendu, qu'il se jeta
» dans les bras de ma mère, en poussant les
» hauts cris et demandant à n'être pas séparé
» d'elle. De son côté, ma mère fut atterée par
» ce cruel ordre; elle ne voulut pas livrer mon
» frère, et défendit contre les municipaux le lit
» où elle l'avait placé. Ceux-ci voulaient absolu-
» ment l'avoir, menaçaient d'employer la vio-
» lence et de faire monter la garde ; ma mère
» leur dit qu'ils n'avaient donc qu'à la tuer avant
» de lui arracher son enfant, et une heure se
» passa ainsi en résistance de sa part, en injures,
» en menaces, de la part des municipaux, en
» pleurs et en défense de nous tous. Enfin ils la
» menacèrent si positivement de le tuer ainsi que
» moi, qu'il fallut qu'elle cédât encore par amour
» pour nous. Nous le levâmes ma tante et moi,

» car ma pauvre mère n'avait plus de force, et » après qu'il fut habillé, elle le prit et le remit » entre les mains des municipaux en le baignant de » ses pleurs, prévoyant qu'à l'avenir elle ne le » verrait plus. Ce pauvre petit nous embrassa » toutes bien tendrement, et sortit en fondant » en larmes avec les municipaux. Ma mère les » chargea de demander au conseil général la » permission de voir son fils, ne fût-ce qu'aux » heures de repas ; ils le lui promirent. Elle se » trouvait accablée par cette séparation ; mais » sa désolation fut au comble quand elle sut que » c'était Simon, cordonnier, qu'elle avait vu » municipal, que l'on avait chargé de la personne » de son malheureux enfant. Elle demanda sans » cesse à le voir et ne put l'obtenir ; mon frère, » de son côté, pleura deux jours entiers, en ne » cessant de demander à nous voir.

» Nous n'avions plus personne pour nous ser- » vir, et nous l'aimions mieux ; ma tante et moi » nous faisions les lits et nous servions ma » mère. Nous montions sur la tour bien souvent » parce que mon frère y allait de son côté, et » que le seul plaisir de ma mère était de le voir » passer de loin par une petite fente. Elle y » restait des heures entières pour y guetter l'ins-

» tant de voir cet enfant; c'était sa seule attente, » sa seule occupation. Elle n'en savait que rarement des nouvelles, soit par les municipaux, » soit par Tison, qui voyait quelquefois Simon. » Tison, pour réparer sa conduite passée, se » conduisait mieux, et donnait quelques nouvelles à mes parents. Quant à Simon, il maltraitait mon frère au-delà de tout ce qu'on peut » imaginer, et d'autant plus qu'il pleurait d'être » séparé de nous; enfin il l'effrayait tellement, » que ce pauvre enfant n'osait plus verser de » larmes. Ma tante engagea Tison et ceux qui, » par pitié, nous en donnaient des nouvelles, à » cacher toutes ces horreurs à ma mère; elle en » savait ou en soupçonnait bien assez. Le bruit » courut qu'on avait vu mon frère sur le boulevart; la garde, mécontente de ne pas le voir, » disait qu'il n'était plus au Temple. Hélas! nous » l'espérâmes un instant, mais la Convention » ordonna de le faire descendre au jardin pour » qu'il fût vu. Nous savions quelquefois des nouvelles de mon frère par les municipaux, mais cela » ne dura point. Nous l'entendions tous les jours » chanter avec Simon la *Carmagnole*, l'air des » *Marseillais*, et mille autres horreurs. Simon « lui mit le bonnet rouge et une carmagnole sur

» le corps; il le faisait chanter aux fenêtres pour » être entendu par la garde, et lui apprenait à » prononcer des jurements affreux contre Dieu, » sa famille et les aristocrates. Ma mère, heu- » reusement, n'a pas entendu toutes ces hor- » reurs; ah mon Dieu! quel mal cela lui aurait » fait! Avant son départ, on était venu chercher » les habits de mon frère; elle avait dit qu'elle » espérait qu'il ne quitterait pas le deuil; mais » la première chose que fit Simon fut de lui ôter » son habit noir. Le changement de vie et les » mauvais traitements rendirent mon frère malade » vers la fin d'août. Simon le faisait manger hor- » riblement et boire beaucoup de vin qu'il dé- » testait. Tout cela lui donna bientôt la fièvre. »

Ainsi se poursuivait ce long et douloureux supplice. Quand la Reine eut tout souffert, on vint la chercher pour la faire mourir. C'était le 2 août 1793, à deux heures du matin; Marie-Thérèse était, comme à l'ordinaire, couchée dans la chambre de sa mère, elle fut réveillée par ceux qui venaient signifier à Marie-Antoinette le décret de la Convention-Nationale qui ordonnait qu'elle serait conduite à la Conciergerie, afin que son procès fût instruit. « Ma mère, écrit Marie- » Thérèse, entendit la lecture de ce décret sans

» s'émouvoir et sans leur dire une seule parole.
» Ma tante et moi nous demandâmes à suivre ma
» mère, mais on ne nous accorda pas cette grâce.
» Pendant qu'elle fit le paquet de ses vêtements,
» les municipaux ne la quittèrent point; elle fut
» même obligée de s'habiller devant eux. Ils lui
» demandèrent ses poches qu'elle donna, et ils les
» fouillèrent. Ma mère, après m'avoir tendre-
» ment embrassée, et m'avoir recommandé de
» prendre courage, d'avoir bien soin de ma tante
» et de lui obéir comme à une seconde mère,
» me renouvela les mêmes instructions que mon
» père, et, en se jetant dans les bras de ma tante,
» elle lui recommanda ses enfants. Je ne lui ré-
» pondis rien, tant j'étais effrayée de l'idée de
» la voir pour la dernière fois. »

Les pressentiments de Marie-Thérèse ne la trompaient pas ; c'est pour la dernière fois qu'elle voyait sa mère. On conduisit la Reine à la Conciergerie, et on la plaça dans une chambre au rez-de-chaussée, chambre basse, étroite et humide, qui se trouvait à gauche d'un corridor obscur à demi éclairé par une lampe qui y brûlait jour et nuit, comme ces lampes sépulcrales qu'on suspend au-dessus des tombeaux (1). Deux petites

(1) C'est M. Chauveau-Lagarde, avocat de la Reine, qui a laissé

croisées garnies de barreaux de fer et donnant sur une cour dite le préau des femmes, faisaient arriver dans cette pièce un jour douteux. C'est là que Marie-Antoinette subit une captivité de deux mois, avant d'être mise en jugement.

L'humidité qui régnait dans ce triste séjour avait fait tomber le papier dont le mur était autrefois couvert; il n'en restait plus que des lambeaux. Des sangles renouées en plusieurs endroits avec des cordes, un matelas déchiré, une couverture usée et malpropre composaient le lit de la Reine de France; un mauvais paravent lui tenait lieu de rideau. Ce paravent était devenu une partie nécessaire de l'ameublement; car on n'avait pas même voulu accorder à la Reine la consolation d'habiter seule ce triste séjour. Un gendarme devait rester nuit et jour dans la chambre de la Reine, séparée par le paravent en deux moitiés égales, l'une pour la prisonnière, l'autre pour les gardiens. Ce fut là que la Reine souffrit tout ce qu'elle put souffrir de ses souvenirs, de ses pensées, de ses pressentiments, sans parler des douleurs qu'on venait encore ajouter à ses

cette description de la chambre de Marie-Antoinette à la Conciergerie.

douleurs par toutes les persécutions qu'on pût inventer.

Il lui restait, de ses anciennes splendeurs, une montre que l'impératrice Marie-Thérèse lui avait donnée ; elle tenait à cette montre qui avait marqué, dans un temps qui n'était plus, ses heures de joies, on la lui enleva : alors il lui sembla qu'on lui enlevait de nouveau tous ses heureux jours dont il ne lui restait plus que le souvenir, et la Reine douloureuse se prit à pleurer. Deux bagues d'or ornées de quelques étincelles de diamant, autres témoins du passé, brillaient encore à ses doigts amaigris ; le conventionnel Amar les en arracha, au nom de la détresse publique. Puis revenait, chaque matin, pour la Reine une heure d'inexprimables angoisses : c'était celle où, de sa triste chambre, placée entre la longue cour du préau où les hommes étaient réunis, et la cour de la pistole où les femmes avaient leur logement, elle entendait le greffier du tribunal révolutionnaire faire le double appel des détenus qui étaient appelés à comparaître, le lendemain, devant ce tribunal de l'institution duquel Danton, le sanglant Danton lui-même, devait demander, quelques mois plus tard, pardon à Dieu. Chaque jour amenait son épreuve : un jour, les femmes perdues de débauche

qui étaient renfermées à la Conciergerie en même temps que les femmes royalistes, vinrent chanter, sous les fenêtres de la Reine, d'horribles refrains.

La Reine, au milieu de tant de traitements indignes, éprouva aussi quelques consolations. Le lendemain du jour où ces femmes perdues l'avaient insultée, s'étant approchée de la lucarne qui donnait en face du bâtiment où étaient enfermées les femmes royalistes détenues à la Conciergerie, elle les vit toutes agenouillées et attendant sa bénédiction. Des serviteurs courageux avaient aussi essayé de pénétrer jusqu'à elle pour donner de ses nouvelles à sa fille et à sa sœur, et voici ce que nous trouvons à ce sujet dans des mémoires du temps (1).

« Vivement inquiète sur les suites de cet évènement, dit le fidèle Hue, madame Élisabeth m'envoya l'ordre de faire toutes les tentatives possibles pour l'instruire de la véritable position de la Reine. Les renseignements que je parvins d'abord à me procurer me paraissant trop vagues, je conçus et j'exécutai le projet d'aller moi-même à la Conciergerie les vérifier. A peine eus-je franchi le premier guichet, qu'une personne sensible, ju-

(1) *Histoire des dernières années de Louis XVI*, par Hue.

geant à mon air que j'étais embarrassé de la marche à suivre dans cette triste demeure, vint à moi, me tendit la main, et me conduisit dans un endroit écarté. « Fiez-vous à moi, me dit-elle. » Qui êtes-vous? quel intérêt vous amène? Ne » me dissimulez rien. » Cette invitation amicale détermina ma confiance, je m'ouvris à cette femme. Elle répondit avec complaisance à toutes mes questions. « Vous voyez, lui dis-je, le motif qui m'amène. Faire passer à la Reine des nouvelles de ses enfants ; informer ses enfants et madame Élisabeth de l'état où la Reine se trouve, est mon unique objet. Il est digne de vous de me seconder. Cette femme le promit et me tint parole. »

Quelqu'étroitement gardée que fût Marie-Antoinette, un royaliste fidèle conçut l'idée de lui offrir des moyens d'évasion.

« C'était, dit l'auteur de la même histoire, un chevalier de Saint-Louis, nommé M. de Rougeville. Une femme, aimée d'un municipal, fut mise dans la confidence, et s'engagea à seconder le projet. Elle redoubla de soins pour le municipal, et l'invita à dîner. M. de Rougeville fut du nombre des convives, et passa pour un étranger. Pendant le repas, la conversation étant devenue

plus intime, on la fit adroitement tomber sur les évènements du jour. Ce doit être, dit M. de Rougeville, un étrange spectacle qu'une Reine, et surtout une Reine de France, enfermée dans un des cachots de la Conciergerie. — Ne la connaissez-vous pas ? reprit le municipal. — Non, répondit avec indifférence cet officier. — Voulez-vous la voir? reprit le municipal; je peux vous faire entrer dans sa prison. M. de Rougeville ne montra aucun empressement. Les convives, qui étaient dans le secret, l'invitèrent à accepter la proposition; il y consentit. L'heure fut prise pour le jour même. Dans l'intervalle, sous le prétexte que ce jour était la fête de la dame du logis, M. de Rougeville fit acheter un bouquet, et le lui offrit. La dame en détacha un œillet, et le donna à cet officier qui s'absenta pendant quelques instants, et plaça avec adresse, dans le calice de la fleur, un papier roulé sur lequel était écrit : J'ai à votre disposition des hommes et de l'argent. Sur le soir, le municipal mena M. de Rougeville à la Conciergerie. Introduit dans la chambre de la Reine, cet officier s'aperçut que S. M. le reconnaissait. Après quelques mots indifférents, il feignit de croire que son œillet devait faire plaisir à la Reine, et s'empressa de le lui offrir; elle l'ac-

cepta. Avertie, par un coup d'œil, d'y chercher ce qu'il renfermait, Sa Majesté se retira dans un coin de la chambre, ouvrit l'œillet, y trouva le papier, et lut ce qui était écrit. Déjà la Reine traçait, avec une épingle, sa réponse négative, lorsque l'un des gendarmes en faction à la porte du cachot entra brusquement, et saisit le papier. Grande rumeur dans la prison : dénonciation à la Commune et au comité de sûreté générale. Aussitôt la femme du concierge de la prison et son fils furent arrêtés comme complices. On les enferma au couvent des Madelonnettes ; ils y furent mis au secret : quelques jours après ils recouvrèrent leur liberté. M. de Rougeville s'était sauvé; sa tête fut mise à prix. »

La Reine ne s'était pas un moment trompée sur son sort. Une femme qui la servit, pendant quelques jours, à la Conciergerie, lui disait qu'elle ne doutait pas qu'elle fût bientôt reconduite au Temple. La Reine répondit : « Ils ont tué le Roi, ils » me feront périr comme lui. Non, je ne verrai » plus ni mes enfants, ni ma sœur. » La Reine avait bien jugé ses ennemis. Soixante jours s'étaient écoulés depuis sa captivité, lorsque, le 3 octobre 1793, Billaud de Varennes demanda « qu'on en finît avec elle, » en s'écriant « qu'il

» était inconcevable de laisser sans jugement une » femme, la honte de l'humanité et de son sexe. » Pour obéir à cette motion, la Convention décréta que la Reine serait jugée dans la semaine. Mais il semblait que la Révolution, s'irritant par ses propres crimes, ne pût désormais se contenter de frapper ceux qu'elle avait condamnés. Il fallait des attentats plus compliqués et plus raffinés pour la satisfaire. Cette fois, elle eut une imagination qui, à un demi-siècle de distance, effraie encore ceux qui relisent la lamentable histoire de ces temps de malheurs. On résolut donc de chercher à arracher à Madame Royale et au Dauphin une déposition contre la Reine, de faire participer des enfants à l'arrêt de mort de leur mère ! On inventa un crime horrible, effroyable, sans nom, car la Révolution échappe ici à l'indignation par l'infamie même des moyens qu'elle emploie, et l'on est obligé de se voiler le front et de ne point dénoncer le crime, de peur de violer les saintes lois de la pudeur. Que vous dirai-je ? A toutes les calomnies accumulées contre la Reine, on en ajouta une dernière, plus absurde et plus abominable que toutes les autres ; on voulut représenter le Dauphin, un enfant de huit ans, comme un nouvel Œdipe, et la Reine, cette

sainte mère, comme une nouvelle Jocaste qui aurait renouvelé volontairement les horreurs de la fatalité antique ; et on espéra qu'en soumettant à un interrogatoire captieux, perfide, une jeune fille pure comme les anges, et un enfant innocent comme on l'est dans le premier âge, le vice réussirait à emprunter à cette pureté et à cette innocence des armes contre la vertu.

Ce complot échoua, grâce à la netteté et à la fermeté des réponses de Madame Royale. Voici comment la princesse rapporte elle-même, dans le journal du Temple, le cynique interrogatoire dirigé par une commission formée de Chaumette, de Daujon et de Hébert :

« Chaumette m'interrogea ensuite sur mille
» vilaines choses dont on accusait ma mère et
» ma tante. Je fus attérée par une telle horreur,
» et si indignée que, malgré toute la peur que
» j'éprouvais, je ne pus m'empêcher de dire que
» c'était une infamie. Malgré mes larmes, ils in-
» sistèrent beaucoup ; il y a des choses que je n'ai
» pas comprises, mais ce que je comprenais était
» si horrible que je pleurais d'indignation. Il
» m'interrogea sur Varennes et me fit beaucoup
» de questions auxquelles je répondis le mieux
» que je pus, sans compromettre personne. J'a-

» vais toujours entendu dire à mes parents qu'il
» valait mieux mourir que de compromettre qui
» que ce soit. Enfin, mon interrogatoire finit à
» trois heures : il avait commencé à midi. Je de-
» mandai avec chaleur à être unie à ma mère.
» Chaumette me fit ensuite reconduire chez moi
» par trois municipaux, en me recommandant de
» ne rien dire à ma tante, qu'on allait aussi faire
» descendre. On lui fit les mêmes questions qu'à
» moi sur les personnes qu'on m'avait nommées.
» Elle dit qu'elle connaissait de nom et de visage
» ces municipaux et les autres qu'on lui nommait,
» mais que nous n'avions eu aucun rapport avec
» eux. Elle nia toutes correspondances au dehors,
» et répondit avec encore plus de mépris aux vi-
» laines choses sur lesquelles on l'interrogea.
» Elle remonta à quatre heures. Son interroga-
» toire n'avait duré qu'une heure, et le mien
» trois : c'est que les députés virent qu'ils ne
» pouvaient pas l'intimider comme ils avaient
» espéré faire d'une personne de mon âge ; mais
» la vie que je menais depuis quatre ans, et
» l'exemple de mes parents, m'avaient donné
» plus de force d'ame. »

Un contemporain s'exprime ainsi au sujet de cet interrogatoire :

« Trois heures s'écoulent pour madame Élisabeth dans cette anxiété. Enfin Marie-Thérèse remonte : elle rentre portant dans tous ses traits l'indignation de l'innocence; muette de terreur, elle se jette dans les bras de sa tante. Mais madame Élisabeth lui est arrachée, et la quitte sans savoir ce qu'elle doit espérer ou craindre. On la fait descendre dans la chambre d'où sortait Madame Royale; et alors commence l'interrogatoire qui lui dévoile l'effroyable complot auquel on voulait les faire servir toutes deux. Toutes les infamies dont on allait accuser la Reine envers son fils, furent articulées et répétées plusieurs fois devant l'angélique Élisabeth, comme elles l'avaient été devant sa nièce. On contraignit l'innocence à entendre des horreurs qui outrageaient et faisaient frémir la nature. On ne se flattait pas, sans doute, d'obtenir un aveu contraire à la vérité. Mais avait-on pu même espérer de surprendre quelques mots dont il fût possible d'abuser? La défense de madame Élisabeth fut ce qu'avait été celle de Marie-Thérèse, vraie, simple, pure comme elles. Après une séance qui ne remplit pas l'attente des bourreaux de la Reine, mais qui excitera à jamais l'exécration de tous les siècles, les deux princesses se trouvèrent ensemble, encore épou-

vantées des images dont on avait souillé leur chaste imagination. *O mon enfant!* s'écrie madame Élisabeth en tendant les bras à sa nièce. Un silence morne exprima mieux que toutes les paroles les sentiments qu'elles éprouvaient. Pour la première fois leurs regards évitaient de se rencontrer. Enfin leur bouche s'ouvrit pour laisser échapper les mêmes paroles, et elles tombèrent à genoux, comme si c'était à elles d'expier tout ce qu'elles avaient rougi d'écouter (1). »

(1) Ce passage est tiré de l'éloge historique de Madame Élisabeth, publié à Ratisbonne en 1795, par M. Ferrand. Nous empruntons au même ouvrage la note suivante : « Les trois commissaires entraînèrent avec violence Madame Royale, qui, pour la première fois, se trouva seule au milieu de ses geôliers. Elle ignorait dans quelle affreuse intention on l'avait fait venir. Elle aperçut son frère, et le prenait dans ses bras, quand le cruel Simon s'empressa de le lui arracher. On la fit passer dans une autre pièce, où elle fut interrogée pendant trois heures. On commença par lui faire quelques questions sur les prétendues intelligences avec le dehors; on l'accusa d'avoir connu ces intelligences. Ses réponses ne pouvant donner aucun soupçon contre elle, on passa aux effroyables questions qui étaient l'objet réel de l'interrogatoire. On ne se flattait pas, sans doute, d'obtenir un aveu contraire à la vérité; mais on espérait au moins surprendre à l'innocence quelques mots dont on devait abuser, ou contre la Reine, à qui on réservait cette affreuse confrontation, ou contre le jeune prince qu'on avait amené à dessein. La sagesse divine suggéra à Madame des réponses qui trompèrent l'attente des bourreaux de sa mère; et, après une séance dont les détails feraient frémir, la

Un peu plus tard, la Révolution persistant dans son affreux dessein, s'y prit avec plus d'adresse. Elle envoya ses commissaires non plus chez Madame Royale, mais chez le Dauphin seulement. On avait privé depuis longtemps l'illustre et malheureux enfant d'aliments, on lui prodigua tout ce qu'il put souhaiter; on lui versa du vin et des liqueurs; puis, sous prétexte qu'il ne savait pas former les caractères, Hébert, Daujon et Chaumette lui conduisirent la main, et firent écrire, par un malheureux enfant de huit ans, tout ce que la perversité des hommes peut inventer, des mots hideux qui, pour la première fois, retentissaient à son oreille et dont il ne savait pas le sens, des paroles impures dictées à un fils contre sa mère. La Révolution était satisfaite. Le jour où le procès de la Reine s'ouvrit (1), Hébert se présenta et vint dire qu'il possédait une pièce qui prouvait les faits horribles qu'il alléguait. Cette pièce, on n'osa point la produire au procès,

princesse fut ramenée dans sa chambre, avec défense expresse de parler à sa tante de ce qu'on venait de lui dire. Madame Élisabeth qui l'attendait avec une mortelle inquiétude, eut à peine le temps de l'embrasser, et fut obligée de descendre tout de suite pour subir le même interrogatoire. »

(1) Le 14 octobre 1793.

le tribunal révolutionnaire n'osa pas s'en servir. La terreur qu'il inspirait tous les jours, il la ressentit ce jour-là ; il craignit que l'horreur et l'absurdité de l'accusation n'excitassent un mouvement de répulsion favorable à l'accusée. Le président se contenta d'ordonner au greffier de lire la déposition. Alors un murmure universel s'éleva. L'indignation publique fut plus forte que l'ignoble peur qui, dans ce temps-là, mettait un sceau sur toutes les lèvres. Cependant le président s'était tourné vers la Reine en lui demandant : « Qu'avez-vous à dire sur cette déposition ? » La Reine douloureuse garda un silence plein d'une morne majesté ; lorsqu'un autre juré ayant renouvelé cette odieuse interpellation, au lieu de condescendre à répondre, elle foudroya d'un regard les témoins, les accusateurs et les juges, et se tournant vers le peuple qui encombrait la salle, elle lui jeta cette sublime parole, à laquelle un cri d'admiration, parti de tous les points de l'auditoire, répondit. « J'en appelle à toutes les mères. »

Le surlendemain (16 octobre) la Reine douloureuse sortait de la Conciergerie, vêtue du deshabillé blanc qu'elle avait réparé de ses mains pour aller au supplice, car la République n'avait pas poussé la munificence jusqu'à donner une robe de deuil à

la veuve de l'héritier de cette grande race qui avait donné tant de provinces à la France (1)! En apercevant, du haut de la charrette fatale, une multitude presqu'aussi nombreuse que celle qui encombrait Paris le jour où elle allait à Notre-Dame remercier Dieu de lui avoir accordé un fils, la Reine dit avec une ineffable pitié : « Hélas ! mes maux vont bientôt finir, mais les vôtres ne font que commencer. » Peu d'instants après, elle avait cessé de souffrir.

Marie-Thérèse ne devait apprendre qu'elle était pour la seconde fois orpheline qu'un an et demi plus tard. Tant que la Reine avait vécu, sa fille et madame Élisabeth avaient eu quelques détails sur elle. Elles avaient su qu'elle était accusée d'avoir eu des correspondances avec le dehors, et elles avaient jeté leurs écritures, leurs crayons, qu'elles conservaient encore, de crainte qu'on ne les fît déshabiller devant la femme Simon, et que la découverte de ces objets ne compromît la Reine. Elles surent aussi que la Reine avait été au moment d'être sauvée; qu'un chevalier de

(1) En voyant la charrette, la Reine avait demandé pourquoi on ne la traitait pas comme le Roi. On lui répondit : « Parce que votre époux a été jugé comme Roi par la Convention, et vous, comme simple roturière, par le tribunal révolutionnaire.

Saint-Louis avait pénétré dans la prison et lui avait remis un œillet blanc; que la femme du concierge de la prison où elle était détenue lui avait montré un respectueux intérêt (1). La Reine, pour avoir des nouvelles de sa fille et de sa sœur, avait envoyé demander au Temple, quelques jours après sa translation, un tricot commencé pour son fils. « Nous lui envoyâmes aussi tout ce

(1) « La dame Richard, dit Hue, femme du concierge de cette prison. C'était sous cette qualification de femme sensible, que Madame Élisabeth, dans la correspondance qu'elle me permit d'entretenir avec elle au Temple, me désignait cette concierge.

» Je confirmerais, s'il en était besoin, une anecdote que l'on m'a dit avoir été rapportée dans quelque écrit; je la tiens de la dame Richard elle-même.

» La Reine lui avait témoigné l'envie de manger du melon. Cette femme, qui prenait le plus grand soin de Sa Majesté, et qui veillait à tous ses besoins, autant qu'il était en son pouvoir, courut au marché le plus proche de la prison. « Il me faut un excellent melon, » dit-elle à une marchande qui la connaissait. « Je te devine, lui répondit celle-ci. Le melon que tu demandes avec tant d'empressement est, j'en suis sûre, pour notre malheureuse Reine; choisis, prends ce qu'il y a de plus beau. » Elle-même lui donne celui qu'elle croit le meilleur. La dame Richard veut payer. « Garde ton argent, lui réplique la marchande, et dis à la Reine qu'il y en a beaucoup parmi nous qui gémissent... » Elle allait en dire davantage, lorsque la concierge se retira, porta le melon à la Reine, et lui rendit compte de ce qui s'était passé. Sa Majesté fut attendrie.

» Quelques mois après, un prisonnier assassina, dit-on, la dame Richard. » (*Les dernières années de Louis XVI*, par Hue.)

» que nous trouvâmes de soie et de laine, dit
» Madame Royale, car nous savions combien elle
» aimait à s'occuper ; elle avait eu autrefois l'ha-
» bitude de travailler sans cesse, excepté aux
» heures de représentation ; nous rassemblâmes
» donc tout ce que nous pûmes, mais nous ap-
» prîmes depuis qu'on ne lui avait rien remis,
» dans la crainte, disait-on, qu'elle ne se fît mal
» avec les aiguilles. »

Ce fut alors que, pour se faire une occupation, la Reine tira les fils d'une vieille tapisserie, qui çà et là restait encore appendue à la muraille de sa prison, et qu'à l'aide de deux plumes elle commença à tricoter une espèce de jarretière, que le sieur Bault, concierge de la prison, recueillit et qu'il confia plus tard à M. Hue, pour en faire hommage à Madame Royale. La princesse reçut avec un religieux respect ce dernier ouvrage de sa mère prisonnière, demeuré inachevé parce que Robespierre le fit enlever à la Reine, en disant qu'à l'aide du lacet qu'elle tressait elle pouvait attenter à ses jours. Robespierre ne comprenait pas que la foi de la Reine était encore plus grande que ses souffrances.

Pendant le commencement du séjour de la Reine à la Conciergerie, Madame Royale et ma-

dame Élisabeth avaient reçu presque tous les jours quelques nouvelles. Tout-à-coup les informations s'arrêtèrent. Le fidèle Hue, qui avait bravé tous les périls pour donner des nouvelles de la Reine à Madame Royale et à madame Élisabeth, recula, ainsi que Turgis, devant l'idée de jeter au milieu des douleurs du Temple la nouvelle et immense douleur contenue dans cette parole : « La Reine est morte ! »

Tandis qu'une populace insensée saluait de ses horribles clameurs la mort de Marie-Antoinette, un des plus grands hommes qu'ait produit l'Angleterre, sir Edmond Burke, dont la voix prophétique avait annoncé tous les crimes de la Révolution, écrivait, à la nouvelle de ce déplorable évènement, ces deux pages recueillies par l'histoire :

« Il y a dix-sept ans que je vis la Reine de » France, alors dauphine à Versailles, et jamais » une vision plus céleste n'apparut sur cette terre » qu'elle semblait à peine toucher. Elle était, ainsi » que la blanche étoile du matin, radieuse de » gloire. Oh ! quelle Révolution ! Quel cœur serait » donc le mien, si le souvenir d'une si haute élé- » vation, rapproché du spectacle de cette déplo- » rable chute, ne me remuait profondément ?

» Que j'étais loin d'imaginer, lorsque je la voyais
» réunir aux titres du rang et de la naissance ceux
» que donne l'enthousiasme d'un amour que le
» respect tenait à distance, qu'elle aurait jamais
» besoin de patience et de résignation! Encore
» moins eussé-je pensé que, de mon vivant, tant
» et de si effroyables catastrophes viendraient l'ac-
» cabler tout-à-coup. Dans une nation renommée
» par son esprit de civilisation et ses mœurs
» pleines d'élégance et de galanterie, chez un
» peuple d'hommes d'honneur et de chevaliers,
» j'eusse pensé que dix mille épées seraient sor-
» ties de leurs fourreaux pour la venger, je ne
» dirai pas d'une insulte, mais d'un regard qui
» se serait levé sur elle sans respect. Mais le siècle
» de la chevalerie est passé. Le siècle des sophistes,
» des économistes et des calculateurs lui a succédé,
» et la gloire de la France est à jamais éteinte!
» Jamais, non, jamais, désormais nous ne verrons
» cette loyauté envers les Rois, cette courtoisie
» envers les femmes, cette obéissance ennoblie par
» le dévouement, et cette subordination volon-
» taire du cœur qui, choisissant les fers qu'il vou-
» lait porter, conservait, dans la servitude de son
» choix, l'esprit d'une liberté exaltée. La source
» de tous les sentiments généreux et des entre-

» prises héroïques est tarie. Elle est perdue, cette
» délicatesse de principes, cette chasteté d'un
» honneur sans reproche qui redoutait la tache
» la plus légère comme une large blessure. Il a
» disparu cet honneur qui inspirait le courage en
» adoucissant les mœurs et qui ennoblissait tout ce
» qu'il touchait. Il a cessé d'exister; le siècle de
» la chevalerie n'est plus! »



VI

Des communications qu'avaient eues les prisonniers du Temple avec le dehors. — Municipaux dévoués. — Serviteurs fidèles. — Messieurs Hue et Turgis. — Surveillance. — Ruses des captifs. — Signaux. — Plusieurs billets de Madame Elisabeth. — Les rapports cessent à la mort de la Reine. — Madame Royale et Madame Elisabeth traitées plus outrageusement. — Tutoiements. — Turgis est renvoyé. — Système de persécution. — L'argenterie et la porcelaine enlevées. — Linge gros et sale. — Plusieurs arrêtés de la commune. — Suite du journal de Madame Royale. — Sa patience et sa résignation. — Prière de Madame Elisabeth. — Ses entretiens avec sa nièce. — Leçons qu'elle lui donne. — Respect et affection de Madame Royale pour sa tante. — Réflexions qu'on trouve à ce sujet dans son journal. — Madame Royale et Madame Elisabeth apprennent par les crieurs l'exécution du duc d'Orléans. — Madame Elisabeth est enlevée à Madame Royale. — Ses dernières paroles à sa nièce. — Son procès. — Son jugement. — Son courage. — Sa mort. — Réflexions de Madame Royale.

Jusqu'à la mort de la Reine, les prisonniers de la tour du Temple avaient eu du moins quelques espérances, quelques consolations, et ils avaient

reçu des nouvelles du dehors. Comme Marie-Thérèse l'atteste dans son journal, il y avait des hommes profondément dévoués à la famille royale, qui n'avaient pas cessé de lui donner des marques de leur dévouement. C'étaient, entre autres, le chevalier de Jarjayes, le baron de Bath, qui avait combiné un plan d'évasion qui fut au moment de réussir ; puis, parmi les municipaux, Michonis Lepitre, Costey, épicier rue Richelieu et capitaine de la force armée de la section Lepelletier, Toulan, que la famille royale appelait le fidèle, Turgis, l'une des personnes employées pour le service intérieur du Temple ; nous n'avons pas besoin de nommer Cléry, que trois mots inscrits dans le testament du 21 janvier ont rendu immortel, ainsi que Hue, qui partage la même gloire. Par l'intermédiaire de Turgis, une correspondance s'était établie entre la Reine, madame Élisabeth et M. Hue, qui était au dehors. M. Hue se tenait au courant de tous les faits et de toutes les nouvelles ; il avait des entretiens nocturnes avec d'anciens seigneurs de la cour et quelques Députés. Puis, il donnait à Turgis des rendez-vous hors de la ville ; là il lui remettait par écrit soit à l'encre, soit au crayon, ce qu'il croyait devoir apprendre à la Reine.

Dans cette correspondance journalière, il rendait compte à la famille royale de l'esprit qui régnait à Paris, et disait ce qu'il avait pu apprendre des dispositions du reste de la France, des évènements militaires de la Vendée, des vicissitudes de la guerre étrangère, et surtout des intrigues secrètes, des luttes et des projets ultérieurs des divers partis de la Convention. Turgis se chargeait de ces billets. Il y avait dans une des pièces du troisième étage de la tour du Temple, un poêle où l'on avait pratiqué des bouches de chaleur; c'était dans une de ces ouvertures ou dans un panier destiné à recevoir les balayures de la chambre, que Turgis déposait à la dérobée, soit un billet d'avis, soit des annonces de journaux. De leur côté, les Princesses plaçaient aux mêmes endroits leurs billets écrits tantôt avec du jus de citron, tantôt avec un extrait de noix de galle; un signe convenu indiquait respectivement le lieu du dépôt; une fois hors du Temp'e, le fidèle serviteur faisait revivre l'écriture et remplissait les missions qui lui étaient confiées.

Quoique la surveillance du conseil fût extrême, et descendît jusqu'aux précautions les plus minutieuses, la vigilance de la geôle était à chaque instant vaincue par le génie de la captivité. Quand

Turgis dressait les plats à l'office, deux municipaux étaient présents ; c'était en leur présence qu'on remplissait les carafes et les caffetières ; les carafes, remplies de lait d'amande, ne pouvaient être couvertes qu'avec un morceau de papier remis par eux. Avant le repas de la famille royale, les municipaux visitaient la table dessus et dessous, faisaient déplier devant eux les nappes et les serviettes, fendaient les pains par moitié, sondaient la mie avec une fourchette ou avec leurs doigts. Mais, malgré tout, Turgis réussissait à faire parvenir à la famille royale des avis importants. Il lui arrivait souvent, dans un passage, dans un tournant d'escalier, de substituer au bouchon de papier d'une carafe tel autre sur lequel on avait écrit des avis, des nouvelles, soit avec du jus de citron, soit avec un extrait de noix de galle. « Je roulais, dit-il dans des fragments historiques » auxquels nous empruntons ces détails, un bil- » let autour d'une petite balle de plomb, et je » jetais ce peloton dans la carafe au lait d'amande. » Lorsque le papier des bouchons se trouvait sans » écriture, il servait à la Reine et à madame Éli- » sabeth pour me donner des ordres ou des avis » à transmettre au dehors (1). »

(1) Fragments historiques sur le Temple, par Turgis.

Quelques signaux inventés par la Reine et madame Élisabeth, les mains posées d'une certaine manière, la main gauche représentant le parti révolutionnaire, et la main droite les royalistes, rendaient plus active cette correspondance, dont la maison de la marquise de Serent, cette femme d'un dévouement si complet et si courageux, était le centre principal. Pendant quatorze mois, il se passa rarement de jour sans que Turgis parvînt à remettre au moins un billet à la Reine ou à madame Élisabeth, et à recevoir celui qu'elles avaient écrit. Quelques uns de ces billets ont été conservés par Turgis. En voici un : « Ne craignez point de vous » servir de la main gauche (la main qui représen- » tait les progrès de la Révolution), nous aimons » mieux tout savoir. » En voilà un autre écrit dans un moment où l'on parlait de séparer Madame Royale et son frère de leur mère, et de les transporter au château de Choisi-le-Roi : « Tâchez » de savoir si l'on ne veut pas rejeter les mouve- » ments sur la campagne, et si l'on ne veut pas em- » mener son bien plus loin que deux lieues. » Puis madame Élisabeth écrivait encore, en parlant des Vendéens, dont les victoires commençaient à retentir dans le Temple : « Les Nantais sont-ils à » Orléans ? » Plus tard, pendant le procès de la

Reine : « Ce que vous me marquez de la Personne » (la Reine) me fait bien plaisir. Est-ce le gen» darme ou la femme qui couche chez elle? » Enfin venait ce billet : « Ma Petite (Madame Royale) prétend que vous m'avez fait signe hier matin ; tirez-moi d'inquiétude si vous le pouvez encore. »

Ce billet fut le dernier. *Le 11 octobre 1793, à deux heures un quart* (nous transcrivons la date ; en prison, on compte par les heures), madame Élisabeth écrivait à Turgis que l'on renvoyait du Temple :

« Je suis bien affligée ; ménagez-vous pour le » temps que nous serons plus heureux, et où » nous pourrons vous récompenser. Emportez la » consolation d'avoir bien servi de bons et de » malheureux maîtres. Recommandez à Fidèle » (Toulan) de ne pas trop se hasarder pour nos » signaux (par le cor). Si le hasard vous fait voir » madame Mallemain, dites-lui de nos nouvelles » et que je pense à elle. Adieu, honnête homme » et fidèle sujet. »

Après la mort de la Reine, Madame Royale, ainsi que sa tante, furent traitées plus outrageusement que jamais. Hébert leur retira la personne qui les servait, en disant à madame Élisabeth

que, dans les maisons de détention, les autres détenus n'avaient personne pour les servir, et que l'égalité devait régner dans les prisons comme partout ailleurs. Voici la remarque pleine de douceur et de bénignité que nous trouvons à ce sujet dans le journal de Marie-Thérèse : « Nous » faisions nous-mêmes nos lits, et nous fûmes » obligées de balayer la chambre, ce qui durait » longtemps par le peu d'habitude que nous en » avions dans le commencement. »

Ce n'était point, de la part de la Révolution, un acte isolé, c'était un système de nouvelles vexations dont le procès de la Reine avait donné le signal. C'était ce qu'on peut appeler la guerre du geôlier contre le captif, guerre mesquine, qui ne tue pas, mais qui blesse à chaque instant, qui poursuit la victime dans chaque détail de sa triste vie, qui lui dérobe un rayon de soleil en ajoutant un barreau à la geôle, qui lui fait tort d'une parole amie, lui enlève un regard bienveillant. Ainsi fit-on pour Madame Royale et madame Élisabeth. Ce système cellulaire, dont les prisonniers se plaignent aujourd'hui avec des cris de désespoir, et qui brise les raisons les plus fortes et éteint les vies pleines de jours, il fut appliqué dans le Temple aux deux Princesses prisonnières.

Elles ne voyaient plus un visage humain, elles n'entendaient plus le son de la voix humaine; on leur passait leurs aliments par un tour qu'on fermait brusquement pour qu'elles n'aperçussent pas la personne qui les portait. Puis on avait pris, quelques jours avant le procès de la Reine, des arrêtés pour leur rendre le séjour de la prison plus dur et plus pénible encore : arrêté pour enlever à madame Élisabeth le fauteuil où elle aimait à s'asseoir; arrêté pour supprimer toute délicatesse de leurs repas; arrêté pour remplacer l'argenterie par l'étain, la porcelaine par la faïence, la bougie par la chandelle; arrêté pour enlever aux prisonnières les draps blancs dont elles se servaient, et pour autoriser le citoyen geôlier « à fournir à Élisabeth et fille Capet six gros-» ses serviettes, des petits linges pour lavettes. » On ajouta à ce trousseau des draps d'écurie en toile jaune. « On nous donna, écrit Madame » Royale dans son journal, des draps gros et » sales. (1) »

(1) Voici le texte de ces divers arrêtés :

Municipalité de Paris.

« Du 22 septembre 1793, l'an 2e de la République une et indivisible.

Puis, au bout de quelque temps, le système de confinement cessa. On revit les deux princesses pour les insulter. C'est ainsi qu'on lit dans le journal de Marie-Thérèse : « On nous tutoya beau-
» coup pendant l'hiver (l'hiver de 93 à 94);
» nous méprisions toutes les vexations, mais ce
» dernier degré de grossièreté nous faisait tou-
» jours rougir ma tante et moi ! » A toutes ces épreuves, madame Élisabeth ajoutait les austérités de la pénitence. « Elle fit son carême entier,

» Le conseil, considérant que la plus grande économie doit régner et observer, arrête ce qui suit :

» 1° Qu'à compter de ce jour, l'usage de la pâtisserie et de la volaille, pour toutes les tables, sera supprimé.

» 2° Que les détenues n'auront à leur déjeuner qu'une sorte d'aliment.

» 3° Qu'à leur dîner, il ne leur sera donné qu'un potage, un bouilli, et un plat quelconque. Il leur sera délivré, en outre, une demi-bouteille de vin d'ordinaire par jour, pour chacune d'elles.

» 4° Au souper, elles auront deux plats.

» En conséquence de cet arrêté, les membres du conseil les ont notifié aux détenues et leur ont fait servir à dîner sur-le-champ conformément à leur arrêté.

» Il a encore été arrêté :

» 1° Qu'à compter de ce jour, il ne serait plus fourni de bougies dans l'intérieur de la tour. Ils ne seront plus éclairés qu'avec de la chandelle; il ne sera brûlé de la bougie qu'au bureau du conseil.

» 2° Que l'argenterie, la porcelaine sera interdite, et que l'on ne servira plus que des couverts d'étain et de la faïence commune.

» écrit Madame Royale, quoique privée d'ali-
» ments maigres : elle ne déjeunait pas, elle pre-
» nait à dîner une écuelle de café au lait (c'était
» son déjeuner qu'elle gardait), et le soir elle ne
» mangeait que du pain. Elle m'ordonnait de
» manger ce qu'on m'apportait, n'ayant pas l'âge
» porté pour faire abstinence; mais pour elle,
» rien n'était plus édifiant : depuis le temps où on
» lui avait refusé du maigre, elle n'avait pas
» pour cela interrompu les devoirs prescrits par
» la religion. Au commencement du printemps
» on nous ôta la chandelle, et nous nous cou-
» chions lorsqu'on n'y voyait plus. »

On a conservé la prière que madame Élisabeth avait composée au Temple, et qu'elle récitait chaque matin avec Madame Royale. Cette prière ad-

» Le dit jour et an que dessus, et ont signé les commissaires de service au Temple.

» Viollard, Robin, Tonnelier, Véron. »

Municipalité de Paris.

« Conseil du Temple, du 25 septembre 1793, an 2e de la République.

» Le conseil autorise le citoyen G.... à fournir à Elisabeth et fille Capet six grosses serviettes, des petits linges pour lavettes, une théière, faire rétamer une bouilloire de cuivre, et nettoyer les seaux; et pour Simon six serviettes ouvrées et deux unies.

» Avril, Casenave. »

mirable exprime mieux que tout au monde quels étaient les sentiments et les pensées des deux prisonnières. Voici cette prière, pieux et vénérable document qui appartient à l'histoire que nous écrivons, car elle est la fidèle image des dispositions de l'ame de la fille de Louis XVI à cette époque de sa vie.

« Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon
» Dieu! je n'en sais rien; tout ce que je sais,
» c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez
» prévu, réglé, voulu et ordonné de toute éter-
» nité; cela me suffit. J'adore vos desseins éter-
» nels et impénétrables; je m'y soumets de tout
» mon cœur, pour l'amour de vous; j'accepte
» tout, je vous fais un sacrifice de tout, et j'unis
» ce sacrifice à celui de mon divin sauveur. Je
» vous demande en son nom et par ses mérites
» infinis la patience dans mes peines, et la par-
» faite soumission qui vous est due pour tout ce
» que vous voulez ou permettez. »

Redisons les termes dont se sert un contemporain (1) pour raconter les dernières journées de la Princesse qui apprenait ainsi à Marie-Thérèse à répandre son cœur devant Dieu :

(1) M. Ferrand, *Éloge funèbre*.

« Absorbée par la contemplation, dit-il, elle passait des heures entières dans le ravissement d'une conversation intime avec Dieu. Mais les fréquents retours de cette sainte méditation n'empêchaient pas madame Élisabeth de remplir envers sa nièce tous les devoirs que les circonstances lui imposaient. A l'exemple journalier de la plus stricte observation des préceptes religieux, à celui d'une résignation plus qu'humaine, elle joignait habituellement des leçons dont l'application était aussi facile que le succès en était infaillible. Dans cette école sacrée, sous l'inspiration du malheur, et sous la protection du Dieu des affligés, la sagesse éternelle parlant par la bouche d'Élisabeth, commentait les passages consolants de la divine Écriture, que la prospérité comprend rarement, mais que l'adversité devine, explique et retient. La jeune Princesse, destinée par la Providence à recueillir dans le fond de son cœur cet inappréciable commentaire, écoutait avec une sainte avidité.

» Dans ces conversations qui se tenaient souvent au milieu des ténèbres, et à qui le calme de la nuit donnait encore un ton plus persuasif et plus attachant, la captive s'efforçait sans cesse de justifier la nation au nom de laquelle se renouve-

laient, chaque jour, tant de scènes d'horreur. Elle recommandait à sa jeune compagne de ne pas la confondre avec les monstres qui outrageaient si audacieusement la douceur et la loyauté française ; elle lui garantissait que cette nation, à son premier amour pour la fille de Louis XVI, ajouterait encore un amour de repentir et d'expiation, et saisirait avec empressement l'occasion de lui en donner des preuves. Madame Royale croyait volontiers à ces assurances. Et les tourments qu'elle souffrait étaient adoucis par l'idée qu'elle aurait un jour le plaisir de pardonner. »

Madame Élisabeth était, depuis la mort de la Reine, la seule amie, la sœur de sa nièce en même temps que sa mère. Ce fut une grande consolation pour la fille de Louis XVI, comme elle le dit dans son journal, de n'être pas séparée d'une tante qu'elle aimait tant. Puis elle ajoute avec un accent ineffable de douleur : « Hélas ! tout changea encore, et je l'ai aussi perdue ! »

Pendant tout l'hiver qui suivit la mort de la Reine, une seule nouvelle remarquable parvint aux captives, ce fut celle de la mort du duc d'Orléans. Louis XVI lui avait pardonné, la Révolution à qui il avait cru complaire en prononçant un vote condamné à une triste immortalité, ne confirma

pas ce pardon. Quelles ne furent pas les réflexions des deux Princesses en apprenant la fin tragique de celui qui avait travaillé avec une si coupable persévérance à la perte du Roi et de la Reine, et qui avait été le mauvais génie de la maison royale ! Ainsi ce machinateur de complots, avait fini par se prendre dans ses propres trames ! Après avoir rêvé si longtemps le trône et la puissance suprême, après avoir tout sacrifié à son ambition, sa dignité de prince, son honneur de gentilhomme, ses devoirs de parent et de sujet, tout, jusqu'au nom de ses aïeux qu'il avait troqué contre un sobriquet ridicule, ramassé dans un carrefour, il tombait dans les mains homicides de la Révolution. Dans ces temps redoutables, quelque haut qu'on s'élevât, quelque bas qu'on descendît, on était toujours bon pour mourir, et toutes les avenues, celles du crime comme celles de la vertu, aboutissaient à un but unique, l'échafaud.

On en vit bientôt un nouvel exemple : le 9 mai 1794 on enleva à Madame Royale sa dernière consolation et son dernier appui. Il y eut une victime de moins sur la terre, et une sainte de plus dans le ciel : madame Élisabeth alla rejoindre son frère et sa sœur.

Voici comment la triste scène du 9 mai es

racontée dans le journal de Madame Royale.
« Ce jour-là, au moment où nous allions nous
» mettre au lit, on ouvrit les verroux et on vint
» frapper à notre porte. Ma tante dit qu'elle pas-
» sait sa robe; on lui répondit que cela ne pou-
» vait pas être si long, et on frappa si fort qu'on
» pensa enfoncer la porte. Elle ouvrit quand elle
» fut habillée. On lui dit : *Citoyenne, veux-tu bien*
» *descendre. — Et ma nièce? — On s'en occupera*
» *après.* Ma tante m'embrassa et me dit de me
» calmer, qu'elle allait remonter. *Non, citoyenne,*
» *tu ne remonteras pas*, lui dit-on, *prends ton bonnet*
» *et descends.* On l'accabla alors d'injures et de
» grossièretés; elle les souffrit avec patience, prit
» son bonnet, m'embrassa encore, et me dit
» d'avoir du courage et de la fermeté, d'espérer
» toujours en Dieu, de me servir des bons prin-
» cipes de religion que mes parents m'avaient
» donnés, et de ne pas manquer aux dernières
» recommandations de mon père et de ma mère.
» Elle sortit : arrivée en bas, on lui demanda ses
» poches, où il n'y avait rien; cela dura long-
» temps, parce que les municipaux firent un
» procès-verbal pour se décharger de sa person-
» ne. Enfin, après mille injures, elle partit avec
» l'huissier du tribunal, monta dans un fiacre

» et arriva à la Conciergerie, où elle passa la
» nuit. Le lendemain, on lui fit trois questions :
» son nom : — *Élisabeth de France.* — *Où étais-tu*
» *le 10 août ?* — *Au château des Tuileries, auprès*
» *du Roi mon frère.* — *Qu'as-tu fait de tes dia-*
» *mants ?* — *Je ne sais pas. Au reste, toutes ces*
» *questions sont inutiles ; vous voulez ma mort ; j'ai*
» *fait à Dieu le sacrifice de ma vie, et je suis prête*
» *à mourir, heureuse d'aller rejoindre mes respecta-*
» *bles parents, que j'ai tant aimés sur la terre.* On
» la condamna à mort.

» Elle se fit conduire dans la chambre de ceux
» qui devaient périr avec elle ; elle les exhorta
» tous à la mort avec une présence d'esprit, une
» élévation et une onction qui les fortifia tous.
» Sur la charrette, elle eut toujours le même
» calme et encouragea les femmes qui étaient
» avec elle. Arrivée au pied de l'échafaud, on
» eut la cruauté de la faire périr la dernière.
» Toutes les femmes, en descendant de la char-
» rette, lui demandèrent la permission de l'em-
» brasser, ce qu'elle fit en les encourageant avec
» sa bonté ordinaire. Ses forces ne l'abandon-
» nèrent pas jusqu'au dernier moment, qu'elle
» souffrit avec une résignation toute pleine de
» religion.

» Son ame fut séparée de son corps pour aller
» jouir du bonheur dans le sein d'un Dieu qu'elle
» avait beaucoup aimé. »

Cette mort, la dernière de toutes, arrache un cri de douleur à la jeune prisonnière du Temple.
« Je n'en puis dire assez de bien, écrit-elle, pour
» les bontés qu'elle a eues pour moi et qui n'ont
» fini qu'avec sa vie. Elle me regarda et me soi-
» gna comme sa fille, et moi je l'honorai comme
» une seconde mère. On disait que nous nous
» ressemblions beaucoup de figure; je sens que
» j'ai son caractère; puissé-je avoir toutes ses ver-
» tus! »

Parmi toutes vos prières, Madame, il y en eut une du moins qui fut exaucée.



VII

Madame Royale reste seule au Temple. — Délibération à la Convention sur le fils et la fille de Louis XVI. — On décide qu'ils resteront prisonniers. — Instructions du Comité relativement au Dauphin. — Il tombe malade. — La Convention envoie une Commission au Temple. — Récit du député Harmand. — Observations critiques sur ce récit. — Suite du journal de Madame Royale. — Détails qu'elle donne sur la maladie de son frère. — Mort de Louis XVII. — Douleur de Madame Royale. — Coup d'œil sur la vie de Louis XVII. — Elle fut longue par la douleur. — Ses souffrances. — Aucun outrage ne lui avait été épargné. — Ce crime fut le plus grand de la Révolution, qui commit tant de crimes. — Fin du journal de Madame Royale. — Elle apprend la mort de la Reine et de Madame Elisabeth.

L'histoire lamentable du Temple va bientôt finir. Madame Royale est seule, son frère vit encore, mais elle est séparée de lui, et, dans sa douloureuse solitude, elle reprend le récit de sa captivité dans son journal, désormais unique confident de ses souffrances.

« Je restai dans une grande désolation, dit-
» elle, quand je me vis séparée de ma tante; je
» ne savais ce qu'elle était devenue, et on ne
» voulait pas me le dire. Je passai une bien
» cruelle nuit, et cependant, quoique je fusse
» très-inquiète sur son sort, j'étais loin de croire
» que j'allais la perdre dans quelques heures.
» Quelquefois je me persuadais qu'on la con-
» duisait hors de France; mais quand je me
» rappelais la manière dont on l'avait emmenée,
» toutes mes craintes renaissaient. Le lende-
» main, je demandai aux municipaux ce qu'elle
» était devenue : ils me dirent qu'elle avait été
» prendre l'air; je renouvelai la demande d'ê-
» tre réunie à ma mère, puisque j'étais séparée
» de ma tante; ils me répondirent qu'ils en par-
» leraient. On vint ensuite m'apporter la clef de
» l'armoire où était le linge de ma tante; je de-
» mandai de le lui faire passer, parce qu'elle n'en
» avait point; on me dit qu'on ne le pouvait
» pas. »

Madame Royale n'avait plus qu'une mort à pleurer avant de sortir du Temple, c'était celle de son frère. Ce jeune martyr dont les souffrances avaient rendu les jours lents à couler, comme parle M. de Châteaubriand, et dont le règne avait été

long par la douleur, le frère de l'orpheline du Temple, ce pupille royal laissé sous la main du bourreau, approchait de son dernier jour.

Quand Simon avait demandé des instructions aux comités, le dialogue suivant avait eu lieu. — Après tout, que veut-on? Le déporter? — Non. — Le tuer? — Non. — L'empoisonner? — Non. — Mais quoi donc? — S'en défaire. — Sénart, employé dans le comité de sûreté générale, et qui savait tout ce qui s'y passait, ajoute, après avoir donné ces détails : « C'est ce qui a eu lieu : il n'a » été ni tué, ni déporté, mais on s'en est dé- » fait (1). »

Même après la réaction du 9 thermidor (25 juillet 1794), le sort du jeune Louis XVII n'avait pas été adouci. Le comité de sûreté générale venait lui-même le déclarer devant la Convention. « Le comité, disait-il, a été tout-à-fait étranger à » l'idée d'améliorer la captivité des enfants de Ca- » pet; le comité et la Convention savent comment » on fait tomber la tête des rois, mais ils igno- » rent comment on élève leurs enfants. » On es-

(1) Sénart s'était repenti des crimes auxquels il s'était associé. Les comités l'avaient logé dans le lieu où ils tenaient leurs séances, et ils ne le laissaient sortir qu'accompagné d'un gendarme, afin qu'il ne divulguât pas leurs terribles secrets.

saya en vain d'obtenir la mise en liberté des enfants de Louis XVI. Le 28 décembre 1794, Lequinio disait à la tribune : « Jamais vous n'imposerez silence aux royalistes, si vous ne leur ôtez l'espérance qui leur reste. » Le 22 janvier 1795, Cambacérès, au nom des comités de salut public, de sûreté générale et de législation réunis, concluait à ce qu'on gardât Louis XVII et Madame Royale prisonniers : « Il y a peu de dangers, disait-il, à tenir en captivité les individus de la famille Capet; il y en a beaucoup à les expulser. » C'était la condamnation à mort de l'enfant royal.

Dans le mois de février 1795, le chirurgien municipal chargé de visiter le jeune prince, fit son rapport au conseil, qui avertit le député Harmand, chargé de la police de Paris et membre du comité de sûreté générale, que le jeune Louis était dangereusement malade, qu'il avait des grosseurs à toutes les articulations, surtout aux genoux et aux coudes, qu'il voulait toujours rester assis ou couché. Les membres du comité de la Convention firent savoir à ceux de la Commune, qu'ils enverraient le lendemain trois commissaires tirés du comité et chargés de faire un rapport détaillé sur l'état où se trouvait le jeune Louis-Charles;

ils leur enjoignirent en même temps de procurer à leurs délégués tous les moyens de découvrir la vérité. C'est ainsi que Harmand, Mathieu et Reverchon se transportèrent au Temple dans le mois de février 1795. Nous citerons ici un extrait du récit que fit plus tard le député Harmand de cette visite. Mais nous devons faire observer que ce récit fut rédigé à une époque où les Bourbons étaient déjà remontés sur le trône, et que, par conséquent, toute la partie du récit dans lequel Harmand rend compte des attentions et des prévenances qu'il eut pour le jeune roi captif, est entachée de quelque exagération, comme l'indique le langage, qui n'a pas la couleur du temps, et comme l'atteste le gardien qui était alors auprès du jeune prince.

« J'allai donc au Temple, dit Harmand, avec » Mathieu et Reverchon ; nous arrivâmes à la » porte de la prison de Louis XVII. On ouvre ; nous » voyons une petite antichambre fort propre, » sans autre meuble qu'un poêle de faïence qui » communiquait dans la pièce voisine, et qu'on » ne pouvait allumer que par cette antichambre. » On avait pris cette précaution pour ne pas lais» ser de feu à la discrétion d'un enfant. Cette » autre pièce était l'antichambre du prince, dans

» laquelle était son lit. On nous l'ouvrit... Le
» Prince était assis auprès d'une petite table car-
» rée sur laquelle étaient éparses beaucoup de
» cartes à jouer ; quelques unes étaient pliées en
» forme de boîtes et de caisses, d'autres élevées
» en château. Il était occupé de ces cartes lors-
» que nous entrâmes, et il ne quitta pas son jeu.

» Il était couvert d'un habit neuf à la matelot,
» d'un drap couleur ardoise ; sa tête était nue, la
» chambre propre et bien éclairée ; le lit se com-
» posait d'une couchette en bois, sans rideaux ;
» le coucher et le linge nous parurent beaux et
» bons. Ce lit était derrière la porte, à gauche
» en entrant ; plus loin, du même côté, était un
» autre bois de lit, sans coucher, placé au pied
» du premier. Une porte fermée entre les deux
» communiquait à une autre pièce que nous n'a-
» vons pas vue.

» Les commissaires nous dirent que ce lit avait
» été celui d'un savetier nommé Simon, que la
» municipalité de Paris, avant la mort de Robes-
» pierre, avait établi dans la chambre du jeune
» Prince pour le servir et le garder. On sait que
» ce Simon se jouait cruellement du sommeil de
» son prisonnier ; que, sans égard pour son âge
» pour lequel le sommeil est un besoin si impé-

» rieux, il l'appelait à diverses reprises pendant la
» nuit en lui criant: « Capet!.. Capet!... — Me voi-
» là, citoyen, répondait l'enfant mouillé de sueur,
» ou transi de froid et de crainte. — Approche,
» que je te touche, répliquait le tigre. » L'agneau
» approchait... Le bourreau sortait une jambe du
» lit, et, d'un coup de pied lancé partout où il
» pouvait atteindre, il étendait sa victime par terre,
» en lui criant : « Va te coucher, louveteau. »

» Ceci a déjà été écrit, mais les commissaires nous
» en firent un récit dont le souvenir me fait fris-
» sonner chaque fois que j'y pense. Après ces affreux
» préliminaires, je m'approchai du prince. Nos
» mouvements ne paraissaient faire aucune impres-
» sion sur lui. L'orateur (c'est-à-dire Harmand) fait
» au jeune prince, du ton le plus affable, les plus
» vives instances pour l'engager à marcher, à par-
» ler, à se distraire, enfin à répondre au médecin
» que le Gouvernement se propose de lui envoyer.
» Le Prince, immobile, écoutait avec l'apparence
» de la plus grande attention..., mais pas un mot
» de réponse. Cette réunion de commissaires de la
» Convention et de la Commune, ces attentions,
» ces prévenances, lui rappelaient la scène du
» Représentant réuni à Hébert, à Simon et aux
» autres commissaires, qui lui firent payer si cher

» le pain, les fruits et les liqueurs qu'ils lui pro-
» diguèrent dans son cachot, pour lui faire signer
» une horrible déposition. L'infortuné, convain-
» cu par une longue expérience qu'on lui a fait
» payer au centuple toutes les consolations qu'on
» lui a apportées jusqu'à ce jour, se défie natu-
» rellement et des promesses et des prometteurs.
» Il est si malheureux, si épuisé, si tourmenté,
» que, plongé dans une apathie mortelle, il rit et
» fixe les hommes sans savoir s'il vit encore.
» Harmand s'adresse à lui : « Monsieur, j'ai
» l'honneur de vous demander si vous désirez un
» cheval, des chiens, des oiseaux, des joujoux de
» quelque espèce que ce soit, un ou plusieurs
» compagnons de votre âge, que nous vous pré-
» senterons avant de les installer près de vous.
» Voulez-vous dans ce moment descendre dans
» le jardin, ou monter sur les tours? Désirez-
» vous des bonbons, des gâteaux? Je n'en reçus
» pas un mot de réponse, ajoute Harmand, pas
» un signe, pas un geste, quoiqu'il eût la tête
» tournée vers moi et qu'il me regardât avec une
» fixité étonnante, qui exprimait la plus grande
» indifférence. » Harmand, dépité, eut recours
aux menaces, aux promesses, aux prières; toujours
même regard fixe, même attention, mais pas un

seul mot... « J'étais au désespoir, dit-il, et mes » collègues aussi. Ce regard avait un tel caractère » de résignation et d'indifférence, qu'il semblait » nous dire : Après m'avoir fait déposer contre » ma mère, vous venez sans doute pour que je » dépose contre ma sœur... Misérables ! vous me » faites mourir depuis deux ans, que m'importent » aujourd'hui vos caresses ; achevez votre vic- » time ! »

Harmand, en touchant les mains du prince, prolongea son mouvement jusque sous l'aisselle, et sentit une tumeur au poignet, au coude, et aux jointures ; c'étaient des nodus qui n'avaient pu se développer, à cause des jeûnes, des privations, des drogues et des coups qu'on avait donnés au prince depuis la mort de son malheureux père. Laissons parler Harmand : « Après lui avoir tâté les bras » et les jambes, je trouvai les mêmes grosseurs » aux deux genoux et sous le jarret. Placé ainsi, » le jeune prince avait le maintien du rachitisme » et un défaut de conformation. Ses jambes et ses » cuisses étaient longues et menues, les bras de » même, le buste très court, la poitrine élevée, » les épaules hautes et resserrées, la tête très-belle » dans tous ses détails, le teint clair mais sans » couleur, les cheveux longs et beaux, bien tenus,

» châtain clair. Les commissaires voulurent le » faire marcher ; il obéit, alla vers la porte qui » séparait les deux lits, et revint s'asseoir sur-le-» champ. — Monsieur, ayez la bonté de marcher » encore, et un peu plus longtemps. Silence et » refus. Il resta sur son siège, les coudes appuyés » sur la table.

» Ses traits ne changèrent pas un seul instant, » pas la moindre émotion apparente, comme si » nous n'eussions pas été là. Les commissaires se » regardaient et allaient se communiquer leurs » réflexions, lorsqu'on apporta le dîner du » prince.

» Une écuelle de terre rouge contenait un po-» tage noir, couvert de quelques lentilles ; dans » une assiette de la même espèce, était un » petit morceau de bouilli, noir aussi et retiré, » et dont la qualité était assez marquée par ces at-» tributs ; une seconde assiette dont le fond était » rempli de lentilles, et une troisième dans la-» quelle étaient six châtaignes, plutôt brûlées que » rôties, un couvert d'étain, point de couteau, » point de vin. Les municipaux nous dirent que » c'était l'ordre du conseil de la Commune. Tel était » le dîner du fils de Louis XVI, de l'héritier de » soixante-six Rois. Pendant que l'illustre prison-

» nier faisait cet indigne repas, mes collègues et » moi exprimâmes, par nos regards, aux com- » missaires de la municipalité, notre étonnement » et notre indignation ; et pour leur épargner, en » présence du prince, les reproches qu'ils méri- » taient, je leur fis signe de sortir dans l'anti- » chambre. Là nous nous expliquâmes ; ils nous » répétèrent que c'était l'ordre de la municipa- » lité, et que c'était encore pis avant eux.

» Nous donnâmes des ordres pour faire changer » ces horribles traitements. Il fut arrêté par nous, » qu'on commencerait à l'instant même à ajouter » à ce dîner quelques friandises, et surtout du » fruit. Cet ordre étant donné, nous rentrâmes. » Le prince avait tout mangé. Je lui demandai s'il » était content de son dîner : point de réponse; » s'il désirait du fruit : point de réponse; s'il ai- » mait le raisin : point de réponse. Un instant » après le raisin arriva, et il le mangea sans rien » dire. En désirez-vous encore ? Point de réponse. » Enfin les commissaires ne purent jamais savoir » s'ils avaient fait quelque chose qui fût agréable » au prince. Après ce récit, dit Harmand, récit » exact et dont j'ai plutôt abrégé qu'étendu les » détails, tout le monde peut faire et fera sans » doute les mêmes observations que nous; ainsi,

» je ne les répéterai pas. J'ai dit les motifs aux-
» quels les commissaires attribuaient le silence
» opiniâtre du Prince. Je leur demandai dans
» l'antichambre si ce silence datait réellement du
» jour où la plus barbare violence lui avait été
» faite pour signer une incroyable et absurde dé-
» position contre la Reine sa mère. Ils renouve-
» lèrent leur assertion à cet égard, et nous pro-
» testèrent que, depuis le soir de ce jour-là, le
» prince n'avait pas parlé. »

Ce qu'il y a d'exagéré dans ce récit, c'est ce qui regarde les marques de bienveillance prodiguées à Louis XVII par les commissaires, et l'amélioration apportée à son sort. Le gardien préposé à la surveillance de sa personne a attesté que le régime de la prison ne fut pas sensiblement changé. Il a aussi assuré que le silence dont il est question dans le récit qu'on vient de lire, n'était que relatif, et que ce n'était pas avec les personnes qui l'entouraient et dont il avait à se louer, mais envers les commissaires de la Convention seulement, que le jeune Roi le gardait, parce qu'ils lui rappelaient la scène déplorable où l'on avait abusé des paroles arrachées à son innocence pour les tourner contre sa mère. Ceux-là n'entendaient plus sa voix : pour remplacer les pompes et l'appareil du trône,

le royal prisonnier avait fait monter vers lui le silence de la mort avec la majesté du cercueil.

Tout le reste de cette triste narration est déplorablement exact, et Madame Royale, qui, à cette époque, savait jour par jour, par ses gardiens, ce qui se passait dans la prison de son frère, confirme ce qui précède dans son journal, où, en racontant ses propres épreuves, elle écrit aussi ce lamentable chapitre de l'histoire du Temple.

« La Convention, dit-elle, envoya, au bout de » trois jours, une députation pour constater l'état » de mon frère; elle en eut pitié, et ordonna » qu'on le traitât mieux. Laurent fit descendre » un lit qui était dans ma chambre, le sien étant » rempli de punaises; il lui fit prendre des bains, » et lui ôta la vermine dont il était couvert. Ce» pendant on le laissa encore seul dans sa cham» bre. Je demandai bientôt à Laurent ce qui » m'intéressait si vivement, c'est-à-dire des nou» velles de mes parents, dont j'ignorais la mort, » et d'être réunie à ma mère. Il me répondit » avec un air très-peiné que cela ne le regardait » pas.

» Le lendemain vinrent des gens en écharpe » auxquels je fis les mêmes questions. Ils me ré» pondirent aussi que cela ne les regardait pas,

» et qu'ils ne savaient pas pourquoi je demandais » à n'être plus ici, parce qu'il leur paraissait » que j'y étais très-bien. — *Il est affreux*, leur dis- » je, *d'être séparée de sa mère depuis plus d'un an* » *sans savoir de ses nouvelles, ainsi que de sa tante.* » *— Vous n'êtes pas malade? — Non, Monsieur,* » *mais la plus cruelle maladie est celle du cœur. —* » *Je vous dis que nous n'y pouvons rien. Je vous con-* » *seille de prendre patience, et d'espérer en la justice* » *et la bonté des Français.* Je ne répondis plus » rien.

» Au commencement de novembre arrivèrent » des commissaires civils, c'est-à-dire un homme » de chaque section, qui venaient passer vingt-qua- » tre heures au Temple pour constater l'existence » de mon frère. Dans les premiers jours de ce » mois, il arriva un autre commissaire nommé » Gomin, pour rester avec Laurent. Il eut un » soin extrême de mon frère. Depuis longtemps » on avait laissé ce malheureux enfant sans lu- » mière; il mourait de peur : Gomin obtint qu'il » en eût à la fin du jour; il passait même quel- » ques heures auprès de lui pour l'amuser. Il » s'aperçut bientôt que les genoux et les poignets » de mon frère étaient enflés; il crut qu'il allait » se nouer : il en parla au comité et demanda

» qu'il descendît au jardin pour faire de l'exer-
» cice. Il le fit d'abord descendre de sa chambre
» dans le petit salon, ce qui plaisait beaucoup à
» mon frère, parce qu'il aimait à changer de
» lieu. Il reconnut bientôt les attentions de Go-
» min, en fut touché, et s'attacha à lui. Ce mal-
» heureux n'était accoutumé depuis longtemps
» qu'aux plus mauvais traitements; car je crois
» qu'il n'y a pas d'exemple de recherches d'une
» telle barbarie envers un enfant. Le 19 décem-
» bre, le comité général vint au Temple à cause
» de sa maladie. Cette députation vint aussi chez
» moi, mais on ne me dit rien. L'hiver se passa
» assez tranquillement. J'étais satisfaite de l'hon-
» nêteté de mes gardiens; ils voulurent faire mon
» feu, et me donnèrent du bois à discrétion, ce
» qui me fit plaisir. Ils m'apportèrent aussi les
» livres que je demandais; Laurent m'en avait
» déjà procurés. Mon plus grand malheur était
» de ne pouvoir obtenir d'eux des nouvelles de ma
» mère et de ma tante; je n'osais pas leur en
» demander de mes oncles et de mes grand'tantes,
» mais j'y pensais sans cesse.

» Au commencement du printemps, ils m'en-
» gagèrent à monter sur la tour, ce que je fis. La
» maladie de mon frère empirait de jour en jour;

» ses forces diminuaient; son esprit même se
» ressentait de la dureté qu'on avait si longtemps
» exercée envers lui, et s'affaiblissait insensible-
» ment. Le comité de sûreté générale envoya pour
» le soigner le médecin Dessault; il entreprit de
» le guérir quoiqu'il reconnût que sa maladie
» était bien dangereuse. Dessault mourut; on lui
» donna pour successeurs Dumangin et le chi-
» rurgien Peltan. Ils ne conçurent aucune espé-
» rance. On lui fit prendre des médicaments qu'il
» avala avec beaucoup de peine. Heureusement
» sa maladie ne le faisait pas beaucoup souffrir;
» c'était plutôt un abattement et un dépérisse-
» ment que des douleurs vives. Il eut plusieurs
» crises fâcheuses; la fièvre le prit, ses forces di-
» minuaient chaque jour, et il expira sans agonie.

» Ainsi mourut le 9 juin 1795, à trois heures
» après midi, Louis XVII, âgé de dix ans et
» deux mois. Les commissaires le pleurèrent
» amèrement, tant il s'était fait aimer d'eux par
» ses qualités aimables. Il avait eu beaucoup
» d'esprit; mais la prison et les horreurs dont il
» a été la victime l'avaient bien changé; et même,
» s'il eût vécu, il est à craindre que son moral
» n'en eût été affecté. »

Le dernier et le plus jeune rejeton de toute cette

famille entrée au Temple, mourait donc empoisonné par la lente asphyxie des prisons. Madame Royale, après avoir perdu tous ses parents, perdait encore son frère. On peut dire que de toutes les douleurs qu'elle éprouva dans la prison du Temples, une de plus amères fut celle qu'elle ressentit à la nouvelle de cette mort si prématurée, entourée de circonstances si douloureuses, et précédée d'une si cruelle agonie.

Parmi tous les tombeaux que creusa la Révolution de 93, c'est celui du fils de Louis XVI qui crie le plus haut vers le ciel. Arracher de ses fondements le trône le plus ancien de l'Europe, emprisonner, puis mettre à mort le plus vertueux des rois et le meilleur des hommes; transférer la sanglante couronne d'épines, du front du Christ de la royauté sur le front de la plus majestueuse et de la plus touchante des Reines; placer madame Élisabeth, cette sainte, sur un escabeau sanglant pour la faire remonter au ciel, promener le niveau de fer de la guillotine sur les plus hautes comme sur les plus gracieuses têtes; établir aux portes de l'Abbaye les ouvriers du meurtre, et encourager, par une haute paie, ces charpentiers de chair humaine qui équarissaient des membres palpitants, c'étaient là des crimes

sans doute, d'effroyables crimes, mais ils pâlissent à côté de l'assassinat d'un enfant.

Elle fut longue par la douleur, la vie si courte de ce dauphin de France. Il était né le 7 mars 1785, et il ne prit le titre de dauphin que le jour de la mort de son frère aîné, le 4 juin 1789, dans l'année où s'ouvrirent les funérailles de la monarchie. On crut qu'il venait d'hériter d'une couronne, il venait d'hériter d'un martyre. Si nous interrogeons les souvenirs des contemporains, ils nous répondent que le duc de Normandie était un enfant bien fait, d'une figure noble et belle, d'un esprit plein de vivacité qui éclatait souvent en réparties heureuses et délicates, promesses de l'enfance qui semblent annoncer un homme à l'avenir. Ils ajoutent qu'il avait cette divine bonté (1) qui distingue sa maison, et l'histoire a conservé quelques unes de ses paroles d'enfant qui dénotent la sensibilité d'un cœur aimant et une nature qui inclinait à toutes les vertus. Qui nous dira les angoisses de cette royale enfance, jetée par Dieu au milieu du naufrage d'une révolution? Celui qui protège ordinairement l'in-

(1) Expressions de M. de Talleyrand, dans le discours qu'il adressa à Monsieur, comte d'Artois, à son entrée à Paris, en 1814.

nocence des enfants, avait abandonné cette innocence; la main qui soutint sur les eaux le berceau de Moïse, s'était retirée de ce berceau. Quelles scènes pour ce jeune Prince né au milieu des grandeurs, et environné, pendant les premiers moments de son existence, de respect et d'hommages! Quelles impressions que celles de ces lamentables jours, pendant lesquels les vociférations d'une populace ivre de sang et toujours altérée, grondaient sous les fenêtres du chateau! Royal enfant, que se passait-il dans son cœur lorsque, dans la nuit du 5 au 6 octobre, un garde-du-corps l'emporta dans ses bras pour le dérober à la fureur de cette troupe homicide qui avait brisé les portes du château? Et le lendemain, lorsqu'il parut au balcon, à côté de sa mère, comme l'ange de l'innocence à côté de la femme des douleurs, un pressentiment secret lui dit-il comment la Révolution réaliserait au Temple le cri qu'elle venait de proférer sur la place de Versailles : « Point d'enfant! »

Les temps où l'on vivait alors étaient étranges. Alors, les enfants vieillissaient vite, et les blonds cheveux des jeunes femmes blanchissaient dans une nuit. Il n'y avait pas de place pour les jeux dans cette sombre époque; l'âge le plus tendre

devenait méditatif, et les ombres de la situation descendaient sur les fronts les plus riants. Aujourd'hui il faut quitter Versailles pour Paris ; demain on quittera Paris pour Varennes ; la race de Louis XVI, qui ambitionnait autrefois l'empire de l'Europe, n'ambitionne plus aujourd'hui que l'exil. Le Dauphin est de tous ces voyages et de toutes ces fuites ; il a sa place marquée au bas de chacun des calvaires de sa famille. Il eut sa part du calice que bût la Royauté pendant ce sinistre retour de Varennes, image prophétique du trajet plus sinistre encore du 21 janvier. Il était partout où l'on souffrait : aux Tuileries, le 10 août, à l'assemblée législative, pendant qu'on prononçait la déchéance de sa race; au Temple avec sa famille prisonnière. C'est ici que l'agonie de l'enfant Royal va commencer.

D'abord viennent ces journées premières où du moins, par quelques rapides paroles ou par des gestes, les prisonniers réunis peuvent mettre en commun leurs afflictions. Puis, cette consolation est enlevée aux captifs. Ces soirées si tristes, où Marie-Antoinette à côté de Louis XVI, en face de madame Élisabeth, et entre Madame Royale et le Dauphin, raccommodait, à la lueur d'une lampe, les vêtements de ses enfants, ces doulou-

reux épanchements, ces anxiétés, ces muettes agonies, ces larmes, voilà les jours heureux dont on aurait voulu à tout prix acheter le retour. Un matin on avait séparé le père de ses enfants, puis, longtemps après, une entrevue avait eu lieu, une entrevue suprême. Depuis ce jour, quand le Dauphin demandait son père, la Reine pleurait et lui montrait le ciel; elle ne put le lui montrer longtemps. Le père de l'enfant royal était mort, les jours de Marie-Antoinette étaient comptés, et la Révolution n'eut pas la patience d'attendre. Elle voulut qu'il fût orphelin avant la mort de la Reine, elle enleva à cet auguste captif les dernières caresses, les suprêmes bénédictions de sa mère, elle déchira les liens qu'elle allait trancher. Pendant trois jours, une voix gémissante fut entendue dans la prison du Temple; c'était celle du Dauphin qui, dans le désespoir d'une solitude encore inaccoutumée, appelait sa mère; la Convention l'entendit et lui envoya Simon; Simon, l'impur savetier avec son impure complice; Simon le profanateur des grandeurs tombées; Simon l'égoût de la rue à qui l'on avait jeté les délices du trône à salir.

Une fois placé sous cette tutelle ignominieuse, le Dauphin compte chacune de ses journées par

quelque nouvelle souffrance. Simon et son odieuse compagne craignaient chaque jour de ne pouvoir s'égaler, et ils se surpassaient toujours. Le savetier prenait un honteux plaisir à occuper l'héritier du trône aux choses les plus viles, car le tire-pied s'était senti saisi d'une fureur inexprimable contre le sceptre, et ce coin de rue s'évertuait à éclabousser l'héritier de tant de palais. Le petit-fils de Henri IV, dont la parole eût fait naguère sortir cent mille épées du fourreau, il est dans les mains de la femme Simon ; elle lui coupe ses cheveux, elle lui retire ses habits, qu'elle remplace par une veste et un pantalon de drap grossier, car la République ne veut pas que le fils porte le deuil du père. Ce n'est pas assez encore : pour achever de mettre le descendant des Rois à la livrée de la Révolution, elle lui pose sur la tête le hideux bonnet rouge. Aucun des outrages dont parle l'Écriture ne manqua à cette passion royale. Simon faisait plus que la Convention, qui s'était contentée de tuer Louis XVI ; il frappa plusieurs fois Louis XVII au visage. On voudrait se taire et ensevelir dans les profondeurs de l'histoire ces inexpiables injures. Mais Dieu l'avait permis, comme il avait permis, dix-huit siècles auparavant, que son Christ lui-même sentît une

main sacrilège se lever sur sa face auguste et souffleter sa Divinité. Cette vie de Roi avait été livrée au savetier Simon, comme celle du Christ à ses bourreaux; et Simon régnait sur cette royale existence, au moment où Chaumette faisait asseoir l'abomination sur l'autel même de Dieu.

La rue, se sentant maîtresse et souveraine, avait des fantaisies de tête couronnée. Un jour que le savetier était pris de vin, il voulut forcer le petit-fils de Louis XIV à le servir à table; et, comme l'enfant royal ne se prêtait point à cet insolent caprice, d'un coup de serviette il faillit lui arracher un œil. Une autre fois que l'enfant avait refusé de répéter des couplets infâmes composés contre la Reine, Simon prit un chenet, et le Roi de France se serait nommé, dès ce jour-là, Louis XVIII, si la main avinée du savetier avait mieux servi sa fureur. Un jour enfin, Simon, qui faisait la débauche avec les commissaires de la Commune, voulut dignement fêter ses conviés, ces altesses de la guillotine et ces majestés de l'échafaud : il donna l'ordre à son captif d'entonner avec lui un de ses chants abominables, et, comme le fils de Louis XVI refusait de souiller sa bouche de cet hymne régicide, comme l'ange ne voulait point mêler sa voix à ce cantique de damnés, le

bourreau tira sa victime par les cheveux, en lui criant : « Vipère, l'envie me prend de t'écraser contre le mur. » Ce n'étaient point là les scènes les plus déplorables encore. Hélas! vous le savez, l'enfance est si faible, et la persécution était si infatigable, la violence si inouïe, que le Dauphin ne résista pas toujours, et que la Reine dut dire au tribunal : « J'en appelle à toutes les mères, » et écrire à sa sœur Élisabeth, dans cette lettre datée de sa dernière nuit : « J'ai à vous parler d'une » chose bien pénible à mon cœur. Je sais que » cet enfant doit vous avoir fait de la peine. Par- » donnez-lui, ma chère sœur, pensez à l'âge » qu'il a, et combien il est facile de faire dire à » un enfant ce qu'on veut, et même ce qu'il ne » comprend pas. »

Nous abrégeons l'histoire de cette agonie, car il nous semble que nous remplissons un office de bourreau, et nous détournons les regards du grabat infect où languit pendant toute une année, dans l'abandon et dans la misère, ce reste de nos soixante Rois, étiolé par la fétide atmosphère des prisons. Voilà quelle fut la vie, voilà quelle fut la mort de ce Dauphin de France, né à Versailles, mort au Temple, déjà vieux de douleurs et ayant à peine accompli sa dixième année; triste et pâle

monarque des souvenirs, qui mêla son jeune martyre à tous les martyres de sa race, le supplice de tant d'innocence au supplice de tant de vertus, et qui n'eut jamais pour manteau royal qu'un linceul.

Quand Madame Royale apprit cette mort, il lui sembla qu'elle perdait encore une fois, dans la personne de son frère, tous ceux qu'elle avait perdus. L'histoire du Temple, que nous venons de résumer en la terminant, se résuma aussi dans son ame. Toutes les plaies de son cœur se rouvrirent, et dans ce seul deuil, elle repleura tous les deuils qu'elle avait eus à porter. Le dernier cri de la passion, *tout est consommé,* lui échappe et vient retentir dans son journal, qui se termine par ces douloureuses paroles : « Telles » ont été la vie et la fin de mes malheureux pa- » rents pendant leur séjour au Temple et dans » les autres prisons. »

C'est ainsi que Marie-Thérèse clôt le journal du Temple; ce monument précieux de ses sentiments et de ses pensées va nous manquer désormais. Elle n'a plus de morts à raconter, elle ne pourrait plus parler que d'elle-même, la plume lui tombe des mains, elle renonce à écrire. Elle sait maintenant qu'elle est seule au monde, car elle a

dables dont les roues, après avoir broyé tous les obstacles, se ralentissent insensiblement. Robespierre était mort, la réaction de thermidor avait eu lieu ; la pitié, réduite pendant si longtemps à se cacher, osait se montrer. L'esprit public commençait, contre la Convention, une guerre que celle-ci soutenait en reculant ; on peut dire qu'elle effectuait sa retraite en se retournant quelquefois pour l'assurer en frappant un grand coup, comme on put le voir au 13 vendémiaire. Cette situation, comme toutes les situations qui avaient précédé, eut son contre-coup à la prison du Temple.

La mort déplorable de Louis XVII avait réveillé ou excité de nombreuses sympathies en faveur de ce qui restait du sang de Louis XVI. La presse avait pris à ce sujet une honorable initiative, et, dès le commencement de l'année 1795, elle avait fait entendre de vives réclamations en faveur de Madame Royale. Deux voix s'élevèrent avant toutes les autres, ce furent celles de MM. de Beaulieu et Michaud l'aîné, qui commençait, par un acte de courage, une honorable carrière. Le premier publia un écrit intitulé : *Mémoire pour Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon, détenue au Temple*; l'autre un écrit intitulé : *Opinion d'un Français sur la détention de Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon à la tour*

du Temple; et ces deux écrits, partout répandus, firent une impression profonde. L'histoire du Temple et des autres prisons où les Princes et Princesses de la famille royale avaient souffert, commençait à transpirer au dehors. M. de Beaulieu, qui avait été enfermé à la Conciergerie à l'époque du procès de la Reine, révélait, dans l'écrit dont il vient d'être parlé, les traitements cruels auxquels l'auguste et malheureuse princesse avait été en butte. M. Michaud dénonçait à l'indignation publique le long assassinat exercé sur la personne de Louis XVII. La lecture de ces écrits, avidement recherchés et auxquels la mort récente de Louis XVII donnait une autorité plus grande encore, remuait toutes les ames, et bientôt la réaction qui se faisait dans l'opinion publique trouva son expression dans un acte plus important et plus décisif. Le 18 juin 1795, c'est-à-dire neuf jours après la mort de Louis XVII, une députation envoyée par la majorité des habitants d'Orléans se présenta à la barre de la Convention : le chef de cette députation lut et déposa l'adresse ou la pétition suivante :

« Citoyens représentants, tandis que vous avez
» rompu les fers de tant de malheureuses victi-
» mes d'une politique ombrageuse et cruelle, une

» jeune infortunée, condamnée aux larmes, pri-
» vée de toute consolation, de tout appui, réduite
» à déplorer ce qu'elle avait de plus cher, la fille
» de Louis XVI, languit au fond d'une horrible
» prison.

» Orpheline si jeune encore, abreuvée de tant
» d'amertume, de tant de deuil, elle a bien
» expié le malheur d'une si auguste naissance.

» Hélas! qui ne prendrait pitié de tant de
» maux, de tant d'infortunes, de son innocence,
» de sa jeunesse!

» Maintenant que, sans craindre le poignard
» des assassins et la hache des bourreaux, on
» peut enfin ici faire entendre la voix de l'huma-
» nité, nous venons solliciter son élargissement
» et sa translation auprès de ses parents : car, qui
» d'entre vous voudrait la condamner à habiter
» des lieux encore fumants du sang de sa fa-
» mille? La justice, l'humanité ne réclament-
» elles pas sa délivrance? Et que pourrait objecter
» la défiance la plus inquiète, la plus soupçon-
» neuse?

» Venez, entourez tous cette enceinte, formez
» un escadron pieux, vous, Français sensibles,
» et vous tous qui reçûtes des bienfaits de cette
» famille infortunée. Venez, mêlons nos larmes,

» élevons nos mains suppliantes, et réclamons la
» liberté de cette jeune innocente; nos voix seront
» entendues. Vous allez la prononcer, citoyens
» représentants, et l'Europe applaudira à cette
» résolution; et ce jour sera pour nous, pour la
» France entière, un jour brillant d'allégresse et
» de joie. »

Ainsi s'exprimait la députation d'Orléans. A Mantes, le comte Barruel de Beauvert prenait une initiative semblable, et l'opinion publique à Paris leur prêtait un concours décidé. En même temps, l'Autriche, encouragée par ces manifestations d'opinions, engageait une négociation avec le Gouvernement révolutionnaire, pour obtenir que Madame Royale, qui, par sa mère, avait des liens de parenté si étroits avec la famille impériale, lui fût remise. Le comité du pouvoir exécutif de la Convention, pour ne pas faire une concession complète à l'opinion publique, et pour conserver un caractère révolutionnaire à la mesure vers laquelle il se sentait poussé, mettait, pour condition expresse au départ de Madame Royale pour l'Allemagne, que l'Autriche remettrait, en échange, les cinq représentants du peuple, le ministre, les ambassadeurs français, les principaux détenus livrés au prince Cobourg par le général Dumou-

riez, le maître de poste Drouet, fait prisonnier sur les frontières de la Flandre, et les ambassadeurs Maret et Sémonville, faits prisonniers en Italie par les Autrichiens. Cette proposition d'échange retarda le dénouement de la négociation. L'empereur d'Autriche, dit-on, aurait voulu que l'échange ne portât que sur les prisonniers de guerre des deux pays; quant à Madame Royale, il offrait pour elle une rançon de deux millions. Mais le comité exécutif attachait un grand prix à satisfaire les passions révolutionnaires, en prenant une mesure qui était une concession faite à l'opinion contraire, et il fit de l'échange indiqué ci-dessus la condition *sine quâ non* de son consentement à l'élargissement de Madame Royale.

Disons-le à la gloire de la Vendée, à qui appartiennent toutes les gloires, elle avait précédé Orléans, Paris, l'Autriche, dans la pensée de mettre un terme à la captivité de ce qui restait du sang de Louis XVI, et l'épée de Charette avait été au moment d'enlever, à la plume des diplomates l'honneur de la délivrance de Madame Royale et du Roi Louis XVII encore vivant. Le 27 janvier 1795, Charette signa, dans le petit château de la Jaunaie, situé près Nantes, un traité qui, parmi ses stipulations secrètes, contenait la remise entre les

mains des Vendéens du jeune Roi Louis XVII et de la Princesse sa sœur. Les républicains avaient fait semblant de se rendre à ces conditions, en demandant seulement que la remise des enfants de Louis XVI ne fût effectuée que le 13 juin 1795. Le traité de la Jaunaie n'ayant été qu'une trève dont les conditions ne furent pas tenues par la République, la déloyauté du Gouvernement révolutionnaire ôta seule à la Vendée une gloire qu'elle avait si bien méritée en versant le plus pur de son sang pour la cause royale.

Si les négociations entamées avec l'Autriche, les manifestations d'opinion publique, les réclamations de la presse à Paris, et la démarche hardie des pétitionnaires d'Orléans n'avaient pas abouti à un résultat immédiat, elles avaient eu du moins pour effet d'adoucir le sort de la jeune prisonnière du Temple. On permit aux gardiens de Madame Royale de la laisser descendre dans le jardin du Temple, où la suivait un chien qu'elle aimait et qui, depuis la mort de madame Élisabeth, était le seul témoin de ses douleurs. Le Comité de sûreté générale arrêta qu'une femme lui serait donnée pour la suivre; on choisit madame de Chantereine, qui rendit ses soins agréables à la jeune princesse. Au mois de juillet 1795, mada-

me et mademoiselle Pauline de Tourzel, et la baronne de Mackau, autrefois sous-gouvernante des enfants de France, furent autorisées à visiter Madame Royale dans la prison du Temple. Il semblait que la Providence voulût, par ce relâchement apporté à sa captivité, initier la fille de Louis XVI à la liberté dont elle avait perdu l'habitude. On sait que, pour madame de Tourzel et pour sa fille, la prison du Temple n'était pas un séjour inconnu; elles y avaient été enfermées avec la famille royale en août 1792, et avaient supporté la perte de leur captivité comme on supporte ordinairement celle de la liberté. Il avait fallu alors les arracher de cette prison où elles étaient admises à rentrer trois ans plus tard, mais où elles ne trouvaient qu'une seule personne, de cette famille royale si nombreuse qu'elles y avaient laissée au moment où elles en sortirent. Un écrivain que nous avons déjà nommé (1) donnait, à cette époque, les détails suivants sur la nouvelle situation de Marie-Thérèse de Bourbon, et ces détails étaient avidement recueillis par l'intérêt public. « Marie-Thérèse a la liberté de se promener dans

(1) M. Michaud, sous le nom de M. D'Albins, dans un almanach imprimé à Bâle.

» les cours du Temple. Deux commissaires veil-
» lent toujours auprès d'elle ; ils ne l'approchent
» que le chapeau bas, et ils la traitent avec le res-
» pect qu'inspirent le souvenir de ce qu'elle fut, et
» le triste spectacle de ce qu'elle est aujourd'hui.
» Plusieurs personnes viennent tous les jours la
» voir, et elle ne dîne presque jamais seule. Une
» chèvre qui est auprès d'elle occupe ses soins; la
» chèvre reconnaissante la suit familièrement. Un
» de ces jours, un commissaire appelait ce fidèle
» animal, pour savoir s'il le suivrait aussi ; mais la
» chèvre n'a pas voulu le suivre, ce qui fit sourire
» doucement Marie-Thérèse. Un chien est aussi le
» fidèle compagnon de la jeune prisonnière, et
» paraît lui être très-attaché (1). »

Dès que la nouvelle se fut répandue que Madame descendait dans le jardin du Temple, le

(1) La poésie commençait à s'inspirer des malheurs du Temple. On publia, à cette époque, une romance *sur le chien et la chèvre* élevés par Marie-Thérèse dans le Temple. Cette pièce, entachée du mauvais goût de l'époque, ne contenait guère que ce couplet qui mérite d'être cité :

Vous qui, toujours éloignés d'elle,
Sur son sort n'avez pas gémi,
Ingrats, voyez son chien fidèle
Et rougissez de votre oubli :
Il a partagé sa misère,
Voilà comment on doit aimer.

fidèle Hue loua une chambre contiguë aux murs de sa prison : « De mes fenêtres, je voyais Ma-
» dame, dit-il, et je pouvais en être aperçu ; elle
» put même entendre chanter, dans cette cham-
» bre, une romance qui lui annonçait que bientôt
» les portes de sa prison allaient s'ouvrir. Le Gou-
» vernement fut instruit de cette particularité ; il
» me fit prévenir indirectement qu'il respecterait
» l'hommage rendu au malheur, pourvu que
» cela n'allât pas plus loin. Je n'indiquai pas
» moins à Madame, à l'aide d'un signal qu'elle
» se rappela, que j'étais chargé d'une lettre pour
» elle ; cette lettre était de sa Majesté Louis XVIII.
» Je la fis parvenir dans la tour, et Madame
» m'envoya sa réponse. Quelques jours après, un
» des agents que le Roi avait à Paris me remit
» une lettre du chevalier de Charette pour Ma-
» dame Royale. La personne à qui je me confiais
» pour la faire parvenir dans la tour, craignant,
» ainsi que moi, de compromettre la sûreté des
» jours de Madame si cette lettre était saisie, je
» me fis autoriser à faire revivre l'écriture, afin
» que Madame ne connût que de vive voix le con-
» tenu de la lettre que, pour éviter tout danger,
» je fus contraint de brûler. Le chevalier de Cha-
» rette exprimait à la jeune princesse les senti-

» ments de l'armée catholique et royale de Ven-
» dée qu'il avait l'honneur de commander. Il ter-
» minait sa lettre en protestant que ses braves
» compagnons d'armes et lui verseraient jusqu'à
» la dernière goutte de leur sang pour briser les
» fers de l'auguste captive. Madame Royale fut
» touchée des sentiments qu'on lui exprimait,
» et me fit donner l'ordre de témoigner au che-
» valier de Charette et à son armée sa reconnais-
» sance des efforts que l'on faisait pour mettre
» fin à sa captivité (1). »

C'est ainsi qu'un ancien serviteur de Madame Royale venait chanter auprès de la tour du Temple, comme autrefois le ménestrel au pied de la tour où Richard Cœur-de-Lion était enfermé, pour lui annoncer sa prochaine délivrance (2).

(1) *Dernières années de Louis XVI*, par M. Hue.

(2) Voici un couplet de cette romance, dont l'auteur était M. Lepitre, officier municipal.

Calme-toi, jeune infortunée,
Bientôt ces portes vont s'ouvrir;
Bientôt de tes fers délivrée,
D'un ciel pur tu pourras jouir:
Mais en quittant ce lieu funeste
Où régna le deuil et l'effroi,
Souviens-toi du moins qu'il y reste
Des cœurs toujours dignes de toi.

Les liens de cette captivité se relâchaient d'eux-mêmes. Madame de Tourzel, sa fille et madame de Mackau, venaient presque chaque jour. On avait bien voulu que la Princesse occupât ses heures de solitude à dessiner, du jardin où on la laissait descendre, les différents aspects de cette tour où elle avait tant souffert. Elle avait reçu des lettres de son oncle Louis XVIII et du chevalier de Charette, et elle avait pu faire répondre. Dans sa lettre à son oncle, Madame Royale, fidèle aux traditions ineffables de clémence et de pardon qu'elle avait reçus de toute sa famille, disait à son oncle, en lui parlant des meurtriers de ses parents : « C'est celle dont ils ont fait mourir le
» père, la mère et la tante, qui, à genoux, vous
» demande leur grâce. »

Quoique tout semblât conspirer à la délivrance de Marie-Thérèse de Bourbon, les espérances qui paraissaient si bien fondées furent plusieurs fois au moment de s'évanouir. L'arrestation de M. Lemaistre, avocat royaliste, accusé d'avoir formé une conspiration, et qui fut fusillé, servit de prétexte au comité du pouvoir exécutif pour revenir, envers la jeune princesse, au système de rigueur dont il s'était, depuis peu de temps, départi. Les communications avec le dehors cessèrent, les

portes du Temple se fermèrent de nouveau, et l'accès en fut interdit à madame de Tourzel et à sa fille, ainsi qu'à la baronne de Mackau. Plus tard, tandis que les négociations ouvertes avec la cour de Vienne marchaient rapidement vers leur dénouement, un incident imprévu vint tout-à-coup en compromettre le succès. Le comte Castelli, envoyé du grand-duc de Toscane Ferdinand, ayant demandé l'agrément du Directoire pour présenter ses hommages à la fille de Louis XVI, parente de son souverain, le Directoire crut voir dans cette demande une conspiration en faveur de la Royauté, et refusa de continuer la négociation avec cet envoyé.

Cependant, dès le 30 juillet 1795, on avait réussi à obtenir de la Convention la loi suivante, dont nous reproduisons la teneur :

Loi portant que la fille du dernier roi des Français sera remise à l'Autriche, à l'instant où les représentants du peuple et autres détenus par ordre de ce Gouvernement seront rendus à la liberté.

12 messidor an 3 de la République,
une et indivisible.

« La Convention nationale, après avoir en-

» tendu le rapport de ses comités de salut public
» et de sûreté générale, déclare qu'au même in-
» stant où les cinq représentants du peuple, le
» Ministre, les ambassadeurs français, les prin-
» cipaux détenus livrés au prince de Cobourg
» par Dumouriez, le maître de poste Drouet,
» fait prisonnier sur les frontières de Flandre,
» et les ambassadeurs Maret (1) et Sémonville (2),
» arrêtés en Italie par les Autrichiens, et les per-
» sonnes de leur suite livrées à l'Autriche, ou
» arrêtées et détenues par ses ordres, seront ren-
» dus à la liberté et parvenus aux limites du
» territoire de la République, la fille du dernier
» Roi des Français sera remise à la personne que
» le Gouvernement autrichien déléguera pour la
» recevoir, et que les autres membres de la fa-
» mille des Bourbons, actuellement détenus en
» France, pourront aussi sortir du territoire de
» la République.

» La Convention nationale charge le comité de
» salut public de prendre toutes les mesures qu'il
» trouvera convenables pour la notification et
» l'exécution du présent décret.

(1) Depuis duc de Bassano.

(2) Plus tard grand-référendaire.

» La Convention nationale décrète que le rap-
» port sera imprimé, distribué et inséré en entier
» au *Bulletin*.

» Visé et signé :

» ENJUBAULT.

» Collationné et signé :

» J.-B. LOUVET, du Loiret, *président;*

» MARIETTE, J. DELECLOI, *secrétaires.* »

Pendant tout le temps que dura la Convention, les négociations se prolongèrent, et cette loi demeura sans exécution. Il semblait que la sanglante assemblée qui avait envoyé tant de Bourbons à l'échafaud, ne pût se décider à accomplir la délivrance de la fille de Louis XVI. Ce ne fut qu'après la séparation de la Convention, que le Gouvernement directorial qu'elle avait établi prit, dans les derniers jours de novembre 1795, un arrêté pour mettre à exécution la loi du 30 juillet.

Cet arrêté était ainsi conçu :

Extrait des registres du Directoire exécutif du sixième jour du mois de frimaire, l'an quatre de la République française, une et indivisible.

« Le Directoire exécutif arrête : que les mi-
» nistres de l'intérieur et des relations extérieures

» sont chargés de prendre les mesures néces-
» saires pour accélérer l'échange de la fille du
» dernier Roi contre les citoyens Camus et Qui-
» nette et autres députés ou agents de la Répu-
» blique, et de nommer, pour accompagner la
» fille du dernier Roi, un officier de gendar-
» merie décent et convenable à cette fonction;
» de lui donner, pour l'accompagner, celle des
» personnes attachées à son éducation qu'elle aime
» davantage.

» Pour expédition conforme :

» Signé REWBELL, *président.*

» Par le Directoire exécutif :

» LAGARDE, *secrétaire général;*

» BENEZECH, *ministre de l'Intérieur.* »

Pour compléter la série des pièces officielles relatives à la délivrance de Madame Royale, il nous reste à faire connaître la note de l'empereur d'Autriche, au sujet d'un échange sans exemple dans les annales de la diplomatie. La voici :

« Mon conseil aulique de guerre m'a rendu
» compte de votre rapport du 15 de ce mois, et
» de la pièce qui a été remise au général Stein
» par le général Pichegru, relativement à la prin-
» cesse Marie-Thérèse, fille de Louis XVI, ma

» cousine, et aux autres Princesses de la famille
» des Bourbons. Dans toute autre circonstance,
» les conditions dont on veut faire dépendre la
» liberté des membres de cette famille infortunée
» qui sont restés en France auraient dû être
» regardées comme entièrement inadmissibles ;
» mais, puisqu'il n'est que trop vrai qu'au milieu
» des violentes catastrophes qui se succèdent les
» unes aux autres dans la Révolution française,
» je ne dois consulter que ma tendre affection
» pour ma cousine, et mon intérêt pour les
» Princes et Princesses de la famille des Bourbons,
» et ne songer qu'aux dangers dont ils n'ont
» cessé d'être environnés, mon intention est que
» vous fassiez connaître au général français que je
» veux bien accéder, quant au fond, à la propo-
» sition qui m'a été faite. »

Dès que la nouvelle de la prochaine délivrance de Madame Royale se répandit, l'opinion publique manifesta hautement son approbation. Les poètes, dont la verve s'était réveillée, célébrèrent cet évènement heureux succédant à tant de catastrophes. M. Michaud publia des vers touchants, qu'il avait composés, toujours sous le pseudonyme d'Albins, nom qu'il avait appris au public à aimer. On répétait aussi, à cette époque, une

pièce de vers inédite dont M. de Lacretelle jeune était l'auteur, et qui avait pour titre *Madame Royale sortant du Temple*. Voici quelques strophes de cette pièce :

Adieu, noirs créneaux, voûtes sombres,
Où de mes malheureux parents,
Tous les soirs, les royales ombres
Poussent de sourds gémissements.
Le coupable s'arrête, écoute,
Ses cheveux se dressent d'effroi ;
Et moi, je n'entends sous la voûte
Que ces mots : « Nous veillons sur toi. »

C'est ici que mon tendre père,
Instruisant et son fils et moi,
Lui montrant les maux de la terre,
Lui traçait les devoirs d'un Roi.
Nous l'entendions, chaque journée,
Bénir le ciel et son courroux,
Et, soumis à sa destinée,
Tout bas il gémissait sur nous.

Ma mère !... Ah ! je te vois sans cesse,
Partant pour l'affreux tribunal,
Nous mouiller de pleurs de tendresse,
Et reprendre un calme royal.
Chère ombre, veille sur ta fille ;
Et, de la région des saints,
Viens, conduis-la vers la famille,
Témoin de tes seuls jours sereins.

C'est de cette tour où nous sommes,
Qu'Élisabeth me dit adieu,
Marchant vers l'échafaud des hommes,

Marchant vers le trône de Dieu.
Comme un ange perçant la nue,
Quand Dieu vient de le rappeler,
Laisse à regret l'ame abattue
Qu'il était venu consoler.

Je pars, suis-moi, mon jeune frère...
Mais, où s'égarent mes esprits ?
Le ciel a comblé ma misère :
Il n'est plus, cet espoir des lis ;
Dans cette enceinte meurtrière,
Il est mort séparé de moi ;
Je n'ai pu fermer la paupière
De l'orphelin qui fut mon roi.

De mes parents l'affreux supplice,
Vous l'avez vu sans vous armer,
Français, qui de vous fut complice ?...
Mais ils m'ont dit de vous aimer.
Mon père, en ses douleurs cruelles,
Mon père, attendant le trépas,
Priait pour les Français fidèles,
Priait pour les Français ingrats.

Ainsi cette longue captivité va cesser. Marie-Thérèse sort enfin du Temple, où les premières années de sa jeunesse s'étaient écoulées. Qu'étaient devenues les personnes si chères qu'elle y avait accompagnées? La mort seule répond à ce douloureux appel. La princesse de Lamballe? Morte. Le Roi Louis XVI son père? Mort. Sa mère Marie-Antoinette? Morte. Sa tante madame Élisabeth? Morte. Le Dauphin son frère? Mort. Tous morts!

La dernière de toute la famille, et la plus malheureuse peut-être, elle partit, en jetant un triste et long regard sur cette tour du Temple, où elle était entrée avec tous les siens, et d'où elle sortait en ne laissant derrière elle que des tombeaux.

Bientôt après, la Tour du Temple elle-même devait disparaître. Un pouvoir nouveau craignit ce monument, qui, consacré par la double majesté du malheur et de la vertu, parlait plus haut que les colonnes triomphales élevées au souvenir de cent victoires. « Murs consacrés par les larmes,
» écrivait un contemporain, par les prières, par
» la résignation de trois martyrs, par les saintes
» frayeurs de l'innocence, par les pleurs d'un en-
» fant mort en répétant des noms chéris, auxquels
» bientôt personne ne répondra plus, votre nom
» même a fini par importuner un gouvernement,
» pour qui tout ce qui existait avant lui était
» un sujet d'inquiétude ou de jalousie. Dans son
» impatience d'anéantir tout ce qui l'a précédé,
» il a ordonné votre destruction. Alors vous fûtes,
» pendant quelques jours, librement ouverts à la
» pieuse vénération de ceux qui venaient visiter
» ces lieux saints. Lorsqu'ils entrèrent dans votre
» enceinte, le cœur navré, les yeux remplis de
» larmes, les jambes tremblantes, ils espéraient

» se sanctifier en touchant ces pierres qui toutes
» leur paraissaient empreintes d'une vertu, d'une
» larme, d'un sacrifice ; ils sentirent la présence
» de Dieu comme on la sent dans un sanctuaire ;
» et ils ne se trompaient point, car vous étiez de-
» venus un temple dont la base était établie sur
» les ruines de la terre, et dont la voûte tou-
» chait l'éternité. »

Ainsi parlèrent les contemporains lorsque, quelques années après le départ de la fille de Louis XVI, le Temple disparut, comme un autel qu'on renverse quand on n'a plus de sacrifice à y offrir, ni de victime à y immoler.



IX

Madame Royale laisse au Temple des traces de son passage. — Touchante inscription. — Jour de son départ. — Le ministre Benezech. — La marquise de Soucy. — L'officier de gendarmerie. — Le fidèle Turgis. — Voyage incognito sous le nom de Sophie. — Itinéraire. — Paris. — Provins. — Nogent-sur-Seine. — Huningue. — Témoignages de respect. — Le maître de l'hôtellerie de Huningue. — Paroles de Madame Royale en passant la frontière. — Le prince de Graves et le baron Degelman reçoivent Madame Royale à Bâle. — Madame Royale se met en route pour Vienne. — Elle rencontre un officier de l'armée de Condé. — Madame Royale à Lauffembourg. — Elle prend le deuil de la Reine et de Madame Elisabeth. — Elle arrive à Vienne. — Réception qui lui est faite par l'empereur et l'impératrice. — Lettre de Madame Royale au prince de Condé. — On forme une maison à Madame Royale. — Impression qu'elle produit. — Sa beauté. — Projet de la famille impériale. — Madame fidèle au culte de l'adversité. — Elle songe à rejoindre son oncle. — Vicissitudes de la vie de Louis XVIII depuis sa sortie de France. — Il finit par accepter un asyle à Mittau. — Généreuse hospitalité de l'empereur Paul Ier. — Entourage du Roi. — Madame quitte Vienne pour Mittau. — Arrivée de Madame à Mittau. — Lettre d'un témoin oculaire de cette arrivée.

La longue captivité de Madame Royale se terminait enfin ; elle sortait du Temple. Quelle trace de son passage laissait-elle dans ces lieux où elle

avait tant souffert? Vous allez l'apprendre d'une bouche dont l'histoire peut accepter le témoignage, car, dans cette circonstance, il ne saurait être suspect. Les prisonniers, on le sait, aiment, dans leurs longues heures de solitude, à graver l'expression de leurs sentiments intimes et de leurs secrètes pensées sur les murailles de leur prison; faute d'un cœur dans lequel ils puissent épancher leurs émotions, ils les communiquent à la nature froide et inanimée. Peu de temps après le départ de Madame Royale, le conventionnel Roverre, un de ceux qui avaient voté la mort du Roi, parcourait (c'est lui-même qui le raconte), la chambre naguère habitée par la jeune princesse, en cherchant s'il ne trouverait pas, dans ces lieux déserts, quelques traces du passage de celle qui les avait si longtemps occupés. Il distingue deux lignes écrites au crayon sur la muraille et s'approche. La première contient les mots suivants : « *O mon père, veille sur moi du haut du ciel!* » La seconde, tracée un peu au-dessous, est conçue en ces termes : « *O mon Dieu, pardonnez à ceux qui ont fait mourir mes parents.* » Celui qui lisait ces paroles s'enfuit à la hâte, comme si le doigt de Dieu l'eût touché. « Le remords, dit-il lui-même, me poussa hors de l'appartement. »

L'éducation que Madame Royale avait reçue à Versailles, aux Tuileries, au Temple, se résumait dans ces deux phrases, expression de tous ses sentiments. Soit qu'on regardât le passé, soit qu'on envisageât l'avenir, elles étaient et elles devaient être la fidèle image de sa vie, qui se composa tout entière d'une prière et d'un pardon.

Madame Royale sortit de la tour du Temple le 19 décembre 1795, à onze heures du soir; c'était le jour de sa naissance. Elle quittait ce triste lieu après y avoir passé trois ans quatre mois et cinq jours. Le ministre de l'intérieur, Benezech, était venu chercher la Princesse; il la conduisit à pied jusqu'à la rue Meslay, où le carrosse de ce ministre attendait. Elle y monta accompagnée de Gomin, l'un de ses gardiens du Temple, qu'elle avait désigné pour la suivre. Une fois arrivé sur le boulevart, derrière l'Opéra (1), on trouva une berline de poste. La marquise de Soucy, sous-gouvernante des enfants de France, y attendait la Princesse; celle-ci y prit place, suivie du sieur Méchin, officier de gendarmerie, et de Gomin. Les temps avaient changé de face; une réaction complète se manifestait dans l'opinion publique, et le mou-

(1) Aujourd'hui le théâtre de la Porte-Saint-Martin.

vement qui aurait abouti à une restauration royale si les coups d'état des 13 vendémiaire et du 18 fructidor n'étaient venus violemment l'arrêter, se faisait déjà sentir. Les esprits et les choses se tournaient vers l'exil. Benezech, qui montra les plus grands égards à Madame Royale, pria M. Hue d'offrir l'expression de son dévouement à Louis XVIII.

« M. Benezech, dit M. Hue (1), m'avait parlé » avec attendrissement de la jeune princesse qu'il » n'appelait que Madame Royale. S'apercevant » de mon étonnement : *Ce nouveau costume, me* » *dit-il, n'est que mon masque, je vais même vous* » *révéler une de mes plus secrètes pensées : la France* » *ne recouvrera sa tranquillité que le jour où elle* » *reprendra son antique gouvernement. Ainsi donc,* » *lorsque vous le pourrez sans me compromettre,* » *mettez aux pieds du Roi l'offre de mes services.* » *Assurez Sa Majesté de tout mon zèle à soigner* » *les intérêts de sa couronne.* » M. Hue, qui rejoignit à Huningue Madame Royale (elle avait demandé que cet ancien serviteur de son père la suivît à Vienne), s'acquitta de cette commission. Le fidèle Turgis devait être aussi du voyage, mais

(1) *Les dernières années de Louis XVI.*

il était malade, et il ne put se rendre que quelques mois après à l'appel de la fille de Louis XVI.

De Paris à Huningue, Madame Royale voyagea sous le nom de Sophie. Le plus strict incognito lui avait été recommandé ainsi qu'à Madame de Soucy, et l'officier de gendarmerie veilla à ce qu'il fût observé. Cependant la ressemblance de la jeune princesse avec le Roi son père et la Reine sa mère, trahit malgré elle son nom. Elle fut plus d'une fois reconnue, et les témoignages de respect et d'affection qu'elle reçut, notamment à Provins, à Nogent-sur-Seine, à Chaumont et à Huningue, et dont l'auguste voyageuse consigna le souvenir dans un itinéraire écrit de sa main, durent lui apprendre que les sentiments exprimés à la barre de la Convention par les pétitionnaires d'Orléans avaient de l'écho en France.

En arrivant à Huningue, Madame Royale descendit à l'auberge du Corbeau, où elle demeura seulement trente-six heures. De cette ville elle écrivit à Louis XVIII, son oncle, et chargea le fidèle Hue de lui porter sa lettre. Elle allait se remettre en route, lorsque le maître de l'hôtellerie vint se prosterner à ses pieds en lui demandant sa bénédiction : sa jeunesse, éprouvée par de si cruelles épreuves, était devenue vénérable ; il

semblait à cet homme que ses longues souffrances et celles de ses parents lui avaient mis l'auréole des saints autour de la tête, et que la bénédiction de la fille de Louis XVI devait être puissante devant Dieu.

Lorsque Madame Royale fut au moment de passer la frontière, elle éprouva et manifesta une émotion qui ne pouvait trouver place que dans le cœur d'une fille de saint Louis : ses yeux se remplirent de larmes, et elle regretta de quitter cette France où elle avait tant souffert. « Je quitte la France avec regret, dit-elle à ceux qui l'accompagnaient, car je ne cesserai jamais de la regarder comme ma patrie (1). » Dans le cœur de cette royale famille, l'amour de la France, transmis de génération en génération, est comme une seconde nature; il est plus fort que la mort et que l'exil. Louis XVI avait aimé la France jusque sur l'échafaud du 21 janvier; sa fille bannie allait l'aimer sur une terre lointaine après l'avoir aimée prisonnière.

Ce fut le 26 décembre que Madame Royale partit de Huningue pour Bâle. Là se fit l'échange

(1) Ces paroles sont citées par M. Hue, qui les entendit de la bouche de la princesse.

convenu. M. Bacher, premier secrétaire de l'ambassade française en Suisse, conduisit la Princesse à la maison de campagne de M. Rebert, riche négociant de Bâle, située à peu de distance de la porte Saint-Jean. Le prince de Graves et le baron de Degelmann, ministre de la cour impériale en Suisse, et tous deux accrédités par l'empereur, y attendaient la Princesse qui fut remise dans leurs mains. C'est ainsi qu'on venait rendre à la maison impériale d'Autriche tout ce qui restait du sang de cette Marie-Antoinette, la plus brillante de ses archiduchesses, qu'elle avait envoyée régner sur la France, et que la Révolution avait conduite à l'échafaud.

Le soir même, Madame Royale, accompagnée de la marquise de Soucy et du prince de Graves, se remit en route pour Vienne. La cour impériale, dans une intention qu'il est difficile d'expliquer, à moins qu'elle ne se rattachât au mauvais vouloir officiel qu'on montrait aux émigrés, avait enjoint au prince de ne permettre à aucun des Français qui pourraient se trouver sur le passage de Madame Royale, de s'approcher d'elle. Le prince n'observa point cette rigoureuse consigne; la voiture s'étant un moment arrêtée sur la grande route, il aperçut un officier, qu'à son uniforme

il jugea appartenir à l'armée de Condé. Madame Royale, prévenue par lui, le pria instamment de faire appeler cet officier, et le prince ayant déféré à ce vœu, on apprit que c'était en effet M. de Berthier, un des aides-de-camp du prince de Condé. La fille de Louis XVI accueillit avec un affectueux empressement le représentant de cette héroïque armée, dont le courage avait été, dans ses longues journées de douleur, une de ses espérances, et elle chargea M. de Berthier d'exprimer au prince de Condé et à tous ses compagnons d'armes, les sentiments qu'il avait lus dans le cœur de l'orpheline du Temple.

Dans la nuit, Madame Royale arriva à Lauffembourg; elle y trouva des femmes que l'empereur avait envoyées pour son service. Le lendemain matin, elle fit célébrer une messe en mémoire de ses parents, en offrant à Dieu les quatre deuils qu'elle portait à la fois, celui du Roi, celui de la Reine, celui du Dauphin, et celui de Madame Elisabeth, et en priant ces martyrs plutôt encore qu'elle ne priait pour eux. En effet, la fille de Louis XVI, qui avait été témoin de la passion des prisonniers du Temple, ne pouvait croire qu'ils eussent besoin, devant Dieu, des prières des hommes. Dans une lettre qu'elle écrivit, quelques

jours après, de Vienne, à sa tante la reine de Sardaigne (1). « J'ai eu un véritable plaisir ici, » lui disait-elle, en voyant que les vertus de ma » tante Elisabeth étaient bien connues; on n'en » parle qu'avec vénération. J'espère qu'un jour » le Pape mettra mes parents au nombre des » saints. »

Ce fut le 9 janvier 1796 que Madame Royale arriva à Vienne; elle s'était arrêtée deux jours à Inspruck, chez sa tante l'archiduchesse Elisabeth. Elle fut reçue par l'empereur avec un empressement affectueux. Un des grands officiers l'attendait; il la conduisit dans l'appartement qu'on lui avait destiné dans le palais, et, presqu'aussitôt, l'empereur et l'impératrice vinrent la visiter. Après quelques semaines de repos et de recueillement, la Princesse parut à la cour; elle avait pris le deuil qu'elle n'avait pu porter dans sa prison, où la mort de la Reine et de Madame Elisabeth lui avait été longtemps cachée. Bientôt après, elle reçut des lettres de Mittau, où se trouvaient alors Louis XVIII et le prince de Condé. Le vaillant chef de cette petite armée qui grandissait au feu, avait écrit à la fille du Roi pour la délivrance

(1) Madame Clotilde de France.

duquel il avait combattu. Voici comment Madame Royale répondit à sa lettre :

Vienne, 1796.

« Monsieur mon cousin, j'ai reçu la lettre que » vous m'avez adressée le 24 du mois dernier. » J'y ai lu avec sensibilité les témoignages d'atta- » chement que vous me donnez dans les circonstan- » ces où je me trouve. Recevez mes remerciements » pour les vœux que vous m'exprimez, et soyez » assuré de ma reconnaissance. Je serais fort aise » de vous voir à Mittau, lorsque je m'y rendrai, » et de vous exprimer combien j'ai pris de part » à votre sort, à celui de la brave et fidèle armée » que vous commandez. Je joindrai, avec plaisir, » à cette expression l'assurance des sentiments » particuliers d'estime et d'amitié avec lesquels » je suis, Monsieur mon cousin, votre très-affec- » tionnée cousine.

» MARIE-THÉRÈSE DE FRANCE. »

Aussitôt après l'arrivée de la fille de Louis XVI à Vienne, on lui forma une maison semblable à celle des archiduchesses. Le prince de Graves avait été nommé grand-maître de cette maison, et madame la comtesse de Chanclos grande-maîtresse.

Madame Royale, âgée de dix-sept ans lors de sa sortie du Temple, entrait dans tout l'éclat de sa beauté, à laquelle le malheur avait donné le sceau d'une gravité inexprimable, doucement tempérée par les rayons d'une jeunesse dans sa fleur. Les souvenirs des malheurs de sa famille étaient écrits dans ses traits nobles et touchants, et il semblait que la tour du Temple projetait encore son ombre sur son front pensif, au milieu des fêtes dans lesquelles tous les regards de Vienne se tournaient avec admiration sur elle. Elle était belle, mais d'une beauté sanctifiée par le malheur; et l'on baissait involontairement les regards devant ce front où la pureté des anges régnait à côté de la résignation des martyrs. Le plus vif désir de l'empereur eût été de faire épouser, à la fille de Marie-Antoinette, son cousin, l'archiduc Charles; la France eût ainsi rendu à l'Autriche cette brillante archiduchesse qu'elle en avait reçue avec tant de joie.

Madame Royale, tout en se montrant touchée des intentions de la famille impériale, n'oublia pas les volontés de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui avaient arrêté son mariage avec le duc d'Angoulême, son cousin, à une époque où la Révolution ne les avait pas encore précipités du

trône dans une prison. Ces volontés furent sacrées pour elle; elle était promise, elle se considéra comme donnée. D'ailleurs, l'inclination de son cœur la portait naturellement à se rendre là où il y avait des larmes à essuyer et des malheurs à consoler. D'un côté, on lui offrait une position brillante, heureuse, dans une cour puissante et sur les marches du trône, dans le pays qui avait été la patrie de sa mère, et elle pouvait ainsi séparer sa destinée de celle d'une race sur laquelle semblait peser la fatalité des Stuarts; d'un autre côté, le roi d'une population d'exilés, banni lui-même, lui offrait de venir partager avec son neveu l'asyle précaire qu'il pouvait perdre le lendemain, et la mauvaise fortune de sa maison : l'élève de Madame Elisabeth pouvait-elle hésiter? Elle n'hésita pas non plus. Les séductions du malheur furent plus fortes que les attraits de la prospérité; et, faut-il le dire aussi, le bonheur de demeurer Française se présenta à sa pensée; elle quitta sans regret ce port assuré et cette destinée brillante qu'on lui offrait à Vienne, pour recommencer ses exils. Elle allait répéter à Louis XVIII, à Mittau, ce que Madame Elisabeth, sa tante, avait dit à Louis XVI, dans sa prison du Temple, lorsque le monarque captif comparant

la situation de sa sœur bien-aimée à celle qu'elle aurait pu avoir, lui exprimait ses regrets : « Suis-je donc à plaindre, quand je partage votre sort? »

Nous sommes ici naturellement amenés à indiquer les évènements qui avaient obligé Louis XVIII à accepter le refuge lointain que l'empereur de Russie lui avait offert à Mittau, et où Madame Royale devait aller le retrouver.

Depuis son départ de France, ce prince avait longtemps habité l'Allemagne. D'abord, il avait fixé sa résidence au château de Shonburnstust, situé près de Coblentz, et que le duc de Saxe, électeur de Trèves, avait mis à sa disposition; puis, au moment où la guerre avait éclaté, c'est-à-dire en 1792, il avait pris part à cette première campagne qui se termina par une retraite qui n'est encore qu'à demi expliquée. Par suite de cette retraite et de la bataille de Jemmapes, perdue par les Autrichiens, l'Allemagne demeura ouverte aux armées de la Révolution. M. le comte de Provence choisit alors pour asyle, avec M. le comte d'Artois, son frère, la petite ville de Hamm, sur la Lippe, en Westphalie, près de Dusseldorf. Ce fut là qu'ils apprirent la mort de Louis XVI. De Hamm, le comte de Provence, en sa qualité de Régent, entretenait des intelligences avec les

royalistes de l'intérieur. A l'époque du soulèvement de Toulon, il quitta cette résidence afin d'aller s'embarquer en Italie, et de se rendre dans la cité méridionale insurgée; mais, avant d'arriver à Gênes, d'où il devait s'embarquer, il apprit que Toulon venait d'être pris. C'était déjà, on le sait, la fortune de Bonaparte qui faisait reculer devant elle la fortune de la maison de Bourbon.

Après quelques mois de séjour à Turin, le comte de Provence, obligé de céder à la terreur que les armes républicaines inspiraient à tous les cabinets, ne fit que traverser la ville de Parme, et vint chercher un asyle à Vérone, dans les États de Venise. Ce fut là qu'en 1795, il apprit la mort du jeune roi Louis XVII, et prit le nom de Louis XVIII. Il ne quitta cet asyle qu'en 1796, lorsque le Gouvernement vénitien, effrayé de l'approche d'une armée française conduite par le général Bonaparte, eut notifié à son hôte l'injonction de sortir sans delai des États Vénitiens. C'est alors que Louis XVIII fit cette réponse que l'histoire a conservée : « Je partirai, mais j'exige » deux conditions : la première, qu'on me pré- » sente le livre d'or où ma famille est inscrite, » afin que j'en raye le nom de ma main; la se-

» conde, qu'on me rende l'armure dont l'amitié » de mon aïeul Henri IV a fait présent à la Ré- » publique. » Après avoir demeuré pendant quelque temps dans le camp de l'armée de Condé, où il se rendit en sortant de Vérone, il quitta cette armée lorsqu'elle retrograda vers l'Allemagne et qu'il eut perdu l'espoir de voir les royalistes émigrés s'avancer sur Paris. Il s'arrêta un moment dans la petite ville de Dillingen, située sur les bords du Danube, et appartenant à l'électeur de Trèves. C'est là que, le 19 juillet 1796, à dix heures du soir, tandis que, par une chaleur étouffante, il prenait l'air à une croisée, il essuya un coup de feu qu'un assassin dirigea contre lui, et fut atteint au sommet de la tête par une balle. Le comte d'Avaray, qui était dans l'appartement, s'écria, en voyant la blessure : « Ah ! Sire, une demi ligne plus bas ! — Eh ! bien, reprit Louis XVIII, le roi de France se nommerait Charles X. » Guéri de sa blessure, le Roi, peu disposé à chercher un asyle, soit dans les États prussiens, soit dans les possessions autrichiennes, alla habiter la petite ville de Blankenbourg, dans le duché de Brunswick, à trois lieues d'Halbrestadt. C'est à Blankenbourg que le Roi apprit la journée du 18 fructidor, qui renversait les espérances les

mieux motivées et les plus légitimes qu'il eût conçues depuis son départ de France. Bientôt après, le traité de Campo-Formio mit le Directoire en position de sommer le roi de Prusse d'exiger du duc de Brunswick le renvoi du Roi exilé. C'est alors (le 11 février 1798) que Louis XVIII avait accepté l'asyle que lui offrit Paul Ier à Mittau.

Mittau était autrefois la capitale de la Courlande et de la Sémigale, deux duchés que les Russes ont réunis à leur vaste empire. C'est une ville d'une médiocre grandeur, assez bien bâtie, mais dont les maisons sont, pour la plupart, en bois. La ville est luthérienne; cependant les catholiques y ont une église. L'empereur de Russie avait voulu que l'hospitalité que le Roi de France allait y trouver, fût digne de celui qui la recevait, et digne de celui qui l'offrait. Il avait fait disposer le château, autrefois habité par les ducs de Courlande et de Sémigale, et placé à l'extrémité de la ville, sur la route de Riga, le long de la rive gauche d'une petite rivière appelée Grosbach. Cet édifice est un carré long à quatre faces, environné d'un fossé plein d'eau et contenant intérieurement une cour assez vaste. Louis XVIII avait fait à Mittau une entrée solennelle avec le

duc d'Angoulême; le corps des artisans était venu à sa rencontre, et la cour et le palais étaient remplis de gardes, comme si l'empereur lui-même devait y arriver. Paul Ier avait voulu, en outre, que le Roi réunît à Mittau, pour sa garde particulière, cent cavaliers nobles pris parmi les anciens gardes du corps de Louis XVI; et le comte d'Auger, un des plus anciens lieutenants des gardes du corps, avait été nommé commandant de ce détachement pris dans l'armée de Condé.

Louis XVIII avait auprès de lui à Mittau un grand nombre de Français fidèles qui s'étaient attachés à ses adversités. C'étaient le comte d'Avaray et le duc de Guiche, le comte de Cossé, le marquis de Jaucourt, le comte de la Chapelle, le duc de Villequier, le marquis de Sourdis, le vicomte d'Agoult, le chevalier de Montaignac, le chevalier de Boisheuil, M. de Guillermy, ancien député aux États-Généraux, et M. de Courvoisier. M. de Firmont était aumônier et confesseur du Roi : c'était ce même abbé Edgeworth qui, debout sur les marches de l'échafaud du 21 janvier, avait dit à Louis XVI : « Fils de saint Louis, montez au ciel. »

Madame Royale quitta au mois de mai 1799, après y avoir résidé près de quatre ans, Vienne

où elle laissa de vifs regrets et de longs souvenirs. Il est facile de comprendre avec quelle impatience elle était attendue à Mittau. Une lettre d'un témoin oculaire nous a transmis les détails de son arrivée; nous transcrivons sans y rien changer cette lettre écrite par l'abbé de Tressan.

Mittau, 7 juin 1799.

« Je suis arrivé ici, Monsieur, il y a quelques jours, avec milord Folkthone; et malgré le peu de temps qui nous reste pour compléter notre voyage, nous n'avons pu résister au désir d'être les témoins de l'arrivée de Madame Thérèse de France! Les bontés du Roi nous autorisent même à rester jusqu'après le jour où elle épousera monseigneur le duc d'Angoulême.

» Vous vous rappelez l'évènement dirigé par le Ciel (1) qui vient adoucir les larmes que Louis XVIII répandait sur les malheurs de la France et sur ceux de sa famille. Quelque sérénité ne reparut sur son front qu'au moment où il apprit que Madame Thérèse-Charlotte de France se rendait à Vienne. Son cœur soupira plus librement lorsqu'il la sut dans cet asyle; et aidé, comme

(1) Le départ de Madame royale de la tour du Temple pour se rendre à Vienne.

il se plaît à le répéter, d'un ami fidèle, qui ne me pardonnerait pas de le nommer, il réunit tous ses soins et ses efforts pour obéir aux vues de la Providence, qui lui confiait le soin de veiller au sort de l'auguste et malheureuse fille de Louis XVI.

» Le Roi ne resta donc pas un seul moment incertain sur le choix de l'époux qu'il désirait voir accepter par *Madame*. Jamais son cœur paternel et français n'a pu soutenir l'idée de la voir séparée de la France par une alliance étrangère, quelque nécessaire qu'elle parût être pour lui donner un appui. Après s'être assuré de l'approbation de *Madame*, le Roi borna tous ses soins à obtenir qu'elle vînt s'unir aux larmes, aux espérances, au sort de l'héritier de son nom. Les vœux du Roi sont exaucés ! *Madame* est dans ses bras : c'est de là qu'elle réclame ses droits à l'amour des Français, c'est là qu'elle forme des vœux ardents pour leur bonheur ; car, de ses longs et terribles malheurs, il ne lui reste que l'extrême besoin de voir des heureux.

» Dès que le Roi eut levé tous les obstacles, il instruisit la Reine qu'il allait bientôt unir ses enfants adoptifs, et lui demanda de venir l'aider à les rendre plus heureux. La Reine accourut ! elle

voit tous les regards satisfaits de sa présence, et les vœux qu'elle entend former pour son bonheur lui prouvent combien les Français qui l'entourent ont de dévouement et d'amour pour leurs maîtres.

» Le lendemain du retour de la Reine, le Roi se mit en voiture pour aller au-devant de *Madame*. Une longue et pénible route n'avait point altéré ses forces, elle ne souffrait que du retard qui la tenait encore séparée du Roi. Aussitôt que les voitures furent un peu rapprochées, *Madame* commanda d'arrêter : elle descendit rapidement; on voulut essayer de la soutenir, mais s'échappant avec une incroyable légèreté, elle courut à travers les tourbillons de poussière vers le Roi, qui, les bras étendus, accourait pour la presser contre son cœur. Les forces du Roi ne purent suffire pour l'empêcher de se jeter à ses pieds. Il se précipita pour la relever, et l'entendit s'écrier : « *Je* » *vous revois enfin...; enfin, je suis heureuse...* » *Veillez sur moi, soyez mon père...*

» Ah ! Français ! que n'étiez-vous là pour pleurer avec votre Roi ! Vous auriez senti que celui qui versa de pareilles larmes ne peut être l'ennemi de personne... Vous auriez senti que vos regrets, vos repentirs, votre amour, pourraient seuls ajouter au bonheur qu'il éprouvait...

» Le Roi, sans pouvoir proférer une parole, serra *Madame* contre son sein, et lui présenta monseigneur le duc d'Angoulême. Ce jeune prince, retenu par le respect, ne put s'exprimer que par des larmes, qu'il laissa tomber sur la main de sa cousine, en la pressant contre ses lèvres.

» On se mit en voiture, et bientôt *Madame* arriva. Aussitôt que le Roi vit ceux de ses serviteurs qui volaient au-devant de lui, il s'écria, rayonnant de bonheur : la voilà... ; ensuite il la conduisit auprès de la Reine.

» A l'instant le château retentit de cris de joie... On se précipitait; il n'existait plus de consigne, plus de séparation; il ne semblait plus y avoir qu'un sanctuaire où tous les cœurs allaient se réunir. Les regards avides restaient fixés sur l'appartement de la Reine; ce ne fut qu'après que *Madame* eut présenté ses hommages à Sa Majesté que, conduite par le Roi, elle vint se montrer à nos yeux trop inondés de larmes pour conserver la puissance de distinguer ses traits.

» Le premier mouvement du Roi, en apercevant la foule de ceux qui l'environnaient, fut de conduire *Madame* auprès de l'homme inspiré qui a dit à Louis XVI : *Fils de saint Louis, montez au*

ciel..... Ce fut à lui le premier qu'il présenta *Madame*..... Des larmes coulèrent de tous les yeux, l'attendrissement fut universel..... A ce pieux et premier mouvement de la reconnaissance, un second succéda. Le Roi conduisit Madame au milieu de ses gardes : Voilà, lui dit-il, *les fidèles gardes de ceux que nous pleurons; leur âge, leurs blessures et leurs larmes vous disent tout ce que je voudrais vous exprimer*..... Il se retourna ensuite vers nous tous, en disant : *Enfin elle est à nous; nous ne la quitterons plus; nous ne sommes plus étrangers au bonheur.*

» N'attendez pas, Monsieur, que je vous répète nos vœux, nos pensées, nos questions.... Suppléez à tout le désordre de nos sentiments.... Madame rentra dans son appartement pour s'acquitter d'un devoir aussi cher que juste, celui d'exprimer sa vive reconnaissance pour S. M. l'empereur de toutes les Russies. Dès les premiers pas qu'elle avait faits dans son Empire, elle avait reçu les preuves les plus nobles et les plus empressées de son intérêt; et le cœur de Madame avait senti tout ce qu'elle devait au souverain auguste et généreux auquel le Ciel a confié la puissance et donné la volonté de secourir les rois malheureux.

» Après avoir rempli ce devoir, *Madame* de-

manda M. l'abbé Edgeworth. Dès qu'elle fut seule avec ce dernier consolateur de Louis XVI, ses larmes ruisselèrent! Les mouvements de son cœur furent si vifs qu'elle fut prête à s'évanouir. M. Edgeworth effrayé voulut appeler.... *Ah! laissez-moi pleurer devant vous*, lui dit Madame; *ces larmes et votre présence me soulagent*.... Elle n'avait alors pour témoins que le Ciel et celui qu'elle regardait comme son interprète. Pas une seule plainte n'échappa de son cœur.... M. l'abbé Edgeworth n'a vu que des larmes.... C'est de lui-même que je tiens ce récit; il m'a permis de le citer; il sent que toute modestie personnelle doit céder à la nécessité de faire connaître cette ame pure et céleste.

» La famille royale dîna dans son intérieur, et ce fut vers les cinq heures du soir que nous eûmes l'honneur d'être présentés à *Madame*. Ce fut alors seulement que nous pûmes considérer l'ensemble de ses traits. Il semble que le Ciel a voulu joindre à la fraîcheur, à la grâce, à la beauté, un caractère sacré qui pût la rendre plus chère et plus vénérable aux Français. On retrouve sur sa physionomie les traits de Louis XVI, de Marie-Antoinette et ceux de Madame Élisabeth. Ces ressemblances augustes sont si grandes, que

nous sentions le besoin d'invoquer ceux qu'elles rappellent. Ces souvenirs et la présence de *Madame* semblaient unir le ciel à la terre ; et certainement, toutes les fois qu'elle voudra parler en leurs noms, son ame douce et généreuse forcera tous les sentiments à se modeler sur les siens.

» Français, voilà celle que vous seuls pouvez rendre encore heureuse, en reprenant vos anciennes vertus et votre amour pour vos Rois. Voilà celle qui demande à rentrer parmi vous, pour y être auprès du Roi son oncle l'exécutrice de cet article du testament de Louis XVI, sur lequel leurs cœurs sont si bien d'accord, le pardon des injures. Elle vient, le cœur rempli de sentiments tendres et religieux, vous aimer, vous consoler de vos longs malheurs. Elle vient ennoblir votre courage et légitimer votre gloire. Elle vient, parée de son innocence, de sa jeunesse, de ses malheurs et de ses ressemblances... Elle vient environnée du tribut de vœux que croit lui devoir tout ce qui est honnête, loyal, sensible et fidèle sur la terre. Elle vient, comme l'ange de paix, désarmer toutes les vengeances, et faire cesser les fureurs de la guerre. Que vos cœurs la rappellent, et vous verrez vos ports se rouvrir, votre commerce renaître ; on n'arrachera plus

vos enfants de vos bras pour les conduire à la mort ; vous trouverez le repos, le bonheur et l'estime de l'univers.

» Mais j'aperçois, Monsieur, que j'entreprends sur votre rôle. Je finis ici, bien sûr que vous me saurez gré d'avoir cherché à vous faire partager nos jouissances. »

C'est ainsi que l'arrivée de la fille de Louis XVI chez son oncle le roi Louis XVIII, relégué dans un lointain exil, remuait tous les cœurs. L'aspect de cette princesse, tant et de si bonne heure éprouvée, donnait quelques instants de joie à tous ces anciens serviteurs de la monarchie, tristes épaves du grand naufrage de la Révolution, qui bénissaient le ciel d'avoir permis que le flot les apportât au rivage qui devait recevoir le dernier rejeton du Roi martyr et de cette Reine Marie-Antoinette dont ils avaient naguère adoré les jeunes splendeurs dans les salons de Versailles.



I

Entrevue de Madame Royale et de Monseigneur le duc d'Angoulême. — Son mariage. — Autel improvisé dans une galerie des ducs de Courlande. — Vicissitudes des choses humaines. — Lettre d'un témoin oculaire du mariage. — L'abbé Edgeworth près du prie-dieu de la fille de Louis XVI. — Lettres de Louis XVIII sur le mariage de Madame Royale. — Madame la duchesse d'Angoulême peinte par l'abbé Georgel. — Les événements politiques exercent leur action sur la vie de la fille de Louis XVI. — Nouveaux changements en France. — Chute du Directoire. — Raisons de cette chute. — L'armée s'empare du gouvernement. — Avénement du consulat. — Bonaparte. — Influence qu'il exerce sur l'empereur Paul Ier. — Ce souverain rompt avec la maison de Bourbon. — Il lui retire l'hospitalité qu'il lui avait donnée. — Le 21 janvier 1801 à Mittau. — La fille de Louis XVI déploie de nouvelles vertus. — Elle quitte Mittau. — Passage des mémoires inédits de M. de Caraman à ce sujet.

Peu de jours après l'arrivée de Madame Royale à Mittau, le 10 juin 1799, son mariage avec M. le duc d'Angoulême, son cousin, fut célébré

dans une des galeries du château des anciens ducs de Courlande. Cette galerie offrit, ce jour-là, le spectacle frappant des vicissitudes des choses humaines. A quatre cents lieues de France, devant un autel disposé à la hâte, dans une salle du château des anciens ducs de Courlande, à laquelle des branches de verdure et de lilas entrelacées de lis et de roses donnaient seules un air de fête, une petite-fille et un petit-fils de Louis XIV unissaient leurs destinées; c'était un Roi de France banni qui conduisait son neveu à l'autel, et une reine de France exilée qui servait de mère à sa nièce, que la Révolution avait rendue orpheline; un Montmorency, cardinal et grand-aumônier de France, proscrit comme ses maîtres, donnait la bénédiction nuptiale aux jeunes époux; et, pour que rien ne manquât, le témoin du grand martyr du 21 janvier, celui qui avait été à côté de l'échafaud du père, se tenait auprès du prie-dieu de la fille de Louis XVI, dans ce moment solennel. Enfin, le czar signait au contrat, et c'était dans les archives du sénat d'un héritier de Pierre-le-Grand, que la minute de l'acte du mariage de ces deux descendants de Louis XIV était déposée.

Nous laissons parler ici un témoin oculaire de

cette scène, qui, le jour même où le mariage fut célébré, écrivait la lettre suivante :

Mittau, 10 juin 1799.

« Le mariage si longtemps désiré de Monseigneur le duc d'Angoulême avec madame Marie-Thérèse-Charlotte de France, a été célébré à Mittau, le 10 juin 1799, dans une grande salle du château, où l'on avait dressé un autel simple et entouré de fleurs. S. E. Monseigneur le cardinal de Montmorency, grand-aumônier de France, leur a donné la bénédiction nuptiale, et a prononcé un discours qui mérite surtout des éloges par sa touchante simplicité. Le clergé catholique de Mittau assistait à cette auguste cérémonie. Le respectable abbé Edgeworth était auprès du prie-dieu des jeunes époux.

» *Monsieur*, que l'état actuel des choses retient à la proximité de la France, et *Madame*, à qui sa santé n'a pas permis d'entreprendre un si long voyage, n'ont été présents que par leurs vœux. MM. de Driensen, gouverneur civil, et de Fersen, commandant militaire, et toutes les personnes les plus considérables de la ville se sont empressés de s'y rendre, ainsi que le ministre grec et le pasteur luthérien. Tous les Français qui se sont

trouvés à Mittau dans ce beau jour, ont eu le bonheur de voir former des liens si intéressants pour eux. La famille royale avait pour escorte ces cent gardes respectables, vétérans de l'honneur et de la fidélité, à qui l'empereur de Russie a donné, pour récompense de leurs longs services, l'honorable et douce fonction d'entourer leurs maîtres. MM. les ducs de Villequier, de Guiche, de Fleury, le comte de Saint-Priest (qui a reçu le contrat de mariage), le marquis de Nesle, le comte d'Avaray, le comte de Cossé, et quelques autres officiers du Roi, ont eu l'honneur de signer, comme témoins, l'acte de célébration.

» La noce a été suivie d'un dîner, où se trouvaient réunies les personnes les plus marquantes. On y a vu avec plaisir M. Guilhermy, député du tiers aux États-Généraux de 1789. Le Roi a dit à toute l'assemblée, avec ce ton de bonté qui lui est propre : C'est ici la fête des Français; mon bonheur serait complet si j'avais pu y réunir tous ceux qui se sont signalés comme vous par une fidélité courageuse envers le Roi mon frère.

» Une fille de France et un petit-fils de France, ne pouvant trouver qu'à six cents lieues de leur patrie un autel où il leur fût permis de déposer leurs serments! L'héritier présomptif de la cou-

ronne de Louis XVI, et la fille de cet infortuné monarque unissant leurs destinées à Mittau, sous les auspices de l'empereur de Russie! Quel spectacle, et que de réflexions il fait naître! Le Roi et la Reine, placés auprès d'eux, s'acquittaient à leur égard des fonctions paternelles avec autant de recueillement que de tendresse.

» Cet heureux hyménée, où la France verra sans doute une faveur signalée, un miracle de la Providence, comblera d'allégresse les sujets fidèles; il sera le présage d'un meilleur avenir pour tous les Français à qui la patrie est chère. Eh! qui ne se rappellera pas sans attendrissement ce beau passage de la lettre que madame Marie-Thérèse-Charlotte écrivit au Roi, après sa délivrance : *C'est celle dont ils ont fait mourir le père, la mère et la tante, qui vous demande de leur pardonner.*

» Le Roi, qui s'est fait un devoir de tenir lieu de père à cette adorable Princesse, et qui a su lui faire désirer et chérir jusqu'au fond de sa prison les nœuds qu'elle forme aujourd'hui; le Roi, qui trouve dans l'union de sa nièce et de son neveu tout ce que le sentiment a de plus doux, réuni à tout ce que la politique peut avoir de plus important, goûte, pour la première fois depuis dix ans, un bonheur véritable, et jouit doublement de son

ouvrage en y reconnaissant une marque de l'amitié de l'héritier de Pierre-le-Grand. Ce magnanime souverain signera le contrat de mariage, et en recevra le dépôt dans les archives de son sénat; Louis XVIII lui en a fait la prière, afin de perpétuer le souvenir de la généreuse hospitalité et de l'appui constant qu'il en a reçu. Paul Ier a saisi avec empressement cette nouvelle occasion, pour lui, de donner un témoignage de la satisfaction qu'il éprouve d'avoir contribué au bonheur d'un prince dont le sort lui inspire le plus vif intérêt. »

Le jour même du mariage, le Roi Louis XVIII écrivait à M. le prince de Condé une lettre qui commençait ainsi :

« Enfin, mon cher cousin, un de mes vœux les » plus ardents est accompli; mes enfants sont » unis. Je retrouve dans ma nièce, avec un atten» drissement plus facile à sentir qu'à exprimer, » les traits réunis des infortunés auteurs de » ses jours. Cette ressemblance, si douce et si dé» chirante à la fois, me la rend plus chère et doit » redoubler l'intérêt qu'elle mérite si bien par » elle-même d'inspirer à tous les Français. Le » mariage a été célébré ce matin; je m'empresse » de vous l'apprendre, bien sûr que vous parta» gerez ma joie. »

Le prince de Condé reçut sous les murs de Prague, et pendant sa longue route à travers la Moravie et la Bohême, la lettre du Roi ; il en fit mettre à l'ordre le passage suivant :

« Annoncez cette heureuse nouvelle à l'armée. » Elle ne peut paraître que de bon augure à vos » braves compagnons, au moment où ils vont » rentrer, sur vos traces, dans la carrière qu'ils » ont si glorieusement parcourue. Ajoutez, de ma » part, que j'ai commencé à retrouver le bon- » heur, mais qu'il ne sera complet, pour moi, que » le jour où je pourrai me trouver parmi eux au » poste où l'honneur m'appelle. »

Dans sa lettre adressée à ses envoyés et à ses agents, le Roi s'exprimait en ces termes :

« Cette alliance me comble de joie ; mais quel- » que bonheur personnel qu'elle me promette, » c'est bien moins encore pour moi que j'en jouis » que pour mes fidèles sujets. Ils verront avec at- » tendrissement l'unique rejeton du Roi martyr, » que nous pleurons, fixé à jamais auprès du » trône. Et moi, lorsque la mort sera venue » m'empêcher de travailler à leur bonheur, je » leur aurai au moins donné une mère qui ne » pourra jamais oublier ses propres infortunes » qu'en rendant ses enfants heureux, et à laquelle

» la Providence a accordé toutes les vertus et
» toutes les qualités nécessaires pour réussir. »

La vie, sinon heureuse (car elle ne pouvait l'être pendant les malheurs et l'exil de sa maison), au moins tranquille que mena madame la duchesse d'Angoulême à Mittau, dura à peu près un an et demi. Ce fut pendant ce laps de temps que la députation d'un grand prieuré allemand de l'ordre de Malte, qui se rendait à Saint-Pétersbourg auprès de l'empereur Paul Ier, qui, dans les derniers traités, s'était attribué le protectorat de cet ordre, fut présenté à Louis XVIII et à la famille royale. L'abbé Georgel, secrétaire de cette députation, a conservé dans la relation qu'il a écrite le souvenir des particularités suivantes : « Le château
» qui servait de résidence à Louis XVIII, dit-il,
» possédait, lors de notre passage, la Reine, le
» duc et la duchesse d'Angoulême. Le Roi avait
» auprès de lui le cardinal de Montmorency, son
» grand-aumônier, les ducs d'Aumont et de Fleury,
» le prince de Pienne, le duc de Guiche, le
» comte d'Avaray, le comte de Cossé-Brissac, le
» marquis de Jaucourt, le marquis de la Chapelle
» et le comte de Saint-Priest. La Reine avait pour
» dames d'honneur la comtesse d'Auvergne avec
» sa fille, et pour chevalier d'honneur le marquis

» de Nesle. Le duc et la duchesse d'Angoulême » avaient auprès d'eux le duc et la duchesse de » Sérent avec leur fille, et la comtesse Henriette de » Choisy. Les seigneurs et les dames de cette pe- » tite cour étaient nourris et chauffés, et ils rece- » vaient cent louis par an. On dînait en commun » à quatre heures avec le Roi et la Reine. Après » avoir eu une audience du Roi et de la Reine, » nous fûmes reçus chez le duc et la duchesse » d'Angoulême. Ils reçurent les députés avec une » noble affabilité. La physionomie de la duchesse » d'Angoulême me parut pleine de majesté et de » grâce. Mon cœur, en la voyant, fut saisi d'une » émotion respectueuse. Je me rappelai ses mal- » heurs, les dangers qu'elle avait courus, livrée à » la merci des régicides, et les moyens dont la Pro- » vidence s'était servie pour conserver cet auguste » rejeton du meilleur et du plus infortuné des » monarques. »

Ces sentiments de respect et de vénération, Madame la duchesse d'Angoulême les inspirait à tous ceux qui la voyaient. En attendant de nouveaux malheurs, elle se reposait des longues épreuves qui avaient rempli ses premières années, par l'exercice des plus douces et des plus paisibles vertus. Son exil à Mittau était aumônier, et le sou-

venir de ses longues souffrances animait encore l'élève de Madame Elisabeth à soulager ceux qui souffraient autour d'elle.

Pendant qu'au fond d'une ville de la Courlande la fille de Louis XVI trouvait des jours tranquilles et qui lui paraissaient beaux auprès de ceux qu'elle avait traversés, les évènements politiques qui avaient déjà exercé une si funeste influence sur sa destinée, allaient la troubler encore une fois. Depuis trois ans, l'empereur Paul I[er] était l'hôte généreux et bienveillant de la maison de Bourbon. Son empressement et ses égards avaient augmenté encore, s'il est possible, depuis que la fille de Louis XVI était arrivée à Mittau. Le czar s'était souvenu avec attendrissement de la promesse, malheureusement trop prophétique, que Madame Royale avait faite au comte du Nord, dans la cour du Roi son père, lorsque n'étant encore qu'un petit enfant, elle dit à l'illustre voyageur qui paraissait attristé de quitter une cour où il avait été si bien reçu : « Monsieur le comte, j'irai vous voir. » L'hospitalité vraiment royale que les Bourbons trouvaient à Mittau, témoignait que le czar n'avait point oublié celle qu'il avait reçue à Versailles et dans toute la France.

Un concours d'évènements imprévus vint

changer ces dispositions. Nous sommes ici obligés de revenir à l'histoire de la Révolution, qui, en entrant dans une phase nouvelle, allait, par un enchaînement de causes et de conséquences, venir encore troubler la vie de la fille de Louis XVI dans son lointain exil.

C'était, on l'a vu, le Directoire qui dirigeait les affaires de la France au moment où Madame Royale sortit de la tour du Temple. Cette pentarchie souveraine que la Convention avait laissée à la France en se retirant, s'était posée comme un gouvernement régulier, comme un gouvernement légal. Dès qu'elle eut le pied dans les réalités du pouvoir, elle travailla à perdre ce caractère. Les conseils que la nouvelle Constitution avait établis, tenant de plus près à la société française, devaient naturellement refléter une partie de ses sentiments et de ses idées; il était donc indiqué qu'ils se heurteraient contre le Directoire, ce fils sanglant de la Convention, dont chaque membre devait faire ses preuves de régicide, et qui tenait à la Révolution par tous ses crimes et toutes ses souillures. Ce fut aussi ce qui arriva, et le Directoire triompha de la majorité des conseils, le 18 fructidor, comme la Convention avait triomphé de la majorité des sections, le 13

vendémiaire, en recourant à la force militaire.

Ce qu'il y eut d'admirable, c'est que la victoire du Directoire le perdit aussi sûrement que l'aurait perdu une défaite. Les pouvoirs enivrés de leurs succès s'imaginent que toutes les difficultés se tranchent par l'épée; ils ne s'aperçoivent pas que, lorsqu'ils triomphent des principes constitutifs et fondamentaux qui ont présidé à leur existence, ils triomphent d'eux-mêmes. Le problème à résoudre n'était pas de s'emparer d'une autorité arbitraire, mais d'établir une autorité normale et régulière. En détruisant cette Constitution qu'on avait présentée à la France comme la fin de la Révolution, et comme le résumé et le résultat de ses conquêtes, c'était le Directoire même qu'on détruisait. Il restait bien là cinq hommes plus ou moins flétris qui usurpaient la puissance, et qui, mêlant les arts de la corruption aux traditions de la terreur, prolongeaient le cours de leurs tyrannies; mais le véritable Directoire, c'est-à-dire l'utopie d'un gouvernement en cinq personnes, agissant dans les limites d'une constitution inviolable, et sous le contrôle de deux conseils souverains, voilà ce qui avait péri sans retour. Dès lors, qu'importait le reste? On était encore une

fois jeté en dehors des gouvernements réguliers, et l'on voyait renaître une de ces dominations violentes et passagères semblables à celles qui n'avaient fait que traverser la puissance. Pour s'assurer quelques heures du présent, le Directoire avait engagé l'avenir.

Certes, quand Barras et ses collègues apprenaient à tout le monde que, lorsque les représentants du pays faisaient obstacle au pouvoir exécutif, il était facile d'avoir raison de cette résistance, en en appelant à une soldatesque entraînée ou séduite, ils ne se doutaient pas que la porte par laquelle les légions d'Augereau entraient dans l'assemblée, resterait ouverte, et que ce serait par cette porte que passerait le destructeur du Directoire et le vainqueur de Barras. Cette conséquence du 18 fructidor était pourtant écrite dans la logique des évènements, et le 18 brumaire en était la suite naturelle et inévitable.

Un pouvoir politique qui est réduit à recourir à tout propos à la force militaire, pour les affaires de l'intérieur, doit inévitablement tomber sous le joug de la force qu'il emploie. Régner par l'armée, quand on ne sort pas de son sein et qu'on n'est pas soldat soi-même, c'est couronner l'armée. A force de lui enseigner qu'elle peut con-

server le pouvoir à qui le tient, on finit par lui révéler qu'elle peut le prendre, et si elle s'est contentée d'abord d'être l'appui de l'autorité, plus tard elle la confisque à son profit. Or, le Directoire qui n'avait pour lui ni la puissance législative, puisque les conseils étaient en rivalité de pouvoir avec lui, ni la puissance intellectuelle de la société, puisque la presse l'attaquait avec une vivacité incroyable, et qui, d'une autre part, n'osait se confier uniquement aux passions révolutionnaires, dont les fougueuses saillies lui faisaient peur, avait été amené par la force des choses à recourir à l'armée. L'armée était l'unique instrument du pouvoir qu'il y eût pour lui; mais en tournant vers ses ennemis la pointe de l'épée, le Directoire n'oubliait qu'une chose, c'est qu'il n'en tenait pas la poignée.

Cette intervention prépondérante de l'armée dans les affaires de la Révolution, se fait sentir d'une manière progressive depuis l'origine du Directoire jusqu'à sa chute. Ce furent la Convention, Barras et Bonaparte, qui firent le 13 vendémiaire; Barras et Augereau, lieutenant de Bonaparte, qui firent le 18 fructidor; Bonaparte et Sieyes qui firent le 18 brumaire. A chaque étape de cette route, l'influence de l'armée grandissait, et toutes

les autres influences s'éclipsaient devant elle. Dans l'affaire du complot de Grenelle, on vit se dessiner cette nouvelle puissance qui marchait à la conquête du gouvernement. Dans la répression, comme dans les exécutions qui la suivirent, on employa des troupes, on fusilla au lieu de guillotiner ; l'armée se faisait pouvoir, déjà elle fournissait le bourreau. Or, quand il fut prouvé que tout se faisait par la puissance du sabre, il n'y eut plus ni presse, ni constitution réelle, ni assemblée véritablement libre. La pensée vint à chacun, aux généraux comme à la société, qu'on pourrait faire l'économie des ridicules de La Réveillère et des vices de Barras, et le Directoire fut perdu.

Le pouvoir de l'armée se résumait dans un nom déjà éclatant, celui de Bonaparte. Le vainqueur d'Italie, qui avait compris, suivant sa fière parole, « qu'il fallait devenir un géant à la manière des colosses de la Haute-Égypte, » n'avait eu qu'à se montrer, à son retour de la terre des Pharaons, pour faire tomber le Directoire, et la France se trouvait ainsi placée sous un gouvernement militaire dirigé par un homme de génie. L'avènement de Bonaparte, sous le titre de premier consul, fit une profonde impression dans toute l'Europe, et exerça une influence encore

plus marquée en Russie. L'empereur Paul Ier avait un enthousiasme naturel pour les hommes extraordinaires et pour les choses étranges et imprévues. C'était un de ces esprits qui vont par bonds et par saillies, et dont les brusques péripéties déconcertent les prévisions humaines. Il était mécontent de toutes les Puissances européennes qui, lors de la dernière coalition, n'avaient point tenu leurs promesses envers la cour de Saint-Pétersbourg, et notamment de l'Autriche, qui, par mauvais vouloir ou par hésitation, avait laissé écraser une armée russe à Zurick. Le premier consul Bonaparte, averti sans doute de ces dispositions, envoya auprès de Paul Ier un diplomate habile, qui sut si bien toucher les ressorts de ce caractère impétueux, qu'il transforma l'ennemi déclaré de la Révolution française en admirateur du consul Bonaparte. Tout entier à l'enthousiasme de ses nouvelles amitiés, l'empereur Paul Ier voulut rompre d'une manière éclatante avec la maison de Bourbon, et sa conduite, jusque là si généreuse, si hospitalière, changea en un instant. M. de Caraman qui, à cette époque, représentait le Roi de France à Saint-Pétersbourg, vit tout-à-coup succéder un ordre de départ aussi péremptoire qu'inattendu, à l'accueil plus que bienveillant que lui avait fait

l'empereur. Il a lui-même raconté toute la suite de cette affaire, dans des mémoires inédits, et nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à un témoin oculaire la relation de cet épisode. La Providence allait offrir à la fille de Louis XVI l'occasion de déployer un nouveau courage et de nouvelles vertus, et de remplir envers son oncle le roi Louis XVIII ces devoirs de piété filiale que l'orpheline du Temple n'avait pas été assez heureuse pour avoir à remplir envers son père et sa mère. Elle se trouva prête pour cette nouvelle épreuve, et son malheur eut beau grandir, il la trouva toujours plus grande encore que lui.

Voilà le récit de M. de Caraman :

« Ayant à peine eu, dit-il dans sa relation, le temps nécessaire pour mettre ordre à mes affaires, je partis pour Mittau, profondément affligé des tristes pressentiments que j'apportais avec moi, et qui malheureusement ne devaient que trop promptement se réaliser.

» Le début de ma mission avait été très satisfaisant, car j'avais lutté pendant plus d'un an, et avec assez de succès, contre les puissants moyens que Bonaparte, devenu premier consul, employait sans relâche pour ébranler et modifier les vues politiques de l'empereur. L'opposition qu'il ren-

contra et que je mettais tous mes soins à entretenir, devint une des causes qui durent me signaler à son ressentiment, et les preuves n'en ont pas manqué, lorsque plus tard je me trouvai en son pouvoir.

» J'arrivai à Mittau sans avoir pu prévenir le Roi du changement qui s'était opéré à Pétersbourg; mais mon retour inopiné n'annonçait que trop ce que l'on devait craindre pour l'avenir. Le Roi jugea sa position avec le courage qu'il avait constamment montré. Son inquiétude fut d'autant plus grande, que le silence observé à mon égard ne me permettait de donner aucune explication précise sur les motifs du renvoi subit qui me ramenait à Mittau. Les officiers russes, plus spécialement en rapport avec la petite cour du Roi, parurent vivement affectés, mais ils n'osaient parler et n'avaient d'ailleurs aucun moyen d'éclaircir les doutes qui nous environnaient. En attendant, chaque jour était marqué par quelque mesure indirecte manifestant peu de bienveillance, et l'une des plus significatives fut le refus fait par les agents du trésor d'acquitter les mandats qui leur furent présentés à l'époque accoutumée, et qui mettaient à la disposition du Roi les moyens assignés par la munificence impériale au prince

malheureux que Paul se plaisait jusqu'alors à nommer son *auguste aîné*.

» Ce refus imprévu apportait une grande gêne au milieu de la cour de Mittau. On ne put néanmoins obtenir aucune explication sur les motifs d'un procédé aussi extraordinaire ; les agents du trésor se contentèrent de répondre qu'ils avaient reçu ordre de suspendre tout paiement. Mais d'autres circonstances vinrent bientôt répandre un triste jour sur ce que la position pouvait encore conserver d'obscurité. On apprit que des voyageurs plus ou moins marquants étaient passés à Mittau, escortés jusqu'à la frontière par un *feldjager*, n'ayant pas la permission de s'arrêter, ne pouvant parler à personne, et surveillés, à cet égard, avec la plus extrême rigueur. Nous sûmes que, parmi ces étrangers, se trouvaient les ministres de Danemark et et de Sardaigne, ainsi que d'autres personnages diplomatiques d'un rang moins élevé, mais qui tous s'étaient signalés par leur opposition constante aux principes que la Révolution avait fait prévaloir en France, et avaient tous manifesté leur intérêt en faveur de nos princes. Nous apprîmes encore qu'ils avaient dû obéir, sans autre explication, à l'ordre reçu de quitter Pétersbourg dans un délai de quelques

heures, et des procédés de cette nature, joints à la connaissance que nous avions de leurs opinions bien prononcées, ne pouvaient laisser aucun doute sur le changement qui s'était opéré dans les idées de l'empereur, en ne faisant que trop prévoir les conséquences qui devaient en résulter, et auxquelles on devait désormais s'attendre.

» Cet état d'incertitude ne dura pas longtemps, et le général de Drisen, qui commandait à Mittau, entra un jour, avec l'expression de la plus profonde douleur, dans l'appartement du Roi, pour lui faire part des ordres qu'il venait de recevoir, et qui le chargeaient de faire connaître à Sa Majesté que l'empereur désirait la voir quitter, au plus tôt, la résidence de Mittau, pour se diriger vers la frontière prussienne. On envoyait à M. de Drisen des passeports pour le Roi, pour M. le duc et Madame la duchesse d'Angoulême, et les six personnes de leur suite qui seraient désignées pour les accompagner.

» Il est difficile de comprendre comment un souverain, qui jusqu'alors avait mis toute la recherche de la délicatesse dans ses procédés envers un prince malheureux appelé par lui dans ses États, changeant tout-à-coup de sentiments, parut se plaire, dans cette circonstance, à réunir, avec

une sorte de barbarie, tout ce qui pouvait aggraver ce que sa position avait déjà d'assez pénible. Ainsi, non content de l'éloigner, au cœur de l'hiver, de la résidence qu'il lui avait assignée, sans montrer le moindre souci des privations sans nombre auxquelles il allait l'exposer; non content de manifester la plus froide indifférence sur les nouveaux malheurs qui allaient poursuivre cette illustre famille; non content de recevoir avec dédain, et sans daigner y répondre, la lettre pleine de mesure que le Roi tenta de lui adresser, l'empereur Paul sembla se faire un cruel plaisir de ne laisser échapper aucune des circonstances qui pouvaient blesser le plus la dignité royale et faire sentir, avec le plus d'amertume, que ce haut caractère, qu'il avait reconnu avec tant d'éclat, avait cessé d'exister à ses yeux. Pour rendre cette transition plus sensible, et comme pour multiplier les embarras que devait entraîner un départ aussi précipité, le traitement que le Roi touchait à Riga se trouvait suspendu, au moment même où des passeports, sous le nom de *comte de Lille,* lui étaient remis comme à un simple particulier.

» Cette communication du général Drisen eut lieu dans la matinée du 20 janvier 1801. J'étais

présent, et je fus témoin du calme et de l'impassible dignité avec lesquels le Roi la reçut, paraissant ainsi se placer bien au-dessus de ce qui, pour tout autre, eût été une véritable insulte. Il n'y opposa d'abord aucune objection, se contentant de répondre à M. de Drisen que, se trouvant à Mittau par l'effet de la générosité de l'empereur, il était prêt à s'en éloigner dès que ses intentions s'annonçaient comme devant ne plus être les mêmes à son égard ; puis, tout-à-coup, et comme saisi d'une pensée qui excitait en lui les impressions les plus pénibles, il rappela au général la date de ce jour, en lui faisant observer que le lendemain se trouvait être l'anniversaire du martyre de Louis XVI, de son frère, et qu'aux approches de cette époque de douleur, la digne fille du meilleur des rois se tenait renfermée dans ses appartements, se consacrant aux devoirs religieux dont elle n'avait pour témoin que l'abbé Edgeworth, confesseur du Roi son père, et qui l'avait accompagné jusque sur l'échafaud.

» Le Roi, si ferme jusqu'alors, ne pouvant plus retenir ses larmes, demanda à M. de Drisen s'il fallait enlever à son auguste et malheureuse nièce, qu'il nommait sa fille, la dernière et précieuse consolation qui lui restait, et l'arracher à

ses pieuses occupations. Le général, vivement ému d'une telle scène, baissa la tête sans oser répondre, et se retira, en laissant le Roi livré à toute l'anxiété des devoirs qu'il avait à remplir.

» Nous restâmes quelque temps immobiles et muets en présence de cette douleur solennelle. Prenant enfin sa résolution, et recueillant tout son courage, le Roi se leva, et, se dirigeant vers l'appartement occupé par madame la duchesse d'Angoulême, il nous dit qu'il voulait la prévenir lui-même du nouveau coup qui venait les frapper, et qu'il la rendrait ensuite à ses pieux devoirs, pendant les journées des 20 et 21, pour se tenir prête à partir le 22.

» Nous suivîmes en silence, et bientôt nous touchâmes ce seuil sacré, près duquel nous attendait une de ces scènes imposantes dont le souvenir ne saurait jamais s'effacer.

» Un serviteur dévoué se trouvait placé à la porte d'entrée de l'appartement, avec l'injonction de n'y laisser pénétrer personne, et jamais, jusqu'alors, ce douloureux anniversaire, cette retraite religieuse de la piété filiale n'avaient été troublés. Le Roi lui-même, et le premier, respectait ce vœu de solitude que madame la duchesse d'Angoulême lui avait exprimé. Sa présence inattendue surprit le

fidèle gardien, qui hésitait à obéir à l'ordre qui lui fut donné d'annoncer le Roi, et ne céda que lorsqu'il lui eût été formellement et itérativement intimé.

» La porte s'ouvrit enfin, et jamais plus noble et plus touchant tableau ne vint s'offrir aux yeux des hommes. Au pied de son lit, la fille des Rois était humblement prosternée aux genoux de ce même prêtre qui avait montré la voie céleste à son malheureux père, en lui disant, avec inspiration, ces sublimes paroles : *Fils de saint Louis, montez au ciel!* — Tout ce que la résignation a de plus admirable, la piété de plus auguste, le courage de plus imposant, se trouvait réuni dans ce rapprochement solennel, au moment où la plus haute vertu, s'adressant à Dieu, intercédait encore pour la France coupable.

» Les expressions manquent pour bien rendre ce que nous éprouvâmes tous à l'aspect de ce qui venait ainsi frapper nos regards....

» Le Roi s'arrêta le premier, et nous restâmes autour de lui, immobiles d'admiration et de respect.

» En voyant paraître son oncle, madame la duchesse d'Angoulême s'était levée précipitamment; puis, courant l'embrasser, elle lui demanda

vivement si de nouveaux malheurs pouvaient encore les menacer.

» Le Roi, pouvant à peine maîtriser l'impression qui le dominait, parvint cependant à se remettre, et dit à la Princesse qu'il venait en effet la préparer à une de ces épreuves qui n'avaient jamais été au-dessus de son courage. Il lui apprit alors que l'empereur Paul, sans expliquer la cause d'un changement aussi subit dans ses idées, retirait l'hospitalité qu'il leur avait offerte et donnée, et qu'il fallait partir immédiatement.

» Madame la duchesse d'Angoulême parut soulagée lorsqu'il lui fut ainsi révélé que des peines personnelles leur étaient seules réservées. Rassurée sur ce qui touchait la France ou ce qui pouvait encore l'y intéresser plus particulièrement, elle serra le Roi dans ses bras, protestant qu'elle serait heureuse partout où elle pourrait le suivre et partager son sort. Elle se contenta ensuite de demander si ces ordres étaient tellement rigoureux qu'ils dussent exiger le sacrifice des deux jours consacrés à la mémoire de son père, et le Roi l'ayant tranquillisée à cet égard, madame la duchesse d'Angoulême, reprenant toute sa sérénité, et presque heureuse de pouvoir encore se livrer en paix à ce souvenir si précieux, déclara

au Roi qu'elle serait prête pour le moment indiqué, et le reconduisant jusqu'à ce seuil qu'il avait franchi avec tant de peine, elle revint se renfermer dans son appartement.

» Le Roi, rentré dans son cabinet, donna ses ordres pour les préparatifs du départ, et chacun s'empressa d'aller les exécuter. La fatale nouvelle fut ainsi bientôt répandue, et la consternation devint générale lorsque l'on sut que le Roi et quelques uns seulement de ses serviteurs les plus dévoués devaient se mettre en route dès le surlendemain, et qu'aucune disposition n'avait encore été prise relativement à tout le reste de ceux qui l'avaient suivi jusqu'alors, ou qui étaient venus le rejoindre dans son exil.

» Ce triste, mais si respectable assemblage de quelques débris de l'ancienne cour, avait cependant été formé et réuni par l'empereur lui-même. C'était lui qui avait créé pour le Roi une sorte de garde composée de vétérans de l'armée de Condé, auxquels l'âge ou de glorieuses blessures ne laissaient plus d'autre vœu à former que celui de pouvoir terminer leur carrière sous les yeux de leur Roi. Ces vieux serviteurs de la monarchie vivaient de la solde que l'empereur leur avait accordée et qui leur fut retirée en même temps

que le traitement assigné au Roi lui-même. Au cruel dénuement dont ils se voyaient menacés, allait se joindre l'obligation plus cruelle encore de demeurer loin du Roi, dans une espèce de captivité. Tous, en apprenant qu'ils ne pouvaient pas suivre leur maître, furent saisis d'un violent désespoir qui fit retentir les voûtes du château des plus douloureux accents. Le Roi lui-même se sentait défaillir à la vue de cette infortune qu'il ne lui était pas donné de pouvoir soulager; et ne voulant pas se laisser entraîner à manifester hautement ce que lui inspirait d'indignation une mesure aussi barbare, il s'enferma dans la partie la plus reculée de son appartement. Le lendemain fut consacré à la commémoration du 21 janvier, et jamais ce déplorable anniversaire ne fut célébré d'une manière plus solennelle. Les souvenirs du passé, les peines du présent, l'inquiétude de l'avenir, concouraient également à lui donner le caractère le plus marqué de deuil et de douleur profonde.

» Dans une telle situation, et au milieu des pénibles préoccupations qui venaient assiéger les pensées du Roi, la belle conduite de la noblesse courlandaise lui apporta de bien douces consolations et mérite d'être signalée à la reconnaissance de tout ce qui porte un cœur vraiment français.

» Aussitôt que le bruit du prochain départ du Roi se fut répandu dans la ville, et que l'on y connut les mesures de rigueur qui venaient en aggraver les embarras, toute cette noblesse courlandaise en corps, sans être arrêtée par la crainte de déplaire à l'empereur, sans tenir compte des conséquences que pouvait entraîner une démarche opposée à ce qu'il manifestait de ses intentions, fit demander au Roi la permission de venir lui présenter ses hommages et l'expression des regrets qu'elle éprouvait de le voir s'éloigner. On vit arriver avec empressement, non-seulement les personnes qui formaient habituellement l'espèce de cour environnant le Roi à Mittau, mais ceux-là même qui n'y avaient jamais paru, et tous offrirent à l'envi ce qui pouvait être le plus utile ou agréable dans l'état de presse et de dénuement qui résultait nécessairement d'un départ aussi précipité. Ainsi, argent, chevaux, voitures, furent mis à l'entière disposition du Roi, et ce qui le toucha le plus profondément, fut l'attention délicate avec laquelle, appréciant la juste douleur que devait lui causer l'abandon forcé de plusieurs des compagnons de son exil, on alla au-devant de sa sollicitude pour chercher à la calmer, en lui promettant de veiller sur eux et sur leurs

besoins, parole qui fut tenue avec la plus loyale générosité.

» A notre époque d'avidité et d'égoïsme, et au milieu même de la soumission servile d'une nation alors accoutumée à obéir à la moindre injonction du souverain, on retrouve avec bonheur un aussi bel exemple de noble indépendance à citer. Il devient, d'ailleurs, comme une digne réponse à opposer aux déclamations tant reproduites contre la noblesse en général, et qui refusaient, pour ainsi dire, tout sentiment élevé à cette classe privilégiée que la manie du siècle a été de décrier sans cesse avec autant de violence que d'injustice.

» La journée du 20 avait été employée aux tristes préparatifs du départ, et la matinée du 21 consacrée aux cérémonies religieuses et funèbres. Ce fut dans l'après-midi que le Roi donna les audiences de congé, et le lendemain amena l'instant des séparations. Monsieur le duc (1) et madame la

(1) C'est à Mittau qu'à la suite de quelques conversations que j'eus l'honneur d'avoir avec Mgr. le duc d'Angoulême, ce prince voulut bien me demander de suivre avec lui une correspondance particulière sur différents points de politique ou d'administration, ce que je fus heureux et fier de pouvoir accepter avec l'approbation du Roi, qui me l'avait déjà donnée à l'égard de M. le comte d'Artois, alors en Angleterre. *(Note de M. de Caraman.)*

duchesse d'Angoulême étaient venus joindre le Roi, qu'ils trouvèrent entouré du petit nombre de personnes désignées pour l'accompagner. J'avais l'honneur d'en être, ce qui me rendit témoin des scènes déchirantes qui attendaient nos malheureux princes au moment où ils allaient s'éloigner de ceux qui leur avaient été si fidèles. Les portes de l'appartement étaient restées fermées, mais on entendait au dehors le bruit de la foule qui se pressait pour obtenir un dernier regard de celui sur lequel s'étaient réunies toutes leurs espérances et qu'ils voulaient voir une dernière fois, ainsi que cette Princesse, modèle de toutes les vertus, qui, avec son noble époux, avait toujours si généreusement partagé ou adouci leurs misères. Le Roi hésitait à donner le signal du départ. Sa main se porta plusieurs fois sur le bouton de la serrure, sans qu'il pût se décider à ouvrir cette porte qui le séparait encore de tant de douleurs.

» Un dernier avis venant enfin l'avertir que tout était prêt, madame la duchesse d'Angoulême, qui voyait à quelles angoisses le Roi se trouvait livré par une si pénible indécision, s'approcha de lui, le prit par le bras, et l'encourageant à faire un dernier effort sur lui-même, ouvrit la porte et l'entraîna au milieu de la scène de désolation qu'il fallait tra-

verser pour arriver à la voiture. Ce que je vis alors ne s'effacera jamais de ma mémoire. Au moment où le Roi parut appuyé sur son auguste nièce, une foule de vieillards, de femmes et d'enfants, sans ordre, sans réserve, sans ménagement, se précipita aux genoux du Roi, fondant en larmes et le conjurant de ne pas les abandonner. Ce n'étaient pas même des prières, mais des sons inarticulés ou des cris déchirants. Le Roi voulut parler, mais sa voix demeura étouffée par les sanglots, et l'altération de ses traits pouvait seule exprimer la peine profonde qu'il ressentait. Ce fut alors que madame la duchesse d'Angoulême, toujours supérieure aux situations les plus fortes comme aux plus vives émotions, et paraissant ici comme un ange de consolation, continua à accomplir sa douloureuse mission, et traçant en quelque sorte un passage au Roi à travers cette foule désolée, parvint ainsi à le conduire jusqu'à la voiture, où ils montèrent ensemble.

» On vit ainsi ces illustres fugitifs s'éloigner de l'asyle qui leur avait assuré du moins quelques jours de calme. Bien d'autres épreuves les attendaient encore, avant le moment marqué par la Providence pour replacer sur leur tête cette belle couronne de France, qui ne devait, hélas! y

rester que si peu de temps, et cette noble famille partait sans savoir où elle pourrait s'arrêter !

» Le coup avait été trop inattendu et les nécessités trop pressantes pour que l'on eût eu le temps de songer à l'avenir. Il fallait, avant tout, quitter Mittau, et ce ne fut que le soir, dans le silence et le calme de la première station du voyage, que le Roi jugea convenable de nous réunir autour de lui pour tenir une espèce de conseil et délibérer sur ce qu'il pouvait y avoir de mieux à faire, dans la situation qu'avaient créée les circonstances... »

Ce fut à la suite de cette délibération que M. de Caraman, renvoyé à Berlin par le Roi, qu'il quitta, dit-il, *pénétré de douleur*, *de respect et d'admiration*, eut le bonheur de réussir dans la nouvelle mission confiée à son zèle, et d'obtenir du Roi de Prusse, pour les illustres exilés, la résidence de Varsovie. On verra qu'une lettre de Marie-Thérèse à la reine de Prusse avait singulièrement facilité le succès de cette négociation.



XI

Le Roi et Madame prennent la route de Mémel. — Dangers et fatigues du voyage. — Rigueurs de la saison. — Difficultés des lieux. — Généreuse hospitalité. — Le baron de Koyt. — l'hôtellerie de Frauenbourg. — Paroles de Madame au vicomte d'Hardouineau. — Tempête glaciale. — Périls. — Madame Royale obligée de voyager à pied. — Le baron de Jatz. — On arrive à Mémel. — Lettre du comte d'Avaray. — Courage et bonté de la duchesse d'Angoulême. — Le Roi et Madame prennent l'incognito. — Le comte de Lille et la marquise de la Meilleraye. — L'Antigone française. — Gravure publiée à Paris. — Départ de Mémel. — Arrivée à Kœnigsberg. — Les gardes du corps du Roi renvoyés de Mittau. — La petite-fille de Louis XIV obligée de mettre ses diamants en gage. — Pouvoir donné par elle. — La duchesse d'Angoulême écrit à la reine de Prusse. — Le Gouvernement prussien consent à tolérer Louis XVIII à Varsovie. — Trajet de Kœnigsberg à Varsovie. — Dangers que court Madame en passant la Vistule. — Séjour de Madame dans cette ville. — Les évènements politiques viennent y troubler le repos de Madame. — Bonaparte aspirant à l'Empire veut obtenir la renonciation des Bourbons. — La Prusse l'aide dans cette négociation. — M. Meyer. — Belle réponse de Louis XVIII. — Scène remarquable. — Fermeté de la duchesse d'Angoulême. — Adhésion des princes. — L'adversité plus haute que la fortune. — Noble satisfaction de la fille de Louis XVI.

Le 23 janvier 1801, le Roi et madame la duchesse d'Angoulême, accompagnés du comte

d'Avaray, de l'abbé de Firmont, de la duchesse de Sérent, du vicomte d'Hardouineau, et suivis de deux domestiques fidèles, se mirent en route, dans deux carrosses, en prenant la direction de Mémel, première ville des États prussiens dans lesquels ils espéraient trouver un asyle. Toutes les circonstances se réunissaient pour rendre ce voyage aussi pénible que périlleux. Il fallait, dans le cœur de l'hiver, traverser les vastes plaines de la Lithuanie, alors couvertes de glace et de neige, en suivant des routes à peines tracées, dans un pays entrecoupé de solitudes immenses et qui n'offrait aucune ressource aux voyageurs. Le premier jour, après une étape de huit lieues, le Roi et madame la duchesse d'Angoulême trouvèrent une hospitalité généreuse chez le baron de Koyt, gentilhomme courlandais, qui les reçut dans son château de Doblen, en bravant la colère de son souverain.

Mais, le lendemain, à Frauenbourg, il fallut s'abriter dans une misérable taverne, encombrée de paysans enivrés de bière et d'eau-de-vie. Madame la duchesse d'Angoulême ne trouva, pour prendre quelques instants de repos, qu'un fournil glacial. Le lendemain, le vicomte d'Hardouineau était à sa porte quand elle sortit de sa chambre ;

il avait passé la nuit sous le même toit. « O mon » Dieu ! si je vous avais su si près de moi, j'au- » rais été plus tranquille, dit la Princesse ; j'ai » craint, toute la nuit, qu'on ne vînt enfoncer » ma porte ; nous sommes ici dans une caverne » de voleurs. » Le vicomte d'Hardouineau exprimait à la fille de Louis XVI tous les sentiments que lui inspirait la situation si pénible où elle se trouvait, lorsque celle-ci l'interrompant avec bonté : « Je ne suis point à plaindre, lui dit-elle, » je ne souffre que des malheurs que je vois au- » tour de moi. »

Ce n'était encore là que le commencement des épreuves et des privations de la petite caravane qui cheminait lentement à travers les plaines désolées de la Lithuanie. La troisième journée fut affreuse. Une de ces tempêtes glaciales si communes dans le nord, s'éleva pendant qu'on était en route ; le vent, qui soufflait avec violence, poussait des tourbillons de neige, qui aveuglaient les conducteurs des voitures et effrayaient les chevaux. Marie-Thérèse fut obligée de mettre pied à terre avec le Roi et les personnes de sa suite, et de faire une grande partie de la route à pied, en se frayant un chemin dans près de dix pouces de neige, par un froid dont l'intensité augmentait

à chaque instant. Rien ne put altérer sa constance et sa sérénité, ni la rigueur de la saison, ni la fatigue, ni les tristes gîtes où l'on goûtait à demi un repos à chaque instant troublé par la crainte, ni l'incertitude où elle était du jour ou du lieu où elle pourrait obtenir un asyle pour reposer sa tête. Il fallut terminer cette journée si mauvaise dans une auberge encore plus misérable que celle où l'on s'était arrêté la veille.

Le lendemain fut plus heureux. Le baron de Jatz, gentilhomme courlandais d'un noble cœur, qui, en toute occasion, avait montré le plus vif intérêt aux Bourbons exilés, les reçut, dans son château, avec les égards recherchés d'une hospitalité vraiment chevaleresque. Avant de songer à l'obéissance qu'il devait à son souverain, il songea aux devoirs que lui imposaient les saintes lois de l'humanité envers ces grandeurs tombées de si haut, qui venaient de trouver de nouveaux malheurs dans l'exil lointain où elles avaient espéré rencontrer un refuge. La conduite du czar avait été si étrange, que les voyageurs étaient autorisés à craindre qu'au moment de passer la frontière russe les nouveaux sentiments de Paul Ier ne se manifestassent par quelque procédé injurieux. A tout évènement, madame la duchesse d'An-

goulême avait caché sur elle les papiers les plus précieux du Roi. Mais rien ne vint justifier ces appréhensions. Tout au contraire, la garde russe prit les armes, et rendit à Louis XVIII, errant et fugitif, les honneurs dus aux têtes couronnées. Enfin, après cinq journées de fatigues, de souffrances, de privations et de périls, Madame arriva avec le Roi à Mémel (1), ville forte de la Prusse orientale. Elle prit aussitôt l'incognito le plus secret, sous le nom de la marquise de la Meilleraye, tandis que Louis XVIII ne se faisait plus appeler que le comte de Lille. Le bruit de cet aventureux voyage, dans lequel *Madame* avait déployé tant de tendresse pour son père adoptif et tant de fermété d'ame, retentit jusqu'en France, et, malgré la surveillance d'une police soupçonneuse, on vendit dans Paris une estampe qui représentait *Madame* conduisant à travers les neiges de la Lithuanie le Roi appuyé sur son bras, avec ces mots au bas de la gravure : *l'Antigone française* (2).

Les illustres exilés se reposèrent pendant quelque temps à Mémel, et ce fut de cette ville que

(1) Mémel est le chef-lieu d'un cercle de la Prusse orientale, du district de Kœnigsberg.

(2) Le marquis de Paroy était l'auteur de cette gravure.

le comte d'Avaray écrivait à un de ses amis la lettre suivante, qui donne une idée exacte des périls que *Madame* avait courus, et des sentiments qu'inspiraient sa résignation et son courage. Cette lettre était datée de la fin du mois de janvier 1801.

« La renommée vous aura déjà instruit qu'après trois années de secours délicats, le Roi vient d'être subitement renvoyé de Mittau; elle vous aura dit à quelle époque ce nouveau coup du sort est venu frapper sa tête et celle de sa nièce. Votre cœur français vous aura peint ce moment affreux, ce départ inopiné, dont, au milieu du désespoir de tant de malheureux, il a fallu précipiter les apprêts dans les vingt-quatre heures du 21 janvier, jour de deuil et de douleur, consacré par l'auguste fille de Louis XVI à la retraite, aux larmes et aux exercices de piété. Vous savez déjà avec quelle dignité notre maître s'est montré dans cette circonstance, consolant, encourageant ses infortunés serviteurs, mais surtout leur recommandant de ne jamais oublier ce qu'ils doivent au souverain qui lui offrit et lui donna pendant si longtemps un asyle, et qui forma l'union de ses enfants.

» Il est une vérité si bien avérée qu'on ne saurait la démentir. Dans le cours de sa vie errante

je n'ai trouvé aucun pays où notre maître, devancé par des préventions semées à dessein par ses ennemis, n'ait bientôt triomphé d'elles, et n'ait, comme dans cette occasion, emporté le respect et l'admiration générale. Mais je reviens à l'objet principal de ma lettre, le récit des premières journées de notre marche ; je reviens surtout à l'ange du Ciel que la Providence a laissé ici-bas pour consoler le petit-fils de Louis XIV, sans asyle sur la terre, à cette charmante, cette héroïque Princesse qui, élevée dans une prison, et pendant tant d'années ayant à peine entrevu le jour, est maintenant jetée sur le globe et sans abri dans l'immensité.

» C'est avec une ame vraiment sublime, jointe à la plus adorable sensibilité, que Madame la duchesse d'Angoulême marche dans cette nouvelle carrière. Elle n'a pas balancé un moment à attacher son sort à celui de son oncle, elle veut suivre son roi partout, et confondre ses propres infortunes avec les siennes : ce sont ses propres expressions.

» Ce voyage jusqu'ici, au bord de la mer surtout, a été cruel. Une tempête horrible, des tourbillons de neige aveuglant les hommes et effrayant les chevaux, ont interrompu la dernière journée.

Déjà un des gens de sa suite s'était démis le bras. Heureusement nos chers maîtres n'ont point souffert, ou, pour s'exprimer comme eux, les souffrances qu'ils éprouvent ne sont autres que celles dont ils sont environnés. La rigueur de la saison, les gîtes les plus affreux, l'ignorance absolue du lieu où pourront se reposer ces têtes précieuses, rien n'altère la douceur, la confiance de notre adorable Princesse. Uniquement occupée du Roi, tout est bien, tout est bon pour elle : ici la chaleur étouffante, là le froid glacial d'une chambre sans feu, qu'il faut habituellement partager avec madame de Sérent et ses femmes, tandis que son oncle repose dans le *stude* commun (1), rien ne peut lui arracher une plainte ; c'est un ange consolateur pour notre maître, et un modèle de courage pour nous. Ah ! que la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette a bien profité des leçons et des exemples de son enfance !

» Ce qui n'ajoute pas peu sans doute à l'horreur de cette situation, c'est de songer que, malgré toutes les précautions que nous avons pu prendre, M. le duc d'Angoulême est peut-être errant d'un autre côté, songeant à revoir le précieux dépôt qu'il avait laissé en Courlande.

(1) C'est la salle commune où il y a un poêle.

» Ah! mon cher, que n'ai-je pour m'exprimer tout ce que la nature m'a donné pour sentir! Mon tableau serait plus vrai, c'est-à-dire non moins sublime que déchirant. Vous verriez, comme à travers de vos larmes, notre cher maître, celui qui portera enfin, n'en doutez pas, une couronne éclatante, dans un misérable réduit, ayant pour tout espoir l'espoir d'en trouver un semblable le lendemain; vous le verriez avec un visage serein, cette bonne grâce qui lui sont propres et que vous savez si bien apprécier, cherchant en vain des termes pour exprimer sa reconnaissance; à côté de lui, la fille de tant de rois, la nouvelle Antigone, cette sainte victime échappée aux bourreaux de sa famille, belle, touchante, rappelant enfin le meilleur des Princes, sa courageuse mère, et la vertueuse et sainte Elisabeth; vous la verriez, mon ami, tenant sur ses genoux le chien de Louis XVI, devenu cher à toute ame sensible, compagnon de la captivité du malheureux enfant royal, puis le seul témoin compatissant de ses longues souffrances à elle-même. Dans ce cadre révéré, vous placeriez le respectable abbé Edgeworth, dont la seule présence, retraçant un exécrable attentat, commande le dévouement et l'oubli de soi-même. Quel est le cœur de fer, dans quel parti, dans

quelle faction, sur quel degré d'un trône sanglant pourrait-on le trouver? Qui ne fondrait pas en pleurs en voyant un pareil tableau? Mon ami, je ne vois plus mon papier, il faut mettre fin à ce récit, et se reposer un instant dans la consolante idée que le génie de la France va veiller sur ces augustes têtes, et qu'il prépare, comme juste récompense à tant de malheurs, de courage et de vertus, l'amour d'un peuple rendu au bonheur, en bénissant la main qui seule peut le dispenser. »

De Mémel, la petite caravane devait repartir le 9 février pour Kœnigsberg. Mais un nouvel acte de rigueur de Paul Ier vint retarder ce voyage. Il avait placé, on l'a dit, autour de Louis XVIII, à Mittau, cent gardes du corps, en les choisissant parmi ceux qui avaient composé autrefois la garde de Louis XVI. Le czar, qui semblait se repentir de tous ses actes de générosité, ordonna à ces gardes du corps de sortir immédiatement de ses États, sans donner à ces infortunés gentilhommes, presque tous âgés et infirmes, aucun secours pour se mettre en route. Le 8 février, la veille du départ du Roi pour Kœnigsberg, cinq d'entre eux arrivèrent à Mémel, en annonçant qu'on leur avait signifié l'ordre de quitter Mittau dans les

vingt-quatre heures, et qu'ils étaient suivis de leurs camarades, chassés comme des malfaiteurs de l'Empire russe, où ils avaient trouvé, pendant trois ans, une généreuse hospitalité. Le Roi suspendit son départ et voulut attendre ses gardes; il ne put retenir ses larmes en voyant celles de ces cinq braves gentilhommes, forcés de regretter un exil comme on regrette une patrie, et, prenant la main de l'un d'entre eux, M. de Montlezun : « Mon ami, » lui dit-il, quand on a le cœur pur, c'est au » dernier terme de l'adversité qu'on doit redou- » bler de courage. » Puis adressant la parole aux autres gardes : « Messieurs, continua-t-il, si mon courage m'abandonnait, ce serait chez vous que j'irais en reprendre et me retremper. » Le Roi et Marie-Thérèse voulurent attendre tous ces fidèles serviteurs qui arrivaient de Mittau, pour les consoler, les encourager et leur donner les secours dont il leur était permis de disposer dans une situation aussi précaire. Mais, comme il ne fallait pas donner d'ombrage au Gouvernement prussien par une trop grande affluence de Français, à mesure que de nouveaux bannis entraient à Mémel, les premiers arrivés s'éloignaient. Toute la ville était profondément émue du spectacle qu'elle avait sous les yeux. La fille de Louis XVI

et le frère du Roi martyr, exilés, partageant leur nécessaire avec une population de bannis; il y avait, dans ce tableau, de quoi remuer profondément les cœurs. Aussi y eut-il à Mémel, comme à Mittau, une émulation de générosité envers les Français; toutes les classes se confondirent dans une commune pensée : gentilshommes, cultivateurs, négociants, paysans, on se disputait l'honneur de secourir la fidélité malheureuse.

Ce ne fut qu'après avoir vu la détresse des émigrés de Mittau ainsi secourue, c'est-à-dire le 23 février 1801, que le Roi et *Madame* quittèrent Mémel pour se rendre à Kœnigsberg (1), dans la pensée de se diriger ensuite vers Varsovie. Ils ignoraient quelles devaient être leurs destinées, s'ils trouveraient enfin un asyle, et ils recommençaient leur course errante, par la saison la plus rude, sans avoir d'autre perspective, chaque soir, que de coucher dans leur voiture ou de se reposer dans quelque misérable hôtellerie. Pour mettre le comble à leur inquiétude et à leur embarras, le peu d'argent qu'ils avaient avec eux diminuait rapidement. « Voilà la quatrième fois, disait à cette » époque le comte d'Avaray, que nous sommes

(1) Ville forte de la Prusse orientale, à l'embouchure de la Prégel.

» à n'avoir pas de quoi vivre pour deux mois ; la » Providence est venue à notre secours, et j'ai la » même confiance ; elle n'abandonnera pas notre » maître et son admirable nièce. C'est un ange » que le Ciel lui a laissé pour sa consolation. »

Avant de quitter Mémel, la petite-fille de Louis XIV mit ses diamants en gage. Ils furent déposés chez M. Laurent Lorck, qui fit prêter sur ce nantissement la somme de deux mille ducats. Ce fut madame la duchesse de Sérent qui reçut la mission d'opérer ce dépôt. L'autorisation écrite qui lui fut donnée par la Princesse, était rédigée dans ces termes touchants : « *Pour, dans notre » commune détresse, servir à mon oncle, à ses fidèles » serviteurs et à moi-même.* »

Arrivé à Kœnigsberg, le Roi eut de nouveau recours à sa nièce. Il n'avait pas encore obtenu du cabinet de Berlin l'autorisation de résider dans une ville des États prussiens ; la fille de Louis XVI, pleine de confiance dans le caractère généreux de la Reine de Prusse, lui écrivit afin de lui demander un asyle pour son oncle, pour le duc d'Angoulême et pour elle-même. Le Roi de Prusse fit répondre qu'il consentait à voir les Bourbons fixer leur résidence à Varsovie, mais sous la condition expresse que la suite de Louis XVIII serait

encore réduite, et que ce Prince ne prendrait aucun titre royal, et porterait simplement le nom de comte de Lille.

Ce fut dans le trajet de Kœnigsberg à Varsovie, que Madame la duchesse d'Angoulême éprouva un accident que l'on trouve ainsi relaté dans le *Journal des Débats* de 1801 : « Le voyage du comte » de Lille a failli devenir funeste, à la fin de sa » course. La Vistule débordée formait plusieurs » bras qu'il fallait traverser. En passant le second, » la voiture s'est fracassée ; on a dû bivouaquer » deux jours en plein air pendant qu'on réparait » ces avaries. Dans la secousse, la ci-devant du- » chesse d'Angoulême (marquise de Meilleraye) » a brisé une des glaces de la voiture avec sa » tête. »

Enfin, le Roi et *Madame* arrivèrent à Varsovie et purent se reposer de tant de fatigues et de tant d'épreuves. Peu de temps après leur entrée dans cette ville, les succès toujours croissants de Bonaparte forcèrent l'Autriche à la paix, et amenèrent le licenciement du corps de gentilhommes que le prince de Condé avait formé. Alors le duc d'Angoulême rejoignit Madame et le Roi à Varsovie. La famille royale trouva, pour quelque temps, dans cette résidence, un peu de sécurité. Après la mort

tragique de son père, l'empereur Alexandre avait, pour ainsi dire, marqué son avènement au trône en rendant aux Bourbons exilés une partie du revenu que Paul Ier leur avait assigné, et en leur offrant de nouveau un asyle dans ses États. Les Bourbons exilés ne l'acceptèrent pas, du moins pour le moment; ils continuèrent à résider dans la capitale de cette ancienne Pologne sur laquelle un de leurs ancêtres (1) avait régné. Pendant l'hiver, ils habitaient la ville; pendant la belle saison, ils se rendaient à Lajinka, maison d'été qu'on appelait le *Palais des bains du Roi de Pologne*, et qui est située à un quart de lieue à peu près de Varsovie. Ils occupèrent le pavillon qui avait été autrefois habité par la sœur de Stanislas; Madame la duchesse d'Angoulême était logée au premier étage de ce pavillon. Ainsi les Bourbons, exilés de France, venaient chercher en Pologne les traces de Stanislas, ce Roi fugitif auquel ils avaient donné un asyle, et dont ils avaient placé la fille sur le trône de Louis XIV, et l'arrière-petite-fille de Marie Leczinska allait demander à la Pologne l'hospitalité que la Royale famille de France avait jusque-là offerte aux Rois malheureux.

(1) Henri III.

Mais les évènements politiques devaient bientôt venir troubler encore le repos de la fille de Louis XVI dans ce lointain asyle: comme à l'époque où elle était au Temple, tous les grands changements survenus en France retentissaient dans sa destinée. Or, une révolution nouvelle se préparait dans le royaume de Louis XIV, ou plutôt la révolution du 18 brumaire allait recevoir son dernier achèvement, et produire toutes les conséquences qu'elle contenait. Le premier consul Bonaparte aspirait à quitter les faisceaux pour le sceptre, et à devenir empereur. Enivré de ses victoires, il croyait que rien n'était désormais impossible au vainqueur de l'Europe, et il allait tenter de fonder une dynastie. Mais le souvenir importun de la dynastie de Louis XIV s'offrit, dans ce moment, à sa pensée, et rendant hommage à la puissance du principe qu'il essayait de détruire, il espéra donner plus de solidité et de sécurité à sa dynastie impériale, en obtenant le désistement de la maison de Bourbon.

Le cabinet prussien n'avait rien à refuser aux sollicitations, nous allions dire aux injonctions de Bonaparte. Le ministre Haugwitz fut chargé de faire pressentir à ce sujet Louis XVIII. Le premier consul avait pensé que ses propositions

venant par l'intermédiaire de la Prusse, produiraient plus d'effet, parce que l'intervention du cabinet prussien disait assez à quel point la Maison de Bourbon serait abandonnée si elle n'obtempérait pas aux désirs de Bonaparte; la Puissance même qui exerçait envers la famille royale les devoirs de l'hospitalité, montrait par cette démarche qu'elle regardait l'abdication comme nécessaire. De concert avec le ministre Haugwitz, régulateur du cabinet prussien, le chef du gouvernement français choisit pour intermédiaire, dans cette négociation délicate, M. Meyer, président de la régence de Varsovie.

Sans doute, l'objet de la négociation avait transpiré; le Roi reçut l'envoyé du cabinet de Berlin, le 26 février 1803, entouré de sa famille; il avait à sa droite Madame la duchesse d'Angoulême qu'il aimait à voir auprès de lui dans les grandes circonstances, comme pour s'inspirer des nobles sentiment écrits sur le front de la fille de Louis XVI. M. Meyer fit à Louis XVIII, dans des termes mesurés, mais en même temps très-peu équivoques et très-pressants, la proposition de renoncer au trône de France, en ajoutant qu'il devait en outre exiger la renonciation de tous les membres de sa famille pour corroborer la sienne. Il

continua en disant que, pour prix de ce sacrifice, Bonaparte était disposé à assurer au Roi des indemnités et même une existence brillante en Italie.

Il se passa alors, dans cette salle, une de ces scènes admirables dont l'histoire doit consacrer le souvenir, parce qu'elles honorent plus l'humanité que les victoires les plus brillantes; elles font éclater en effet la supériorité du droit sur la force, et la prééminence du courage moral sur la fortune. D'un côté, un conquérant resplendissant de l'éclat de cent victoires, maître d'une partie de l'Europe, par ses armes, disposant à son gré de la volonté des cabinets qu'il domine par la terreur, tenant la France dans sa main, obligeant, d'un regard, la Prusse à devenir l'instrument de ses desseins, et arrivé, de succès en succès, à l'apogée des prospérités humaines; de l'autre, un exilé, environné de quelques amis, cour errante d'un Roi fugitif, sans trésors, sans soldats, sans ressources, toléré plutôt qu'admis dans un lointain asyle, ne jouissant que d'une hospitalité précaire, et s'appuyant sur le bras d'une jeune femme, fugitive et errante comme lui, d'exil en exil, et qui l'a déjà guidé à travers les plaines glacées de la Lithuanie. Eh bien! dès

que Louis XVIII, après s'être inspiré d'un regard de la fille de Louis XVI, a commencé à parler, tous les rapports sont modifiés, toutes les situations sont changées. C'est la victoire qui baisse le front, et l'exil qui lève la tête; c'est le malheur qui parle d'en haut, et c'est la fortune qui écoute d'en bas. Voici la réponse que le Roi Louis XVIII adressa, sur-le-champ, à M. Meyer, et qu'il lui remit le surlendemain par écrit : elle mérite d'être conservée parmi les titres d'honneur de la maison de Bourbon, qui a tant de titres de noblesse : c'est le plus beau et le plus royal commentaire qui ait été fait du chevaleresque billet de Pavie.

« Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux » qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talents » militaires; je lui sais gré de plusieurs actes » d'administration, car le bien qu'il fera à mon » peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe, » s'il croit m'engager à transiger sur mes droits; » loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pou- » vaient être litigieux, par la démarche qu'il fait » en ce moment. J'ignore quels sont les desseins » de Dieu sur ma race et sur moi; mais je con- » nais les obligations qu'il m'a imposées par le » rang où il lui a plu de me faire naître. Chré- » tien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon

» dernier soupir ; fils de saint Louis, je saurai, à
» son exemple, me respecter jusque dans les fers ;
» successeur de François Ier, je veux du moins
» pouvoir dire comme lui : *Nous avons tout perdu,*
» *hors l'honneur.* »

Madame vit, avec un mouvement de juste fierté et de noble joie, M. le duc d'Angoulême écrire, au bas de cette royale déclaration, les paroles suivantes : « Avec la permission du Roi mon
» oncle, j'adhère, de cœur et d'ame, au contenu
» de cette note (1). »

L'envoyé de Prusse avait reçu l'ordre de pousser l'insistance aussi loin qu'elle pouvait aller ; malgré les paroles si positives du Roi, il présenta de nouvelles observations. Il objecta qu'il était à craindre que la note remise par Louis XVIII n'irritât Bonaparte au point de le porter à user de son influence pour aggraver les malheurs déjà si grands des Bourbons. La lutte eut beau continuer, la face du combat ne changea pas ; l'exilé garda sa supériorité sur la fortune, et la faiblesse sur la toute-puissance. Il fut répondu à l'envoyé prussien que Bonaparte aurait tort de se plaindre,

(1) Le duc d'Enghien, qui se trouvait en Allemagne, adhéra à la réponse du Roi par une lettre particulière.

puisque, si on l'avait appelé usurpateur, on ne se serait servi que d'une expression consacrée dans le langage de la vérité. A ces mots, l'envoyé fit entrevoir qu'il serait possible que Bonaparte exigeât de certaines Puissances qu'elles retirassent les subsides destinés au Roi. « Je ne crains pas la » pauvreté, répliqua Louis XVIII; s'il le fallait, » je mangerais du pain noir avec ma famille et » mes fidèles serviteurs; mais, ne vous y trompez » pas, je n'en serai jamais réduit là; j'ai une au- » tre ressource dont je ne crois pas devoir user » tant que j'ai des amis puissants, c'est de faire » connaître mon état en France, et de tendre la » main, non au gouvernement usurpateur, cela » jamais, mais à mes fidèles sujets; et, croyez- » moi, je serai bientôt plus riche que je ne le » suis. » A ces mots, l'envoyé prussien parut craindre, pour le Roi, qu'on ne fût contraint de le priver de l'asyle qu'il avait obtenu dans des États soumis à l'influence du conquérant qui voulait régner à sa place. Ce fut alors que le Roi termina la conférence par ces paroles qui n'admettaient pas de réplique : « Je plaindrai le souverain qui se » croirait forcé de prendre un parti de ce genre, » et je m'en irai. »

Comme M. le duc d'Angoulême, Madame avait

adhéré, de cœur et d'ame, aux nobles réponses du Roi son oncle. La fille de Louis XVI n'avait pas seulement la résignation du malheur, elle en avait la fierté, et elle regardait les menaces de l'usurpateur en face, comme elle avait regardé naguère les persécutions de la Révolution.

Le 2 mars 1803, Louis XVIII écrivait à *Monsieur,* comte d'Artois, alors en Angleterre, ce qui venait de se passer, et lui mandait d'en donner connaissance aux Princes de son sang qui se trouvaient alors sur le territoire de la Grande-Bretagne. *Monsieur* rassembla les Princes, qui tous s'empressèrent d'adhérer à la réponse du Roi, par l'acte suivant, daté de Wansted-House, le 23 avril de la même année :

« Nous, Princes soussignés, frère, neveu et » cousins de Sa Majesté Louis XVIII, roi de France » et de Navarre ;

» Pénétrés des mêmes sentiments dont notre » souverain seigneur et Roi se montre si glorieu- » sement animé, dans sa noble réponse à la pro- » position qui lui a été faite, de renoncer au » trône de France, et d'exiger, de tous les Prin- » ces de sa maison, une renonciation à leurs » droits imprescriptibles de succession à ce même » trône, déclarons :

» Que notre attachement à nos devoirs et à
» notre honneur, ne pouvant jamais nous per-
» mettre de transiger sur nos droits, nous adhé-
» rons, de cœur et d'ame, à la réponse de notre
» Roi ;

» Qu'à son illustre exemple, nous ne nous
» prêterons jamais à la moindre démarche qui
» pût avilir la maison de Bourbon, et lui faire
» manquer à ce qu'elle se doit à elle-même, à
» ses ancêtres, à ses descendants ;

» Et que si l'injuste emploi d'une force ma-
» jeure parvenait (ce qu'à Dieu ne plaise!) à
» placer de fait, et jamais de droit, sur le trône
» de France, tout autre que notre Roi légitime,
» nous suivrons, avec autant de confiance que de
» fidélité, la voix de l'honneur, qui nous prescrit
» d'en appeler, jusqu'à notre dernier soupir, à
» Dieu, aux Français et à notre épée. »

Monsieur, frère du Roi, le duc de Berry, le jeune duc d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Bourbon, signèrent cette lettre. Ainsi, au lieu de l'humble adhésion de tous les Princes de la maison de Bourbon à l'acte de renonciation que Bonaparte espérait obtenir de son chef, il n'avait réussi qu'à provoquer leur adhésion unanime à la généreuse protestation du droit contre le fait, de

la légitimité contre l'usurpation, et la fille de Louis XVI pouvait remercier Dieu de ce qu'il donnait à l'exil des Princes de sa maison autant de courage qu'à leur captivité, et de ce que les Bourbons s'étaient trouvés aussi forts contre la toute-puissance de la victoire que contre l'ascendant formidable de l'échafaud.



XII

L'usurpation reprend le duel de la Révolution contre la légitimité. — Assassinat du duc d'Enghien. — Lettre de Marie-Thérèse au prince de Condé à ce sujet. — L'Empire remplace le Consulat. — Entrevue du roi Louis XVIII et de Monsieur. — Projet d'une protestation. — Tentatives d'empoisonnement contre la famille royale. — Elles sont attribuées au gouvernement impérial. — Le Roi laisse madame la duchesse d'Angoulême à Varsovie. — La protestation du Roi est rendue publique. — La cour de Berlin interdit au Roi les États prussiens. — Marie-Thérèse demeure à Varsovie jusqu'en 1805. — Elle quitte cette ville pour rejoindre Louis XVIII. — Rupture de la Prusse avec Napoléon. — Bataille d'Iéna. — Le théâtre de la guerre s'élargit. — Les prisonniers français à Mittau. — Bonté de la famille royale. — L'abbé Edgeworth soigne les blessés français. — Il est atteint d'une maladie contagieuse. — La fille de Louis XVI veut lui donner elle-même des soins. — Ses paroles dans cette circonstance. — Il meurt. — Lettre de Louis XVIII. — Les Bourbons se décident à quitter Mittau.

Le duel qui, pendant tant d'années, s'était prolongé entre la Révolution et la Royauté, se rouvrait entre la légitimité et l'usurpation, et les armes qu'allait employer celle-ci ne devaient pas

être plus nobles que les moyens employés par la première. Bonaparte, près de se faire empereur, sembla vouloir suppléer, par un crime, à l'acte de renonciation qu'il n'avait pu obtenir de la famille royale exilée. Il mit le sang du duc d'Enghien entre la maison de Bourbon et lui. Lorsqu'en 1804 le récit de la fatale nuit du 20 mars, avec toutes ses circonstances, ce jugement qui, se rendant justice, se cacha dans l'ombre comme un meurtre, cette fosse creusée à la hâte, pour recevoir celui qui dormait plein de confiance à quelques pas du lieu où il allait mourir, cette lanterne dont la pâle lueur indiqua au plomb homicide où battait le cœur du dernier des Condé; lorsque le récit de cette nuit fatale arriva à Varsovie, avec tous ses détails, la fille de Louis XVI s'aperçut que ses yeux contenaient encore des larmes après en avoir tant versées, et il y eut une date de deuil de plus dans cette vie qui avait déjà vu tant de liens se briser et qui s'était inclinée sur tant de tombeaux.

La fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, la sœur de Louis XVII et la nièce de madame Elisabeth, se souvint de tous les martyres de sa race, et elle écrivit au prince de Condé une lettre où son ame s'épanchait tout entière. Voici cette

lettre écrite à Varsovie, à la date du 9 avril 1804 :

« Monsieur mon Cousin,

» Je ne puis me refuser à vous exprimer moi-
» même la part bien vive que je prends à la dou-
» leur qui vous accable et que mon cœur partage
» bien sincèrement. Malgré tout ce que j'ai souf-
» fert, les pertes cruelles que j'ai éprouvées, je
» n'aurais jamais pu imaginer l'évènement affreux
» qui nous met tous dans le deuil. J'ai été voir ce
» matin la princesse Louise : je l'ai trouvée avec
» ce calme de la douleur que la religion et la
» résignation aux décrets de la Providence peu-
» vent seuls donner. Elle n'est occupée que de
» vous, Monsieur, elle y pense sans cesse, et alors
» les larmes soulagent son cœur oppressé. Je
» n'écris pas à M. le duc de Bourbon, mais veuil-
» lez être l'interprète de mes sentiments auprès
» de lui, et comptez, je vous prie, sur mes vœux
» pour que, soutenu par votre courage, votre
» santé résiste à la juste douleur de notre cruelle
» et commune perte.

» Je suis, Monsieur mon Cousin,

» Votre affectionnée cousine,

» MARIE-THÉRÈSE. »

Bientôt après ce crime, Bonaparte se fit déclarer empereur sous le titre de Napoléon Ier, et Louis XVIII, qui ne jouissait pas de toute sa liberté morale à Varsovie, dans les Etats du Gouvernement prussien, songea à se rendre sur le territoire russe à Grodno, pour concerter avec son frère *Monsieur*, comte d'Artois, à qui il avait donné rendez-vous, la protestation qu'il voulait rendre publique contre l'usurpation des droits de sa maison. Avant de partir, le Roi apprit, par le comte d'Avaray, qu'une tentative d'empoisonnement contre lui et sa famille devait avoir lieu. L'homme qu'on avait voulu porter à commettre ce crime était venu lui-même en avertir le comte d'Avaray. On essaya en vain d'obtenir du Gouvernement prussien qu'une instruction fût faite sur cette ténébreuse affaire. Malgré l'évidence des indices, la réunion d'un grand nombre de circonstances, la déposition de celui qu'on avait voulu charger du crime et qui renouvela sa déclaration devant l'archevêque de Reims, le duc de Pienne, le marquis de Bonnay, le duc d'Havré de Croy, le comte de Lachapelle, le comte de Damas-Crux, le comte Etienne de Damas et l'abbé de Firmont, malgré même la production du poison qui avait été remis à cet homme par deux voyageurs français, avec

la promesse d'une récompense de quatre cents louis s'il parvenait à le jeter dans les aliments du Roi, le Gouvernement prussien refusa d'ordonner aucune recherche (1). Craignait-il de retrouver la main qui avait désigné la poitrine du duc d'Enghien aux balles, versant cette fois le poison contre cette royale famille d'exilés, et fermait-il les yeux au crime pour ne pas apercevoir le véritable criminel? Ainsi la fille de Louis XVI, qui avait déjà échappé à tant de dangers, échappait avec sa famille, par la protection de la Providence, aux périls d'un empoisonnement; les lois humaines, qui veillent pour tout le monde, refusaient de veiller pour elle, mais la main de Dieu, étendue sur sa tête, la protégeait contre toutes les machinations.

Le Roi demeura à Varsovie jusqu'au mois de juillet 1804, époque à laquelle il quitta cette ville pour se rendre au rendez-vous qu'il avait fixé à son frère à Grodno; puis, pour lui épargner la moitié du chemin, il lui désigna Colmar, petite ville suédoise située à 72 lieues de Stockholm, sur la Baltique. Ce fut là que, dans des conférences

(1) On trouve les détails les plus circonstanciés et les plus précis sur cette ténébreuse affaire dans la vie de Louis XVIII, par M. de Bauchamps.

qui commencèrent le 5 octobre et se prolongèrent pendant dix-sept jours, les deux princes arrêtèrent les bases de la déclaration du 2 décembre suivant, dans laquelle Louis XVIII annonçait tout ce qu'il avait l'intention de faire pour la prospérité de la France, si la Providence le destinait à remonter sur le trône de ses ancêtres. Louis XVIII était encore à Colmar avec *Monsieur*, quand il reçut de Berlin la nouvelle que le Roi de Prusse lui refusait l'autorisation de retourner à Varsovie. C'était la réponse que Napoléon faisait, par l'intermédiaire du cabinet de Berlin, le docile instrument de toutes ses volontés, à la réunion de Colmar. Louis XVIII fit pressentir alors l'empereur Alexandre, qui l'invita à revenir fixer son séjour à Mittau. Madame la duchesse d'Angoulême, qui était demeurée à Varsovie avec la Reine sa tante, fut obligée de prolonger son séjour dans cette ville à cause de la rigueur de la saison, jusqu'au mois d'avril 1805. Dès que le retour du printemps le lui permit, elle rejoignit son oncle à Mittau. Fidèle à toutes les adversités de sa famille, la fille de Louis XVI ne manquait pas plus à l'exil qu'à la captivité.

Bientôt le théâtre des évènements devait se rapprocher de cette ville lointaine, située à quatre

cents lieues des frontières de France. Napoléon devenu empereur, élargissait, d'année en année, le vaste champ de batailles sur lequel se débattaient les destinées de l'Europe ; les coalitions semblaient ne se succéder que pour lui fournir l'occasion de remporter de plus éclatants triomphes. La monarchie prussienne, qui, après tant de complaisances et de docilité, avait voulu lutter à son tour contre le conquérant, avait été détruite dans une journée. La bataille d'Iéna avait décidé de la destinée du royaume du grand Frédéric. L'intervalle immense qui séparait la Russie de la France était donc franchi, l'Empire russe et l'Empire français se touchaient. Ces évènements avaient déterminé l'empereur Alexandre à recommencer la guerre, et la lutte s'était ouverte, en 1806, dans la contrée située entre la Vistule et le Niémen. Ainsi la guerre se rapprochait de l'asyle de Madame la duchesse d'Angoulême, et le bruit des armes arrivait jusqu'à sa retraite, naguère encore si paisible.

Au bout de quelque temps, des images plus vives et plus douloureuses de la guerre vinrent se présenter à ses yeux. Dans cette suite de combats acharnés et de batailles meurtrières, le succès n'était pas toujours demeuré fidèle au même dra-

peau, et l'on vit des convois de militaires français blessés et prisonniers encombrer Mittau. L'abbé de Firmont, qui s'était exercé aux vertus évangéliques au milieu de nos troubles civils, s'empressa d'aller porter des secours de toute espèce à ses compatriotes prisonniers et malheureux. La famille royale, qu'il consulta, approuva vivement son projet ; compatissante à toutes les souffrances, elle compatissait bien plus encore à celles des Français, que les Bourbons regardaient comme leurs enfants. La fille de Louis XVI ne fut point la dernière à exprimer ces sentiments ; elle n'avait pas oublié les leçons de son père, de la Reine et de madame Élisabeth, et elle les retrouvait plus profondément encore gravées dans son cœur que dans sa mémoire.

Une fièvre contagieuse se déclara parmi les prisonniers français. L'abbé Edgeworth, qui n'avait point reculé devant les périls qui entouraient l'échafaud du 21 janvier, ne recula pas non plus devant ceux qui l'attendaient auprès de ses compatriotes malheureux ; au contraire, il redoubla de zèle et de charité. Bientôt il fut atteint par le mal, et, dès les premiers moments, sa vie fut en danger. En apprenant l'état du saint prêtre qui avait exhorté son père à ses derniers moments,

la fille de Louis XVI déclara qu'elle voulait se rendre auprès de son lit de souffrances et le soigner de ses propres mains. En vain représenta-t-on à la Princesse que la maladie était contagieuse, et qu'elle s'exposait à un danger imminent: *Madame* déclara avec fermeté que sa résolution était prise, et que rien ne l'en ferait changer. Une personne qui fut témoin des instances qu'on faisait auprès d'elle, a rapporté que ni prières, ni représentations ne purent la déterminer à quitter la chambre où le vénérable prêtre luttait contre la mort, même dans ces derniers moments où le spectacle de la nature humaine, prête à se dissoudre, est tout à la fois si triste et si effrayant. — « Moins il a connaissance de ses besoins et de » sa position, disait la fille de Louis XVI, plus la » présence d'une amie lui est nécessaire. Dus» sent tous les autres fuir l'approche de la conta» gion, je n'abandonnerai jamais celui qui est » plus que mon ami. Rien ne m'empêchera de » soigner moi-même l'abbé Edgeworth; je ne de» mande à personne de m'accompagner. »

La fille de Louis XVI tint parole. Elle demeura auprès de ce lit de douleur jusqu'au dernier moment. Tant qu'il y eut des secours à donner, elle les donna, et c'était sa main royale qui présentait

au prêtre agonisant les potions prescrites. Puis, quand le moment redoutable fut venu, elle trouva des paroles pour consoler le dernier consolateur de son père. L'abbé Edgeworth, prêt à expirer, eut à remercier Dieu de ce qu'il lui avait rendu ce qu'il avait autrefois donné, car il crut voir, dans la personne de la fille de Louis XVI, un ange du Dieu vivant, qui, debout à côté de son lit, lui montrait le ciel que le saint prêtre avait autrefois montré au Roi martyr. Spectacle digne d'un souvenir éternel! L'orpheline du Temple veillant et priant auprès de celui qui avait reçu les derniers épanchements de son père, la fille du Roi martyr payant royalement, dans un château lointain de la Courlande, la dette la plus sacrée de l'échafaud du 21 janvier, et l'héritière de Louis XIV bravant la mort pour soigner celui qui, après avoir risqué sa vie afin d'apporter les dernières consolations à un Roi captif, la perdait enfin en soignant, à quatre cents lieues de la France, des Français malades et prisonniers.

L'abbé de Firmont mourut le 22 mai 1807, et ce fut *Madame* qui reçut son dernier soupir. La famille royale sentit vivement cette perte. Le grand témoin du martyre du 21 janvier disparaissait, et la fille de Louis XVI croyait perdre une se-

conde fois son père. La cour prit le deuil, *Madame* et M. le duc d'Angoulême suivirent le convoi avec l'archevêque de Reims et tous les Français qui entouraient les Bourbons, et Louis XVIII écrivit au frère de l'abbé de Firmont la lettre suivante, expression de la douleur de sa nièce et de la sienne.

« La lettre que M. l'Archevêque de Reims vous » écrit, Monsieur, vous instruira de la douloureuse » perte que nous venons de faire. Vous regret- » terez le meilleur et le plus tendre des frères. » Je pleure un ami, un bienfaiteur, un conso- » lateur qui avait conduit le Roi mon frère aux » portes du ciel, et m'en traçait à moi-même la » route. Le monde n'était pas digne de le possé- » der longtemps. Soumettons-nous, en nous at- » tachant à la pensée qu'il a reçu le prix de ses » vertus; mais il ne nous est pas défendu d'em- » brasser des consolations d'un ordre inférieur; » je vous en offre dans l'affliction générale que » cette mort a causée. Oui, Monsieur, la mort » de Monsieur votre frère a été une calamité pu- » blique. Ma famille, tous les Français qui m'en- » tourent, ont, ainsi que moi, cru perdre un » père, et notre affliction a été partagée par tous » les habitants de Mittau; toutes les classes, tou-

» tes les croyances, se sont réunies à ses funé-
» railles, et une douleur universelle l'a accom-
» pagné à sa dernière demeure. Puisse ce récit
» adoucir votre peine ! Puissé-je donner ainsi à
» la mémoire du plus respectable des hommes
» une nouvelle preuve de vénération et d'at-
» tachement. »

Peu de temps après la mort de l'abbé de Firmont, l'aumônier de la Reine périt, comme lui, victime du même courage, de la même charité, et sous l'atteinte de la même maladie. Rien ne pouvait décourager la sollicitude des serviteurs de la maison de Bourbon, quand il s'agissait de secourir des Français.

Le séjour de Madame à Mittau se prolongea pendant deux années encore. Elle avait eu à courir, dans le palais des ducs de Courlande, de graves périls, sans compter le dernier, auquel elle s'était volontairement exposée. Deux incendies successifs se manifestèrent dans le château, et le gouverneur d'Arseniew et le comte de Buxhowden, gouverneur général de la province, qui, à la première nouvelle de l'incendie, étaient accourus de Riga à Mittau, constatèrent que le feu avait été mis à dessein. On ne put découvrir les incendiaires, mais on attribua l'origine de l'incendie, dans ce

temps, à la haine impitoyable qui poursuivait le Roi qui avait refusé de transiger sur les droits de sa maison, et l'on alléguait que celui qui avait voulu employer le poison à Berlin, était bien capable d'employer le feu à Mittau.

Pendant les deux dernières années du séjour de Madame dans l'ancienne capitale du duché de Courlande, la famille royale fut visitée par l'empereur Alexandre, qui, prêt à commencer une nouvelle lutte contre Napoléon, allait rejoindre son armée campée sur la Prégel. L'issue de cette lutte fut encore favorable à Napoléon, dont les aigles triomphèrent à Friedland. A l'issue de cette bataille, la paix de Tilsitt fut signée, et, quoique l'empereur Alexandre n'eût admis dans le traité aucune clause exclusive de l'hospitalité qu'il donnait aux Bourbons, Louis XVIII crut ne pouvoir rester plus longtemps dans les États d'un souverain qui était devenu l'intime allié de Napoléon. Il se décida donc à aller chercher un refuge en Angleterre; mais il laissa la Reine et madame la duchesse d'Angoulême provisoirement à Mittau, ne voulant leur faire faire un aussi long voyage que lorsqu'il serait assuré de trouver auprès du gouvernement britannique l'hospitalité qu'il allait chercher. Louis XVIII se dirigea donc vers la

Baltique, au mois d'octobre 1807, et s'embarqua, avec M. le duc d'Angoulême, pour la Suède. Il arriva sans accident à Gottembourg, où il était attendu depuis deux jours par M. le duc de Berry, qui était venu au-devant de lui. Le Roi de Suède (1) fit faire à Louis XVIII une réception royale, et il mit à sa disposition la frégate la *Fraga,* sur laquelle le Prince s'embarqua dans les premiers jours du mois de novembre.

Le Gouvernement anglais qui, sans avoir reçu un avis officiel de la résolution du Roi, en avait été officieusement averti, avait donné l'ordre de préparer le château d'Holyrood, ce palais encore tout rempli du souvenir des Stuarts, pour recevoir la famille royale exilée. Mais le Roi refusa de s'y rendre. Il trouvait la capitale de l'Ecosse trop éloignée du centre des affaires pour y fixer sa résidence. Il répondit donc « qu'il avait un asyle » sûr à Mittau où il avait laissé la Reine et sa » nièce chérie, et qu'il y retournerait plutôt que » d'aller habiter Edimbourg. » Les ministres anglais se bornèrent alors à déclarer « que le chef de » la famille de Bourbon devait consentir à vivre » en Angleterre d'une manière conforme à sa si-

(1) Gustave-Adolphe.

» tuation actuelle; » mais ils cessèrent d'insister pour la résidence d'Holyrood.

Maître de son choix, le Roi, qui avait reçu les offres de plusieurs seigneurs anglais, dont la magnifique hospitalité mettait à sa disposition des demeures vraiment royales, céda aux instances du marquis de Buckingham, qui vint lui offrir sa belle et splendide habitation de Golsfield-Hall, dans le comté d'Essex, sur les confins du comté de Norfolk. Le marquis de Buckingham méritait cette préférence; il avait été l'ami le plus constant et le plus généreux qu'eussent trouvé les Français en Angleterre (1). Il aimait à rappeler que sa famille était originaire de France. Dans les fréquentes visites qu'il faisait aux prêtres français émigrés qui

(1) Il faut distinguer la nation anglaise du Gouvernement anglais. Si le Gouvernement est machiavélique, la nation est généreuse; elle le prouva par la noble hospitalité qu'elle donna aux émigrés français. Toutes les classes rivalisèrent d'empressement dans l'exercice de cette magnanime hospitalité. Tandis que les lords offraient avec courtoisie leurs palais à nos princes et à nos grands seigneurs, l'université d'Oxford fit imprimer, à ses frais, les quatre parties du Bréviaire romain, et elle distribuait aux pauvres prêtres français ce saint recueil. Serait-ce pour récompenser cette savante université que Dieu semble l'avoir choisie pour faire poindre aujourd'hui la lumière en Angleterre? La ville disputa bientôt de générosité avec la cour, le peuple avec la bourgeoisie. Il n'y avait pas de teneur de taverne qui ne voulût avoir son pauvre

habitaient le château de Winchester, et qui presque tous appartenaient à la Normandie, il leur parlait de l'origine normande de sa race, et leur exprimait ses regrets de ne pas trouver parmi eux son curé de Grenneville. Il connaissait la position de l'ancien château qui avait été le berceau de sa maison, et il indiquait avec beaucoup de précision l'endroit où ce château était situé, à peu de distance de Valogne. On comprend que ce fut à la fois un honneur et un bonheur pour un seigneur qui se plaisait à ces antiques souvenirs, que d'accueillir, dans son château d'Angleterre, la maison royale de France.

Louis XVIII se trouva là moins dépaysé quepartout ailleurs, et le marquis de Buckingham se considéra comme magnifiquement récompensé de l'hospitalité qu'il avait donnée à tant de Français, par celle que les Bourbons voulaient bien recevoir chez lui.

prêtre français à loger et à nourrir; et souvent même on vit les femmes des marchés, reconnaissant à leur extérieur ceux qui venaient faire leurs tristes provisions, leur glisser un schelling dans la main avec l'objet qu'ils venaient d'acheter.

XIII

Coup d'œil rétrospectif. — Destinée de la fille de Louis XVI. — Les victoires de Napoléon la poursuivent comme les crimes de la Convention. — Voyages, épreuves, nouveaux exils. — Louis XVIII écrit à Madame. — Il l'appelle en Angleterre où il a trouvé un asyle. — Marie-Thérèse va le rejoindre. — Son départ de Mittau. — Elle s'embarque au port de Libau. — Elle arrive en Angleterre. — Le château de Golsfield. — Hospitalité du Marquis de Buckingham. — Le temple à la reconnaissance. — Les cinq arbres plantés par la famille royale. — Madame perd sa tante à Golsfield. — Elle va habiter avec son oncle le château d'Hartwel. — Faibles ressources de la famille royale. — Son entourage. — Infortunés secourus par elle. — Les émigrés. — Les prisonniers de guerre français. — Les pauvres d'Hartwel. — Charité de la fille de Louis XVI. — Sentiments de vénération qu'elle excite. — Ses voyages à Londres. — Elle prie dans la petite chapelle de Litlle-Georges-Street. — Le banc des évêques et le banc des princes. — La fille de Louis XVI agenouillée auprès du fils de Philippe-Égalité. — Madame jouit d'une sécurité sans bonheur. — Elle aime et regrette toujours la France. — Mot touchant à ce sujet. — La fille de Louis XVI dans un bal à la cour d'Angleterre. — Effet qu'elle produit. — Récit du baron de Géramb à ce sujet. — Presque tous les rapports des Bourbons exilés avec la France ont cessé. — La fortune de Napoléon est dans sa période ascendante. — Il fait sa monarchie, sa noblesse. — Il vise à la résurrection de l'Empire de Charlemagne. — Il épouse une archiduchesse. — Soumission de la fille de Louis XVI aux arrêts de la Providence.

Depuis que la fille de Louis XVI était sortie du Temple, sa destinée n'avait point cessé d'être er-

rante et fugitive. Pendant sa captivité, elle avait vu la Révolution venir, chaque jour, lui enlever une personne de sa famille, et rompre, un à un, tous les liens qui l'attachaient à la vie. Depuis sa délivrance, elle était poursuivie par les victoires inquiètes d'un conquérant qui, peu content de s'être assis sur le trône de Louis XIV, et d'avoir fermé à ses descendants les frontières de la France, semblait décidé à pousser l'ancienne maison royale, de proche en proche, hors du continent. La puissance napoléonienne, comme un autre déluge dont les grandes eaux montaient toujours, envahissait peu à peu toutes les contrées, elle remplissait les vallées, elle recouvrait les montagnes, en rétrécissant, de jour en jour, l'espace où la famille royale pouvait trouver un refuge. Marie-Thérèse de Bourbon regrettait maintenant à la fois, sa patrie, qu'elle n'avait pu cesser d'aimer, et ses premiers exils. Vienne, Mittau, Mémel, Kœnigsberg, Varsovie, puis encore une fois Mittau, l'avaient vue obtenir une hospitalité précaire et bientôt perdue; elle avait traversé de vastes contrées et des fleuves débordés, accompli, au milieu de toutes les difficultés, et par les saisons les plus rudes, de longs et de laborieux voyages. Son malheur avait été infatigable comme

la fortune du conquérant qui la poursuivait, et maintenant que l'ascendant politique de l'Empire subjuguait l'Europe entière, elle allait chercher un asyle sur le seul point de l'Europe qui fût libre encore, et, suivant le Roi son oncle de refuge en refuge, et de bannissement en bannissement, sans se plaindre des vicissitudes de la destinée errante à laquelle elle s'était associée, elle s'empressait de rejoindre le chef de sa maison de l'autre côté des mers.

Dans le printemps de 1808, le roi Louis XVIII écrivit à la Reine et à madame la duchesse d'Angoulême pour les appeler auprès de lui. Elles quittèrent Mittau, et, suivies jusqu'au lieu où le navire devait mettre à la voile par le marquis de Bonnay qui avait été chargé de présider à leur départ, elles s'embarquèrent au commencement de juillet dans le port de Libau, situé en Courlande, sur la Baltique. Leur traversée fut heureuse, et bientôt elles arrivèrent dans la résidence de Golsfield-Hall, où elles furent reçues par le Roi. La fille de Louis XVI et sa famille exilée trouvaient une hospitalité plus certaine et un asyle moins précaire. Sous les grands arbres de Golsfield-Hall, elle rencontrait enfin le seul bien dont elle pût jouir hors de France, des journées tran-

quilles et rassurées sur leur lendemain. Le sentiment de bien-être inaccoutumé qu'éprouvait la royale colonie d'exilés, vint s'exprimer dans un humble monument qu'ils élevèrent à la Reconnaissance dans le parc du généreux étranger qui avait recueilli, avec une respectueuse compatissance, ces débris du naufrage de la plus haute fortune qui ait été vue sous le soleil. Le Roi, la Reine, M. le duc d'Angoulême, la fille de Louis XVI, et Monsieur le duc de Berry, plantèrent, chacun de sa main, un chêne autour de ce petit temple ; les chênes ont grandi, et le temple est demeuré comme un monument de l'hospitalité accordée à la race de Louis XIV, sur le rivage d'où étaient partis les Stuarts pour venir demander un asyle au grand Roi. Par un mélancolique échange, les Bourbons rendaient au parc de Golsfield-Hall ce que Jacques II avait peut-être donné à la royale forêt de Saint-Germain.

Sous le toit hospitalier du marquis de Buckingham (1), la fille de Louis XVI assista à un nouveau deuil. La Reine sa tante, auprès de laquelle elle vivait, et pour qui elle avait eu les soins d'une fille, mourut le 13 novembre 1810, âgée de

(1) Louis XVIII obtint plus tard pour ce seigneur hospitalier le titre de duc.

cinquante-sept ans. Ses funérailles furent célébrées à Londres avec solennité. Les honneurs qui avaient été refusés à sa vie furent rendus à sa mort; elle fut royalement ensépulturée dans l'abbaye de Westminster, et la pompe usitée aux obsèques des Rois et des Reines de France, parut dans les cérémonies qui eurent lieu à cette occasion.

Ce fut peu de temps après la mort de la Reine que Louis XVIII quitta le château de Golsfield, où il avait appris la mort du fidèle comte d'Avaray (1), pour aller s'établir au château d'Hartwel, propriété du baronnet sir Henri See, qui n'était situé qu'à seize lieues de Londres. La famille royale prit d'abord ce château à loyer pour une somme de six cents livres sterlings par an. Toutes ses ressources se montaient alors à un revenu de six cent mille francs, grevé de beaucoup de charges à cause du grand nombre de personnes qu'il fallait soutenir. Le Roi avait attribué cent mille francs au duc et à la duchesse d'Angoulême, cent mille francs à l'archevêque de Reims, M. de Talleyrand, pour les aumônes; une somme pareille était absorbée par l'entretien d'un grand nombre d'émissaires de la cause royale sur tous les points

1) Le comte d'Avaray, malade, était allé chercher un climat plus doux à Madère.

de l'Europe. Restait à peu près cent mille écus pour l'entretien de la maison qui absorbait cette somme considérable, malgré la simplicité de la famille royale, qui se contentait d'une voiture et de deux chevaux de remise. Mais les exilés avaient autour d'eux des splendeurs plus imposantes que celles de la fortune : c'étaient des fidélités éprouvées qui avaient tout quitté pour suivre les Bourbons sur la terre étrangère, cour indigente d'un Roi exilé, autour duquel se groupaient les grands noms de la monarchie, qui, semblables à ces tableaux inestimables qui conservent tout leur prix, même après avoir perdu le cadre brillant qui les entourait, rayonnaient autour de la maison de Bourbon, dans l'exil d'Hartwel, comme à Versailles. C'était pour soutenir ces nobles exilés autour de lui, que Louis XVIII renonçait à toutes les dépenses qui n'avaient pour objet que le luxe et la représentation.

A Hartwel, la fille de Louis XVI avait repris la mission qu'elle retrouvait partout, celle de Providence des pauvres. Elle faisait, dans l'exil, ce que la Reine Marie-Antoinette, sa mère, et madame Elisabeth, sa tante, faisaient à Versailles. Non contente de répondre à l'appel des pauvres, elle allait les chercher dans leurs tristes réduits,

pour leur porter des secours. Tous ceux qui souffraient dans les environs d'Hartwel, connaissaient madame la duchesse d'Angoulême, et plus d'une fois dans ses promenades, le peuple la suivit en répandant des bénédictions sur son passage. Ainsi, par un étonnant effet des vicissitudes humaines, c'était la petite-fille de Louis XVI qui essuyait les larmes et secourait les malheurs dans ce comté d'Angleterre. Mais MADAME ne bornait point ses charités aux lieux qu'elle habitait. Le voisinage de Londres l'appelait souvent dans cette grande ville, et il s'y trouvait alors une population de proscrits, dont les plus pauvres et les plus nécessiteux fixaient nécessairement les regards de la fille de Louis XVI. Elle avait choisi, pour instrument de ses charités, une sainte fille qui, aussi fidèle à ses Rois sur la terre qu'au Roi du ciel auquel elle avait consacré sa vie, avait quitté la France, au moment de la Révolution, pour chercher, sur la terre étrangère, un refuge où il fût permis d'aimer ses Princes et de servir son Dieu. Mademoiselle Mauduit, cette femme selon l'Evangile, que toute l'émigration connaissait et aimait, dont toute la vie fut une bonne œuvre qui se prolongea pendant de nombreuses années, qui soignait les malades, parlait aux pauvres de patience,

aux riches de charité, et que les protestants eux-mêmes vénéraient et chargeaient de leurs aumônes, était, qu'on nous passe ce terme, le ministre des grâces de madame la duchesse d'Angoulême. Sur le registre du grand budget de la charité où elle écrivait les noms des bienfaiteurs de ses pauvres, et le chiffre des sommes qu'ils donnaient, le nom de madame la duchesse d'Angoulême revenait presque à chaque page (1). C'était à elle que mademoiselle Mauduit s'adressait dans toutes les circonstances où les besoins des pauvres étaient grands et où leur bourse était vide, et jamais elle n'éprouvait de refus.

Chaque fois que *Madame* faisait un séjour de quelque temps à Londres, sa piété la ramenait souvent dans la petite chapelle de King's-Street-Little-Georges-Street que les Français émigrés avaient élevée à Londres. L'emplacement était humble comme l'édifice qu'on y avait construit. On avait choisi une de ces ruelles, si communes à

(1) Nous avons parcouru ce registre à Londres avec un pieux respect, et nous avons retrouvé les noms de presque tous les princes et princesses de la famille royale, et de tous les princes et princesses du sang. C'est ainsi que, peu de temps après la naissance de M. le duc de Chartres (mort le 13 juillet 1842), nous avons trouvé mention d'un envoi de 100 louis, fait par madame la duchesse d'Orléans.

Londres, et dans lesquelles sont placées les écuries et les remises des hôtels situés dans les rues élégantes du voisinage. Comme on était bien pauvre, il avait fallu que chacun trouvât un superflu à économiser sur son nécessaire, pour compléter la somme indispensable à l'achat du terrain et à la construction de la maison de la prière. Pour édifier l'église qu'on allait consacrer au Très-Haut sur la terre étrangère, il fallut supprimer deux écuries; qu'importe? Le Christ n'était-il pas né sur une crèche, et n'est-ce pas d'une étable qu'est sortie la loi qui a sauvé le monde? La ruelle n'avait pas changé de destination en donnant asyle à la chapelle française; les écuries, les remises, les étables subsistaient autour de la maison de Dieu. Bien souvent les hymnes et les psaumes étaient troublés par le cri aigu du coq du voisinage : qu'importe encore? Il n'y avait que des disciples fidèles dans l'enceinte de la pauvre église, des apôtres dont le courage avait été à l'épreuve de tous les périls; aucun front ne se baissait devant cette parole de l'Evangile : « Pierre, Pierre, je le dis, avant que le coq chante, tu m'auras trois fois renié. » C'était là que priaient tous ces saints prêtres, la force et la gloire de l'église gallicane. Là, on voyait souvent réunis, dans les

jours de grandes fêtes, jusqu'à quatorze évêques assis sur le même banc; M. Lamarche, évêque de Saint-Paul-de-Léon, qui le premier avait cherché un asyle en Angleterre; M. de Dillon, archevêque de Narbonne; M. de Flamarens qui occupait le siège de Périgueux; M. d'Argentré, celui de Seez; M. de Bethisy, celui d'Uzès; M. de Colbert, celui de Rodez; M. de Belbœuf celui d'Avranches; M. de la Laurentie, celui de Nantes; M. de Villedieu, celui de Digne; M. Amelot, celui de Vannes.

Le banc des évêques était, dans les cérémonies, à gauche de l'autel; à la droite, était un autre banc réservé à d'autres grandeurs et à d'autres exils. En avant, était placé le fauteuil où s'asseyait Louis, dix-huitième du nom, Roi de France et de Navarre. Cet héritier d'une race qui avait élevé tant et de si magnifiques églises au Christ, recevait à son tour l'hospitalité dans ce pauvre temple, bâti avec les deniers de ce peuple de bannis qui s'étaient associés à ses malheurs. Hors d'ici, le petit-fils de Louis XIV n'était qu'un proscrit, aussi faible et aussi impuissant que tous les proscrits qui l'entouraient. Ici, il était Roi de France, couronné de son droit, à défaut du diadème qui lui manquait; Roi aux yeux de Dieu, au pied du trône duquel toute légitimité va se

rattacher comme à son origine première; car la justice divine est la source de la justice humaine, et les lois de la terre, ces ombres passagères, n'ont de stabilité que parce qu'elles sont une image imparfaite des lois éternelles du ciel.

Derrière le fauteuil du Roi, était le banc des Princes. C'était là que venaient s'asseoir madame la duchesse d'Angoulême, avec M. le comte d'Artois, M. le duc d'Angoulême, M. le duc de Berry, M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon. Là aussi on vit, dans une triste circonstance, M. le duc d'Orléans s'agenouiller et prier; dans la petite chapelle de Little-Georges-Street, il fit célébrer un service funèbre pour MM. les ducs de Montpensier et de Beaujolais, ses frères, qu'il avait perdus. Ainsi, toutes les grandeurs du monde paraissaient dans cette étroite enceinte. La fille de Louis XVI, fille et sœur de martyrs, et martyre elle-même, s'y agenouillait non loin de celui qui ne fut point assez heureux pour n'avoir à pleurer que la mort de son père.

L'atmosphère qu'on respirait dans ces lieux était, on peut le dire, chargée de résignation et parfumée de souvenirs. Les malheureux les plus occupés d'eux-mêmes, avaient honte de leur peu de courage, quand ils contemplaient, autour de la

ville de Louis XVI, toutes ces existences manquées, toutes ces gloires précipitées de leur piédestal, toutes ces prospérités ensevelies dans la misère, qui se pressaient dans ces murs, Rois sans couronnes, princes sans principautés, pasteurs sans troupeaux, vieillesse sans appui, jeunesse sans avenir. Toute une génération usa ici sa vie dans la douleur et dans la patience. Quelques-uns, plus jeunes et doués de plus de force et de plus de courage, survécurent à leurs épreuves, beaucoup y moururent, et plusieurs de ceux qui avaient quitté cette maison de la prière, croyant ne plus y rentrer, étaient destinés à la revoir.

Telle était la vie de *Madame*, en Angleterre, vie de retraite, de prières, de bonnes actions, de souvenirs. Elle était tranquille, mais elle n'était pas heureuse, car la France lui manquait; et on peut dire, que dans la maison de Bourbon, cette famille si française, l'amour de la France est comme un sentiment inné que rien ne peut détruire. Louis XVI, dans son testament, la Reine Marie-Antoinette, dans la dernière nuit qu'elle passa à la Conciergerie, madame Élisabeth, au moment où on la sépara de sa nièce pour la conduire au tribunal révolutionnaire, et de là à l'échafaud, rappelaient au Dauphin et à Madame

Royale qu'ils devaient aimer la France. Ces suprêmes recommandations n'avaient point été perdues pour Marie-Thérèse. La France était la plus chère occupation de sa pensée, et ses regards étaient toujours tournés vers la patrie de ses aïeux. Il entrait même un peu de superstition dans ce sentiment, et l'on entendit plus d'une fois *Madame,* qui n'avait point connu les joies de la maternité, répéter avec une touchante confiance : « Je sens que je n'aurai d'enfants qu'en France. » Comme si les descendants de Louis XIV ne pouvaient ouvrir les yeux à la lumière que sur le sol français.

Ces dispositions de la fille de Louis XVI se manifestaient en Angleterre, par des actes non équivoques. On sait qu'un nombre considérable de prisonniers de guerre français gémissaient, à cette époque, dans une dure captivité sur le sol de la Grande-Bretagne; madame la duchesse d'Angoulême s'occupait, avec une infatigable sollicitude, à secourir leur misère et à adoucir leur sort. Ainsi, ces pauvres gens, appartenant presque tous à la génération nouvelle, et dont plusieurs ignoraient jusqu'au nom des Princes de la maison de Bourbon, apprenaient les malheurs de cette antique race, par les adoucissements

mêmes que, sur cette terre étrangère, elle apportait à leurs propres malheurs.

Quoique *Madame* évitât les fêtes et les réunions, elle dut céder aux instances du régent, et paraître à la cour d'Angleterre, dans une fête donnée à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi. Le récit d'un témoin oculaire, le baron de Géramb (1), a conservé le souvenir de l'impression qu'elle produisit.

« Je vis Louis XVIII, dit-il, dans une lettre
» écrite à Londres en 1811. Ce prince sait que
» la simplicité est le plus bel ornement de la plus
» haute naissance, ainsi que la compagne la
» mieux assortie à sa destinée actuelle; on la re-
» marquait dans son costume, elle se montrait
» dans ses manières, mais cet ange de qui il était
» accompagné, comment essayer de rendre l'im-
» pression que sa vue produisit sur moi? J'avais
» devant moi la fille de Louis XVI, et de Marie-
» Antoinette; cette Princesse dont l'enfance s'est
» passée dans les larmes, dans les plus cruelles
» douleurs qui puissent affliger le cœur humain,
» et qui, avant d'arriver à l'âge où la raison sou-

(1) Le baron de Géramb était alors chambellan de l'empereur d'Autriche.

» tient le courage, a eu successivement à pleurer
» son père, sa mère, sa tante, assassinés, et son
» jeune frère, victime des plus cruels traitements
» et de la plus infernale politique. Quel être réu-
» nit jamais tant de titres au respect, à l'admi-
» ration, et j'oserai dire, à la pitié respectueuse
» de l'univers! Pour la première fois, S. A. R.
» Madame la duchesse d'Angoulême paraissait à
» Londres dans une assemblée publique: dirais-
» je que tous les regards furent à l'instant fixés
» sur elle! Non, livré tout entier à mes propres
» observations, aux vives émotions qui se pres-
» saient dans mon cœur, je ne pus remarquer
» celles des autres. Jamais la vertu et l'innocence
» ne se montrèrent aux hommes sous des traits
» plus intéressants. Je n'ose esquisser ces traits
» où se nuance une si touchante beauté avec une
» si profonde mélancolie; je n'ose peindre tout
» ce que ce regard a d'enchanteur et d'attendris-
» sant, tout ce que ce sourire a de céleste; je
» craindrais de profaner ce que j'ai vu en cher-
» chant à le détailler. Il n'y a que vous, So-
» phie, dont l'ame est pure comme l'azur des
» cieux, qui pourriez concevoir et exprimer le
» charme indéfinissable que répand autour d'elle
» cette Princesse, à laquelle se rattachent tant

» de souvenirs, tant de pensées et tant d'espé-
» rances. C'est à la main d'une vierge pure
» comme les anges du Ciel, qu'il appartiendrait
» de répandre sur ce portrait cette teinte vague
» qui indique à peine les formes, et qui, les en-
» veloppant d'une vapeur transparente, sembla-
» ble aux reflets de la lune, paraît les offrir à
» regret à l'œil curieux des hommes... En con-
« templant ces traits qui rappellent, dit-on, la
» bonté de Louis XVI et la dignité de Marie-
» Antoinette, voici les vœux qui s'échappaient
» avec mes soupirs de mon cœur oppressé : O
» douce et tendre colombe! que les orages res-
» pectent à jamais l'abri où maintenant tu repo-
» ses! Que de nouvelles douleurs ne viennent pas
» affliger ce jeune cœur formé par la douleur!
» Hélas! tu n'as connu de la vie que ses souf-
» frances et ses misères. Si, au milieu de tant de
» catastrophes, tu as été épargnée, si la rage de
» ceux qui ont assassiné les êtres qui t'étaient si
» chers ne s'est pas exercée sur toi, si tu es sortie
» pure comme les anges de cette terre où ré-
» gnaient la licence et le crime, quelle destinée
» t'est donc réservée par la Providence! Échap-
» pée au naufrage au milieu des plus horribles
» tempêtes, serais-tu le gage que Dieu veut un

» jour offrir aux hommes pour leur montrer que
» sa colère est apaisée, et que le monde écrasé
» sous tant de ruines, va enfin respirer? La faible
» main d'une femme releverait-elle un jour l'é-
» difice social plongé dans le sang? Ah! quel
» être serait plus digne par ses droits et par ses
» vertus d'être l'instrument de cette grande res-
» tauration, et de faire briller, aux yeux des hom-
» mes, le retour de l'ordre et du bonheur! »

C'est ainsi qu'en 1811 le baron de Géramb, avec cet enthousiasme naïf si naturel au génie allemand, exprimait l'impression qu'avait produite sur lui l'apparition de la fille de Louis XVI, couronnée des souvenirs du passé, comme des rayons d'une brillante auréole. Peu d'années après, celui qui écrivait ces lignes devait quitter le monde pour la solitude, les cours pour une chartreuse, comme si les regards de *Madame*, sanctifiant tous ceux sur lesquels ils se posaient, l'eussent dévoué à une vie sainte et, pour ainsi parler, consacré pour le sanctuaire.

Depuis que la maison de Bourbon était venue chercher un asyle en Angleterre, les rapports, naguère encore fréquents, qu'elle avait avec la France, s'étaient peu à peu ralentis, et avaient fini, pour ainsi dire, par cesser. La continuité

des succès de Napoléon avait découragé toutes les oppositions, et cet enchaînement de victoires merveilleuses qui reculaient, d'année en année, les bornes de son Empire, semblaient devoir rendre l'exil des Bourbons éternel, en asseyant la dynastie napoléonienne sur des bases inébranlables. C'était à l'époque où M. de Talleyrand écrivait sous la dictée du fondateur de l'Empire ce projet gigantesque :

« Plus d'empereurs d'Allemagne! trois em-
» pereurs en Allemagne: France, Autriche et
» Prusse. Le système fédératif de la France est
» composé de la Bavière, telle qu'elle est, Eichs-
» tadt de plus, ainsi que tout l'évêché de Passaw,
» tout le Tyrol, c'est-à-dire le Tyrol allemand.
» En outre, biens domaniaux ou de l'ordre de
» Malte, ou de l'ordre teutonique, ou grande
» dotation ecclésiastique, dans l'État de Venise,
» dans l'Autriche antérieure, dans le Brisgaw
» ou l'Ortenaw, seraient par portions érigés en
» principautés, et chacune de ces principautés
» serait donnée par l'empereur à un maréchal
» de l'Empire ou à quelque homme qu'il vou-
» drait récompenser et qui s'appellerait prince,
» ce qui ne l'empêchera pas de rester au service
» de la France. Ce fief relevant de la couronne

» de France passerait de mâle en mâle dans la » famille (1). »

Quel intérêt si puissant dictait à Napoléon ce remaniement de l'Europe? Comment le fils du petit propriétaire d'Ajaccio ne se contentait-il pas, comme le lui reprocha plus tard le comte de Stadion, du royaume de Louis XIV si largement taillé sur la carte du monde? C'est que le fils du petit propriétaire d'Ajaccio avait mesuré, d'un coup d'œil de génie, les obligations des fondateurs de dynasties nouvelles. Il avait compris que, s'il se contentait de la France de Louis XIV, il y aurait toujours quelqu'un de plus roi que lui dans cette France, le petit-fils du grand Roi. Ce puissant déprédateur cherchait donc à dénaturer sa magnifique capture. Il roulait dans sa pensée le plan d'un Empire gigantesque dont la France n'aurait été qu'une province. Alors à qui lui aurait dit : « Je suis le roi de France, » il aurait pu répondre : « Je suis l'empereur d'Occident. » A qui se serait présenté en disant : « Je réclame le royaume de mes pères au nom de Louis XIV mon aïeul, » il aurait dit : « Je le garde comme une province de l'Empire de Charlemagne de qui

(1) Dépêche citée par M. Artaud, dans la *Vie du comte d'Hauterive*.

je descends par le génie. » Projet gigantesque, si l'on veut, rêve impossible à réaliser, mais rêve qui prouve du moins quelle estime le plus brillant des usurpateurs faisait de la légitimité, puisqu'il ne croyait pouvoir répondre à ceux dont le droit exilé parlait du haut du trône de Louis XIV, qu'en allant relever, de son bras de géant, aux quatre coins de l'Europe, les piliers de granit sur lesquels reposait le trône de Charlemagne, pour y asseoir sa dynastie nouvelle couronnée des rayons de cent victoires. Ce grand politique était convaincu que les usurpations fainéantes ne sauraient se perpétuer longtemps; il élargissait donc la ceinture de la France jusqu'à lui faire contenir l'Europe entière.

Le bruit de tous les évènements qui marquèrent la période prodigieuse qui commença à l'établissement de l'Empire, était venu retentir dans la retraite qu'habitait *Madame* à Hartwel. Etonnée mais toujours soumise, elle se courbait sous la main de Dieu dont la Providence conduit les choses humaines par des voies inconnues à ceux-là mêmes qui y marchent. C'est ainsi qu'elle avait appris successivement l'établissement d'une nouvelle noblesse, d'une nouvelle cour à laquelle un assez grand nombre des familles anciennes s'é-

taient rattachées (1); le mariage de Napoléon avec une archiduchesse sortie de la famille impériale d'Autriche, comme la Reine sa mère, toute cette suite de faits étranges, qui faisant tenir, dans quelques années de nos annales, les magnificences de l'Empire romain à côté de la sanglante parodie de la République, obligeront la postérité à douter si les inventions de la fable sont plus étonnantes que les réalités de l'histoire.

(1) Quand il s'agit de fonder une nouvelle noblesse, une curieuse discussion s'éleva entre Napoléon et M. de Talleyrand. Celui-ci voulait qu'on fît des comtes et des marquis, mais *on n'en voulait pas*, écrivait-il à M. d'Hauterive. — Pourquoi n'en voulait-on pas? La raison en est curieuse, elle peint Napoléon tout entier. « Que me » voulez-vous avec tous vos marquis? disait-il. Un marquis est un » commandeur de marches, c'est-à-dire, de frontières; un marquis » ne va pas à la guerre. » A cela M. de Talleyrand répondait: « Oui, mais l'on se rabat sur un marquis, si l'on est reconduit à » ses frontières, et l'on doit être aise de trouver qu'il les a bien » gardées. » Deux réflexions marquées au coin du caractère des deux personnages; l'un, audacieux comme le génie, ne pensait jamais qu'au flux de la fortune; l'autre, prudent comme le savoir, songeait surtout au reflux.

XIV

La fortune de l'Empire commence à décliner. — Causes inévitables de cette décadence. — On apprend à Hartwel le désastre de notre armée en Russie. — Emotion des Bourbons en apprenant cette nouvelle. — Lettre de Louis XVIII à l'empereur Alexandre. — Les revers se succèdent rapidement. — Campagne de France. — M. le duc d'Angoulême et les autres princes quittent Hartwel. — Ils se dirigent vers différents points de la France. — Madame reste à Hartwel avec Louis XVIII. — Terrible attente. — Anxiétés et espoir. — Bordeaux. — Madame apprend que le duc d'Angoulême est entré dans cette ville. — Journée du 25 mars 1814 à Hartwel. — Arrivée de la députation de Bordeaux. — MM. de Tauzia et de Labarte. — Mot de Madame. — La députation lui est présentée. — Elle se fait répéter le récit de la journée du 12 mars. — Lettre du Roi au comte de Lynch. — Madame se dispose à partir avec Louis XVIII pour Bordeaux. — On apprend les événements de Paris. — Napoléon voulait sacrifier Paris et Paris sacrifie Napoléon. — Marie-Thérèse quitte Hartwel le 20 avril 1814. — Honneurs qu'on lui rend ainsi qu'au Roi. — Explication de l'enthousiasme qu'excitent à Londres le frère et la fille de Louis XVI. — Itinéraire de Londres à Douvres. — Madame s'embarque le 23 avril 1814. — *Le Royal-Sovereigne.*

Il était impossible que la merveilleuse fortune de Napoléon se soutînt à la hauteur où ses triomphes l'avaient placée, et Louis XVIII répétait sou-

vent à sa famille, dans les tristes et solitaires soirées d'Hartwel, qu'il était aux aguets d'un évènement qu'il ne connaissait pas, mais qu'il attendait. Napoléon avait accepté une gageure qu'il n'est pas donné au génie de l'homme de gagner. Il aurait fallu, suivant la parole d'un orateur de la Révolution, qu'il eût fait un pacte avec la Victoire; il ne régnait qu'à condition de vaincre tous les jours l'Europe ; la guerre, source de son pouvoir, devait donc être la cause de sa ruine, car il n'appartient pas à un homme de faire tenir, dans les bornes étroites de sa vie, les destinées conquérantes d'un peuple comme le peuple romain. Après tant de succès, Napoléon ne pouvait pas perdre impunément une bataille, encore moins faire impunément une campagne malheureuse; car tant de Rois qu'il avait traînés à sa suite comme les ornements de son triomphe, tant de peuples qu'il avait écrasés en passant, sous les pieds de ses innombrables armées, tant de nationalités qu'il avait violemment brisées, devaient, d'un bout de l'Europe à l'autre, se donner la main pour renverser le colosse, dès qu'on le verrait chanceler sur sa base.

Cette campagne malheureuse, Napoléon la fit en Russie; dès-lors il fut perdu. La veille, il avait

un monde derrière lui; le lendemain, il l'eut contre lui.

Lorsqu'on apprit à Hartwel le désastre des armées françaises en Russie, il vint aux Bourbons une pensée qu'on peut sans doute attribuer à la politique, mais qui cependant était en harmonie avec tous leurs sentiments et tous leurs actes, et qui, en tous cas, ne saurait convenir qu'à une politique haute et magnanime. Un grand nombre de prisonniers de guerre français, tristes restes d'une des plus belles armées qu'ait vues le monde, gémissaient dans les glaces de la Sibérie et dans les autres contrées de la Russie. Louis XVIII écrivit au Czar pour les recommander à sa protection et à sa bonté.

« Le sort des armes, lui disait-il, a fait tomber » dans les mains de Votre Majesté impériale, plus » de cent cinquante mille prisonniers : ils sont » la plus grande partie Français. Peu importe » sous quel drapeau ils ont servi ; ils sont malheureux, je ne vois parmi eux que mes enfants ; je les recommande à Votre Majesté impériale. Qu'elle daigne considérer combien un » grand nombre d'entre eux ont déjà souffert, et » adoucir la rigueur de leur sort. Puissent-ils » apprendre que leur vainqueur est l'ami de leur

» père ! Votre Majesté ne peut pas me donner
» une preuve plus touchante de ses sentiments
» pour moi. »

Certes, après tant d'évènements qui avaient fait éclater la puissance de la force militaire, c'était un assez beau spectacle moral que cette démarche d'un Roi faible et exilé qui, du sein d'un lointain refuge, étendait sa main protectrice sur cent cinquante mille prisonniers français, et, les couvrant d'une de ses paroles royales, allégeait leurs fers et adoucissait leur captivité. Le jour où Louis XVIII écrivit cette lettre, l'œil de la fille de Louis XVI brilla d'un éclat inaccoutumé, et un éclair de joie y parut entre deux larmes. Elle avait cru reconnaître le commentaire d'un sublime texte, et il lui semblait qu'on venait de découvrir un codicille au testament du 21 janvier.

Bientôt les évènements se succédèrent avec une étonnante rapidité. Un reflux de défaites venant après ce flux continuel de triomphes, qui avait porté les armes napoléoniennes à l'autre extrémité du monde, rapportait à la France la guerre et l'invasion. Les Bourbons d'Hartwel sentirent que le moment était venu de se présenter pour recevoir dans leurs bras la France qui allait tomber du piédestal de ses victoires. *Monsieur*, le duc

d'Angoulême, le duc de Berry, quittèrent Hartwel pour se diriger vers les côtes de France, et *Madame*, demeurée seule avec son oncle, éleva ses mains vers Dieu, en lui demandant s'il entrait enfin dans l'ordre de ses conseils éternels, que les malheurs de sa maison et ceux de la France cessassent en se rapprochant. La condition des Princes qui se rendaient ainsi à l'appel des évènements, était pleine d'incertitudes et de périls. Ils n'étaient ni avoués, ni soutenus par les chefs des armées étrangères. Les rois coalisés auraient craint de compliquer la question, et de compromettre le succès des négociations ouvertes avec Napoléon (1), en avouant quelques sympathies pour les petits-fils de Louis XIV, et c'est ainsi qu'on vit le duc de Wellington faire inviter M. le duc d'Angoulême à rétrograder et à se tenir toujours en arrière de son quartier-général. Ainsi, il y avait deux actions bien distinctes et qu'on a eu le tort de confondre : l'action des armées européennes qui rejetaient dans nos foyers la guerre que nous avions si longtemps portée dans tous les royaumes de l'Europe, et l'action isolée des Princes de la

(1) Voir l'*Exposition royaliste* où cette question est traitée *in extenso* et où l'on trouvera toutes les pièces historiques et diplomatiques qui établissent la vérité de cette assertion.

maison de Bourbon qui, rentrant au milieu de cette confusion générale dans le royaume de leurs aïeux, venaient offrir à la France la seule voie de salut qui lui restât et la meilleure chance d'avenir, en remplaçant les grandeurs du présent par celles du passé, et en prononçant le nom de Louis XIV, au moment où celui de Napoléon perdait son prestige.

L'anxiété de la petite colonie d'Hartwel, dans ces jours d'attente et de crainte, est facile à comprendre. Monsieur le comte d'Artois avait débarqué en Hollande et prenait la route de la Suisse; le duc de Berry, descendu à l'île de Jersey, s'apprêtait à se jeter sur la côte française qui regarde cette île; le duc d'Angoulême avait fait voile vers les Pyrénées. Qu'allait-il advenir? Quel serait le dénouement du drame engagé sur tant de champs de bataille. Les Bourbons qui essayaient de se jeter entre la France et l'Europe, réussiraient-ils dans leur entreprise, ou bien les rois coalisés qui avaient tant de représailles à exercer contre nous, abuseraient-ils du droit de la victoire? Les espérances des exilés d'Hartwel se portaient surtout du côté des provinces méridionales. On savait qu'à Bordeaux il y avait un parti royaliste nombreux et actif, et l'on était en rapport avec deux

hommes courageux prêts à saisir l'à-propos des circonstances (1). C'est pour cela que, dès le 12 janvier 1814, monsieur le duc d'Angoulême avait fait voile vers les Pyrénées, afin de se rapprocher du midi de la France.

Deux mois et demi s'étaient écoulés depuis son départ. On était arrivé au 25 mars, jour de l'Annonciation, comme madame la duchesse d'Angoulême en fit plus tard la remarque. Déjà depuis plusieurs jours, le gouvernement anglais avait fait communiquer à Louis XVIII la dépêche qui annonçait l'entrée de M. le duc d'Angoulême à Bordeaux dans la journée du 12 mars; mais les détails manquaient, et comme le télégraphe de Falmouth avait signalé l'arrivée d'une députation bordelaise, on attendait avec impatience sa venue à Hartwel afin de connaître, dans son ensemble, un évènement dont les conséquences semblaient devoir être décisives. Madame la duchesse d'Angoulême assistait à la messe avec le Roi dans la chapelle d'Hartwel, lorsque, de l'endroit où elle était placée, elle aperçut une voiture dont le postillon et les chevaux étaient parés de cocardes blanches. Au mouvement qu'elle ne put s'empêcher de faire, tous les regards se portèrent vers le

(1) MM. de Larochejaquelin et de Taffard Saint-Germain.

parc, et bientôt après le duc de Grammont et le comte de Blacas allèrent recevoir les envoyés de la ville de Bordeaux, car c'étaient eux qui arrivaient. Ainsi la première nouvelle de la Restauration commencée, venait chercher la fille de Louis XVI auprès de l'autel devant lequel elle avait fait, pendant de si longues années, le sacrifice des grandeurs de la terre à Dieu.

A l'issue de la messe le comte de Blacas vint avertir le Roi que M. de Tauzia adjoint à la mairie de Bordeaux et député par le conseil municipal de cette ville, et M. le baron de Labarte, chargé des dépêches de M. le duc d'Angoulême, demandaient à être introduits auprès de lui. Louis XVIII était assis dans son salon. Debout vis-à-vis de son oncle, se tenait la fille de Louis XVI, et, à quelque distance, on voyait apparaître, pour emprunter à M. de Chateaubriand quelques-unes de ses belles paroles, « ces compagnons du mal-» heur des Bourbons, ceux qui ont dormi dans » l'exil, la tête appuyée sur des fleurs de lis pres-» qu'effacées par le sang et les larmes, ceux qui » se consolaient en entourant de leur respect et » de leurs communes misères le Roi de l'adver-» sité (1). » Là étaient le vénérable archevêque

(1) Réflexions politiques de M. de Châteaubriand.

de Reims, les ducs de Lorge, d'Havré, de Sérent, de Castrie, le vicomte d'Agoult, le comte de Pradel, le chevalier de Rivière, Durepaire dont le dévouement glorieux a été consacré dans l'histoire, madame la duchesse de Sérent, madame la comtesse Étienne de Damas, et madame de Choisy, compagnes inséparables de la fille de Louis XVI.

Alors commença une scène pleine d'émotions faciles à comprendre. M. de Tauzia s'avança vers le Roi et lui remit une lettre de M. de Lynch, maire de Bordeaux, qui lui exprimait les sentiments de cette ville et l'impatience qu'elle avait de voir le descendant de Louis XIV entrer dans ses murs où le drapeau blanc venait d'être arboré. Louis XVIII garda pendant quelque temps le silence; l'émotion l'empêchait de parler, puis il tendit la main à M. de Tauzia, et, comme celui-ci voulait la porter respectueusement à ses lèvres, le Roi attira dans ses bras et serra sur son cœur le premier député que la France lui envoyait pour lui annoncer que son exil allait finir et que les Bourbons allaient revoir le royaume de leurs aïeux.

Quand le calme fut un peu rétabli dans le salon d'Hartwel, où la nouvelle de cette grande joie, produisant le même effet que la nouvelle

d'un grand malheur, mettait tous les yeux en larmes, Louis XVIII présenta M. de Tauzia à la fille de Louis XVI. *Madame* voulut que le député de Bordeaux lui racontât les évènements du 12 mars ; elle ne se lassait pas d'entendre les détails de l'entrée de M. le duc d'Angoulême dans cette ville ; et voulait savoir comment et par quelles mains le drapeau blanc avait été arboré, quels étaient ceux qu'on avait vus les premiers avec la cocarde blanche. M. de Tauzia reprit plusieurs fois son récit ; il redit la démarche du conseil municipal, se rendant sous la conduite de M. le comte de Lynch, maire de la ville, au-devant de M. le duc d'Angoulême ; le peuple se précipitant sur le passage du Prince, qui se dirigeait vers la cathédrale, pour y remercier celui qui renverse et rétablit les maisons royales, qui ôte et qui rend les couronnes. En entendant le récit de ce merveilleux évènement, l'ame de Marie-Thérèse s'élevait à son tour vers le Ciel. Après s'être si long-temps soumise aux arrêts de la Providence, elle apprenait à la remercier de ses bontés, et elle déposait ses nouvelles prospérités, comme naguère ses longs et inconsolables malheurs, au pied du trône du grand dispensateur des destinées humaines. Dans le premier moment, le Roi

Louis XVIII songea à entrer en France par Bordeaux, et Marie-Thérèse embrassa vivement cet avis. Déjà même le Roi semblait en avoir pris l'engagement par une lettre adressée à M. le comte Lynch, et datée d'Hartwel, le 31 mars 1814. Voici quelle était la teneur de cette lettre :

« M. le comte de Lynch, c'est avec ce sentiment qu'un cœur paternel peut seul éprouver, » que j'ai appris le noble élan qui m'a rendu ma » bonne ville de Bordeaux. Cet exemple sera, » je n'en doute pas, imité par toutes les autres » parties de mon royaume ; mais ni moi, ni mes » successeurs, ni la France, n'oublieront que » les premiers rendus à la liberté, les Borde» lais furent aussi les premiers à voler dans les » bras de leur père. J'exprime faiblement ce » que je sens vivement ; mais j'espère qu'avant » peu, rendu moi-même dans ces murs, où, » pour me servir du langage du bon Henri, mon» heur a pris commencement, je pourrai pein» dre mieux les sentiments dont je suis pénétré. » Je désire que vos concitoyens le sachent par » vous; ce premier prix vous est dû, car, malgré » votre modestie, je suis instruit des services » que vous m'avez rendus, et j'éprouverai un » vrai bonheur en acquittant ma dette. »

Mais le jour même où le Roi écrivait cette lettre à M. le comte de Lynch, un évènement immense intervenait, et cet évènement devait modifier toutes les résolutions des exilés d'Hartwel. Napoléon, avant de partir pour sa campagne de 1814, avait prévu que Paris serait attaqué, et l'histoire a conservé le souvenir plein d'intérêt d'une conversation qu'il eut à ce sujet avec un homme qui occupait un poste élevé dans l'administration impériale.

Après avoir gagné, en fuyant, la bataille de Hanau, il fit appeler M. d'Hauterive, et après quelques questions de politesse, il entama avec lui cette terrible conversation que nous reproduisons sans rien changer aux termes dans lesquels elle est rapportée. « Nous nous promenions dans
» son cabinet, dit M. d'Hauterive; il ne parlait
» guères, ni moi non plus. C'était au moment où
» il allait partir pour la campagne de 1814.
» Tout-à-coup il s'arrête et me dit en plongeant
» son regard si perçant et si sûr dans mes yeux :
» *Est-ce qu'on ne pourrait pas enfin jeter du phlo-*
» *gistique dans le sang de ce peuple devenu si en-*
» *dormi, si apathique ?* — Sire, lui répondis-je,
» il y a longtemps que tout ceci dure, il y a eu
» une guerre de vingt-un ans; il y a eu, dans

» deux de vos campagnes, plus d'argent dépensé
» et de sang répandu que dans cette guerre qui
» fut la plus acharnée des vingt derniers siècles.
» Vos vingt-un ans de batailles ont été un siècle
» de souffrances et de désastres, et l'on est im-
» patient de le voir finir. D'ailleurs, vous avez
» fait la guerre noblement, vous avez régné sur
» toutes les capitales de l'Europe, et voici ce
» que diront les bourgeois de Paris : *Quand l'Em-*
» *pereur Napoléon entra dans Vienne et dans Ber-*
» *lin, les habitants n'avaient aucune peur de lui ;*
» *ils se portèrent sur son passage pour le voir. Tant*
» *qu'il y resta ils y firent tout ce qu'ils faisaient*
» *avant qu'il y vînt ; ils déjeunaient, ils dînaient,*
» *ils dormaient.* Il en sera ainsi quand l'empereur
» Alexandre entrera à Paris.

» Napoléon ne me laissa pas poursuivre ; un
» mouvement de contraction que je vis sur sa
» figure m'annonça que j'en avais assez dit : ses
» yeux quittèrent les miens, et il les leva au
» ciel, frappant fortement le parquet de son
» pied, puis jetant un de ces *ah !* plaintifs que
» Talma tirait du fond de sa poitrine, il s'écria
» avec l'accent le plus amer : *Si j'avais brûlé*
» *Vienne* (1) *!* »

(1) Nous empruntons ces intéressants détails au remarquable

Terrible mot que celui-là, et qui montre toute la différence que la nature des choses elle-même a mise entre un roi légitime et un usurpateur ! Quand Louis XIV en était réduit aux mêmes extrémités que Napoléon, et qu'il n'avait plus qu'un général et qu'une armée, il disait à ce général : « Si vous perdez la bataille, écrivez-le à moi » seul ; je traverserai Paris à cheval en tenant » votre lettre à la main, et je vous conduirai » cent mille Français pour m'ensevelir avec vous » sous les ruines de la monarchie. » Magnifique parole, digne d'un roi qui se sent le père de la patrie et ne veut pas lui survivre ! Louis XIV ne parle pas d'exposer au pillage et à l'incendie le centre de la civilisation, le sanctuaire des arts. Que Paris soit obligé d'ouvrir ses portes à l'étranger, qu'importe ? Ce n'est qu'une ville de plus tombée, par la fortune des armes, sous la puissance de l'ennemi ; Louis XIV n'en est pas moins roi de France.

Napoléon qui sent que le droit lui manque, voit dans Paris plus qu'une ville. C'est-là qu'est le pivot sur lequel tourne cette grande machine de la centralisation, qui est sa force ; si l'ennemi

livre de M. le chevalier Artaud de Montor, intitulé : *Histoire de la vie et des travaux politiques du comte d'Hauterive.*

met le pied dans Paris, son sceptre, c'est-à-dire le manche de la machine, lui échappe, il n'est plus empereur. De cette différence de situations vient le contraste des langages. Louis XIV s'est exprimé en roi, Napoléon s'exprimera, lui, comme un chef de bande dont la véritable capitale est un camp, et le royaume une armée. Le conquérant civilisé disparaîtra et il ne restera plus que le farouche Attila. Il regrette de n'avoir point allumé l'incendie de Vienne, parce que Paris, effrayé par la perspective d'une terrible représaille, tenterait peut-être une défense impossible qui peut amener de grands malheurs. Quoi de plus naturel ? Son intérêt est distinct de celui de la France, et il préfère son intérêt à celui de la société française. C'est un joueur effréné qui veut jouer jusqu'au bout ; à ses yeux Paris n'est qu'une carte de plus à jeter sur ce tapis de pourpre des champs de bataille, qui a dévoré déjà tant de millions d'hommes. Périsse Paris, si la perte de Paris lui permet de tenter encore une fois la chance ! Ainsi, à la fin de cette épopée, l'homme généreux, le grand diplomate, le sublime empereur, le grand politique, tout a disparu ; celui qui était tout à l'heure Charlemagne n'est plus qu'Attila, ou, plutôt encore, un chef de *condo-*

tieri ivre de colère, qui, voulant éclairer dignement sa dernière bataille, demande Paris incendié pour flambeau.

Cette politique n'avait pas prévalu. Paris n'avait pas consenti à se sacrifier pour Napoléon. Comme M. de Châteaubriand l'a dit (1) : la tyrannie de l'Empire avait été si pesante, et les sacrifices qu'il avait imposés à la liberté et à l'humanité avaient été si cruels « que le sentiment hostile » contre l'étranger s'en affaiblit, et qu'une inva» sion, dont le souvenir est aujourd'hui odieux » à notre patriotisme, prit au moment de son » accomplissement quelque chose d'une déli» vrance! » Le 30 mars 1814, Paris ouvrit ses portes aux coalisés, et presqu'aussitôt le corps municipal de cette grande ville fit une manifestation éclatante en faveur des Bourbons exilés, et réclama le rétablissement de la monarchie. La force des choses et le vœu national prescrivaient le retour de Louis XVIII sur le trône de ses ancêtres. Louis XVIII, comme le disait alors M. de Talleyrand, était un principe, tout le reste n'était qu'une intrigue; la France et l'Europe voulaient la paix, et le gouvernement des Bourbons était la chance de paix la plus belle, la plus glorieuse,

(1) Dans le congrès de Vérone.

la plus honorable qui restât à la France ; de même qu'elle était la chance de paix la plus solide que la France pût offrir à l'Europe. On vit donc bientôt le sénat, suivant le vœu public, en le retenant pour ménager ses intérêts privés et ses convenances particulières, proclamer le retour de la monarchie légitime (1).

Après cet évènement, tous les doutes et toutes les hésitations devaient cesser à Hartwel. Paris appelant les Bourbons dans ses murs, il fallait s'y rendre. Le 20 avril, le Roi de France, prêt à quitter l'Angleterre avec madame la duchesse d'Angoulême, fit son entrée à Londres avec le cérémonial dû à son rang, et il fut salué des acclamations d'une foule empressée. Sans doute les peuples saluent toujours le bonheur, et rien ne réussit auprès d'eux comme le succès. Mais on peut ajouter cependant que la Restauration de cette antique race, dont le peuple anglais avait été l'hôte pendant plusieurs années, offrait un de ces grands spectacles qui touchent toujours profondément le cœur des hommes. Ce retour soudain et imprévu des choses humaines, ce bonheur inespéré succédant à tant et de si opiniâtres épreu-

(1) Nous ne faisons qu'indiquer cette question : elle a été traitée dans l'*Exposition royaliste* avec tous les détails qu'elle comporte.

ves, le frère de Louis XVI appelé par la ville où le Roi martyr reçut, des mains de ses bourreaux, la couronne du ciel, la fille de Louis XVI attendue par les acclamations de tout un peuple, dans les mêmes lieux où les vociférations de la populace insultèrent le tombereau qui conduisait la Reine, sa mère, à la place des supplices, il y avait, dans le souvenir de ces deux époques si différentes, et dans ce grand contraste du présent avec le passé, de quoi frapper tous les esprits, et émouvoir toutes les ames. Peut-être aussi (car les peuples, comme les hommes, sont remplis de ces contradictions), l'Angleterre, en voyant le retour des Bourbons, se prit-elle à songer avec émotion à la mélancolique destinée de ses Stuarts, et le souvenir de son ancienne dynastie se réveillant dans sa pensée avec un sentiment de vieille loyauté britannique, elle salua Louis XVIII, comme le représentant de ces races antiques que Dieu relève d'une longue infortune pour les replacer sur le trône, et lui fit la réception qu'elle aurait faite aux descendants de Charles I[er], si la Providence avait voulu qu'ils rentrassent dans le royaume de leurs aïeux. Il faut enfin se rappeler que, pour tous les peuples de l'Europe et particulièrement pour l'Angleterre, fatiguée d'une longue lutte, la Restauration de Louis XVIII

était le signal d'une paix nécessaire au monde. Il est donc facile de comprendre que les Bourbons, qui étaient le symbole de cette paix universelle, fussent reçus avec enthousiasme à Londres.

Ces considérations expliquent l'accueil qu'ils reçurent. Quand le Roi et la fille de Louis XVI entrèrent dans cette ville, ils trouvèrent toutes les fenêtres pavoisées de drapeaux blancs, et tous les chapeaux ornés de cocardes blanches. Le prince Régent voulut accompagner Louis XVIII et *Madame* jusqu'à Douvres. Toute la route, de Londres jusqu'à ce port, était, dans un espace de soixante-dix milles, constamment bordée d'une haie vivante de gens à pied, en voiture, à cheval, faisant flotter des drapeaux blancs, et poussant les cris mille fois répétés, de : *Vive Louis XVIII! vive la fille de Louis XVI! vivent les Bourbons!* tandis que, dans toutes les villes où le royal cortège passait, des orchestres de musiciens faisaient retentir les airs nationaux des deux peuples. On eût dit que Douvres était une ville française, tant l'enthousiasme était grand dans cette cité, et c'est à peine si le Régent d'Angleterre y était aussi populaire que le Roi de France et que la fille de Louis XVI. C'était une de ces belles mais rares journées, où les haines s'oublient, et où les ressentiments des

peuples s'éteignant, ils se remettent mutuellement leurs vieux souvenirs de divisions, pour se rappeler qu'ils appartiennent à la grande famille. Union trop courte dans la vie des peuples, mais cependant union sainte où tous les rameaux divisés, se rappelant qu'ils ont la même origine, qu'ils partent du même tronc, qu'ils sont nourris de la même sève, viennent se rattacher au grand arbre de l'humanité.

Le 23 avril 1814, le Roi et Marie-Thérèse, montés sur le *Royal Sovereign,* s'éloignaient de la côte d'Angleterre ; et, du haut du château de Douvres, le Régent suivait du regard ses hôtes en leur faisant les derniers signaux d'adieux. Le yatch royal voguait triomphalement au milieu d'innombrables embarcations pavoisées de nos couleurs, qui couvraient toute l'étendue du détroit, tellement qu'on eût dit que l'Angleterre s'avançait jusqu'à nos côtes pour faire cortège aux illustres voyageurs, et l'artillerie anglaise multipliait sur les bords que quittaient les Bourbons ses salves tonnantes ; salut lointain qui ne cessa d'arriver à leurs oreilles, que lorsqu'ils commencèrent à entendre les salves joyeuses de l'artillerie française, qui retentissaient sur le rivage auquel ils allaient aborder.

XV

Journée du 24 avril 1814. — Arrivée de Madame à Calais. — Elle aperçoit le rivage français. — Son émotion. — Enthousiasme des populations. — Elle descend à terre. — Louis XVIII s'appuie sur le bras de sa nièce. — Acclamations universelles. — Caractère touchant de cette scène. — Madame quitte Calais. — Son itinéraire jusqu'à Compiègne. — Les premiers jours de l'arrivée de Marie-Thérèse en France. — Ses impressions. — Attendrissement que sa vue excite. — Portrait de la fille de Louis XVI, par M. de Châteaubriand. — Madame trouve à Compiègne le prince de Condé et le duc de Bourbon. — Bonheur que Madame éprouve à revoir la France. — Ses paroles à ce sujet. — Journée du 3 mai 1814. — Madame fait son entrée à Paris avec le Roi. — Aspect de la capitale. — Joie publique. — Les Bourbons n'ont pas été reçus avec répugnance. — Réflexions qu'inspire ce retour. — Spectacle des choses humaines. — Reconnaissance de Marie-Thérèse envers Dieu. — Elle prie à Notre-Dame. — La fille de Louis XVI aux Tuileries. — Ses douloureux souvenirs. — Elle s'évanouit en y entrant. — Elle est reçue par deux cents dames. — Contraste du passé et du présent. — Les acclamations suivent partout Madame. — Elle assiste à la représentation d'Œdipe à Colonne. — Allusion ingénieuse du Roi. — Antigone. — Anecdote. — Madame à l'Hôtel-de-Ville. — Paroles que Madame de Chabrol lui adresse. — Marie-Thérèse à une bénédiction de drapeaux. — Madame reprend les traditions de charité de Marie-Antoinette et de Madame Elisabeth. — Madame à Vichy. — Elle va prier au cimetière de la Madelaine où sont déposés les restes du Roi et de la Reine. — Exhumation. — Cérémonie expiatoire du 21 janvier 1815. — Translation des restes du Roi et de la Reine à Saint-Denis. — Lecture du testament du Roi martyr. — Marie Thérèse à Bordeaux pour l'anniversaire du 12 mars. — Elle apprend le débarquement de Bonaparte. — Son courage. — Sa fermeté. — Son activité. — Témoignage qui lui est rendu par ses ennemis. — Madame harangue les soldats. — Elle brave tous les dangers. — Elle protège le général Decaen. — Hommage rendu à son intrépidité par le général Clausel. — Elle quitte Bordeaux pour ne pas exposer cette ville au sac et au pillage. — Pauillac — Scène des adieux.

Après dix-neuf ans d'exil et d'épreuves, Marie-Thérèse revoyait enfin la France. C'était le 24 avril

1814, par une de ces belles journées de printemps qui ouvrent les ames à la joie; la Princesse, debout sur la nef qui *rejoignait* ses amours, pour parler comme Marie-Stuart, interrogeait l'horizon lointain du regard, en lui demandant le *tant doux pays de France.* Calais parut enfin, et le yatch royal, s'avançant rapidement, escorté de toute une flotte d'honneur qui le suivait comme une cour, la fille de Louis XVI vit le rivage français qu'elle avait tant de fois rêvé dans les nuits tristes et agitées de l'exil, elle le vit couvert d'une population si innombrable qu'on eût dit que la France entière était réunie là pour recevoir ses Bourbons.

Il y a de ces émotions qu'on ne peut exprimer et de ces scènes qu'on ne saurait peindre. En voyant tous les bras étendus vers elle pour la recevoir, toutes les bouches ouvertes pour la nommer avec des bénédictions et des cris d'allégresse, tous ces regards attachés sur les siens, toutes les poitrines palpitantes à la fois, comme si elles n'avaient contenu qu'un seul cœur, en entendant cette acclamation infinie, immense, qui, dominant les salves du canon, le bruit des cloches sonnant à pleines volées, arrivait vers elle, comme la voix d'un peuple, plus forte et plus puissante en-

core que la voix de l'océan, la fille de Louis XVI s'avoua qu'il y avait des joies aussi grandes que ses douleurs, et que de pareilles journées effacent des années entières d'afflictions et d'épreuves. Elle ne voulut plus qu'on dît qu'elle était une Princesse malheureuse; depuis qu'elle avait touché les bords de France, ses malheurs avaient cessé, et elle goûtait d'ineffables allégresses, et des félicités si vives, que son cœur pouvait à peine les contenir. Une main placée sur ce cœur, les yeux vers le ciel pour rapporter à Dieu les prospérités qu'il lui envoyait, elle ne trouvait pas de paroles pour exprimer son bonheur; c'est à peine si elle suffisait à le sentir.

Quand elle descendit du navire, qu'on aperçut le Roi appuyé sur son bras, comme dans les plaines glàcées de la Lithuanie (1), et qu'on vit au triomphe, selon la parole de Jeanne d'Arc, celle qui avait été à la peine, l'émotion augmenta, les acclamations redoublèrent. *La voilà!... C'est elle!... Vive Madame!... Vive la fille de Louis XVI!* Ces cris mille fois répétés se croisaient, se con-

(1) Le général Maison était sur le rivage. Ce fut le premier-officier-général qui vint offrir les expressions de son dévoûment à Louis XVIII.

fondaient et montaient ensemble vers le ciel, pendant que quelques vieux serviteurs de la monarchie, succombant sous le poids de leurs joies et de leurs souvenirs, cherchaient des paroles et ne trouvaient que des larmes pour saluer la fille de Louis XVI, de retour dans le royaume de ses aïeux. Il y avait dans tout ce spectacle, dans ces émotions, dans ces immenses tristesses du passé, que les joies immenses du présent effaçaient en les égalant, dans cette grande race, dont la chute avait été si effrayante et dont la restauration était si merveilleuse, dans cette population innombrable, que les mêmes sentiments agitaient comme les vagues de l'Océan auxquelles le vent du ciel imprime le même mouvement, je ne sais quoi d'infini auquel répondait l'infini de la mer, qu'on apercevait dans le lointain, comme le cadre de ce magnifique tableau.

C'était dans la chapelle d'Hartwel que Marie-Thérèse avait appris la bonne nouvelle du retour de la France à la légitimité ; les premiers pas qu'elle fit sur la terre de France, furent dirigés vers une église où elle alla répandre, devant l'autel de Dieu, tous les sentiments dont son cœur était rempli ! Au milieu de tant d'émotions, la prière

était le seul langage qu'elle put parler (1). Le séjour de Marie-Thérèse à Calais fut court ; le 26 avril elle repartait avec le Roi, et elle pouvait dire comme lui : « Comment oublierai-je jamais la » ville de Calais? N'est-ce pas en mettant le pied » sur ses rivages, que j'ai versé mes premières » larmes de joie? » On avait hâte d'arriver à Paris où l'on était attendu, c'était ce qui avait décidé le Roi et *Madame* à débarquer à Calais, et Louis XVIII avait répondu aux habitants de Dunkerque qui le suppliaient de débarquer dans leur port : « J'aimerais à consentir à vos prières ; » vos motifs me touchent ; mais je suis affamé » du désir de revoir mes enfants. Ne dois-je point » prendre, pour arriver jusqu'à eux, le chemin » le plus court (2)? »

Les premiers jours de l'arrivée de Marie-Thérèse en France furent de ces jours de bonheur et d'ivresse, dans lesquels on ne peut que sentir, sans

(1) Louis XVIII avait dit en débarquant : « Après vingt ans » d'absence, le Ciel me rend mes enfants, le Ciel me rend à mes » enfants : allons dans son temple en rendre grâces à Dieu. » Ces paroles, qui furent entendues au loin, firent redoubler les acclamations, et le Roi et Madame montèrent dans une calèche découverte qui les conduisit à l'église, où ils étaient attendus.

(2) Les habitants de Calais décidèrent que, pour consacrer le souvenir de la journée du 24 avril, une plaque de bronze où l'on

se rendre compte des sentiments qu'on éprouve. Elle se laissait aller au torrent qui l'entraînait, et elle traversa ainsi Boulogne-sur-Mer, Montreuil, Amiens, en retrouvant partout les mêmes acclamations, et en ressentant les mêmes joies; c'étaient de nouvelles villes, mais c'était toujours la France. C'est ainsi qu'elle arriva à Compiègne. La fille de Louis XVI avait été précédée par le portrait si fidèle et si touchant que M. de Châteaubriand avait tracé d'elle, dans sa célèbre brochure qui valut aux Bourbons une armée (1) : « Cette jeune Prin-
» cesse que nous avons persécutée, que nous avons
» rendue orpheline, regrette tous les jours, dans
» les palais étrangers, les prisons de la France.
» Elle pouvait recevoir la main d'un prince puis-
» sant et glorieux, mais elle préféra unir sa desti-
» née à celle de son cousin, exilé, proscrit, parce
» qu'il était français et qu'elle ne voulait pas se
» séparer de sa famille. »

A Compiègne, la fille de Louis XVI retrouva le

tracerait l'empreinte du pied du Roi, serait placée au lieu même où Louis XVIII avait touché le sol, et que vis-à-vis on élèverait un monument simple qui rappellerait la date du 24 avril 1814, devenue mémorable dans les fastes de la ville de Calais par l'arrivée du frère et de la fille de Louis XVI.

(1) *Bonaparte et les Bourbons*, par M. de Chateaubriand.

prince de Condé et le père du duc d'Enghien qui étaient arrivés quelques instants avant le Roi, car, de tous les points de l'exil, les Bourbons accouraient comme à un solennel rendez-vous. Le maréchal Berthier, parlant au nom de l'armée, rappela la lettre que Louis XVIII avait écrite à l'empereur de Russie pour les prisonniers de guerre français, et le Roi but à l'armée française en disant que c'était boire à l'honneur et à la gloire de la France. « Telle est en France, dit » M. de Châteaubriand, la force du souverain légi» time, cette magie attachée au nom du Roi. Un » homme arrive seul de l'exil, dépouillé de tout, » sans suite, sans gardes, sans richesses; il n'a » rien à donner, presque rien à promettre; il » descend de sa voiture appuyé sur le bras d'une » jeune femme; il se montre à des capitaines qui » ne l'ont jamais vu, à des grenadiers qui savent à » peine son nom. Quel est cet homme, c'est le fils de » saint Louis, c'est le Roi! Tout tombe à ses pieds.»

Ce fut dans le château de Compiègne, puis à Saint-Ouen, que les préliminaires du nouveau règne, qu'on nous passe ce terme, furent arrêtés. Tout le monde y accourait comme jadis on accourait à Saint-Denis, lorsque Henri IV était au moment de rentrer dans sa capitale. Au milieu de

cette foule empressée, Madame la duchesse d'Angoulême, toujours dominée par son émotion, ne trouvait que cette parole touchante qu'elle répétait sans cesse : « Que je suis heureuse de me trouver au milieu des Français! »

Le 3 mai 1814, jour de l'entrée solennelle du Roi à Paris, la fille de Louis XVI était à la gauche de Louis XVIII dans la calèche royale, traînée par huit chevaux blancs; en face d'elle étaient assis le prince de Condé et M. le duc de Bourbon; *Monsieur* comte d'Artois et M. le duc de Berry récemment arrivé de Normandie, se tenaient à cheval des deux côtés de la calèche. C'était encore une journée que Dieu avait tirée du trésor de ses miséricordes pour consoler les douleurs de la fille de Louis XVI. On avançait au milieu des acclamations, par des rues jonchées de fleurs, entre deux haies de maisons tapissées de verdure, pavoisées de drapeaux blancs et dont toutes les fenêtres ouvertes laissaient voir des spectateurs attendris. Les cloches sonnaient à pleines volées, le canon retentissait, mais des maisons, des rues, des places publiques, un cri immense, infini, suivant, devançant, accompagnant le cortége, s'élançait vers le ciel, en dominant tout le tumulte; c'était le cri de *vive le Roi* auquel se mêlait

un cri aussi souvent répété, celui de *vive Madame.*

Ceux qui virent cette journée, peuvent seuls s'en faire une idée; ceux qui, par leur âge ou leur éloignement, ne purent en être témoins, accuseraient d'exagération un récit dans lequel l'histoire resterait encore bien au-dessous de la vérité. Quand on a dit que les Bourbons furent reçus avec répugnance, non-seulement on a dit une chose fausse, mais on a avancé le fait le plus diamétralement opposé à la vérité, qui puisse être imaginé. Le jour où Louis XVIII et Madame rentraient à Paris, il y avait dans l'accueil qu'on leur fit plus que de la joie, il y avait de l'ivresse. C'était un de ces rares moments où les peuples n'ont qu'une ame, qu'un sentiment, qu'une pensée; la capitale de la France était semblable à une famille dont le père, depuis longtemps absent, revient. Il n'y avait rien d'officiel, rien de commandé dans ces manifestations; tout partait du cœur; la France était dans un de ses charmants moments (1) dont parle Madame Elisabeth, et l'on eut dit qu'elle voulait consoler les Bourbons, dans une seule journée, de tant d'années de mal-

(1) Madame Élisabeth écrivait en 1792 à Madame de Raigecourt, que, dans une soirée à l'Opéra, le Roi et la Reine avaient été salués par des acclamations, et qu'on avait couvert d'applaudisse-

heur et d'exil. L'aspect de la fille de Louis XVI traversant triomphalement les rues, traversées vingt ans plutôt, dans un appareil si différent, par le Roi martyr et la Reine douloureuse, causait surtout un attendrissement universel; l'on admirait ce nouvel exemple de la vanité des conseils des hommes qui avaient en vain mis tant d'échafauds et tant de crimes entre le trône et la maison de Bourbon, et l'on reconnaissait le doigt de Dieu dans ce grand changement qui semblait au-dessus des calculs humains. Marie-Thérèse saluait avec attendrissement cette population innombrable qui s'empressait sur son passage, et remerciait Dieu du fond du cœur, de ce que les jours qui lui avaient été prédits, dans la prison du Temple, par Madame Elisabeth, étaient enfin arrivés.

Quand on fut entré à Notre-Dame où l'on alla rendre grâce au Dieu de saint Louis de cette restauration inespérée, on remarqua que *Madame* demeura humblement prosternée pendant toute la cérémonie, et qu'elle ne se releva que pour recevoir

ments le duo des *Évènements imprévus*, où le valet et la femme de chambre disent en parlant de leur maître : « Il faut les rendre heureux. » La Princesse ajoutait : « Conçois-tu notre nation ? il faut convenir qu'elle a de charmants moments. »

l'encens, après quoi elle s'agenouilla de nouveau, tandis qu'on chantait le *Te Deum*. Elle répandait des larmes avec des prières, pendant que l'hymne de la joie publique chanté par les innombrables fidèles qui remplissaient la basilique, retentissait au loin comme le cri de reconnaissance de tout un peuple, montant vers Dieu.

En sortant de Notre-Dame, il fallut entrer aux Tuileries. Cette fois, les souvenirs de deuil du passé furent plus forts que les joies du présent. La fille de Louis XVI n'avait point revu ce palais depuis le 10 août 1792, jour où elle le quitta avec le Roi et la Reine, pour se rendre à l'assemblée, et de là au Temple, que Louis XVI et Marie-Antoinette ne devaient quitter que pour se diriger vers le but sinistre que la Révolution leur avait marqué. Ces souvenirs revinrent à la pensée de Marie-Thérèse, au moment où elle passa le seuil de ce palais, jadis témoin de tant de lamentables scènes, et, succombant à ses impressions, elle s'évanouit. Le contraste des jours nouveaux avec les anciens jours, avait contribué à redoubler l'émotion de la Princesse; elle avait trouvé aux Tuileries deux cents femmes vêtues de blanc et parées de lis qui attendaient son arrivée; l'enfant de l'une d'elles lui avait adressé quelques paroles

touchantes, et, en voyant les larmes de la fille de Louis XVI couler, toutes ces femmes émues s'étaient agenouillées, en s'écriant : « Fille de Louis XVI, bénissez-nous. » Ce fut ainsi, on s'en souvient, qu'à la Conciergerie, les femmes royalistes détenues s'agenouillèrent devant la Reine, et lui demandèrent sa bénédiction. Cet enfant qui avait l'âge et l'innocence de son frère, au moment où il fut enfermé au Temple, ces respects dont on l'entourait dans ces lieux où sa famille avait été abreuvée de tant d'outrages, cette fête royaliste au sein de ce palais où les passions révolutionnaires avaient grondé; toutes ces images contradictoires se levèrent à la fois devant Marie-Thérèse, quand elle sortit de la chambre qu'avait habitée la Reine; elle compta, dans son cœur, ceux qui manquaient à cette journée, et elle s'éloigna avec précipitation, suffoquée par ses sanglots.

Le soir, la fille de Louis XVI parut sur le balcon des Tuileries, entre le Roi et le comte d'Artois, et à sa vue de longues acclamations s'élevèrent. Dans ces premiers temps, elle excitait, partout où elle paraissait, un enthousiasme mêlé d'attendrissement. Elle assista, aux Français, à la représentation d'*Adélaïde Duguesclin*, et, quand vinrent ces vers :

Oui le sang des Capets est toujours adoré,
Tôt ou tard il faudra que de ce tronc sacré,
Les rameaux divisés et courbés par l'orage,
Plus unis et plus beaux soient notre unique ombrage,

les applaudissements et les acclamations interrompirent la pièce. Elle était encore assise à l'Opéra, à côté du Roi, un soir où l'on représentait *Œdipe à Colonne*. Au moment où Œdipe, montrant Antigone, chante le grand air :

Elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins,

le Roi se pencha vers *Madame*, en lui faisant l'application de ce bel éloge de la piété filiale, et la salle entière se leva pour applaudir. Le Roi se plaisait à donner à madame la duchesse d'Angoulême, ce beau nom d'Antigone, un des plus purs souvenirs de la vertu antique. En revoyant le poète Ducis, qu'il avait aimé et protégé avant 1789, il lui avait cité ces quatre vers, tirés de son Œdipe :

Oui, tu seras un jour, chez la race nouvelle
De l'amour filial le plus parfait modèle ;
Tant qu'il existera des pères malheureux,
Ton nom consolateur sera sacré pour eux.

Puis il ajouta : « Vous devinez bien quelle est » l'Antigone à qui j'ai souvent dit ces vers. Ils » sont dignes d'elle, je ne puis en faire un plus » bel éloge (1). »

Il faut mettre encore au nombre des plus heureux moments que *Madame* passa, lors de son retour en France, la fête que la ville de Paris donna aux Bourbons à l'Hôtel-de-Ville. Cent quarante-quatre dames, représentant les douze arrondissements, étaient venues au-devant de la Princesse, et madame de Chabrol lui avait adressé quelques paroles pleines de sensibilité : « Comment vous peindre, lui avait-elle dit, les sentiments dont nous sommes pénétrées en recevant, dans cette enceinte, l'auguste fille de » tant de Rois. Notre mémoire nous rappelle » encore les larmes que nous versions, dans notre » enfance, au récit de votre noble constance et de » vos longs malheurs. Nous pouvons le dire avec » fierté, c'est dans le cœur des femmes que se » conserva, plus vif et plus pur, le feu sacré de » l'amour de nos Rois. Nos vœux, trop longtemps » inutiles, sont enfin exaucés, ce sont des larmes » de joie que nous répandons aujourd'hui. »

(1) C'est Ducis lui-même qui a raconté cette anecdote.

Les beaux jours se succédaient et s'enchaînaient dans la vie de la fille de Louis XVI, comme autrefois les jours malheureux. Le Roi passa une revue au Champ-de-Mars, et il y eut une distribution d'étendards et de drapeaux : ce fut madame la duchesse d'Angoulême qui attacha elle-même la cravate aux bannières, au moment de la bénédiction. Cette scène militaire fit sur elle une impression profonde : la fille des martyrs comprit, aux mouvements de son âme, qu'elle était aussi la fille d'une race de gloire, et tout le sang héroïque qu'elle tenait de ses aïeux reflua vers son cœur. Elle venait de découvrir que, parmi tant de vertus que le monde connaissait déjà et qu'elle se cachait à elle-même, il y en avait une encore ignorée, c'était le courage militaire : Bordeaux en allait bientôt être témoin.

Quand ces premiers moments d'effusion furent passés, madame la duchesse d'Angoulême commença à reprendre les traditions de la Reine, sa mère, et de madame Élisabeth. Les pauvres furent secourus, les prisonniers affranchis; Marie-Thérèse, si longtems prisonnière elle-même, avait une ineffable pitié pour les captifs (1). Mais bien-

(1) Un prisonnier, détenu pour dette à Sainte-Pélagie depuis près de trois ans, avait été inscrit sur la liste de ceux que Madame

tôt la santé de *Madame*, ébranlée par les vives émotions qu'elle avait éprouvées, la força à quitter Paris; et, dans le mois d'août, elle se rendit aux eaux de Vichy. Elle trouva, sur son passage et dans la province du Bourbonnais qu'elle traversa, l'accueil qu'elle avait partout rencontré; et elle se prit à aimer cette ville qui devait souvent la revoir.

Quand elle fut de retour à Paris, des soins plus tristes occupèrent sa piété filiale. Les Bourbons exilés avaient retrouvé leur trône, mais Louis XVI et Marie-Antoinette attendaient encore un tombeau. Ce fut un spectacle solennel et tout rempli d'une de ces graves émotions qui remuent profondément le cœur des hommes, lorsqu'on vit les Bourbons, de retour dans le royaume de leurs ancêtres, demander à la terre, après vingt-un ans d'absence, les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette ensevelis sans honneur dans un coin

se plaisait à rendre à la liberté en payant leurs créanciers. On le mande au greffe, et en lui remettant la quittance d'un créancier, on lui annonce qu'il est libre. Le débiteur répondit tristement qu'il remerciait Madame de ses bontés, mais qu'il ne pouvait en profiter, étant retenu par un autre créancier dont la recommandation avait probablement échappé au greffier. La Princesse instruite de ce procédé plein de délicatesse et de loyauté, acquitta aussi cette dernière dette.

du cimetière de la Madeleine (1). Quelques jours auparavant, la fille de Louis XVI était venue prier sur cette terre qui couvrait les reste de sa famille. Les fouilles dirigées d'après les indications fournies par un prêtre, un juge-de-paix, son greffier et un avocat, seuls témoins de l'inhumation des royales victimes, aboutirent bientôt à un résultat. On trouva d'abord le corps de la Reine, puis celui du Roi ; la Révolution avait laissé sur les dépouilles de Louis XVI et de Marie-Antoinette, des stygmates trop manifestes de leur passion royale, pour qu'il pût y avoir d'équivoque ; on les reconnut au genre de leur martyre. C'était le 20 janvier 1815; le lendemain, jour d'un sinistre anniversaire, *Monsieur*, M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry se rendirent processionnellement au lieu où ces saintes reliques avaient été conservées, et *Monsieur* y posa la première pierre de la chapelle expiatoire qu'on y voit aujourd'hui. Après quoi, on se mit en marche pour Saint-Denis dont les sombres souterrains, dépeuplés par

(1) Cette partie du cimetière était devenue la propriété de la famille Desclozeaux, qui avait veillé religieusement sur ce dépôt sacré. *Madame*, duchesse d'Angoulême, fit remettre le portrait de Louis XVI et de Marie-Antoinette au chef de la famille qui avait conservé leurs reliques.

la Révolution de leurs cercueils, allaient être témoins d'une funèbre restauration. Le triste cortège, avec sa pompe religieuse et militaire, traversa silencieusement la ville affligée; c'était comme une expiation du douloureux itinéraire que, vingt-deux ans plus tôt, la Convention avait fait suivre au Roi martyr. Rien ne manqua à cette expiation : parmi les personnes agenouillées autour du cénotaphe, sous les voûtes de la nécropole royale assombrie par de longs voiles de deuil, on remarquait le fils d'un des juges de Louis XVI, le duc d'Orléans. Il entendit les paroles ineffables du testament du 21 janvier descendre sur son front; après quoi la voix de l'abbé de Boulogne, s'éleva pour animer toutes ces pompes de la douleur, et pour exprimer, du haut de la chaire, les sentiments qui étaient dans toutes les ames, et on l'entendit s'écrier : « Peuples et Rois, du sein de » vos capitales foudroyées et embrasées, vous re» connaîtrez enfin cette vérité terrible : c'est que » le régicide est la plus grande calamité que Dieu » puisse tirer du trésor de ses justices. »

Pendant que ces pieuses cérémonies, tardive

(1) Nous reproduisons à la fin de cet ouvrage le testament de Louis XVI. Ce document fait partie de la vie de Marie-Thérèse, qui n'a pas cessé de l'avoir sous les yeux.

mais solennelle réponse du peuple français à l'appel que Louis XVI lui avait adressé du haut de son échafaud , séparaient la France de ceux qui avaient commis le crime du 21 janvier, la fille de Louis XVI s'était, comme à l'ordinaire, retirée dans sa douleur, et elle priait pour la France, en acceptant les douloureuses consolations qui lui étaient offertes. Enfin le jour des réparations était venu, et l'on rendait au Roi martyr les seuls honneurs qu'il fût au pouvoir des hommes de lui rendre, des honneurs funèbres ; le seul trône qu'on pût restituer à Louis XVI et à Marie-Antoinette, un tombeau sous les sombres voûtes du royal sépulcre de Saint-Denis.

Qui n'eût pensé , à cette époque , que la carrière des épreuves était fermée pour Marie-Thérèse , et que la Providence lui réservait désormais des jours tranquilles sur cette terre de France où elle était enfin de retour ? Il ne devait pas en être ainsi cependant.

On était entré dans le troisième mois de l'année 1815, et Monsieur le duc et Madame la duchesse d'Angoulême s'étaient rendus à Bordeaux pour y célébrer l'anniversaire du 12 mars. Au milieu des fêtes, un courrier arrive avec cette nouvelle : « Bonaparte vient de débarquer en France. » Le premier mot de *Madame* fut celui-ci : « Puisse

cette lutte ne pas coûter de sang aux Français (1). » Le Duc et la Duchesse cachèrent ensuite la nouvelle jusqu'à la fin de la journée, pour ne pas déranger la fête, que le commerce devait leur donner à la Bourse le soir même. Puis M. le duc d'Angoulême, que le Roi nommait lieutenant-général dans le département du Midi et commandant en chef de l'armée du Gard, partit dans la nuit pour Marseille, M. le comte Louis de Larochejaquelin qui était venu assister aux fêtes de Bordeaux, se rendit en toute hâte en Vendée où il devait trouver une mort glorieuse, et Madame demeura à Bordeaux.

La fille de Louis XVI était en face d'une épreuve toute nouvelle : elle avait bravé les souffrances de la prison, la perspective de l'échafaud et les douleurs de l'exil ; cette fois, la situation demandait d'elle la fermeté d'un politique et le courage militaire d'un général ; elle se souvint de son aïeule Marie-Thérèse, et elle eut ce courage et cette fermeté. Aidée de M. Lainé, qui avait conseillé, jusqu'au dernier moment, au Roi Louis XVIII de s'entourer des deux chambres en

(1) Ces paroles sont rapportées par M. le vicomte de Larochefoucauld, aujourd'hui duc de Doudeauville, qui était auprès de Marie-Thérèse, qui le chargea de ses dépêches pour *Monsieur*, comte d'Artois, qu'on supposait encore à Lyon.

permanence, et d'attendre, au milieu d'elles, l'usurpateur, elle prépara tout pour la résistance. Madame avait compris le parti qu'on pouvait tirer de la présence du Président de la Chambre des Députés, qui, en arrivant à Bordeaux, avait publié un manifeste « pour inviter tous les citoyens, » au nom de la nation française, à ne pas payer » l'impôt au tyran et à l'usurpateur ; » en ajoutant : « qu'il restait à Bordeaux aux ordres de Madame la duchesse d'Angoulême pour y conserver l'union et la liberté de la France. »

Tout ce qu'on pouvait humainement faire, Marie-Thérèse le fit. La fermeté qu'elle témoignait, en donnait à tout le monde ; et la population, remplie d'enthousiasme, était résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Mais la Princesse comprit, de bonne heure, que le succès de son entreprise dépendait de l'union des soldats et des habitants, et elle n'oublia rien pour opérer cette union. Après les revues journalières qu'elle passait, les gardes nationaux, dociles à ses ordres, s'emparaient des soldats de la ligne et se promenaient avec eux dans la ville, au cri de : Vive le Roi ! On cherchait ainsi à communiquer aux troupes l'ardeur royaliste de la population bordelaise. Mais on put bientôt découvrir des symp-

tômes qui annonçaient que les troupes étaient travaillées en sens contraire par les officiers. Après une des dernières revues qui furent marquées par des démonstrations de ce genre, on apprit qu'il y avait eu dans les casernes de la ligne, une distribution de cartouches à l'insu de *Madame ;* les officiers craignaient qu'on ne tentât de désarmer leurs hommes et ils prenaient ainsi leurs précautions.

Cependant Marie-Thérèse avait fait tous ses efforts pour rallier à la cause du Roi, l'esprit des soldats, et l'habileté et la fermeté de la conduite qu'elle tint, dans cette mémorable circonstance de sa vie, ont arraché des louanges aux écrivains les moins favorables à la cause qu'elle défendait.

« A Bordeaux, » dit un historien presque toujours hostile à la branche aînée de la maison de Bourbon (1), « Madame la duchesse d'Angoulême organisait, avec un admirable sang-froid, la résistance du Midi ; elle passait continuellement en revue la garde nationale et la troupe de ligne, et recevait leur serment de défendre la cause royale et de mourir pour elle. Cependant, le général Clauzel avait reçu, du gouvernement impérial, l'ordre de s'avancer sur

(1) *Histoire de la Restauration*, par M. Capefigue.

» Bordeaux : il était devant cette ville le 1er avril. » De secrètes intelligences l'unissaient à la troupe » de ligne ; la vue du drapeau tricolore et des » aigles avaient achevé la défection : vainement » *Madame*, avec un courage héroïque, visita les » casernes : *Messieurs,* dit-elle aux officiers, *vous* » *n'ignorez pas les évènements que se passent ; un* » *étranger vient de s'emparer du trône de votre Roi* » *légitime*, *Bordeaux est menacé par une poignée* » *de factieux, la garde nationale est décidée à dé-* » *fendre la ville, je veux qu'on parle avec franchise,* » *êtes-vous disposés à seconder la garde nationale ?* » *Madame* n'obtint qu'un silence absolu.

« *Vous ne vous souvenez pas des serments que* » *vous avez renouvelés il y a si peu de temps, entre* » *mes mains ! S'il est encore parmi vous quelques* » *hommes qui restent fidèles à la cause du Roi,* » *qu'ils sortent des rangs.* »

» Un petit nombre d'officiers agitèrent leurs » épées.

» *Vous êtes en bien petit nombre*, reprit *Madame* avec une voix émue, *mais on sait au moins ceux sur lesquels on peut compter.*

» Quelques voix s'écrièrent : « *Nous vous dé-* » *fendrons, nous ne souffrirons pas qu'on vous fasse* » *du mal.*

» *Il ne s'agit pas de moi,* reprit *Madame, mais*
» *du service du Roi; voulez-vous le servir?*

» *Madame* visita une seconde caserne au châ-
» teau Trompette; même silence. Des larmes
» coulaient de ses yeux. *Eh quoi! s'écria-t-elle,*
» *est-ce bien là ce régiment d'Angoulême qui a reçu*
» *tant de bienfaits de son colonel et qui m'appelait*
» *naguère sa Princesse? O Dieu! après vingt ans de*
» *malheurs, il est bien cruel de s'expatrier encore! Je*
» *n'ai cessé de faire des vœux pour le bonheur de*
» *ma patrie, car je suis Française, moi, et vous*
» *n'êtes plus Français. Allez, retirez-vous!* »

Telle fut *Madame*, d'après le témoignage d'un écrivain hostile, dans cette grande circonstance de sa vie. Ce n'est point tout encore: si la troupe de ligne était en pleine défection, la garde nationale montrait une fidélité exaltée par l'enthousiasme et annonçait la ferme résolution de défendre la ville; MM. Lainé, Ravez, Peyronnet, Martignac et plusieurs autres s'étaient mis avec courage à la tête de ce mouvement. Un escadron qui s'était formé sous le nom de volontaires de Marie-Thérèse, était sorti de Bordeaux, suivi de plusieurs compagnies d'infanterie de la garde nationale, et avait échangé quelques coups de feu avec les troupes du général Clauzel. A sa rentrée dans

Bordeaux, l'escadron reçut l'ordre de se former en bataille (1), et *Madame* vint le passer en revue. On avait réuni cette troupe en face de la Bastide; les vedettes du général Clauzel apparaissaient de l'autre côté de l'eau; on n'était qu'à une demi-portée de canon. Quand le général bonapartiste vit cette troupe royaliste prendre position, il fit rouler des pièces d'artillerie qui, bientôt braquées sur l'emplacement où la Princesse passait la revue, la menaçait ainsi que les Bordelais d'une décharge dont l'effet devait être meurtrier. A cet aspect, il y eut un mouvement d'hésitation parmi

(1) L'auteur doit ces détails à la bienveillante obligeance de M. de St-Cirgues, officier de cavalerie, qui faisait partie de cet escadron et qui fut blessé dans cette sortie. Ce courageux royaliste ne quitta *Madame* qu'au dernier moment, et lui montra un dévoûment que la princesse récompensa en faisant entrer M. de Saint-Cirgues aux gardes du Roi, lors de la seconde Restauration, quoiqu'il n'eût pas la taille exigée par les réglements. M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry firent taire les scrupules officiels du major de cette garde, M. le marquis Letourneur, en se plaçant, avec une gaîté pleine de bienveillance, à côté de M. de Saint-Cirgues, pour montrer que leur taille n'était pas plus élevée que la sienne. Marie-Thérèse a conservé ses bontés pour le fidèle serviteur dont elle avait éprouvé le dévoûment à Bordeaux. Ayant appris dernièrement la maladie du fils de M. de Saint-Cirgues, jeune homme de grande espérance, elle a fait écrire au père pour lui témoigner la part qu'elle prenait à sa douleur; douleur qui s'est changée aujourd'hui en deuil, car M. de Saint-Cirgues a eu le malheur de perdre son fils.

quelques-uns de ceux qui se trouvaient dans cette situation périlleuse, plusieurs se retirèrent, un plus grand nombre resta immobile. Parmi ceux qui se retirèrent, on remarqua un cavalier, aujourd'hui pair de France et haut fonctionnaire du régime actuel, qui mit tant de précipitation dans sa retraite qu'il roula par terre avec son cheval. *Madame* qui n'avait fait aucune attention au danger qui la menaçait, voulut, avec sa bonté accoutumée, qu'on s'informât si le fuyard s'était blessé dans sa chûte; il n'avait que le mal de la peur, ou si l'on aime mieux, la peur du mal. Pendant ce temps le général Clauzel faisait charger ses pièces, et les troupes royales répétaient le cri de *vive Marie-Thérèse*. Cependant on pressait *Madame* de se retirer; elle refusa formellement de le faire : une petite-fille de Henri IV pouvait-elle craindre le bruit du canon? Elle continua donc la revue aussi tranquillement que si les troupes, qu'on apercevait de l'autre côté du fleuve, eussent été un corps d'armée fidèle qui attendait sa présence. Ce fut cette intrépidité de Marie-Thérèse qui sauva les fidèles Bordelais. Quelques jours plus tard, le maréchal Clauzel disait à un des cavaliers de cet escadron, qu'on avait arrêté (1) et conduit devant

(1) M. de Saint-Cirgues, ancien officier de cavalerie, auquel nous devons ces détails.

lui, comme prévenu d'avoir tenu quelques propos peu favorables à la cause qui triomphait : « C'est » Madame la duchesse d'Angoulême qui vous a » tous sauvés à cette revue. Jamais je n'ai pu me » décider à faire tirer à mitraille sur la Princesse, » pendant qu'elle écrivait la plus belle page de son » histoire. Le premier devoir d'un soldat était de » respecter un si grand courage. »

Ce fut à l'issue de cette scène, que *Madame*, après s'être assurée de la défection totale des troupes de ligne, prit la résolution de quitter Bordeaux. M. de Martignac, qui avait été envoyé en parlementaire auprès du général Clauzel, afin de tâcher d'arrêter sa marche, n'avait réussi qu'à acquérir la preuve matérielle que la Princesse était trahie. Comme il essayait de persuader à ce chef militaire que *Madame* pouvait compter sur la fidélité des troupes de ligne qui occupaient les deux casernes, le général lui répondit en souriant qu'il allait à l'instant même faire arborer le drapeau tricolore sur le château Trompette, et qu'il lui suffirait pour cela d'adresser un signal. Le signal fut fait, et les troupes de la caserne obéirent. Aussitôt le drapeau blanc disparut, et l'on vit planer le drapeau tricolore. Ce fut alors que *Madame* sentit que toute résistance était à la fois inutile et impos-

sible. Elle venait de prouver qu'elle ne craignait rien pour elle-même; mais elle recula devant l'idée d'exposer une ville fidèle à la fureur des soldats. Elle avait montré le courage de Marie-Thérèse; et maintenant elle calculait, avec le cœur d'une fille de Louis XVI, toutes les horreurs d'une lutte civile dont le résultat n'était pas douteux, et qui allait peut-être provoquer le sac, le pillage et l'incendie de la ville de Bordeaux. Madame la duchesse d'Angoulême convoqua donc la garde nationale. Elle fut accueillie par des transports unanimes; on la pressait, on l'entourait; tous parlaient de lui faire un rempart de leur corps. Ce fut avec peine qu'elle obtint un moment de silence. — « Je viens, leur dit-elle, vous demander un » dernier sacrifice; promettez-moi de m'obéir. » On répondit tout d'une voix : « Nous le jurons. Alors la Princesse reprit : « eh bien ! je vous » défends de combattre, vous avez assez fait pour » l'honneur. » On criait de tous côtés : « Mou- » rons pour Marie-Thérèse. » Enfin, la fermeté de la Princesse l'emporta; il fallut consentir à son départ. Cette population méridionale, qui, dans les grandes circonstances, a toujours un orage dans la tête et dans le cœur, grondait comme la mer quand elle se retire; les hommes frémis-

saient de colère et les femmes pleuraient ; et, parmi les gardes nationaux, plusieurs vinrent briser aux pieds de la princesse leurs armes dont elle leur défendait de se servir.

Au milieu de ces passions enflammées, il y eut des méprises furieuses et de déplorables accidents. Un capitaine tomba fusillé par ses troupes; une compagnie essuya le feu d'une compagnie voisine et riposta. Le mot de trahison circulait de proche en proche. C'étaient les officiers de la troupe de ligne, que l'indignation bordelaise saluait partout de ces anathèmes et de ces malédictions. On avait remarqué, pendant la revue, le général Decaen, dans la voiture de *Madame*, tout pâle encore de l'émotion que lui avait causée une altercation violente qu'il avait eue avec M. Lainé, qui l'avait apostrophé avec une de ces colères éloquentes qui rendaient la parole de l'énergique orateur aussi redoutable dans une conversation qu'à la tribune. Tout-à-coup un cri redoutable s'élève : il faut fusiller le général Decaen. Un grand nombre de gardes nationaux s'élancent vers le château au pas de course, et ils demandent, avec des clameurs menaçantes, que le général leur soit livré. C'est *Madame*, elle-même, qui se charge de le défendre ; elle haran-

gue ces hommes transportés de colère, les ramène à des sentiments plus doux, et sauve le général. La fille de Louis XVI, si souvent victime elle-même, ne voulait pas faire de victimes, et les holocaustes politiques, teints du sang français, ne pouvaient lui plaire.

Le sort en était jeté, il fallait partir. Cependant la nuit semblait continuer les agitations de la journée ; un ouragan effroyable s'était élevé, et le désordre des éléments redoublait le tumulte dont la ville était remplie. Rien n'arrêta *Madame* ; elle partit, et, en quittant Bordeaux, elle adressa la proclamation suivante aux Bordelais :

« Braves Bordelais, votre fidélité m'est con-
» nue, votre dévouement sans bornes ne vous
» laisse entrevoir aucuns dangers ; maismon atta-
» chement pour vous, pour tous les Français,
» m'ordonne de les prévoir. Mon séjour plus
» longtemps prolongé dans votre ville, pourrait
» aggraver votre position et faire peser sur vous
» le poids de la vengeance. Je n'ai pas le cou-
» rage de voir les Français malheureux, et d'être
» la cause de leurs malheurs. Je vous quitte,
» braves Bordelais, pénétrée des sentiments que
» vous m'avez exprimés, et vous donne l'assu-

» rance qu'ils seront fidèlement transmis au Roi.
» Bientôt, avec l'aide de Dieu, dans des circon-
» tances plus heureuses, je vous témoignerai ma
» reconnaissance, et celle du prince que vous
» chérissez.

» Bordeaux, le 1er avril 1815.

» Marie-Thérèse. »

Quelques heures après avoir écrit cette proclamation, et tandis que Bordeaux consterné lisait ces derniers adieux de Marie-Thérèse, *Madame* partait pour Pouillac, où elle devait s'embarquer. Un petit nombre de gardes fidèles voulurent l'escorter jusqu'à ce point de la côte. On craignait que le général Clauzel, qui venait d'entrer à Bordeaux, ne fît poursuivre la Princesse, et on se hâtait d'arriver au rivage. Quand on l'eut atteint, on vit commencer la triste scène des adieux. En vain, le capitaine insistait sur la nécessité de ne pas mettre de retard à l'embarquement de *Madame*. Elle ne voulut monter sur la barque qui devait la conduire à la frégate, qu'après avoir partagé, de ses mains, entre les Français qui l'avaient suivie jusques-là, les plumes blanches qu'elle portait. « Rapportez-moi ce souvenir en des temps meil-

» leurs, leur dit-elle, et Marie-Thérèse vous » prouvera qu'elle a bonne mémoire, et qu'elle » n'a pas oublié ses amis de Bordeaux. »

Il fallut mettre un terme à cette scène de douleur: la barque s'éloigna; *Madame* monta sur le pont du navire, salua encore une fois, de la main, les Bordelais qui, les bras étendus vers elle, comme s'ils avaient voulu la retenir, criaient : *Vive Marie-Thérèse;* puis, la frégate, mettant à la voile, et se dirigeant vers la côte d'Espagne, disparut bientôt dans le lointain. On était dans la journée du 3 avril 1815; il y avait un an moins vingt-un jours, que, dans le même mois, la fille de Louis XVI débarquait à Calais, au milieu des acclamations d'un peuple affamé de la voir; et déjà ses exils recommençaient.



XVI

Consolations qu'emportait Madame en s'éloignant de France. — Elle avait fait tout ce qu'il était possible de faire. — Elle apprend la belle conduite de M. le duc d'Angoulême. — Le pont du Saint-Esprit. — Billet du Prince au Roi. — Paroles de M. de Chateaubriand sur M. le duc d'Angoulême. — Indication sommaire des causes qui amenèrent les Cent-Jours. — Madame en Angleterre. — Elle va à Gand. — Elle assiste à une revue d'un corps d'armée français. — Ses paroles. — Elle repart pour l'Angleterre, chargée d'une mission importante du Roi. — Elle apprend en Angleterre la fin des Cent-Jours. — Conséquences fâcheuses des Cent-Jours pour la France et la Monarchie. — Madame rentre en France par Dieppe. — Le 27 juillet 1815 aux Tuileries. — Sentiments de Madame au moment de la seconde Restauration. — Illusions perdues. — Réception qu'on lui fait. — Madame apprend que la prospérité a ses épreuves. — Fouché ministre. — Voyage de Marie-Thérèse à Bordeaux. — Enthousiasme que sa présence excite. — Souvenirs du 12 mars et du 1er avril. — Marie-Thérèse à Toulouse.

Madame, en s'éloignant des côtes de France, pouvait du moins se rendre le témoignage qu'elle avait fait tout ce qu'il était possible de faire, pour retarder la chûte de sa maison, et que,

dans cette circonstance critique, elle avait agi en digne fille de Marie-Thérèse. Sa conduite avait excité l'admiration du général Clauzel lui-même envoyé pour la combattre; et, quand Bonaparte apprit le courage qu'elle avait montré à Bordeaux, se rappelant sans doute combien l'impératrice Marie-Louise avait été au-dessous de la petite-fille de Louis XIV dans une circonstance à peu près pareille, il ne put s'empêcher de témoigner l'estime et le respect que lui inspirait ce grand caractère, dans une Princesse qui avait toutes les vertus de la résignation et de la patience.

La Providence avait réservé une autre consolation à *Madame*. Tandis qu'elle montrait à Bordeaux que les Princesses de la maison de Bourbon, deviennent au besoin des hommes, en face d'une situation difficile et d'un grand danger, Monsieur le duc d'Angoulême payait bravement de sa personne, et faisait noblement son devoir de Prince dans une autre partie du Midi. Il avait réuni des volontaires venus d'Aix, de Marseille, de Nîmes à quelques troupes de ligne; et, à la tête d'un corps d'armée de six mille hommes, il s'était avancé vers Lyon. Avant d'arriver à la Drôme, il avait déjà rencontré quelques régiments qui marchaient sous le drapeau tricolore, et les

avait mis en déroute. Mais il avait trouvé les troupes impériales fortement retranchées sur le pont du Saint-Esprit, et en faisant lui-même une reconnaissance, il était allé si loin, qu'on lui fit observer qu'il s'avançait trop, à quoi il répondit : « J'ai la vue un peu basse, j'aime à voir l'ennemi » de près. » Quelques moments après, le Prince, se mettant à la tête du 10e régiment de ligne, emportait le pont à la baïonnette, et entrait dans Valence devenue le prix de cette charge brillante. S'il fut arrêté dans ses succès par la défection des chefs qui, cédant aux suggestions dont ils étaient assaillis, et à l'ascendant de la fortune de Napoléon, abandonnèrent M. le duc d'Angoulême, et entraînèrent avec eux la plus grande partie des soldats; du moins, à l'exemple d'un de ses aïeux, il put répéter, alors même que tout était perdu, que l'honneur restait sauf. Ce fut, dans cette circonstance, en effet, que, retenu prisonnier contre toutes les lois de la guerre, par M. le maréchal Grouchy, qui refusa de ratifier le traité que M. le duc d'Angoulême avait signé en licenciant les fidèles grenadiers du 10e qui pleuraient en lui remettant leur drapeau; il écrivit au Roi cette noble lettre : Je suis résigné à mon sort, je ne crains » ni la mort, ni la prison; que, pour me tirer

» d'embarras, le Roi ne consente à rien d'indigne
» de sa couronne. »

Quand ces détails furent connus de *Madame*, ils lui firent éprouver le seul genre de consolation auquel son cœur si zélé pour la gloire de M. le duc d'Angoulême, put s'ouvrir. *Fais ce que dois, advienne que pourra*, cette devise, si chère à la fille de Louis XVI, avait été aussi celle du neveu du Roi martyr, et son courage sur le champ de bataille, sa fermeté en face d'une captivité qui pouvait se dénouer, comme celle du duc d'Enghien, dans les fossés sanglants de quelque nouveau château de Vincennes (1), avaient apporté un sentiment de fierté et de joie au nouvel exil de Marie-Thérèse. Cette noble conduite du Prince devait être consacrée par ces belles paroles de M. de Chateaubriand :

« L'entreprise héroïque de M. le duc d'Angou-
» lême, prendra son rang parmi les faits d'armes
» de notre histoire. Sagesse et audace de plan,
» hardiesse d'exécution, tout s'y trouve. Le Prince,
» jusqu'alors éloigné des champs de bataille par
» la fortune, se précipite sur la gloire aussitôt

(1) On sait que le premier mouvement de Bonaparte avait été de donner l'ordre de faire fusiller M. le duc d'Angoulême.

» qu'il l'aperçoit, et la ressaisit comme une por-
» tion du patrimoine de ses pères. Mais la tra-
» hison arrête un fils de France aux mêmes lieux
» qu'elle avait laissé passer Bonaparte. Que de
» malheurs M. le duc d'Angoulême eût évités à
» notre patrie, s'il avait pu arriver jusqu'à Lyon !
» Un soldat qui avait vu ce Prince au milieu du
» feu, disait : *Encore une demi-heure, et nous al-*
» *lions crier : Vive le Roi !* »

Le tableau des causes politiques de la catastrophe qui, en renversant la première Restauration, força encore une fois la fille de Louis XVI à quitter la France, demanderait un cadre plus vaste pour être déroulé. Cependant, comme les évènements généraux deviennent des évènements particuliers pour les Princes dont la vie est si étroitement liée à l'histoire des nations, qu'elle ne saurait en être séparée, il convient d'indiquer, en peu de mots, l'opinion des esprits les plus sages sur l'origine de cette catastrophe. Selon eux, la Restauration de la monarchie s'était accomplie trop incidemment en 1814, pour être solide. Des hommes intéressés à empêcher la royauté de s'asseoir en France, avaient perfidement répété qu'il fallait coucher dans le lit qu'avait fait l'empereur, tandis qu'il était, au contraire, de toute nécessité

de fonder la Restauration du principe monarchique sur les bases qui lui étaient propres. Après une séparation de vingt-cinq ans, il eût fallu que la royauté et la société française se retrouvassent en présence, dans une de ces grandes assemblées représentant la nation tout entière, et dans lesquelles, les monuments de notre histoire en font foi, nos aïeux accomplirent les actes les plus importants de notre vie nationale. C'était l'avis de Cazalès, cet esprit si vif et si pénétrant, qui ne se lassait pas de répéter : « La révolution qui a commencé par » une assemblée, finira par une assemblée. » On eût ainsi donné la puissance d'un fait national, à la Restauration que les calomnies de ses adversaires purent représenter, malgré l'enthousiasme réel qu'elle excita, comme le résultat d'une intrigue tramée dans le salon de M. de Talleyrand, à la faveur des baïonnettes étrangères. En même temps, on l'eût affranchie de la protection à la fois insolente et funeste du sénat conservateur, et du contact scandaleux des personnalités flétries qu'il fallut subir, et on l'eût dégagée des liens trop étroits de quelques familiarités intimes qui avaient vécu avec elle dans l'exil, et qui, accoutumées à un horizon restreint, n'avaient pas le sentiment de ce qu'il devait y avoir de large,

de général, dans la royauté que ces hommes honorables, mais qui tous n'étaient pas également politiques, s'étaient un peu trop habitués à regarder comme leur propriété particulière. Pour ne pas avoir eu recours à ce grand moyen, qui eût fait tomber les défiances, eût détruit les obstacles, retrempé la royauté, si longtemps absente, aux sources nationales, réduit à l'impuissance, ceux qui se présentaient à elle comme disposant de la France, et qui se présentaient à la France comme lui servant de garantie contre des arrière-pensées qu'ils prêtaient à la royauté, on tomba dans tous les inconvénients qu'on aurait pu éviter. On fut obligé de se confier aux notabilités impérialistes dont le dévouement était équivoque et précaire; on fut sans force contre les calomnies et les conspirations de ses adversaires et contre les fautes de ses amis; quoi de plus? on ne réussit point à créer un esprit national assez puissant pour dominer l'esprit militaire. C'est ainsi que Bonaparte arriva dans une société dont toutes les portes étaient ouvertes, et où il n'y avait qu'un élément, qui était resté vraiment constitué, l'armée. Son retour de l'île d'Elbe fut le retour d'un chef militaire qui se présente à des légions qu'il a longtemps conduites à la victoire; le pays ne l'appela point, il le laissa passer.

Telles furent en résumé, selon les esprits les plus éminents qui ont entrepris d'étudier cette époque, les causes qui amenèrent les Cent-Jours, et c'est ainsi que Marie-Thérèse, recommençant ses destinées errantes, se trouva encore une fois jetée sur la terre étrangère. Elle ne demeura pas longtemps en Espagne où le vaisseau sur lequel elle s'était embarquée à Pouillac l'avait conduite. De là, elle se rendit en Angleterre; puis vint un moment à Gand où le Roi Louis XVIII l'avait appelée, et elle en repartit bientôt, chargée d'une mission importante qui, si l'on voulait en croire les rumeurs qui coururent dans ce temps, auraient eu pour objet de déjouer les intrigues politique d'un prince qui aspirait, dit-on, à usurper la couronne de France (1). Dans le séjour qu'elle fit à Gand,

(1) Le duc d'Orléans repoussa cette accusation avec beaucoup de force dans la proclamation suivante, qui témoignait de son horreur pour l'usurpation :

« Français, on me force à rompre le silence que je m'étais im-
» posé, et, puisqu'on ose mêler mon nom à des vœux coupables et
» à des perfides insinuations, mon honneur me dicte, à la face de
» l'Europe entière, une protestation solennelle que me prescrivent
» mes devoirs.

» Français, on vous trompe ; on vous égare ; mais qu'ils se trom-
» pent surtout ceux d'entre vous qui *s'arrogent le droit de se choi-*
» *sir un maître*, et qui, dans leur pensée, outragent, par de sédi-
» tieuses espérances, un prince le plus fidèle sujet du Roi de
» France. »

Madame assista à une revue générale des troupes royales qui eut lieu dans la plaine de Walden près d'Alost. Quand Marie-Thérèse se trouva au milieu des volontaires parmi lesquels on remarquait ceux qui appartenaient aux écoles de droit et de médecine, elle dit avec expression : « Il me semble que je suis dans une petite France. » De retour en Angleterre, *Madame* y passa encore un mois; le courage et le caractère qu'elle avait déployés à Bordeaux, avaient ajouté de nouveaux sentiments d'estime à la vénération profonde qu'inspiraient

» *Le principe irrévocable* de la *légitimité* est aujourd'hui la » seule garantie de la paix en France et en Europe ; les *révolu-* » *tions n'en ont fait que mieux sentir la force et l'importance.* » Consacré par une ligue guerrière et par un congrès pacifique de » tous les souverains, ce principe deviendra la règle invariable » des règnes et des successions.

» Oui, Français, je serais fier de vous gouverner, mais seule- » ment si j'étais assez malheureux pour que l'extinction d'une » branche illustre eût marqué ma place au trône. Ce serait seule- » ment alors que je ferais connaître aussi des intentions *peut-être* » *bien éloignées de celles qu'on me suppose et que l'on voudrait* » *me suggérer.*

» Français, je ne m'adresse qu'à quelques hommes égarés. » Revenez à vous-mêmes et proclamez-vous fidèles sujets de » Louis XVIII, et de ses *héritiers naturels,* avec l'un de vos prin- » ces et de vos concitoyens.

» Signé, LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS. »

ses vertus, et, partout où elle paraissait, les regards la suivaient avec admiration.

Ce fut en Angleterre que la Princesse apprit la fin des Cent-Jours. Ce coup désespéré tenté par un grand capitaine, qui venait troubler encore une fois la paix du monde, parce qu'il était déjà lui-même fatigué de son repos, ne pouvait pas avoir d'autre résultat. Bonaparte, quoi qu'il dît et même quoi qu'il voulût, rapportait la guerre à la France et à l'Europe qui étaient affamées de paix; car il ne pouvait gouverner que par la guerre, comme il le vit bien, dès que son épée victorieuse lui eut échappé, par l'impuissance dans laquelle il tomba devant Fouché et M. de Lafayette. La contre-partie de la scène de l'Orangerie de Saint-Cloud trouva place dans notre histoire, et la pâle et médiocre assemblée des Cent-Jours déclara que si le grand Empereur ne se retirait pas, elle le ferait sauter par la croisée. Tant les rôles changent avec les situations! Cette humiliation fut sans doute un des châtiments les plus sévères que la Providence fit subir à Napoléon, ce génie égoïste qui, pour rejouer une partie perdue et pour soutenir une gageure que, l'année précédente, l'Europe avait gagnée, n'avait pas craint d'attirer sur la France le fléau d'une seconde invasion. Son

étoile qui n'avait pâli, en 1814, que devant l'Europe entière coalisée contre lui, s'éclipsa cette fois devant une utopie de M. de Lafayette et une rouerie de M. Fouché. Quand l'Europe arriva, Napoléon n'était plus debout; un homme de police et un rêveur avaient suffi pour renverser cette prodigieuse fortune. Alors la Restauration, qu'on avait détruite trois mois auparavant, se releva d'elle-même, parce qu'elle était nécessaire à tout le monde et qu'elle était seule possible; mais elle se releva blessée au cœur comme la France par cette double invasion dont elle n'était pas coupable et dont elle fut plus tard victime. Le pays devait longtemps se souvenir que les drapeaux étrangers avaient, par deux fois, flotté sur les murailles de nos villes, et comme c'était au milieu de ces circonstances malheureuses que la maison de Bourbon avait deux fois reparu, pour en conjurer les suites, l'injustice de l'esprit de parti put facilement amener l'opinion publique à confondre ces deux évènements, si distincts quand on examine sans prévention leurs causes et leurs conséquences.

Le Roi était rentré à Paris le 8 juillet 1815, *Madame* ne débarqua à Dieppe que le 26 du même mois, et elle se rendit à Paris en traversant la

ville de Rouen (1). Le 27 juillet, à trois heures, la fille de Louis XVI rentrait pour la seconde fois aux Tuileries. Par un hasard étrange, cette date du 27 juillet devait, quinze ans plus tard, se retrouver dans sa destinée, avec une autre signification, et un souvenir de joie devait être remplacé par un souvenir de deuil. La joie que Marie-Thérèse éprouvait en rentrant en France, était cependant cette fois tempérée par le chagrin profond que lui inspirait l'état du royaume occupé par d'innombrables armées et qui allait avoir à payer les frais de l'invasion. En outre, *Madame* prévoyait, avec son bon sens accoutumé, les difficultés qui devaient naître, pour la royauté, de cette situation malheureuse; et enfin, la catastrophe si rapide du 20 mars lui avait fait perdre bien des illusions. Néanmoins, elle fut vivement touchée de l'accueil qu'elle reçut à Paris; dans la soirée du jour où elle arriva, une multitude innombrable se porta sous les fenêtres de son appar-

(1) M. Lezurier de la Martel, maire de cette ville, adressa aux habitants, à cette occasion, une proclamation qui commençait ainsi : « Habitants de Rouen, la fille de nos Rois arrive dans nos » murs. Honorer en elle la piété religieuse et filiale, c'est hono- » rer le Roi lui-même dans l'objet de ses plus douces affec- » tions. »

tement. Le courage et l'intelligence sont toujours populaires en France, et l'habile et énergique conduite que *Madame* avait tenue à Bordeaux, augmentait l'enthousiasme qu'excitait naturellement la présence de la fille de Louis XVI. De longues acclamations la saluèrent quand elle parut à la croisée ; bientôt après des danses se formèrent, et cette fête improvisée se prolongea jusqu'à dix heures du soir. La joie publique venait, à cette époque, chercher dans la présence des Bourbons aux Tuileries le seul objet qui pût l'exciter, car les Bourbons étaient une assurance pour le présent et une promesse pour l'avenir ; en sortant de ces lieux, il fallait se voiler les yeux pour ne pas pleurer sur la capitale de la France, occupée par l'Europe victorieuse et maîtresse, et au milieu de laquelle flottaient les couleurs de vingt nations coalisées que nous avions tant de fois vaincues.

La fille de Louis XVI ne fut pas longtemps sans éprouver que la prospérité a ses peines comme l'adversité, et elle eut bientôt des sacrifices à offrir à Dieu dans le palais de ses pères, comme elle en avait offert tant de fois, dans les prisons de la Révolution et sous les tentes de l'exil. Combien n'eut-elle pas à souffrir, lorsqu'en rentrant en France, elle vit cette royauté dont elle avait une idée si

haute, compter parmi ses ministres un régicide qui, après avoir siégé parmi les juges de Louis XVI, venait s'asseoir dans les conseils de Louis XVIII ! On peut dire que ce sacrifice si malheureux, et nous ajouterons si inutile que fit la seconde Restauration en acceptant Fouché pour ministre, empoisonna, pour madame la duchesse d'Angoulême, toute la joie qu'elle éprouvait du retour des Bourbons en France. C'est alors qu'on put voir les avantages de l'avis ouvert autrefois par M. de Cazalès; en appelant la France entière à elle, la royauté aurait évité la nécessité de transiger avec ces individualités souillées qui se présentaient comme des garanties publiques contre les arrière-pensées qu'elles prêtaient elles-mêmes à la maison de Bourbon. Ce qui rend les malentendus et les défiances éternels dans les affaires publiques comme dans les affaires privées, c'est le double jeu des intermédiaires qui en vivent; quand les rois et les peuples se rencontrent face à face, il leur est toujours plus facile de s'entendre, parce qu'ils ont le même intérêt.

Ce fut malheureusement ce qu'on ne voulut pas comprendre, à cette époque, et c'est ce qui fit la puissance de M. de Talleyrand, de Fouché et celle d'un certain nombre d'hommes de la

même nature, qui, s'efforçant de persuader à la royauté que la société française était révolutionnaire, et à la nation que la royauté préparait le retour de l'ancien régime, s'offraient à cautionner, moyennant le pouvoir dont ils réclamaient la possession comme prix de leurs services, la royauté auprès de la nation, et la nation auprès de la royauté, et les trahissaient toutes deux.

Cependant madame la duchesse d'Angoulême trouva, peu de temps après son second retour en France, des consolations dans un voyage qu'elle fit à Bordeaux avec M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Berry : Ce fut le 15 avril 1816, après avoir assisté à la procession du *Vœu de Louis XIII* à Notre-Dame, qu'elle prit, vers neuf heures du soir, en passant par Versailles, Chartres et Tours, le chemin de la grande cité où elle devait retrouver le souvenir de la journée du 12 mars et celui de la journée du 1er avril. On comprend que le voyage de *Madame* à Bordeaux n'était pas un de ces voyages ordinaires, dont l'itinéraire officiel est tracé par l'étiquette, et où tout, l'enthousiasme des populations comme les paroles des princes, est prévu par le cérémonial (1). Au moment des

(1) Voici comment les relations du temps rapportent les détails matériels de l'entrée de *Madame* à Bordeaux : On avait cons-

Cent-Jours, la fille de Louis XVI avait vécu à Bordeaux d'une vie commune. La Princesse et la population avaient mis ensemble leurs destinées, leurs sentiments, leurs idées, pour conjurer la même catastrophe et braver les mêmes périls. La

truit, disent-elles, sur les bords de la Gironde un petit pavillon fort élégant qui servit de pied-à-terre à la princesse. Là, les dames de Bordeaux se proposaient d'offrir à *Madame* une robe magnifique, et celle que portait la princesse devait lui être demandée pour être coupée en morceaux. C'était un souvenir des plumes distribuées à Pouillac. Le 19 août, les princes débarquèrent sur le quai. Toutes les maisons, à la lettre, étaient ornées de drapeaux blancs, de fleurs, de verdure. *Madame* répondit par les salutations les plus gracieuses aux acclamations. Le cortége se mit en route en passant par le port, jusqu'à la porte du Chapeau-Rouge. Des bannières étaient suspendues à toutes les croisées, d'autres précédaient le cortége, portées par différentes classes d'habitants. Après avoir descendu la place Dauphine et passé par les allées d'Albret, le cortége fit son entrée au château par la grande grille du jardin. Cette entrée était vraiment triomphale. Un vaudeville de circonstance, plein de verve, composé par M. Bouglé, jeune Bordelais, fut accueilli avec enthousiasme au grand théâtre; les couplets royalistes furent répétés jusqu'à trois fois en chœur par toute la salle. Le 25, jour de la Saint-Louis, Bordeaux présentait à la fois un aspect guerrier et un air de fête. Dans la matinée, un groupe nombreux de dames et de demoiselles de la paroisse de Saint-Michel avait fait bénir, dans une cérémonie solennelle, une corbeille élégante destinée à *Madame*, duchesse d'Angoulême. D'un autre côté, les corporations des *tonneliers* et des *chapeliers* parcouraient la ville au son des instruments, ayant à leur tête les bannières dédiées à Son Altesse Royale et à la bénédiction desquelles M. le comte de Lynch et Mme de Lure-Saluces avaient présidé.

grande ame de Marie-Thérèse se révélant dans sa petite-fille, à l'aspect du danger, elle n'avait pas craint de regarder en face la victorieuse fortune de Napoléon, et une femme avait conçu la fière pensée de marcher, à la tête des populations fidèles, contre ce terrible usurpateur des droits de sa maison. *Madame* allait donc revoir les lieux où elle avait écrit, sinon la plus belle, au moins la plus éclatante page de sa vie, et Bordeaux allait revoir la Princesse au courage de laquelle il s'était associé, en lui montrant le seul genre de dévouement qui puisse compter dans un siècle où les paroles du lendemain sont si oublieuses des paroles de la veille, le dévouement en action qui éclate à l'heure du péril.

Aussi le 19 août, il y eut à Bordeaux une magnifique fête, une de ces fêtes qui ont une ame, un sens, une pensée; qui, pendant toute une journée, confondent dans les mêmes sentiments une ville entière, qui donnent à une grande population les mêmes émotions, le même cœur, le même esprit. Lorsqu'à trois heures de l'après midi, le bâtiment qui portait Marie-Thérèse et les princes, ayant traversé la rade couverte d'innombrables bâtiments qui offraient aux regards une forêt de mâts pavoisés de diverses couleurs, vint aborder au rivage, un cri immense dans lequel se confon-

dirent les cris de tous les Bordelais accourus pour revoir la Princesse, s'éleva vers le Ciel. Il semblait que l'antique cité se penchait vers le navire, pour recevoir dans ses bras Marie-Thérèse qui, quelques mois plus tôt, en avait été arrachée.

Les Bordelais et la Princesse avaient le cœur rempli des mêmes émotions et des mêmes sentiments. C'était sur ce même quai qu'elle était venue, pour la dernière fois, passer la revue de la garde nationale, et qu'elle lui avait fait ses adieux, en refusant de la laisser combattre, parce que la défection des troupes de ligne qui occupaient les positions militaires de la ville, rendait ce courage et ce dévouement inutiles, et que tant de vies précieuses eussent été sans profit exposées. De ce même lieu, on apercevait les deux casernes, où la fille des Césars s'était présentée d'un front si imposant et si haut, que la trahison honteuse d'elle-même, avait gardé le silence, et avait baissé les yeux devant ce regard royal. C'est par ici qu'elle s'était éloignée, emmenant avec elle, dans sa voiture le pâle général qui semblait un ôtage qu'elle traînait à sa suite. Lorsque la garde nationale, indignée, furieuse de voir que la ville était livrée, sans qu'elle pût la défendre, avait fait retentir le cri de trahison, si terrible dans

les crises civiles, et s'était élancée vers l'hôtel qu'habitait *Madame*, en demandant le général Decaen, afin de le passer par les armes; c'est ici que parut la Princesse, pour protéger le général, au moment où elle allait se trouver elle-même sans protection et sans appui, heureuse de pouvoir, du moins, avant de quitter Bordeaux, sauver la vie à un Français. Ce chemin, enfin, c'était celui que Marie-Thérèse avait suivi pour se rendre au point du littoral, où l'attendait le navire sur lequel elle devait s'éloigner de France, dans cette journée marquée par les cris de douleur et les larmes de deuil de toute une ville, et au milieu des sifflements de cet ouragan, l'un des plus effroyables qui, de mémoire d'homme, eût sévi dans la contrée. Quatre mois et demi après cette douloureuse époque, la monarchie s'étant relevée, *Madame* rentrait à Bordeaux, par une belle journée, au milieu des cris de joie des populations, dont les gémissements saluaient son départ, et le drapeau pour lequel les Bordelais voulaient mourir, se déroulait aux rayons d'un soleil d'août, sur le château Trompette, au milieu des acclamations de cette grande cité méridionale qui, toute pleine des souvenirs de ses angoisses qui augmentaient son allégresse actuelle,

s'épanouissait au bonheur de revoir Marie Thérèse, et mêlait ensemble ses serments de fidélité; ses chants de bonheur, et ses joyeux vivats.

Tel fut l'aspect de Bordeaux pendant tout le temps qu'y demeura la Princesse. Les jours qu'elle y passa, furent des jours de fête pour elle, comme pour la population. Chaque pas qu'elle faisait, chaque parole qu'elle prononçait, éveillait un souvenir; et, chose rare pour tous les hommes, plus rare encore pour les princes, Marie-Thérèse pouvait croire à toutes les protestations de dévouement qu'elle recevait, à tous les serments de fidélité que cette vive population méridionale renouvelait à sa vue; car cette fidélité et ce dévouement avaient subi l'épreuve du péril et de l'adversité. Parmi ceux qui accueillaient avec tant d'enthousiasme la venue de ces trois Bourbons, un grand nombre avaient contribué, dans la journée du 12 mars, à ouvrir la ville de Bordeaux à M. le duc d'Angoulême; tous avaient offert leur bras et leur vie à la fille de Louis XVI, l'année suivante, dans les derniers jours du même mois; et il en était enfin qui pouvaient montrer les débris précieusement conservés des plumes blanches que Marie-Thérèse portait sur son chapeau au moment où, s'embarquant à

Pouillac, elle partagea entre ceux qui avaient voulu l'accompagner jusqu'au navire, ces témoignages de souvenirs et ces reliques de la fidélité.

En quittant Bordeaux, *Madame* et les deux Princes continuèrent leur voyage à travers les provinces méridionales, en se rendant à Toulouse, et ce voyage semblait être un triomphe, tant les populations s'empressaient avec enthousiasme sur leur passage. Ce fut à Toulouse que l'on apprit le mouvement rétrograde de l'armée espagnole commandée par le général Castanos qui avait franchi les frontières de France à la tête d'une armée de quarante mille hommes. Cette nouvelle fermait dignement ces journées de fêtes royalistes, par une satisfaction nationale, obtenue, grâce à la fermeté de M. le duc d'Angoulême, qui avait mandé au général espagnol que s'il continuait à avancer, il marcherait contre lui, et qui, en même temps, avait écrit une lettre énergique au Roi d'Espagne, afin d'obtenir l'évacuation du territoire français. Ce fut M. le duc de Guiche, aide-de-camp du Prince, qui apporta de Bayonne la nouvelle que le Roi d'Espagne se rendait à ces observations. Le lieutenant-général Ricard annonça publiquement cette nouvelle au théâtre, et ajouta en l'annonçant : « Quelle reconnaissance

» ne devons-nous pas à un Roi qui envoie un » tel Prince, et au Prince qui a deux fois sauvé » ces belles contrées. » Alors le public se leva tout entier, et battit des mains en répétant mille fois les cris de : *Vive le Roi ! vive Monseigneur le duc d'Angoulême! vive* MADAME ! Noble mouvement de joie, où il entrait autant de patriotisme que d'amour pour les Bourbons, car les Royalistes Toulousains, se réjouissaient à la fois, et de ce qu'une partie du territoire français était délivrée de l'invasion, et de ce qu'on devait cette délivrance à un petit-fils de Louis XIV. Madame la duchesse d'Angoulême, doucement émue de ces transports, partageait l'allégresse générale. Son cœur français se réjouissait du service que Monsieur le duc d'Angoulême venait de rendre à la France. Comme *Monsieur*, comte d'Artois, devait le dire plus tard à la Chambre des Pairs, cette fois il ne s'agissait plus d'un succès obtenu contre des Français égarés.

Ainsi se termina ce voyage qui dura en tout un peu moins d'un mois; Madame, qui avait quitté Paris le 15 août, était de retour dans cette ville le 11 septembre. Mais si le voyage avait été rapide, le temps avait été bien rempli, et la fille de Louis XVI rapportait dans son cœur des joies et

des souvenirs qui devaient lui servir de consolations, dans les nouvelles épreuves que lui gardait la Providence, afin d'assombrir ses prospérités et de relier ensemble, qu'on nous passe ce terme, ses anciens et ses nouveaux exils.



XVIII

Madame forme sa maison. — Esprit qui dirige ses choix. — Epreuves imprévues. — Nouvelles douleurs de Madame. — Divisions dans la famille royale. — Calomnies. — Intrigues auprès du Roi. — On l'indispose contre Madame. — Un beau passage sur Marie-Thérèse. — Explication de son caractère, par M. Fiévée. — Eloges mérités. — Noble sacrifice de Madame. — Conduite généreuse. — Elle rend un témoignage favorable au général Decaen. — Madame n'avait point oublié les enseignements du Temple. — On découvre le testament de la Reine. — Emotions de Marie-Thérèse en ouvrant ce testament. — Paroles de M. le duc de Choiseuil au sujet de cette découverte. — Les deux chambres envoient une députation à Madame. — Discours de M. Lainé et du Chancelier. — Réponse de Madame. — Madame reste étrangère aux affaires. — Elle assiste aux douleurs et aux joies de la famille royale. — Madame au mariage du duc de Berry. — Madame, le 13 février 1820. — Madame, le 29 septembre. — Elle se rend à Bordeaux pendant la campagne d'Espagne. — But de son voyage. — Ses paroles en apprenant la délivrance de Ferdinand. — La fille de Louis XVI traverse la Vendée. — Notre-Dame d'Auray. — La statue de Louis XVI à Nantes. — Scènes touchantes. — Elle revient à Paris.

Avant d'essayer de retracer la suite de la vie de Madame la duchesse d'Angoulême pendant la Restauration, il convient de dire comment cette Princesse était entourée. Tous les choix de la

fille de Louis XVI, avaient eu pour objet des personnes d'un caractère grave et religieux. En approchant de sa cour, on éprouvait le même recueillement que sur le seuil d'un sanctuaire. M. l'abbé de Lafare était son premier aumônier. Parmi ses dames, mesdames de Sérent et de Damas avaient une haute part à sa confiance; elle accordait aussi une estime entière à mesdames de Béarn, de Gontaut-Biron, à la vicomtesse de Vaudreuil, et à madame la marquise de Rougé. Madame la duchesse d'Angoulême, comme il est facile de le comprendre, avait peu de goût pour les fêtes et les plaisirs; les souvenirs du passé s'étendaient entr'elle et les vaines joies du monde, comme un voile de deuil; la religion et la charité occupaient toutes ses journées.

Nous l'avons dit, elle eut bientôt besoin de recourir à ces hautes consolations qu'on trouve aux pieds des autels, car ses nouvelles prospérités furent visitées par des épreuves aussi douloureuses qu'imprévues. Les hommes qui avaient exploité la situation fausse et équivoque où se trouva la Restauration à son avènement, avaient pris courage en voyant le succès de leurs intrigues. Ardents à semer partout la division, ils réussirent à introduire jusque dans la famille royale

la méfiance qu'ils avaient excitée entre le peuple et le trône. Ils firent redouter au Roi les Princes de sa maison, et les désignèrent secrètement comme tenant les fils d'une grande conspiration royaliste, dont le but eût été de contraindre Louis XVIII à une abdication. En même temps, ils dénonçaient ces Princes à la haine des populations en leur prêtant les sentiments les plus éloignés de leurs cœurs, et les idées auxquelles leur esprit demeurait le plus étranger (1).

Nous touchons ici à une des plaies les plus vives du cœur de *Madame*; nouvelle et cuisante épreuve qui se prolongea pendant toute la première partie du règne de Louis XVIII. « *Monsieur,* dit un noble historien, parfaitement placé pour connaître ces détails (2), « n'était pas le seul

(1) Une partie de cette situation transpira dans le procès, qu'on appela, dans le temps, *La Conspiration du bord de l'eau.* On sait que la police avait impliqué dans ce procès les royalistes les plus prononcés, qui, selon elle, tramaient le renversement de Louis XVIII. C'était une machine montée pour exciter le Roi contre son frère; on espérait obtenir au moins l'éloignement de ce prince. Le but d'un grand nombre des hommes qui tenaient le pouvoir, était d'empêcher le règne de Monsieur, et ceux qui criaient à la conspiration étaient les véritables conspirateurs.

(2) M. le vicomte Sosthène de Larochefoucauld, aujourd'hui duc de Doudeauville.

» membre de la famille royale contre lequel on
» fut parvenu à aigrir le Roi; *Madame* elle-
» même, qu'il avait si longtemps chérie, était
» alors entièrement méconnue par lui, et la dou-
» leur qu'en éprouvait ce malheureux Prince,
» aurait dû inspirer des remords à ceux qui
» étaient parvenus à ce coupable résultat. Sous
» quelle couleur *Madame* n'était-elle pas offerte à
» l'imagination des peuples? »

Nous anticipons un peu en signalant ce nouveau genre de douleur réservé à la fille de Louis XVI, et qui ne commença guère pour elle que sous le ministère de M. Decazes. Mais la situation générale qui exerça cette influence sur la destinée particulière de la Princesse, devait être indiquée une fois pour toutes, attendu qu'elle se prolongea pendant plusieurs années, et qu'elle ne cessa entièrement qu'à l'époque de l'avènement du ministère de droite, qui se personnifia plus tard dans M. de Villèle. Ainsi, Madame la duchesse d'Angoulême trouvait dans le Roi, à l'exil duquel elle s'était dévouée, les méfiances que des rapports empoisonnés entretenaient dans son cœur. On cherchait en même temps à jeter contre elle des préventions dans le public, et les lignes suivantes qui appartiennent à l'époque dont nous parlons,

en réfutant des allégations injustes, rappellent à quel point l'injustice fut poussée par une malveillance égoïste, contre une Princesse qui acquérait chaque jour de nouveaux titres à l'amour et au respect.

« Que Dieu punirait sévèrement la France, di-
» sait un écrivain (1), s'il lui accordait pour la
» gouverner, un être selon les désirs toujours
» changeants de certains Français; un être formé
» selon l'ignorance où ils sont aujourd'hui des
» lois générales que Dieu impose à tous ses
» ouvrages. Un enfant dont la raison et la sen-
» sibilité avaient été avancées par le malheur,
» tombe du trône dans une prison. Son père,
» dont elle ne pouvait ignorer les vertus, périt
» sur un échafaud, sans qu'on ose le lui cacher,
» dans la crainte de lui dérober une bénédiction
» que le ciel doit ratifier; sa mère, dont le cou-
» rage lui servait d'exemple et l'amour de conso-
» lation, est enlevée à ses yeux pour subir le
» même supplice; une seconde mère, son der-
» nier soutien, modèle de piété et d'héroïsme,
» périt sur le même échafaud. Seule, ou plutôt,
» à son tour, chef de famille, dans une prison

(1) M. Fiévée.

« qui renferme encore un frère plus jeune qu'elle,
» elle s'en voit privée, et ne peut ignorer la
» cause de sa mort. N'ayant connu de la vie que
» ce qu'elle a de plus amer ; résignée à la ren-
» dre, sans regret, au Dieu qui la lui avait don-
» née, ne pouvant entendre autour d'elle le
» moindre bruit, qu'elle ne le prît pour l'an-
» nonce de sa dernière heure, elle apprend qu'on
» l'exile.

» Selon les lois éternelles de la Providence,
» quelles modifications un tel assemblage de mal-
» heurs aura-t-il produites sur le caractère de
» cette infortunée? Au-dessus de la vanité, elle en
» a connu le néant; au-dessus de l'orgueil qui
» ne peut être à ses yeux qu'une faiblesse, c'est
» dans son âme qu'elle cherchera un refuge, et
» la fierté de cette âme deviendra plus puissante
» que l'injustice des hommes. Douce parce que
» la nature l'a faite ainsi, simple dans ses goûts,
» soumise à tous ses devoirs et sans efforts; com-
» patissante au malheur; confiante quand la
» franchise des sentiments qu'on lui montrera,
» l'éloignera des souvenirs du passé; timide de-
» vant la malveillance; qu'une grande circon-
» stance se présente, et cette femme étonnera le
» monde par son courage, sans qu'il soit en elle

» de croire qu'elle ait rien fait d'extraordinaire.
» Ce qui nous surprend, ce qui excite notre admiration, n'est-il pas le résultat de l'éducation qu'elle a reçue du malheur dans son enfance? Peut-elle craindre la mort, quand son âme est émue? N'est-ce pas de la mort qu'elle a reçu toutes les émotions qui ont fait battre son cœur, et lui ont appris à connaître le néant de la vie? Peut-elle craindre le jugement des hommes et y attacher le moindre prix? Cette âme fière n'a-t-elle pas été conduite à ne reconnaître que Dieu pour juge? Elle n'est pas gaie, dit-on, elle n'est pas confiante, elle n'a rien oublié; ses manières, en arrivant de l'exil, rappellent le pays où elle a trouvé l'hospitalité que sa patrie lui refusait. Eh quoi! si elle était légère, si elle était imprudente, si elle accueillait sans distinction le crime et la vertu, la trahison et la fidélité, si elle était sans religion, si ses souvenirs n'étaient pas profonds, si, avant de vous connaître, elle avait sacrifié par goût aux frivolités dont vous faites tant de cas, vous la trou veriez plus digne de votre attachement, de vos respects, et vous compteriez plus sur elle, positivement parce que tout en elle serait contraire aux lois morales de la Providence! »

Ce portrait de madame la duchesse d'Angoulême, pendant la première époque de la Restauration, tracé par un homme plus habitué à la censure qu'à la louange, devait naturellement trouver sa place dans cet ouvrage. Il est conforme, en effet, au plan de cette histoire de chercher à montrer quelle impression la Princesse a produite dans les différentes époques de sa vie, sur ceux qui ont étudié son caractère, afin d'éviter le reproche de flatterie contre lequel protestent déjà le malheur et l'exil de la fille de Louis XVI. Ajoutons seulement que tout beau qu'il soit, ce portrait n'était pas flatté. Pendant qu'on cherchait à noircir l'image de la Princesse, dans l'esprit des peuples, c'était par des actes de générosité et de clémence qu'elle répondait aux attaques dont elle était l'objet. Elle était entrée, pour sa part, dans l'offrande de dix millions, que la maison de Bourbon avait faite aux départements qui avaient le plus souffert des maux de la guerre ; elle arrêta, par un regard sévère, une personne qui lui faisait observer qu'il serait facile de retrouver un général, dont elle disait, sans le nommer, qu'elle avait eu à se plaindre pendant les Cent-Jours ; elle rendit un témoignage favorable au général Decaen, et le protégea, devant ses juges, comme elle l'avait protégé à Bordeaux de-

vant les colères populaires. La fille de Louis XVI n'avait point perdu les inclinations miséricordieuses qu'elle avait puisées au Temple dans les exemples et les entretiens du Roi, de la Reine et de madame Élisabeth, et, depuis son retour, il semblait que sa sainte mère se fût elle-même levée du tombeau, pour lui recommander l'exercice de ces généreuses vertus qu'elle avait autrefois enseignées à son enfance captive.

Ce fut, dans les premières années de la Restauration en effet (1), qu'on retrouva cette lettre dernière que la Reine, dans la nuit suprême qu'elle passa à la Conciergerie, écrivit à madame Élisabeth, en lui recommandant son fils et sa fille, à qui elle traçait ses dernières instructions. Vingt-trois ans écoulés depuis l'époque où la Reine avait confié à ce papier trempé de ses larmes, ses pensées, ses douleurs, ses regrets et ses adieux, cette lettre écrite par une morte à une morte qui ne l'avait jamais reçue, par une sainte à une sainte qui était allée la rejoindre au Ciel, cette épître datée de la Conciergerie et adressée au Temple, arrivait aux Tuileries à vingt-trois ans de date, et était remise à la fille de celle qui l'avait écrite, à la nièce de

(1) Au mois de février 1816.

celle qui aurait dû la recevoir. Qu'on se représente la religieuse douleur et la vénération filiale avec laquelle la fille de Marie-Antoinette ouvrit ce papier dans lequel l'âme de sa mère s'était une dernière fois épanchée et qui avait reçu l'empreinte sacrée de sa main! Que de larmes elle versa en lisant ce testament sublime qui devait prendre place à côté du testament du 21 janvier (1)! Mais combien aussi dut-elle se réjouir, au fond de son cœur, de s'être conformée, par le penchant naturel de son âme, à ces instructions maternelles qu'elle ne connaissait pas, d'avoir pardonné aux ennemis de sa maison, et d'avoir aimé la France dans la captivité et dans l'exil, comme dans la puissance, à Mittau et à Hartwel, comme aux Tuileries! Il lui sembla que Dieu, pour la consoler de ses longs malheurs, et pour l'encourager à traverser de nouvelles peines, permettait, après un temps si long, que la voix de la Reine rompît le silence du tombeau, et quand elle lut cette lettre, elle s'inclina comme si elle sentait la bénédiction de sa mère descendre sur son front.

Cette découverte du testament de Marie-Antoinette produisit une impression profonde. Elle fut

(1) Voir cette lettre à la fin du volume.

annoncée, comme un évènement, aux deux Chambres, et lue à la tribune, et Louis XVIII prescrivit que, le 16 octobre, jour de l'anniversaire de la mort de la Reine, il en serait fait lecture, tous les ans, dans la chaire, comme du testament de Louis XVI. Plusieurs membres des deux Chambres, entre autres MM. de Châteaubriand et de Choiseuil à la Chambre des Pairs, et M. Lainé à la Chambre des Députés, prononcèrent d'éloquentes paroles à cette occasion. On remarqua surtout l'hommage rendu par M. le duc de Choiseuil à Marie-Antoinette : « Vous venez d'entendre, dit-il, la communication des sentiments » augustes qui ont toujours animé cette Reine, » dont le caractère présentait l'union si parfaite » de la grâce la plus noble et de la vertu la plus » sublime; de cette digne épouse du plus juste et » du plus vertueux des Rois. Honoré de ses bontés, j'ose dire de sa confiance, désigné peut-être » dans ses derniers souvenirs, n'ayant été séparé » d'elle que sur le seuil du Temple, plus qu'un » autre je retrouve, dans ce précieux écrit, ces » sentiments admirables qu'elle manifestait sans » cesse, cette clémence surnaturelle, ce souvenir » religieux des services, ce parfait oubli des injures, enfin ces qualités si rares qui confondi-

» rent si dignement ses calomniateurs et furent
» toujours le désespoir de ses bourreaux. C'est
» avec un sentiment de joie et d'orgueil pour sa
» mémoire, que je vois offrir à l'admiration de la
» France, la révélation de ses dernières pensées
» qui complètent l'honneur de sa noble exis-
» tence. Il n'est plus permis maintenant de louer
» celle qui est au-dessus de toute louange. Tout
» doit se taire, tout doit se recueillir dans le
» respect et la douleur. La Reine, au bord du
» tombeau, se présente à la postérité comme
» le modèle des mères, des épouses et des Rei-
» nes. »

Ces paroles solennelles s'élevant comme une expiation de tant d'injures et de calomnies, dont la Reine avait été comme accablée, allaient jusqu'au cœur de la fille de Marie-Antoinette. Les deux Chambres firent auprès d'elle, avec la permission du Roi, une démarche officielle et publique. M. Lainé, dont *Madame* estimait le beau caractère depuis les évènements de Bordeaux, prononça les paroles suivantes au nom de la Chambre des Députés : « Madame, le Roi vient
» de nous permettre d'exprimer à votre Altesse
» Royale les sentiments qu'a fait naître la lettre
» de votre auguste mère. Ces nobles caractères

» ont réveillé en nous la vive douleur que le » temps a fait taire sans l'affaiblir. Mais cette » douleur se tempère à la vue de votre Altesse » Royale ; nous nous disons que Marie-Antoi- » nette revit en Marie-Thérèse ; ce sont les mêmes » vertus, c'est le même courage, et en voyant » briller en vous les sentiments religieux de deux » Princesses, les cœurs apaisés se rouvrent à » l'espérance et aux consolations. » Ce fut le chancelier qui porta la parole, au nom de la Chambre des Pairs. « Madame, dit-il, le Roi » permet à la grande députation de la Chambre » des Pairs de venir, auprès de votre Altesse » Royale, bénir avec elle les bienfaits de la Pro- » vidence, qui restitue à notre vénération un des » plus beaux titres de la gloire de Sa Majesté » votre auguste mère. Nous retrouvons, dans cette » pièce mémorable, la source féconde des hautes » vertus dont nous possédons avec orgueil la vi- » vante image. Cet écrit sublime nous offre aussi » le principe de cette union touchante qui fit la » consolation, comme elle fait aujourd'hui le » bonheur de votre auguste famille. Puisse, Ma- » dame, cette grande Reine, qui préparait nos » destinées, quand elle s'occupait si tendrement » des vôtres, accueillir du haut du Ciel, l'hom-

» mage de respect et d'admiration que la Cham-
» bre des Pairs aime à rendre à sa mémoire. »

Marie-Thérèse était tellement émue en recevant ces hommages adressés à la mémoire de sa mère, qu'à peine elle pouvait parler. Sa réponse aux deux députations fut la même en substance. « Je suis vivement touchée de votre démarche, » dit-elle à M. Lainé; les souvenirs que me » rappelle la lettre miraculeusement conservée, » et écrite par une main aussi chère, me cause » une émotion trop grande pour que je puisse » répondre, comme je le voudrais, à votre em» pressement. » Elle ajouta quelques mots, en répondant à la Chambre des Pairs, pour exprimer la reconnaissance qu'elle éprouvait de l'hommage que le Roi faisait rendre à la mémoire de sa mère, et se retira dans l'intérieur de ses appartements, pour pleurer en liberté.

Madame la duchesse d'Angoulême n'eut pas, à proprement parler, pendant la Restauration, de vie politique. Depuis Louis XIV, on le sait, c'était une tradition, sur le trône, de tenir les Princes éloignés des affaires, et de les habituer, dès l'enfance, à un respect et à une obéissance absolue envers le chef de leur maison. On peut dire que Marie-Thérèse assista aux deux règnes de

Louis XVIII et de Charles X, sans se mêler des affaires, et que son action, à cet égard, se borna presque entièrement à prendre part aux félicités et aux malheurs des Bourbons.

Elle était à côté du Roi, quand madame la duchesse de Berry arriva à la croix de Saint-Hérem, à une lieue et demie de Fontainebleau ; et le Roi, dans cette première présentation, dit à la jeune Princesse, qui cherchait d'un regard empressé la fille de Louis XVI, pour qui elle éprouvait d'avance les sentiments d'une tendre admiration : « Madame, voici d'abord votre mari ; moi, je » suis votre père ; voilà votre frère, voilà notre » ange. » En disant ces derniers mots, Louis XVIII désignait à Madame la duchesse de Berry, Madame la duchesse d'Angoulême, à laquelle il la présentait. En 1820, *Madame* se trouvait auprès du lit de mort du 13 février. M. le duc d'Angoulême craignant quelque nouveau danger, n'avait point permis qu'elle l'accompagnât lorsqu'il partit des Tuileries, pour se rendre auprès de son frère. Mais à peine fut-il parti, que la Princesse demanda sa voiture ; elle arriva presque aussitôt que lui. Que lui importaient les périls ?

« Est-il, écrivait M. de Châtaubriand, à cette » époque, une douleur qui puisse se passer d'elle,

» une adversité qui l'ait fait jamais reculer ? » *Madame* est accoutumée à regarder la résolu- » tion en face ; ce n'était pas la première fois » que la fille de Louis XVI et de Marie-Antoi- » nette prenait soin d'un frère mourant. » Ce fut Marie-Thérèse qui, témoin du courage de Madame la duchesse de Berry, soutenant son mari pendant que M. Dupuytren élargissait la plaie, prononça cette parole qui était dans tous les cœurs : « Elle est sublime ! » Ce fut elle qui, la soulevant un peu plus tard dans ses bras, adressa, d'une voix assurée, au duc de Berry, qui se mourait, ces mots solennels qui furent un adieu : « Courage, mon frère ; mais si Dieu vous ap- » pelle à lui, dites à mon père qu'il prie pour » la France et pour nous. » Dans cette fatale nuit, elle accompagna Madame la duchesse de Berry jusqu'à l'Élysée. La vue de *Madame* était une consolation pour la jeune Princesse, qui aimait à reposer son cœur blessé sur ce cœur qui avait été tant de fois transpercé par la douleur, et, pendant les premiers jours qui suivirent la mort de M. le duc de Berry, *Madame* passait avec sa sœur toute la partie de la journée, dont ses devoirs lui permettaient de disposer. La fille de Louis XVI n'avait pas besoin de rappeler, à la veuve du duc

de Berry, la résignation et la soumission aux arrêts de la Providence; sa présence seule parlait assez haut, et l'histoire de tant d'épreuves courageusement subies, de tant de séparations douloureuses, de tant de sacrifices sanglants, revenant naturellement à la mémoire, enseignait éloquemment à la veuve désolée, les vertus dont elle avait besoin pour supporter ce grand coup. Lorsqu'aux funérailles de M. le duc de Berry, les gardes du corps levèrent le cercueil pour le descendre dans le caveau, on entendit un léger bruit dans la tribune royale; c'était la fille de Louis XVI qui venait de s'évanouir.

Sept mois plus tard, le 29 septembre 1820, une nuit pleine de bonheur et de joie succédait à une nuit de douleur et de deuil. Avant le jour, le canon avait retenti; devant les fenêtres du pavillon Marsan, une foule empressée s'agitait et se communiquait ses émotions; et, dans l'intérieur, on voyait une femme en déshabillé blanc qui s'approchait, de temps en temps, des croisées, en montrant à la foule attendrie un enfant nouveau-né qu'elle tenait dans ses bras. Cette femme, c'était la petite-fille de Louis XIV, et la fille de Louis XVI, qui, réveillée au milieu de son sommeil, était accourue auprès de la duchesse

de Berry, en s'écriant : « Où est-il? Où est-il ? » Et l'enfant qu'elle montrait ainsi aux Français, c'était M. le duc de Bordeaux. Dans le petit nombre de journées heureuses que compta Marie-Thérèse, celle-là fut la plus belle peut-être. Elle comprit, selon la parole qu'elle adressait au duc de Berry mourant, que son père avait prié pour sa famille et pour la France, puisque Dieu renouvelait la race royale, et qu'il donnait à la lignée de Louis XIV un jeune rejeton, et elle cessa de regretter de ne pas avoir été mère, car, du moment qu'elle tint le fils de sa sœur dans ses bras, elle sentit qu'elle l'aimerait comme son enfant.

Trois ans après, en 1823, Madame la duchesse d'Angoulême éprouvait encore une grande joie. M. le duc d'Angoulême, qui était entré en Espagne, à la tête de cent mille Français, pour empêcher la Révolution de relever les Pyrénées, et pour délivrer un roi captif, réussissait dans cette grande entreprise. Le drapeau blanc renouait avec la victoire, et le prince généralissime se montrait en face de Cadix, avec cette fermeté et cette verve militaire qu'il avait déployées, en 1815, sur le pont du Saint-Esprit. « Le 28 septembre 1823, » en visitant la ligne d'attaque contre l'île de

» Léon, dit M. de Châteaubriand, (1) M. le duc » d'Angoulême s'exposa, pendant un long es- » pace de onze cents toises, au feu des batteries » espagnoles. Un boulet l'ayant couvert de dé- » bris, il dit : « *Vous conviendrez, messieurs,* » *que, si je suis tué, je finirai en bonne compagnie* » *et à la française.* » Quelques jours après cette vive attaque, dans laquelle un prince (2) qui porte aujourd'hui la couronne, s'énorgueillit de recevoir, de la main de nos soldats, des épaulettes de grenadiers, une nouvelle plus décisive arrivait à Paris. Le 1er octobre 1823, les Cortès, réduites aux dernières extrémités dans Cadix, avaient été contraintes de renoncer à pousser la parodie de la Révolution de 93, jusqu'au régicide ; elles avaient rendu au roi d'Espagne, leur captif, le pouvoir et la liberté. Quelques heures après, Ferdinand abordait avec sa famille au port Sainte-Marie, où il était reçu par M. le duc d'Angoulême ; c'est alors qu'on vit le libérateur s'agenouillant noblement devant le monarque délivré, lui offrir cette épée qui venait de faire tomber les portes de sa prison, et que les deux

(1) Dans le *Congrès de Vérone*.

(2) Le prince de Carignan, aujourd'hui roi de Sardaigne.

petits-fils de Louis XIV, s'embrassant aux confins de l'Europe, célébrèrent ensemble l'œuvre du grand Roi rétablie, et l'Espagne et la France, réunies par d'indissolubles liens; beau spectacle que l'Angleterre apercevait, avec une colère impuissante, du haut du rocher de Gibraltar. Quand la fille de Louis XVI apprit l'heureuse issue de cette campagne, semée de tant de difficultés, et la délivrance du roi d'Espagne, elle écrivit une lettre qui se terminait par cette exclamation, touchante : « Il est donc prouvé qu'on peut sau-» ver un roi malheureux ! »

Pendant la campagne de 1823, Madame la duchesse d'Angoulême avait voyagé dans les provinces méridionales de la France, où sa présence avait excité un vif enthousiasme. Ce voyage avait trop d'à-propos pour ne pas avoir un but politique. On connaissait l'influence de Marie-Thérèse sur le Midi, depuis qu'elle avait montré à Bordeaux, en 1816, un caractère si viril. L'intervention qu'on tentait en Espagne, était une entreprise semée de périls, une épreuve tout à la fois hasardeuse et nécessaire, car il y a des circonstances où la prudence est un poison lent qui tue, et où la témérité sauve tout en risquant tout. On avait donc pensé que la présence de Marie-

Thérèse à Bordeaux, dans ces graves circonstances, offrirait, en cas qu'il y eut des mouvements à l'intérieur, un centre puissant à l'action royaliste dans les provinces méridionales. Elle avait été reçue, en effet, dans cette ville avec un enthousiasme extraordinaire, et la population s'était serrée autour d'elle comme autour d'un drapeau. La chance ayant tourné d'une manière favorable pour la Restauration, le voyage de *Madame* à Bordeaux, qui pouvait être une campagne, ne fut plus qu'une magnifique fête qui s'étendit bientôt à tout le Midi, car la Princesse voulut visiter Avignon, Aix et Marseille. Elle fut immense l'impression que produisit la présence de la fille de Louis XVI, parmi les populations ardentes de ces villes méridionales. Le pays se levait tout entier sous ses pas; et il y avait dans les sentiments qu'elle inspirait, quelque chose de cet enthousiasme qu'on éprouve pour une héroïne, et de cette dévotion qu'on ressent pour une sainte.

En revenant de son voyage, dans le Midi, madame la duchesse d'Angoulême traversa la Vendée. Son passage, au milieu de ces loyales et fidèles populations, fut trop rapide, et l'on put regretter qu'elle n'eût auprès d'elle aucun personnage du pays qui pût, pour ainsi parler, pré-

senter la Vendée à la fille de Louis XVI, et lui montrer en détail cette terre héroïque où chaque étape de la Princesse aurait pu être marquée sur un champ de bataille arrosé du sang Vendéen, et immortalisé par un souvenir de gloire et de deuil. Cependant le passage de *Madame* produisit une impression profonde. Dans chaque bourg, le capitaine de paroisse disait aux paysans du Bocage : « C'est la fille de Louis XVI, la sœur du *petit Roi* pour lequel tu t'es battu contre la République avec Cathelineau, Lescure, Stofflet, Charrette et Larochejaquelin, » et les Vendéens tombaient à genoux.

Aux environs de Bourbon-Vendée, dans une vaste plaine, s'élève une colline nommée le *Mont-des-Alouettes*. On avait choisi cette colline qui domine, comme un trône, tous les lieux d'alentour, pour y bâtir une chapelle à la Sainte-Vierge. La fille de Louis XVI fut priée de poser la première pierre de cet oratoire consacré à sa patrone, qui est aussi la patrone de la Vendée. Ce fut une des solennités les plus touchantes de son voyage; plus de dix mille Vendéens, répandus dans la plaine, entouraient l'esplanade, où cette pieuse cérémonie allait s'accomplir. Quand ils aperçurent la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, se courbant pour poser la première

pierre de la chapelle, au milieu des prêtres qui chantaient des hymnes et des pseaumes, et des croix d'argent, et des bannières des paroisses qui brillaient au soleil, il y eut dans cette foule un mouvement d'enthousiasme inexprimable; et tous s'agenouillant, se couvrirent les yeux des mains, comme si c'était la vierge elle-même qui était descendue d'en haut, pour consacrer le sanctuaire qu'elle allait habiter.

A Nantes, une scène d'un autre genre excitait des émotions aussi vives et aussi profondes. Un grand nombre de personnes attendaient, à l'hôtel du préfet, *Madame*, qu'on avait fait descendre à l'Hôtel de la Préfecture (1). Elle entra les yeux

(1) C'est M. le vicomte Walsh qui a bien voulu nous donner des détails sur une journée dont il fut témoin.

« Comme directeur des Postes, écrit-il à l'auteur, j'avais le droit de remettre *moi*-même aux rois, princes et princesses, les dépêches qui leur étaient adressées. Vous sentez bien, cher Monsieur, que ce jour-là je n'aurais cédé mon privilège à personne. J'étais donc rendu à la Préfecture, où Madame, duchesse d'Angoulême, devait descendre, dès avant son arrivée. Elle avait son mari au siège de Cadix; celui qui pouvait lui en donner des nouvelles était le mieux venu; quand elle me vit, ce fut donc à moi qu'elle s'adressa : je lui remis ses lettres. Elle en avait de Paris et d'Espagne. J'attendais ses ordres. Par une mauvaise combinaison, au lieu de la faire descendre directement où elle devait loger, on l'avait conduite au palais de la Préfecture, et quand elle demanda qu'on lui montrât sa chambre, le préfet, M. de Vérigny, fut obligé de lui dire qu'on

remplis de larmes et la respiration entrecoupée de sanglots, tenant à la main des lettres qu'elle ne lisait pas, quoique plusieurs portassent le timbre de Cadix; et, sans faire attention aux personnes qui remplissaient le salon et qui s'entre regardaient avec un étonnement muet, elle s'élança, d'un pas rapide, vers le balcon qui donnait sur la place Louis XVI. Alors tout s'expliqua, car on vit *Madame*, rejetant vivement ses cheveux en arrière, demeurer, pour ainsi dire, en extase devant la statue de son père, placée sur une haute colonne. Ses larmes coulaient en abondance sans qu'elle prît la peine de les cacher. Ses dames se tenaient respectueusement en arrière, à quelques pas d'elle, dans l'embrâsure de la croisée; elle était seule sur le balcon, un silence profond régnait dans la salle; sur la place encombrée d'une foule immense, le même silence régnait; les cris de joie, les acclamations avaient cessé, et toute cette foule, un instant auparavant si bruyante, se taisait pour ne

l'avait amenée où elle était, pour recevoir les autorités du département et les dames de la ville, mais non pour y loger, et qu'on allait la conduire à l'hôtel du préfet. A cet instant, je vis sur sa figure, bienveillante jusqu'alors, un éclair de contrariété. Je me rendis chez le préfet pour prendre les ordres de la Princesse. Bientôt je la vis arriver tout en larmes et sanglottant. Je ne pouvais m'expliquer cette soudaine douleur. »

pas troubler le recueillement de l'orpheline du Temple, méditant devant la statue du Roi martyr. Tant qu'elle eut les yeux attachés sur cette image sacrée, le silence se prolongea. Au bout de quelques minutes, elle se pencha vivement vers le peuple, et lui dit, à plusieurs reprises en montrant la statue : « *Merci, merci de l'avoir placé là !* » Puis entrant dans le salon, elle alla au maire, au préfet, en répétant : « *Merci de l'hommage que vous avez rendu* » *à la vertu, les Nantais sont les premiers qui aient* » *élevé une statue à mon père ; je ne l'oublierai de* » *ma vie.* » En disant ces paroles, la fille de Louis XVI recommença à pleurer, et, se laissant aller sur un siége, elle fit un geste de la main pour congédier tout le monde. Tous ceux qui étaient dans le salon se retirèrent, même madame la vicomtesse d'Agoût, sa dame d'honneur ; et la Princesse, absorbée dans ses souvenirs, continua, pendant quelque temps, à contempler l'image de Louis XVI, tandis qu'au dehors, le peuple, enthousiasmé des paroles qu'elle lui avait adressées, faisait retentir les cris de : *Vive la fille de Louis XVI ! Vivent les Bourbons ! Vive le Roi !*

Pendant ce temps, les dames de la halle, portant chacune un bouquet à la main, remplissaient l'antichambre et la salle à manger, impatientes de

complimenter, comme elles disaient, leur bonne Princesse; le préfet, M. de Vérigny, leur raconta que *Madame* était tout en larmes, et que ces larmes c'étaient l'émotion qu'avait excitée en elle l'hommage rendu à son père, et la reconnaissance qu'elle éprouvait pour la ville de Nantes, qui les avaient fait couler. Ces femmes attendries attendirent dans un respectueux silence; quand, au bout d'une demi-heure, elles furent admises dans le grand salon, par un mouvement spontané elles tombèrent toutes à genoux, et plusieurs, à l'aspect de la fille de Louis XVI, se signèrent comme on se signe devant un calvaire. Avec ce tact admirable qui est si commun en France dans les classes populaires, elles s'entendirent sans s'être concertées; pas une ne prononça son compliment, pas une n'offrit son bouquet; elles comprenaient qu'à la fille de Louis XVI, en contemplation devant la statue de son père, on ne pouvait offrir ni félicitations ni fleurs. La royale voyageuse apprécia leur silence, et leur dit d'une voix émue en les quittant: « Vous reviendrez me voir. »

Le lendemain, *Madame* voulut aller à Notre-Dame-d'Auray et au Champ-des-Martyrs, situé près de la chartreuse d'Auray; c'est le lieu de la sépulture des victimes de Quiberon. On l'a dit, ce

voyage trop rapide fut mal dirigé ; Marie-Thérèse aurait eu besoin d'un guide qui pût rattacher les souvenirs de l'histoire aux lieux qu'elle parcourait. Partie de Nantes à neuf heures du soir, à peine était-elle hors la ville, qu'elle vit à la lueur des feux allumés de distance en distance, les populations de chaque paroisse agenouillées avec croix et bannières sur les bords du chemin. La Vendée entière se serait levée pour recevoir le Roi, elle s'agenouillait pour recevoir la fille de Louis XVI : la race des hommes forts et fidèles du Bocage et de l'Armorique reste debout devant les princes, elle s'agenouille devant les martyrs. De Nantes jusqu'à Vannes, Marie-Thérèse put voir ainsi trente mille paysans accourus pour la saluer. Le bruit s'était répandu, de proche en proche, que la Princesse dans son pèlerinage à Notre-Dame-d'Auray, avait fait un vœu, et c'est ainsi que les paysans expliquaient cette marche rapide qui ne permettait pas à Marie-Thérèse de s'arrêter parmi eux.

Après ce voyage, madame la duchesse d'Angoulême, de retour aux Tuileries, assista vers la fin de l'année 1823, à un banquet que la ville de Paris donna à M. duc d'Angoulême, pour célébrer l'heureux succès de la campagne d'Espagne. Les surtouts de table représentaient, quelques-uns,

des principaux combats de la campagne, et le salon voisin était tapissé de bas-reliefs et de tableaux consacrés, les uns à retracer les succès de nos soldats, les autres à rappeler quelques épisodes du voyage de *Madame* dans le Midi. A cette vue, la Princesse s'inclina, et dit avec modestie : « Je ne croyais pas » devoir occuper une place à côté de tant de gran- » des actions. »



XVIII

Marie-Thérèse demeure étrangère à la politique. — Sa vie intérieure. — Elle habite, aux Tuileries, la chambre de la Reine. — Le salon tapissé de velours blanc. — Le prie-dieu. — Les reliques royales. — La prière du Temple. — Habitudes matinales de Marie-Thérèse. — Messe. — Origine de la galerie vitrée. — Anecdote. — Audiences de Madame la Dauphine. — Travail avec M. Charlet. — Charités. — Prodigalité des aumônes de Marie-Thérèse. — Détails authentiques. — Diverses anecdotes à ce sujet. — Marie-Thérèse donne à tous ceux qui souffrent. — Sa libéralité est toute chrétienne et n'a rien de politique. — Elle ne donne point aux étrangers. — Par quels scrupules. — Ses principes évangéliques en matière de charité. — Idée ingénieuse. — Habitude de Madame de dîner avec le Roi. — Elle dîne en son absence au Palais-Royal. — Vénération de M. le duc d'Orléans pour la fille de Louis XVI. — Paroles de Madame la duchesse d'Orléans à ce sujet. — Eu. — Villeneuve-l'Étang. — Marie-Thérèse voit plusieurs fois par jour M. le duc de Bordeaux et Mademoiselle. — Son amour pour les deux enfants. — Elle cherche à leur donner des habitudes d'ordre. — Elle désire qu'ils ne soient pas timides. — Le conteur. — M. Humbert-de-Sesmaisons et M. le vicomte Walsh. — Tendresse profonde de Marie-Thérèse pour le duc de Bordeaux. — Elle l'aime comme la France. — Anecdotes. — Plusieurs mots de Madame la Dauphine. — La fille de Louis XVI le 21 janvier et le 16 octobre. — Madame à Vichy. — Villeneuve-l'Étang séjour de prédilection de Marie-Thérèse. — Détails d'intérieur.

Ce n'est point l'histoire de la Restauration, c'est l'histoire de madame la Dauphine, pendant la Restauration, que nous écrivons. Laissons donc

marcher les évènements politiques sans les constater, et écartons de notre pensée les ministères qui se succèdent, un règne qui finit, un autre règne qui commence, les traités d'alliance que l'on signe, les efforts de la diplomatie qui préparent le rétablissement de notre puissance territoriale, les plaies des finances cicatrisées, la prospérité publique et privée surpassant les espérances qui semblaient les plus téméraires, deux campagnes heureuses celles de Grèce et d'Afrique, sans parler ici de la campagne d'Espagne dont il a été parlé plus haut. Nous détournerons aussi les yeux des vices de l'institution de 1815 qui se révèlent, des intrigues qui se nouent, des conspirations qui se trament, des passions des partis, des fautes du pouvoir, du corps électoral d'abord favorable, puis devenant hostile, du conflit de la prérogative royale et de la prérogative parlementaire, de toute cette suite d'évènements enfin auxquels madame la Dauphine demeura étrangère, et qui devaient cependant exercer une si grande influence sur sa vie, par le dénouement politique qu'ils amenèrent en 1830. Au milieu de ce vaste mouvement d'hommes et de choses, concentrons notre attention sur un seul point; tâchons de représenter la fille de Louis XVI, telle qu'elle fut

pendant la période de la Restauration, et de pénétrer dans cette vie simple, charitable, généreuse, comme on pénètre dans un sanctuaire sanctifié par la prière et habité par la vertu.

Les appartements de madame la Dauphine aux Tuileries avaient été ceux de la Reine Marie-Antoinette. Elle occupait la même chambre, et elle se plaisait à s'entourer de tout ce qui pouvait lui rappeler des souvenirs à la fois douloureux et chers. C'est ainsi que, dans un petit salon tapissé de velours blanc avec un semis de marguerites lilas, tapisserie à laquelle la Reine et madame Élisabeth avaient travaillé, aux bons jours, elle avait rassemblé toutes les reliques qui lui restaient de ses parents : le gilet de soie noire que portait Louis XVI, le jour de son martyre, un bonnet de dentelle qui avait appartenu à la Reine et le dernier ouvrage auquel elle travaillait encore et que Robespierre lui fit ôter, sous prétexte que la Reine très-chrétienne pouvait se servir du lacet qu'elle tressait pour terminer ses jours par un suicide ; que vous dirai-je, quelques lambeaux du fichu que le vent emporta des épaules de madame Élisabeth, déjà demi-couronnée de l'auréole des bienheureux, et une cravate blanche qui avait entouré le cou du Roi Louis XVI que la hache révolution-

naire allait toucher. Ces débris sacrés étaient renfermés dans une escabelle de bois, sur laquelle la prison du Temple avait vu souffrir, languir et mourir Louis XVII. C'était sur ce prie-Dieu, ou comme on l'a dit, sur ce calvaire, que Marie-Thérèse s'agenouillait, le 21 janvier et le 16 octobre, afin de prier pour les Français. Lorsque les conventionnels firent une fouille au Temple, ils ne trouvèrent dans les effets de Madame Royale, on s'en souvient, qu'un sacré cœur de Jésus, transpercé par le glaive, et une prière pour la France; ceux qui, pendant la Restauration, auraient pu pénétrer dans l'oratoire de Marie-Thérèse aux Tuileries, y auraient trouvé, pour trésor, ces reliques du saint Roi et de la Reine douloureuse, de madame Élisabeth et du Dauphin, et ils auraient entendu sortir de ses lèvres cette prière pour la France, dont on lui avait ôté le manuscrit, mais dont les paroles et les sentiments étaient trop profondément gravés dans son cœur, pour qu'il appartînt à aucun pouvoir humain de les en arracher.

Aux Tuileries comme à Hartwel, Madame la Dauphine se levait de très-bon matin. A six heures elle avait déjeûné; elle faisait elle-même le café qu'elle prenait en se levant; la Révolution, on l'a

vu, l'avait habituée à se servir elle-même dans la prison du Temple ; elle avait conservé cette habitude de la première et sévère éducation qu'elle devait au malheur et à la captivité. Ordinairement Madame la Dauphine entendait la messe de très-bonne heure ; quand elle y assistait seule, elle s'y rendait dès sept heures du matin, même en hiver. Quelquefois aussi elle entendait la messe qu'on disait pour M. le Dauphin à neuf heures, ou celle du Roi à onze heures. Ce furent ces habitudes matinales de Madame la Dauphine qui firent construire la galerie vitrée du château des Tuileries, et voici l'incident qui y donna lieu.

Un jour, au déjeûner, le Roi Louis XVIII qui était en gaieté, dit à sa nièce — « Madame, connaissez-vous M. Nourry ? » *Madame* répondit qu'elle ne croyait pas le connaître, et qu'elle ne se souvenait pas le moins du monde de ce nom. Alors le Roi reprit toujours sur le même ton : — « C'est pourtant » un homme fort occupé de vous, de votre santé » et qui prend le plus vif intérêt à tout ce qui » vous touche. » *Madame* entrant dans le badinage du Roi, répliqua qu'elle était pleine de reconnaissance pour M. Nourry, mais qu'elle n'était pas assez heureuse pour le connaître. —

« Cependant, reprit le Roi, son zèle pour ce qui » vous concerne, va si loin, qu'il ne craint pas de » me gronder à votre sujet. » Comme *Madame*, pour qui cette énigme devenait plus obscure, à mesure que le Roi avait l'air de vouloir l'éclaircir, montrait beaucoup d'étonnement, Louis XVIII tira, d'une de ses grandes poches, une pétition qui expliqua à *Madame* tout le mystère. Le pétitionnaire était un négociant d'Orléans, qui s'appelait, en effet, M. Nourry. Il racontait au Roi, dans sa pétition, que, passant dans les Tuileries, par une froide et brumeuse matinée du mois de novembre, il avait vu *Madame*, duchesse d'Angoulême sortir de son appartement par la petite porte de la galerie ouverte, du côté du pavillon de Flore, suivre cette longue galerie à arcades et traverser le vestibule qui conduit à la chapelle. *Madame,* ajoutait le pétitionnaire, était enveloppée d'un long châle et marchait d'un pas très-rapide, comme pour se réchauffer; il l'avait suivie et s'était glissé après elle dans la chapelle, où il avait assisté à la messe à la fin de laquelle elle communia. Pendant toute sa prière, continuait M. Nourry, la Princesse n'avait pas cessé de tousser. Après le récit venait la conclusion, et vraiment le Roi n'avait pas exagéré en disant à *Madame* qu'elle

l'avait fait gronder par M. Nourry, car la pétition du fidèle royaliste prenait ici un air de famille avec la requête du paysan du Danube. Le pétitionnaire disait vertement au Roi, qu'on le voyait tous les jours donner de l'argent à des gens qui n'en avaient pas besoin, ou qui même s'en servaient pour machiner des complots contre les Bourbons, et que, certes, il ferait mieux de songer à sa famille, à sa nièce surtout, que le susdit pétitionnaire avait vue toute transie de froid en se rendant à la chapelle du château, parce que, pour y arriver, il fallait qu'elle traversât des galeries ouvertes à tout vent. A ces causes, M. Nourry suppliait humblement le Roi de faire construire une galerie vitrée, afin que *madame* duchesse d'Angoulême pût aller à la messe sans avoir à traverser une zône glaciale. Le Roi rit beaucoup, trouva l'idée juste et l'appliqua, et c'est là l'origine de la galerie vitrée.

L'habitude que *Madame* avait contractée dès sa plus tendre jeunesse, de se lever de bonne heure, lui donnait le temps d'accomplir, chaque jour, tout ce qu'elle avait résolu de faire, sans jamais rien laisser en arrière. Elle donnait ses audiences de huit à onze heures, c'était aussi vers ce moment de la journée qu'elle travaillait avec M. Charlet,

Il est impossible de mesurer l'abîme de ses charités ; l'œil de Dieu seul peut en sonder les profondeurs. Ce que M. Charlet donnait par les ordres de *Madame* était immense, on peut s'en faire une idée par son propre témoignage. « La » dotation de Madame la Dauphine était son » unique fortune, a écrit le secrétaire des com» mandements de la Princesse ; sur cette dota» tion dont chacun connaît le chiffre, il était » prélevé annuellement une somme de 250,000 » à 300,000 fr., qui était répartie en secours » dont le maximum ne dépassait pas 300 fr. Il » n'était pas fait de fonds spécial pour ceux qui » dépassaient ce chiffre ; tous les fonds qui res» taient après le prélèvement des dépenses de » la maison de S. A. R., y restaient consacrés. » Ces secours extraordinaires s'élevaient à des » sommes énormes. J'en donnerai une idée en ci» tant seulement deux faits entre tant d'autres. Un » négociant, appartenant à une honnête famille, » écrivit à S. A. R. pour lui faire connaître que, » s'il n'était promptement secouru, il allait faire » faillite. Je reçus l'ordre de lui faire remettre » une somme de 220,000 fr. qu'il lui fallait pour » le sauver, et son nom ne fut souillé d'aucune » tache. Un industriel se trouvant dans le même

» cas, eut recours à la même source; il lui fallait » 100,000 fr., qui lui furent remis aussitôt, et » qui le préservèrent de la faillite.

» Combien d'officiers de tout grade, depuis » celui de sous-lieutenant jusqu'à celui d'officier » général, doivent la conservation de leur état à » la munificence de cette auguste princesse! Com- » bien d'établissements de charité qui n'ont pu » se soutenir que par sa bienfaisance inépuisable! » Que de familles devaient l'éducation de leurs » enfants à S. A. R., qui, indépendamment des » pensions qu'elle faisait payer dans des mai- » sons particulières, avait fondé cent bourses » pour autant d'enfants des deux sexes, fon- » dation qui absorbait annuellement une somme » de 100,000 fr.!

» Un trait qui peint, mieux qu'aucun autre, le » cœur de cette auguste princesse, mérite d'être » cité. L'anniversaire du 21 janvier, qui rappelait » à S. A. R. de si cruels souvenirs, était pour » elle une époque où elle voulait que les pauvres » fussent plus particulièrement secourus; ce jour » même, sa charité prenait un nouveau dévelop- » pement. D'après ses ordres, plusieurs person- » nes de sa maison parcouraient les quartiers les » plus pauvres de Paris, montaient dans les gre-

» niers et y répandaient, sur plusieurs centaines de
» familles, les secours de la fille de Louis XVI,
» dont le vœu de tous les instants est de secourir
» le malheur. Dans l'hiver de 1829 à 1830, le
» chantier des Armes de France, boulevart des
» Invalides, à Paris, ne cessa de porter du bois
» aux pauvres par ordre et aux frais de Madame
» la Dauphine, en telle abondance que les voi-
» tures manquaient pour ce service. Plus de mille
» familles furent ainsi soulagées dans les seuls
» mois de novembre et décembre. »

M. Charlet n'était pas le seul ministre des charités de Marie-Thérèse. Elle donnait toujours, à tous les moments, de toutes les manières, par toutes les mains. Un jour, un militaire distingué pour qui elle avait une estime et une affection particulières, M. le comte Coutard, commandant de la première division militaire de Paris, étant interrogé par la princesse au sujet d'une caisse de secours de cent mille francs récemment fondée par le Roi, pour aider les anciens militaires dans la gêne, lui expliquait que cette somme annuelle servait à secourir ceux qui avaient quinze ans de service, ou leurs veuves et leurs enfants. Madame la Dauphine voulut savoir ce qui arrivait, quand les personnes qui demandaient des secours n'avaient

pas servi pendant le temps exigé. Le général répondit qu'il ne pouvait pas violer les règlements, mais que, dans ce cas, quand il voyait que la misère des réclamants était trop grande, il trouvait dans sa propre bourse un léger secours à leur offrir. « Cela ne peut-être ainsi, interrompit Madame la Dauphine ; je vous enverrai mille » francs par mois, pour ceux à qui les règlements » ne vous permettent pas de donner : il ne faut » jamais refuser à ceux qui souffrent. »

Le même officier général se trouvait, une autre fois, dans une grande perplexité. Un officier de la première division avait joué malheureusement, il avait perdu une somme considérable ; une lettre de change de cinq mille francs allait arriver à l'échéance : le malheureux officier n'était pas en mesure de la payer. Son état allait donc être perdu pour lui, car, dans l'armée, un billet protesté est regardé comme une démission. Sa femme, qui était jeune, parfaitement belle et d'une conduite irréprochable, vint, toute en larmes, prier le commandant de la division d'avoir pitié de son mari, d'elle et de ses enfants. L'officier général, tout en étant fort touché de sa position, lui remontra que les règlements étaient inflexibles, et qu'il n'était pas en son pouvoir

d'empêcher qu'ils fussent appliqués, si la lettre de change n'était pas payée. Il lui laissa cependant une espérance : « Je connais une porte, » dit-il, à laquelle j'irai frapper. Je ne réponds » pas de réussir, mais enfin j'essayerai; en tout » cas revenez demain. » La porte à laquelle l'officier général voulait frapper, c'était celle de Madame la Dauphine. Quand il lui eut exposé l'objet de l'audience qu'il lui avait demandée, elle objecta d'abord que, pour qu'elle donnât à une personne un secours qui dépassait le chiffre de ses charités ordinaires, il fallait un meilleur titre à l'intérêt qu'une dette de jeu. Mais l'officier général représenta à Madame la Dauphine qu'il avait surtout songé à la femme, qui était jeune, belle, dont l'existence entière était perdue si son mari était renvoyé, et qui serait entraînée peut-être à obtenir à tout prix les cinq mille francs nécessaires. « N'achevez pas, » interrompit vivement Madame la Dauphine, et elle fit donner sur-le-champ la somme, de sorte que toute cette famille fut préservée de la ruine et peut-être de la honte.

Il ne faut pas croire que les bienfaits de Madame la Dauphine tombaient toujours sur des royalistes ou sur des personnes appartenant à d'ancien-

nes familles, ils s'étendaient à tous ceux qui avaient besoin de secours. Il y avait même une phrase évangélique, qui était devenue proverbiale parmi les personnes de sa maison, tant on était habitué à la voir secourir avec empressement les pétitionnaires qui avaient le moins de titres particuliers à sa munificence : « Il y a ici, répétait-on, plus de joie pour » un pécheur qui se convertit que pour cent » justes qui persévèrent. » Madame la Dauphine ne demandait jamais si ceux pour lesquels on sollicitait sa charité étaient nobles ou sans noblesse, si leurs opinions étaient favorables ou contraires aux Bourbons; il lui suffisait de savoir qu'ils étaient malheureux. C'est ainsi qu'ayant appris, par une personne de sa maison, qu'un garde-du-corps, bon militaire mais officier de fortune, était très-tourmenté pour des dettes, et que ces dettes ne provenaient point de sa mauvaise conduite, mais que son défaut absolu de ressources personnelles l'empêchait seul de les payer, elle fit sur-le-champ donner dix-huit cents francs pour le tirer d'embarras. Les grandes joies produisent souvent le même effet que les grands malheurs. Quand on apprit à ce garde-du-corps, qui croyait sa position sans issue, que Madame la Dauphine, à l'intérêt de laquelle il n'avait aucun titre particulier, venait, avec tant de générosité, à

son secours, la joie et l'étonnement lui causèrent une telle révolution, qu'il fut frappé d'une apoplexie foudroyante et qu'il tomba raide mort. Madame la Dauphine se montra très-affectée de ce triste évènement, et, comme on avait rapporté la somme désormais sans emploi qu'elle avait donnée : « Re-
» prenez cet argent, il n'est plus à moi, dit-elle ;
» si ce malheureux officier est mort, il ne faut
» pas que sa mémoire souffre ; qu'on cherche sa
» famille et qu'on la charge de payer, avec cette
» somme, les dettes qu'il laisse et qui lui ont causé
» tant de peine. » On chercha la famille du garde-du-corps, et il se trouva qu'il n'avait qu'une sœur qui était cuisinière à Paris : on lui remit les dix-huit cents francs pour qu'elle payât les dettes de son frère.

Madame la Dauphine exerçait chrétiennement cette vertu si chrétienne de la charité. Une des nombreuses personnes par l'entremise desquelles elle répandait tant de bienfaits, voulait souvent lui remettre les reçus des sommes qu'elle avait distribuées en son nom, mais la Princesse répondit toujours qu'elle n'en avait que faire, en ajoutant : « Le devoir de ceux qui donnent est d'ou-
» blier ce qu'ils donnent et le nom de ceux à qui
» ils donnent ; c'est à ceux qui reçoivent à se
» souvenir. »

Chose remarquable ! c'était toujours des souffrances et des misères françaises que soulageait Madame la Dauphine. Quand on lui écrivait pour appeler ses faveurs sur des étrangers, elle faisait répondre « qu'elle regrettait de ne pouvoir accé-
» der aux vœux qu'on lui exprimait, mais qu'elle
» croirait faire une injustice, si elle donnait à des
» étrangers tant qu'il y aurait un seul Français
» malheureux. »

Cette passion de charité, c'est là le véritable terme, allait si loin que Marie-Thérèse, qui donnait tout ce qu'elle pouvait donner, plus qu'elle ne pouvait donner, était ingénieuse à se créer des ressources nouvelles, afin de consacrer ce casuel imprévu à de nouveaux actes de bienfaisance. Ainsi, le dimanche, jour où elle ne travaillait pas, elle passait la soirée à détacher les cachets en cire à cacheter des enveloppes et des lettres; cette cire, que l'on convertissait en bâtons, produisait annuellement un millier de francs qu'elle donnait à une pauvre famille.

Madame la Dauphine déjeûnait et dînait tous les jours avec le Roi. Quand le Roi n'était point à Paris, et qu'elle s'y trouvait elle-même, elle dînait au Palais-Royal, où sa présence était toujours regardée comme un jour de fête. Cela faisait qu'on

disait quelquefois en souriant, autour d'elle, que M. le duc d'Orléans était son restaurateur. Ce prince montrait une vénération particulière à la fille de Louis XVI, et son empressement égalait au moins celui de madame la duchesse d'Orléans. Dans ces circonstances, les sentiments que Monseigneur témoignait à Madame la Dauphine étaient ceux d'une tendresse enthousiaste tempérée par un profond respect. En 1829, Madame la Dauphine alla visiter la duchesse d'Orléans au château d'Eu ; celle-ci quitta sa propre chambre, qui était celle de la Grande *Mademoiselle*, afin de la laisser à Madame la duchesse d'Angoulême, et, comme cette Princesse la grondait doucement de s'être dérangée, elle répondit, ainsi que M. le duc d'Orléans, qu'ils se trouvaient trop heureux et trop honorés de recevoir chez eux Madame la Dauphine, pour ne pas chercher tous les moyens de le lui témoigner, et que la chambre de la Grande *Mademoiselle* était la seule chambre du château d'Eu qui fût digne de la recevoir. La respectueuse tendresse de M. le duc d'Orléans pour la fille de Louis XVI, n'était pas moins vive en 1830 qu'en 1829, et, lors de la visite qu'il lui fit à Villeneuve-l'Étang, dans la seconde moitié de cette année, avec les Bourbons de Naples, tout le

monde fut frappé de l'empressement chevaleresque et de l'émotion profonde avec lesquels il lui baisa la main, sous le vestibule du château, en se courbant jusqu'à terre pour mieux lui marquer son profond respect.

Madame la Dauphine voyait M. le duc de Bordeaux et *Mademoiselle* qu'elle aimait tendrement, deux fois, souvent trois fois dans la journée, le matin, à quatre heures, et le soir. Elle vivait en parfaite intelligence avec madame la duchesse de Berri, et elle aimait ses deux enfants de cet amour si tendre et si maternel qu'avait eu pour elle madame Élisabeth. Cependant, dès leur bas-âge, elle cherchait à les habituer à l'ordre et à la régularité que la Reine Marie-Antoinette lui avait enseignés à elle-même de si bonne heure. Le petit Prince et la petite Princesse oubliaient-ils chez elle un jouet, un mouchoir, ils étaient condamnés à l'amende en faveur des pauvres, et le valet qui allait reporter l'objet oublié, devait rapporter à Madame la Dauphine une pièce de cinq sous prise sur l'épargne des délinquants, obligés de racheter leurs distractions enfantines. Marie-Thérèse assistait souvent aux leçons de M. le duc de Bordeaux, quelquefois à sa prière; dans ces occasions, le petit Prince venait, avant de commencer à prier,

lui offrir de l'eau bénite. Elle aimait qu'outre les personnes de l'intérieur auxquelles il était habitué, il vît souvent des personnes du dehors. C'est ainsi que M. Humbert de Sesmaisons, homme de beaucoup d'esprit et charmant conteur, venait narrer de belles histoires au jeune auditeur, et que M. le vicomte Walsh, qui était lié d'amitié avec M. de Damas, devait, toutes les fois qu'il paraissait à Saint-Cloud, payer son tribut de récits intéressants, toujours avidement écoutés. Henri de Bourbon aimait beaucoup les grands coups d'épées, les drapeaux héroïquement plantés sur les châteaux forts, en un mot toutes les chroniques militaires, et Madame la Dauphine applaudissait à ceux qui, en donnant ces vives émotions au jeune Prince, l'habituaient à exprimer ses sentiments devant des visages nouveaux, et l'empêchaient de contracter « ce terrible défaut » de la timidité qui a fait tant de mal, disait-elle » un jour à M. le vicomte Walsh, aux princes » de notre maison. »

On peut dire qu'il y avait deux affections qui étaient placées de niveau dans son cœur, celle qu'elle portait au jeune prince, vivant rameau sorti d'un arbre qui, par la fin tragique de M. le duc de Berri, semblait frappé de mort, et celle

qu'elle portait à la France. Quand Marie-Thérèse était animée par quelque sentiment extraordinaire, on apercevait sur son front je ne sais quel rayonnement qui semblait venir d'en haut, elle se transfigurait alors, pour ainsi dire, aux yeux de ceux qui la contemplaient. « Je n'ai jamais vu, » nous disait un témoin oculaire, cette expres- » sion sur le front de la Princesse que dans trois » circonstances de sa vie. La première fois, c'était » en Angleterre, à la fin de 1813, vers le temps où » tous les princes partirent pour se rapprocher de » la France. Elle était en voyage, et elle se trouva » arrêtée par les neiges à une assez grande dis- » tance d'Hartwel, où elle ne put arriver pour » le 21 janvier. Madame la vicomtesse d'Agout, » en lui exprimant les regrets qu'elle éprouvait » de ce que *Madame* ne pourrait passer ce dou- » loureux anniversaire dans le recueillement et » la méditation auxquels elle l'avait consacré, » ajouta avec une certaine vivacité : « *Les Fran-* » *çais ont été bien coupables !* » La duchesse leva » les yeux au ciel avec une expression indéfinis- » sable de tendresse et de pardon, et répéta la » phrase de la vicomtesse d'Agout, en changeant » ainsi les derniers mots : *Ah ! oui, bien égarés !* » La seconde fois que je retrouvai cette expres- » sion extraordinaire sur les traits de Madame la

» duchesse d'Angoulême, c'était le 3 avril 1815
» à Bordeaux. *Madame* allait s'embarquer; elle
» demanda à un de ses gens s'il voulait la suivre
» dans ce nouvel exil; il répondit avec empresse-
» ment qu'il suivrait partout la Princesse avec
» joie. A ce mot, elle hocha la tête d'un air de
» doute, puis elle dit, en soupirant profondé-
» ment et en levant les yeux au ciel : *Ah! je sais*
» *ce qu'il en coûte de quitter la France, je suis*
» *Française, moi!* Je revis encore une fois la
» figure de Marie-Thérèse resplendir de cette
» expression inspirée; c'était le lendemain de
» la naissance de M. le duc de Bordeaux. Elle
» était silencieuse et recueillie. — *Son Altesse Royale*
» *était bien heureuse hier*, lui dit une personne de
» sa maison. *Oui, bien heureuse!* répéta-t-elle,
» avec un accent profond et un regard inspi-
» ré; *aujourd'hui je réfléchis à la destinée de cet*
» *enfant.* »

Cet amour de Madame la Dauphine pour la France lui suggérait, comme tous les amours, d'ingénieuses délicatesses de langage et de merveilleux détours pour ne pas se plaindre de ce qu'elle avait souffert dans cette bien-aimée patrie. Comme sa tante Élisabeth, elle aimait beaucoup les enfants; elle s'apitoyait donc un jour sur les souffrances d'une jeune fille qui avait des enge-

lures. — « Je sais ce que c'est, dit-elle, j'en ai eu. » Puis elle ajouta avec une angélique hypocrisie : « Il est vrai que les hivers étaient alors bien durs. » Elle ne voulait pas dire qu'elle avait eu ces engelures au Temple, à l'époque où on lui refusait du bois. *Madame* était pleine de miséricorde pour le repentir ; un ecclésiastique disant devant elle qu'il ne croyait qu'au repentir du bon larron, elle l'interrompit vivement, en lui représentant que ce n'était pas le langage d'un chrétien, encore moins d'un prêtre. On aurait pu croire qu'elle avait gardé quelque prévention contre les classes populaires dont ses geôliers et les persécuteurs de sa famille en 93 portaient les livrées ; mais il n'en était rien, et elle gronda un jour les personnes de sa maison, parce qu'on avait refusé l'entrée de ses appartements à un homme en blouse qui voulait les visiter pendant son absence.

Nous avons dit que Madame la Dauphine dînait tous les jours avec le Roi : il faut en excepter deux jours, le 21 janvier et le 16 octobre. Aux Tuileries, comme à Mittau et à Hartwel, la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette passait ces deux douloureux anniversaires enfermée dans ses appartements, et elle priait pour la France, comme on l'a vu, agenouillée sur la misérable

escabelle où Louis XVII mourut, et qui contenait tout ce qui lui restait du Roi son père, de la Reine sa mère, et de sa tante Élisabeth. Pendant qu'elle priait ainsi, de nombreux émissaires de ses charités parcouraient, on l'a dit, les faubourgs, et montaient dans les greniers pour soulager la misère, la souffrance et la faim. Voilà la manière toute chrétienne et toute royale dont la fille de Louis XVI célébrait ces deux terribles anniversaires, en s'entourant de la prière, de l'aumône et du pardon.

Ordinairement madame la Dauphine se couchait à dix heures, elle ne prolongeait la soirée jusqu'à onze heures que lorsqu'elle allait chez madame la duchesse de Berri, pour qui elle avait une véritable affection, et aux habitudes de laquelle elle faisait avec plaisir ce léger sacrifice.

Quelquefois, dans la saison des eaux, elle allait à Vichy. Elle avait éprouvé, en 1814, des effets favorables de son séjour dans cette ville du Bourbonnais; elle aimait la province, et elle y accordait une estime particulière à un homme d'une loyauté à toute épreuve, rendue plus recommandable encore par un esprit élevé et une ame chaleureuse, qui, au moment des Cent-Jours, avait déployé une rare fermeté dans les fonctions publiques qui lui

étaient confiées (1). Parmi les voyages que fit Marie-Thérèse, il ne faut point oublier l'espèce de pèlerinage commémoratif dans lequel elle visita tous les lieux où elle avait passé en se rendant en Allemagne à la sortie du Temple. Lorsqu'elle ne voyageait point, madame la Dauphine partait ordinairement à midi pour la promenade. Elle emportait avec elle une tapisserie ou un livre, car une de ses distractions favorites était la lecture; et, une fois descendue de voiture, elle renvoyait ses dames en leur indiquant le lieu et l'heure du rendez-vous. Elle se promenait seule, à moins qu'elle n'emmenât avec elle un enfant.

De tous les lieux, celui que madame la Dauphine préférait était le château de Villeneuve-l'Étang. Quand elle sortait de Paris, c'était le but de presque toutes ses promenades, et, quand elle était à Saint-Cloud, souvent elle s'échappait à pied, de grand matin, sans souffrir que per-

(1) M le vicomte de Conny, qui était alors sous-préfet. Il maintint le drapeau blanc longtemps après qu'il avait disparu du reste de la France. Ce fut à M. de Conny que M. le duc d'Orléans adressa une vive observation en passant à Moulins, parce que S. A. R. ne vit pas à son chapeau de cocarde blanche; celle de M. de Conny était par hasard tombée. M. le duc d'Orléans l'en fit apercevoir aussitôt, tant il attachait de prix à ce que cet insigne de loyauté royaliste fût au chapeau de M. de Conny, comme il était dans son cœur.

sonne l'accompagnât, et suivant, à travers le parc de Saint-Cloud, un chemin mal frayé qu'on appelait le Chemin de madame la Dauphine, elle arrivait à une porte de Villeneuve-l'Étang (1) dont elle avait la clef, avec quelques avaries à sa toilette peut-être, mais heureuse de pouvoir jouir de quelques moments de solitude, et de goûter ce grand et inestimable bien, plus difficile encore à atteindre pour les princes que pour les peuples, la liberté. Le château de Villeneuve-l'Étang, qui est caché, avec ses fraîches eaux et ses prairies onduleuses, au milieu d'un parc admirablement, c'est-à-dire naturellement planté; qui ne regarde point par-dessus ses murailles, comme ces vies inoccupées qui ont besoin de chercher loin d'elles-mêmes des émotions, et qu'on ne peut regarder de l'autre côté de ses murailles, comme ces

(1) Le château de Villeneuve-l'Étang a été acheté par une noble et loyale famille. M. le vicomte de Caze, ancien receveur général, dont les sentiments d'honneur et de fidélité sont bien connus, et madame la vicomtesse de Caze, née au milieu des guerres de la Vendée, d'un sang vendéen qui ne s'est pas refroidi dans ses veines, et baptisée sous le drapeau blanc, aux cris de *Vive le Roi!* conservent avec un soin religieux tous les souvenirs de Madame la Dauphine à Villeneuve-l'Étang. On peut dire qu'au milieu de cette famille royaliste et vendéenne, Madame la Dauphine n'est qu'à demi absente, car son nom est toujours sur les lèvres des nouveaux propriétaires, quand ils montrent, avec une toute gracieuse prévenance, les lieux qu'elle habitait, aux nombreux pèlerins qui viennent les visiter.

existences exposées à tous les vents du ciel, était le séjour de prédilection de madame la Dauphine. Combien de fois n'y arriva-t-elle pas à l'improviste, par la porte qui regarde le parc de Saint-Cloud? Un chemin retiré et bien ombragé la conduisait derrière le château par une terrasse qui permet d'entrer de plain pied dans un petit salon d'étude et de repos. Immédiatement après, se trouve une chambre à coucher, simple, mais bien éclairée; c'était celle de madame la Dauphine. Au fond de cette chambre, une porte à gauche conduit à une salle de billard, ornée de trophées qui rappellent que M. le maréchal Soult a été propriétaire de Villeneuve-l'Étang (1); une porte à droite mène à une petite bibliothèque dont les livres sont parfaitement choisis, et dans laquelle on remarque les *Chroniques françaises* de Buchez, la collection des *Mémoires sur l'Histoire de France*, les *Voyages des hommes les plus célèbres*, Maccarthy, Klaproth, Arago, Belzoni, Cailland, Orloff, Parry, les *Conférences de M. Frayssinous*, les *Petits Prophètes*, les *Psaumes* et le *Voyage en Vendée*, de M. de Genoude, les premiers ouvrages de M. de Lamennais, la collection

(1) Ce fut le duc de Dalmatie qui vendit ce château à Madame la Dauphine, en 1821.

des *Mémoires sur la Révolution française*, tous les écrits sur Louis XVI, et enfin le *Mémorial du captif de Sainte-Hélène*, qui a trouvé sa place dans la bibliothèque de la prisonnière du Temple.

On aime à parcourir ces lieux remplis encore du souvenir de Madame la Dauphine, et parfumés, pour ainsi dire, de sa présence; ce salon d'étude par lequel elle entrait, et qui est tapissé d'un papier représentant les heures qui dansent en s'enfuyant, comme pour rappeler que jamais les heures, qui se traînèrent ailleurs si longues et si pesantes pour Marie-Thérèse, ne s'enfuirent plus agréablement pour Madame la Dauphine que dans ces lieux qu'elle aimait; cette chambre dont toutes les glaces ont reflété l'image de la fille de Louis XVI, et dont les tentures blanches et le baldaquin bleu, aussi frais qu'il y a douze ans, semblent attendre sa présence; cette bibliothèque dont elle a lu tous les livres et dans laquelle elle s'est assise pour méditer; ce salon dont le meuble en tapisserie fond bleu, à médaillons et à bouquet de fleurs, est sorti tout entier de ses mains habituées au travail comme celles de Marie-Antoinette et de Madame Elisabeth, ouvrage de quinze ans, que Madame la Dauphine n'a pu terminer, car ces deux coussins qui manquent au canapé, elle

venait de les commencer au mois de juillet 1830, lorsqu'elle fut interrompue par la Révolution, qui n'eut pas la patience d'attendre qu'elle les eût achevés. Puis on remarque deux bustes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, offerts par M. Pasquier, qui, pendant l'Empire, disait-il, les avait toujours conservés, avec l'arrière-pensée de les offrir à *Madame;* sur la cheminée du salon, des flambeaux donnés par Madame la duchesse de Berri; la délicieuse statuette de Henri IV enfant, des portraits, des étagères pleines d'objets à l'usage de la Princesse. Dans le parc, on se plaît à visiter, avec un religieux respect, les lieux que préférait la fille de Louis XVI. C'était sur ce banc solitaire, près d'une cascade, qu'elle aimait à s'asseoir, à l'ombre d'un saule dont les flots baignaient les racines. Au bruit de ces eaux murmurantes, la fille de Louis XVI s'abandonnait à ses tristes souvenirs, à de tristes pressentiments peut-être; car la révolution qui s'empare ici de l'historien et le force à mêler les ombres du nouvel exil qui va commencer, à la lumière des derniers jours de la Restauration, était apparue à la Princesse longtemps avant le moment où elle éclata, et un jour sans doute où elle méditait dans la chapelle de Villeneuve, entre saint Louis, sainte Thérèse et sainte

Geneviève dont on voit les figures sur les vitraux, l'ange des exils et des adversités se montra à elle, le front mélancolique et chargé de tristes pensées, et lui fit le signe du départ, en murmurant les noms du Temple, de Mittau et d'Hartwel.



XIX

Madame la Dauphine apprend les évènements de juillet à Dijon. —Dangers qu'elle court dans son voyage.—Tonnerre.— Joigny.— Versailles.—Difficultés de sortir de cette ville.—Anecdote.— Madame la Dauphine arrive à Rambouillet. — Joie des gardes-du-corps en la voyant arriver.— Ses premières paroles au Roi.— Le Roi se décide à quitter Rambouillet, et Marie-Thérèse le suit.— Convoi de la monarchie.—Dénuement de Madame la Dauphine.— Ses paroles en trouvant une de ses voitures à Melleraut. — Marie-Thérèse pendant la suite du voyage de Cherbourg.— Elle pleure pendant que le Roi reçoit les drapeaux. — Marie-Thérèse à Valogne. — Anecdotes. — Madame la Dauphine s'embarque sur le *Great-Britain.* — Sa tristesse et ses émotions en quittant pour la troisième fois la France. — La fille de Louis XVI à Lulworth. — Holyrood. — Rapprochement. — Deux années et quelques mois de la vie de Madame la Dauphine en Angleterre. — Ses douleurs. — Sa générosité. — Ses paroles au duc de Bordeaux le jour de sa première communion. — Affection enthousiaste du peuple d'Edimbourg pour la fille de Louis XVI. — Regrets populaires quand elle quitte cette ville. — Manifestations publiques. — La fille de Louis XVI à Londres. — Elle reprend le chemin de la chapelle de King's-Street. — Départ de Madame la Dauphine pour l'Allemagne. — Séjour au château de Prague. — Charités. — Regrets des pauvres quand Marie-Thérèse s'éloigne. — Marie-Thérèse à Goritz et à Kirchberg. — Nouveaux malheurs. — Mort de Charles X. — Accident arrivé à Henri de France. — Vie de Madame la Dauphine en Allemagne. — Voyages. — Charités. — Pèlerinages des Français. — Paroles de M. de Chateaubriand sur la fille de Louis XVI. — Clémence. — Générosité. — Amour pour la France et pour Henri de Bourbon. — Nouvelle du 13 juillet 1842. — La fille de Louis XVI priant pour le petit-fils de Philippe-Égalité.

On était dans le mois de juillet 1830; Madame

la Dauphine était allée, cette année, à Vichy, pour y prendre les eaux, et elle y avait prolongé son séjour pendant trois semaines. Elle était en route pour venir rejoindre le Roi, lorsque, se trouvant à Dijon au grand théâtre, elle fut publiquement insultée par les cris d'une partie des spectateurs. C'était le 27 juillet au soir que ces choses se passaient; la fille de Louis XVI comprit, tout d'abord, qu'une révolution s'accomplissait à Paris. Elle partit donc en toute hâte, accompagnée seulement de madame de Sainte-Maure et de MM. de Faucigny-Lucinges et de Conflans. On ne savait rien encore, mais, à mesure que l'on avançait, on sentait qu'on se rapprochait d'un grand malheur.

On fut au moment de ne pas entrer à Tonnerre. Les personnes qui accompagnaient Madame la Dauphine craignaient d'engager leur responsabilité en commettant, au milieu des émotions populaires, des jours si précieux. Mais le sous-préfet, M. T. de Partouneaux, qui devait, dans cette circonstance difficile, se conduire avec autant de courage que de dévoûment, et qui était allé au-devant de Madame la Dauphine jusque chez M. de Louvois, insista pour que la princesse ne dérangeât pas son itinéraire. Comme elle l'interrogeait sur l'esprit de la ville, il ré-

pondit de tout, en ajoutant seulement qu'il n'y aurait pas de démonstrations de joie, à cause des évènements de Paris, dont la nouvelle avait consterné tout le monde. — « De la joie ! puis-je en vouloir, lorsque le sang français coule? » interrompit vivement la fille de Louis XVI. Puis elle ajouta : « Ah ! que n'étais-je auprès du Roi ! » La Princesse fut reçue avec beaucoup d'égards à Tonnerre. Dans la soirée arriva M. Charlet, qui lui annonça que la révolution était consommée. On comprit alors qu'il fallait hâter le départ pour tromper les mauvaises espérances des partis sur la route. On laissa donc croire aux gardes nationaux que Madame la duchesse d'Angoulême ne partirait que le lendemain, et, au commencement de la nuit (dix heures du soir), M. de Partouneaux la fit sortir de la Préfecture par une porte dérobée. On traversa des rues isolées, le faubourg Bourbereau, déjà désert, et bientôt on arriva au bout de la promenade de Paris, où une voiture devait attendre la Princesse. Un malentendu, comme il s'en rencontre toujours dans ces circonstances, empêcha la voiture de se trouver à l'endroit indiqué. M. de Siraudin, lieutenant de gendarmerie à Tonnerre, s'empressa d'obtempérer à la demande que lui fit le sous-préfet, et mit

à sa disposition sa calèche et ses chevaux. Madame la Dauphine partit donc, en devançant de six heures le moment de son départ officiel, et, le lendemain, les gardes nationaux, quoiqu'appartenant à des opinions différentes, approuvèrent unanimement ce qui avait été fait pour la sûreté de la princesse (1). C'est ainsi que la petite-fille de Louis XIV sortait de la dernière ville de France où elle devait recevoir les honneurs qui lui appartenaient. Son voyage devenait déjà une fuite. Au milieu des préparatifs de fête ordonnés pour la recevoir, elle était obligée de s'évader nuitamment d'une ville française, avec l'aide de quelques hommes de cœur; celle qui avait soutenu Louis XVIII dans les plaines de la Lithuanie et sous les ombrages d'Hartwel, était destinée, par la Providence, à guider les pas du dernier des frères de Louis XVI dans les rudes sentiers de l'exil.

A chaque pas, le voyage devenait plus douloureux.

A Joigny, cependant, Madame la Dauphine

(1) Ces details nous ont été fournis par M. de Partouneaux. Cet honorable royaliste, qui fit preuve de tant de sagesse et de tant de dévouement dans cette circonstance, a bien voulu nous communiquer sa correspondance avec le préfet, et une lettre qu'il écrivit à M. le comte de Partouneaux son père, commandant la 8e division militaire, à Marseille. (*Voir à la fin du volume*).

rencontra une consolation ; M. le duc de Chartres se dirigeait vers Paris avec son régiment ; ce jeune Prince monta dans la voiture de la Princesse, et lui offrit ses services avec l'empressement le plus vif et qui paraissait le plus vrai. Un peu plus loin, il fallut recourir à des déguisements ; cette nécessité rappela à la fille de Louis XVI le fatal voyage de Varennes. Elle éprouvait une inquiétude mortelle; depuis deux jours elle n'avait pas de nouvelles du Roi, et quand elle arriva au château de Saint-Cloud, elle le trouva désert. Décidée à traverser Versailles à tout prix, elle revêtit le costume d'une paysanne, M. de Faucigny celui d'un paysan, et tous deux s'acheminèrent vers les petites voitures à volonté qui se tiennent sur la place d'armes. Un cocher reconnut la Dauphine; c'était un homme honnête : il dit tout bas à la Princesse de monter dans sa voiture, en ajoutant qu'il lui promettait de lui faire passer la barrière. A peine la Dauphine était-elle installée sur la banquette de derrière avec M. de Faucigny, que plusieurs autres personnes demandèrent à monter ; le cocher ne pouvait refuser de les admettre sans exciter des soupçons : la voiture fut donc bientôt complète. Les premières banquettes étaient occupées par des gens du peuple qui saluaient de longs

cris de joie une révolution que le peuple croyait avoir été faite à son profit, parce qu'il en payait les frais avec son sang, et c'était une chose étrange que cette voiture qui s'avançait, en emportant en même temps la victime et les triomphateurs, dont les clameurs joyeuses servaient à couvrir quelques soupirs profonds, qui s'échappaient du cœur navré de Marie-Thérèse. Le voiturier avait imaginé un roman pour expliquer le silence et la tristesse de la voyageuse : c'était une mère qui allait voir son fils unique gravement malade à Saint-Cloud. Ces paroles ne s'éloignaient guère de la vérité : Madame la Dauphine avait à Saint-Cloud, dans la personne de Henri de Bourbon, un fils dont la situation empirait de moment en moment, car la révolution gagnait, à chaque instant, le terrain que perdait la monarchie, et la couronne s'éloignait de plus en plus du front du petit-fils de Louis XIV. La fable imaginée par le cocher servit à faciliter la sortie, quand on fut arrivé aux barrières; il y avait là quelques hommes, garde urbaine improvisée, qui parlaient de fouiller la voiture; mais le cocher répéta si pathétiquement son récit, et les cris de *vive la Charte! vive la Révolution!* proférés par les voyageurs des banquettes du devant, avaient un accent si peu équi-

voque, qu'on put continuer à marcher. Ainsi c'était l'émeute qui donnait un passe-port à la petite-fille de Louis XIV, et qui, sans s'en douter, la conduisait vers Rambouillet.

Ce fut le 1er août qu'elle rejoignit le Roi, dont l'anxiété était vive. Les gardes-du-corps saluèrent sa présence par leurs acclamations; malgré la tristesse profonde qui régnait dans leurs rangs, la présence de Madame la Dauphine, sur la liberté et même sur la vie de laquelle on avait de vives inquiétudes, leur fit éprouver un mouvement de joie. En descendant de voiture, elle se rendit chez le Roi, et sa première parole fut celle-ci : « Mon père, je viens partager vos malheurs. » A peine arrivée, la Princesse demeura convaincue que tout était perdu sans retour. Elle écoutait et approuvait ceux qui proposaient de prendre des partis énergiques, et elle les invitait à voir le Roi pour tâcher de le faire revenir de l'opinion qu'on lui avait donnée, que le dénouement des trois journées était irrévocable (1). Mais le Roi Charles X craignait par-dessus tout d'allumer la guerre civile dans le royaume, et les paroles du maréchal Maison, sur la franchise duquel il comptait, an-

(1) M. le comte de Mesnard, qui revenait de Vendée, fut ainsi envoyé auprès du Roi par Madame la Dauphine.

nonçant que 80,000 hommes marchaient sur Rambouillet, avaient fait une impression profonde sur son esprit, en lui montrant tant d'ennemis armés contre lui dans un pays dont il croyait être aimé. Les heures devenaient des années tant elles contenaient d'évènements. Madame la Dauphine avait vu échouer les négociations qu'on avait essayé de nouer avec Paris; elle avait vu le Roi Charles X et le Roi Louis XIX abdiquer en faveur de M. le duc de Bordeaux, qui prenait le nom de Henri V, et nommer M. le duc d'Orléans lieutenant général du royaume. Marie-Thérèse n'avait pas donné un regret à cette couronne, qui ne faisait que toucher, en passant, son front chargé de toutes les couronnes du martyre et de toutes celles de la vertu. Bientôt après, elle apprit que M. le duc d'Orléans refusait de recevoir M. le duc de Bordeaux. Puis les trois commissaires déterminèrent le Roi à quitter la France : alors commença ce triste voyage de Rambouillet à Cherbourg, qu'on a appelé le convoi de la monarchie.

En partant, Marie-Thérèse était dans une voiture à huit chevaux avec Charles X et son fils; c'était dans la même voiture que se trouvait le maréchal Maison. La Princesse manquait de tout pendant les premiers instants de son voyage; ce ne fut

que le 7 août qu'une de ses voitures, demeurées à Tonnerre, la rejoignit à Mellerault. Une parole qu'elle adressa alors à M. O'Hegerty, peint le dénuement de la petite-fille de Louis XIV : « Au moins, « dit-elle, j'aurai des chemises. » Pendant tout ce trajet, dans lequel on traversa Dreux, Argentan, Vire, Carentan et Valogne, Marie-Thérèse descendait souvent de voiture pour prendre un peu d'exercice avec Madame la duchesse de Berri et ses deux enfants. Elle causait avec les gardes-du-corps, et plus d'une fois elle demanda un verre d'eau aux paysans dont les chaumières bordaient la route que le convoi de la monarchie suivait, sans que ces pauvres gens soupçonnassent tout ce qu'il y avait de grandeur et de misères dans cette simple femme qui s'arrêtait sur le seuil de leur humble demeure. La Princesse ayant su que plusieurs gardes-du-corps, pris à l'improviste par les évènements, manquaient d'argent, mit à leur disposition tout ce qu'elle avait. C'était peu de chose, car, pendant la Restauration, les Bourbons de la branche aînée avaient placé toutes leurs épargnes dans le sein des pauvres; les petits-fils de Louis XIV n'avaient pas été thésauriseurs, et ils s'en allaient les mains vides, comme ils étaient venus, quinze ans plus tôt, de leur exil. Leur prospérité et leur

puissance avaient été semblables à ces fontaines jaillissantes qui versent, à tous les lieux d'alentour, la fertilité et la fraîcheur, et non à une de ces citernes profondes qui reçoivent la rosée du ciel sans la rendre, et qui enferment, dans leur sein avare, des eaux verdâtres qu'elles laissent corrompre, plutôt que de les épancher.

Au milieu des plus douloureuses émotions, auxquelles des marques d'intérêt et de sympathie mêlèrent quelques consolations vivement senties, le convoi de la monarchie avançait toujours. A Maintenon, dès le dimanche, le Roi s'était séparé de sa fidèle garde; le 15 août, à Valogne, Marie-Thérèse était là et ne pouvait retenir ses larmes, pendant que le Roi, recevant les étendards des mains des chefs de compagnie des gardes-du-corps, leur adressait ces paroles : « Vous me les » remettez sans tache, comme vous les avez reçus; » je les prends à regret, mais je vous les garde : » mon petit-fils vous les rendra un jour. » Le même jour, Marie-Thérèse était allée à la messe, dès six heures du matin, dans la principale église de la ville, et elle y avait reçu le dieu de tous les sacrifices et de toutes les douleurs; au moment de quitter encore une fois sa patrie, elle s'armait pour la souffrance et pour l'exil. En revenant de l'église,

elle assista à la messe qui fut dite pour le Roi et pour le Dauphin dans l'hôtel où logeait la famille Royale. On vint chercher le Dauphin pendant le saint sacrifice; le petit choriste, que le curé de Valogne avait amené, était allé prendre à l'église des ornements que le Roi voulait emporter en Angleterre. Quant vint l'*Exaudiat*, ce fut Marie-Thérèse qui, demeurée seule, répondit au prêtre.

C'était une chose touchante et solennelle, d'entendre cette magnifique prière pour le Roi, qui remue si profondément les cœurs quand elle ébranle les voûtes des basiliques, récitée dans l'étroite salle d'une auberge de Valogne, devant un Roi partant pour son troisième exil, par un humble prêtre assisté de la petite-fille de Louis-le-Grand. Jamais peut-être il ne fut donné au cœur humain de mieux comprendre les merveilleuses grandeurs et les prophétiques beautés de l'hymne du poète-Roi, qui environne les prospérités des monarques de tant de vœux, et qui console leurs adversités par de si grandes promesses.

Le prêtre disait : « Que le Seigneur vous exauce » au jour de la tribulation; que le nom du Dieu » de Jacob vous protège. »

La Princesse reprenait : « Qu'il vous envoie son secours du fonds du Saint des Saints, et qu'il vous assiste des hauteurs de Sion. »

Puis le prêtre continuait. « Qu'il se souvienne de tous vos sacrifices, et que votre holocauste lui soit agréable. »

Et la Princesse répondait : « Qu'il vous traite selon votre cœur, et qu'il accomplisse tous vos desseins ! »

« Nous nous réjouirons de votre salut, disait le prêtre, et c'est Dieu qui sera glorifié de votre gloire. »

Puis la Princesse, poursuivant l'hymne royal avec une ineffable confiance : « Que le Seigneur, disait-
» elle, accomplisse toutes vos demandes ; je sais
» dès à présent que le Seigneur sauvera son
» Christ.

Le prêtre, confirmant cet espoir, qui luisait comme un rayon au milieu d'une nuit sombre, disait à son tour : « Il l'exaucera du haut du ciel, son sanctuaire; c'est dans les puissances de sa droite que le salut réside. »

Et la fille des Rois, acceptant cette espérance sur le seuil de son troisième exil, tirait les paroles de David plutôt encore de son cœur que de sa mémoire, quand elle répondait : « Ceux-ci se confient
» dans leurs chars, ceux-là dans leurs chevaux ;
» nous nous invoquons le nom du Seigneur de
» notre Dieu. »

Puis, ce sublime dialogue continuant, le prêtre

disait avec le Roi prophète : « Ils ont été liés, et » ils sont tombés; pour nous, nous sommes re- » levés et nous resterons debout. »

Enfin tous deux reprirent ensemble : « Seigneur, » sauvez le Roi, et exaucez-nous au jour où nous » vous invoquons ! »

Ainsi s'acheva l'hymne royal. Le prêtre disait un verset d'une voix entrecoupée de sanglots, car la pensée du sacrifice royal qui s'accomplissait auprès de lui, se mêlait à la pensée du sacrifice divin qui s'opérait sur l'autel, et, en levant dans ses mains la redoutable victime, le ministre de Jésus-Christ songeait involontairement à cette autre victime qui, humblement agenouillée, offrait ses souffrances à Dieu. Mais la fille de Louis XVI ne songeait qu'à prier, et, d'une voix forte et accentuée, elle récitait le second verset, en répondant au prêtre qui a raconté depuis qu'à la vue de cette grande douleur, surpassée par une résignation plus grande encore, il lui sembla se trouver entre deux calvaires, et que les sanglots qui sortaient de son cœur avec ses prières, arrêtèrent plus d'une fois sur ses lèvres les paroles consacrées.

Le lendemain, 16 août, fut le triste jour du départ; on était arrivé au terme du voyage. A Cherbourg on trouva le *Great-Britain* et le *Charles-Caroll*,

deux navires américains, placés sous le commandement du capitaine Dumont-d'Urville, disparu depuis dans une tempête de feu, comme si la main de Dieu s'appesantissait, ainsi qu'aux anciens jours, sur tous ceux qui touchent à la royauté, cette arche sainte. A deux heures, Marie-Thérèse, appuyée sur le bras de M. le comte Auguste de Larochejacquelein, monta sur le navire; ainsi les deux plus grandes et les deux plus saintes misères de notre histoire, la fille de Louis XVI et la Vendée, se fortifiaient l'une l'autre, au moment du départ. A trois heures un vent frais s'élevait, et Marie-Thérèse s'éloignait encore une fois des rivages de France. C'était le troisième de ses exils, et ces malheurs, assez grands pour remplir toute une vie, n'étaient qu'un épisode dans la vie de la fille de Louis XVI, chez qui toute douleur nouvelle réveillait une ancienne douleur, et qui, semblable à ces victimes de la guerre, dont les blessures à demi-fermées se rouvrent à chaque nouveau combat, sentait toutes les plaies de sa vie se rouvrir dans sa mémoire, et les amertumes du voyage de Varennes se mêler, dans son cœur navré, aux amertumes du voyage de Cherbourg.

Tandis que les commissaires revenaient de Cherbourg, en avouant que la fille de Louis XVI

avait été sublime pendant toute cette route (1), *le Great-Britain et le Charles-Caroll* voguaient rapidement, et Marie-Thérèse, qui avait craint, un moment, que l'on ne conduisît la famille royale en Amérique, débarquait, le 23 août, à huit heures du matin, à Weymouth. Presque aussitôt la famille royale se rendit à Lulworth, noble résidence qu'un seigneur anglais avait mise à la disposition des Bourbons exilés, et sur les murailles de laquelle la fille de Louis XVI lut cette devise, appartenant au propriétaire du château, et qui semblait faite pour les tristes circonstances où l'on se trouvait : *Nil sine numine*, « Rien n'arrive sans l'ordre de la Providence. » Le séjour de la famille royale à Lulworth fut court ; bientôt elle alla habiter, en Ecosse, le vieux château d'Holyrood. Quand la fille de Louis XVI, escortée du souvenir de tous les deuils de sa race, entra dans ces salles immenses, où les ombres mélancoliques des Stuarts erraient, depuis deux siècles bientôt, en demandant s'il était une douleur égale à leur douleur, ils reculèrent étonnés devant cette supériorité d'infortune, et se reconnurent vaincus, en malheur comme en gloire, par cette royale maison de Bourbon, chez qui tout est grand, les prospérités

(1) C'est M. de Schonen qui s'exprima ainsi au sujet de la fille de Louis XVI.

comme les catastrophes, les succès comme les revers.

Ce fut dans ce triste palais, caché, comme un tombeau, dans une vallée profonde, entre deux montagnes, et où l'on ne peut respirer que du côté du ciel, que les Bourbons passèrent les trois premières années de leur exil. A l'accueil que les descendants de Louis-le-Grand trouvèrent dans cette demeure de Jacques II, comme le dit un voyageur (1), ils durent s'apercevoir qu'elle avait changé de maîtres. Cette suite de salles immenses, aux murailles imparfaitement dissimulées par de vieilles tapisseries de haute lice, ne contenait que quelques chaises et quelques canapés gothiques, dont l'étoffe en lambeaux venait de disparaître sous des housses d'indienne; des lits environnés de rideaux de serge, composaient le reste des magnificences préparées pour recevoir les Bourbons, et ce pauvre ameublement, perdu dans ces salles, en faisait encore ressortir le vide et l'immensité. A Holyrood, un roi ne se trouvait pas, au bas du grand escalier, comme à Saint-Germain, pour recevoir son hôte malheureux. Au lieu d'un monarque faisant les honneurs de son royaume et de ses prospérités aux royales adversités qui venaient lui demander asyle, un concierge se présenta, un trousseau de clefs

(1) M. le baron d'Haussez.

à la main, pour ouvrir des appartements démeublés, froids, déserts, humides, et imprégnés d'une odeur d'abandon ; et, à la place de cette cassette remplie d'or que Louis XIV envoya aux descendants des Stuarts, les Bourbons trouvèrent, sur une table, quelques papiers sales et à peine lisibles ; c'étaient des assignations de créances et des arrêts de saisies, qui attendaient le monarque détrôné sur la terre d'exil.

Les années qui s'écoulèrent à Holyrood furent tristes et douloureuses pour Marie-Thérèse. Tous les voyageurs qui venaient visiter le palais des Stuarts étaient frappés de la vivacité de ses regrets, quand ils lui parlaient de la France. Ses nouvelles adversités et son troisième exil n'avaient pu arracher de son cœur ce sentiment profond et vivace qui avait survécu à toutes ses épreuves. Dieu à prier, la France à regretter, Henri de Bourbon à élever, et les pauvres à secourir, toutes les paroles, toutes les actions de Marie-Thérèse n'avaient pas d'autre but. Elle portait avec résignation le poids de la journée, mais elle en sentait la lourdeur ; car elle avait été longue et pénible, la route par laquelle la fille de Louis XVI était arrivée, de la tour du Temple, au palais de Charles Ier. « En parcourant des yeux, dit M. de » Châteaubriand, l'espace qui séparait la tour du

» Temple du château d'Edimbourg, je trouverais » sans doute autant de calamités entassées qu'il y » a de siècles accumulés sur une noble race. Une » femme de douleur a été surtout chargée du » fardeau le plus lourd, comme la plus forte. Il » n'y a pas de cœur qui ne se serre à son sou» venir : ses souffrances sont montées si haut » qu'elles sont devenues une des grandeurs de la » France. »

Dans cet exil, où la gêne des Bourbons approchait du dénuement, Marie-Thérèse avait conservé sa générosité toute royale. La révolution de Juillet avait placé, dans une situation terrible, une maison de banque française, dans laquelle la Princesse avait des fonds considérables. Marie-Thérèse aurait pu exercer des poursuites ; elle aurait été payée, mais une famille honnête eût été ruinée : il s'agissait d'un sacrifice de plusieurs centaines de mille francs, elle le fit sans balancer (1). Le peu qui lui restait servait à secourir les pauvres qu'elle avait laissés en France, et ceux qu'elle voyait autour d'elle. Aussi son départ, et celui de toute la famille royale, fut-il regardé comme une calamité publique par la ville d'Édimbourg, et les re-

(1) Si nous n'étions pas arrêtés par la crainte de déplaire à Marie-Thérèse nous pourrions citer ici les noms, comme dans toutes les autres anecdotes de ce genre que nous avons rapportées.

grets les plus touchants furent-ils exprimés au Roi par les magistrats et par toute la population de cette cité. « Le jour du départ, dit un témoin oculaire,
» la population tout entière se pressait d'Holy-
» rood à Leith, où l'embarquement devait avoir
» lieu; elle occupait les rues, les fenêtres, les
» toits, tous les points d'où l'on pouvait adresser un
» dernier signe d'adieu aux augustes exilés. Les
» convenances ne permettant point d'acclamations
» pour un souverain qui n'était pas celui du
» pays, on y suppléa par une manifestation in-
» génieuse. Tous ceux qui se trouvaient sur le
» passage du cortège agitaient en silence un
» mouchoir blanc ou un ruban de la même cou-
» leur. » Le royaume des Stuarts, en disant adieu aux Bourbons, s'était senti le cœur serré.

Avant de quitter l'Angleterre, Marie-Thérèse assista à une cérémonie qui lui rappela le jour où, agenouillée devant son père, elle attendait sa bénédiction. Avant d'approcher pour la première fois des saints autels, le royal enfant, qu'elle aimait d'un amour de mère, était venu s'agenouiller devant elle, en attendant à son tour qu'elle le bénît. La fille de Louis XVI étendit ses mains sur la tête inclinée de Henri de Bourbon, et quand il se releva, elle lui dit : « Mon enfant, Dieu n'a rien à vous refuser aujourd'hui, priez-le pour la France. »

Ce fut à la fin de 1832 que la famille royale quitta l'Angleterre pour se rendre en Bohême. Elle traversa Londres, et Marie-Thérèse alla prier et méditer de nouveau, dans cette petite chapelle catholique et royaliste où elle était venue offrir à Dieu ses premiers exils. Seulement elle conduisait avec elle, cette fois, une jeune Princesse qui, dès son enfance, apprenait à fouler les rudes sentiers de l'adversité; et quelques Français fidèles, faibles débris de la première émigration, se retournaient pour cacher leurs larmes, en voyant la fille de Louis XVI guider vers le sanctuaire qu'ils avaient élevé, la fille du duc de Berri. En Angleterre, en Hollande, en Prusse, sur toute la route enfin, on s'empressa pour rendre à Marie-Thérèse les hommages qui lui étaient dus. « C'est pour la Hol-» lande, disait l'envoyé de cette contrée, plus » qu'un bonheur; c'est un honneur de pouvoir » offrir un asyle à une Princesse si digne d'un » meilleur sort. »

Arrivée en Bohême, la famille royale vint d'abord s'établir au château de Prague, que lui avait offert temporairement l'empereur. Puis, au bout d'un séjour de trois ans et sept mois, des raisons de haute convenance décidèrent le Roi à quitter Prague. Charles X et Marie-Thérèse n'abandonnèrent cette résidence qu'avec une répugnance ex-

trême ; ce fut alors que la famille royale alla s'établir à Goritz, ville agréable par sa situation intermédiaire entre l'Allemagne et l'Italie, et célèbre par la salubrité de son climat et de ses eaux. Le Roi devait habiter, avec Henri de Bourbon, le château de Graffenberg, qui, placé à l'une des extrémités de la ville, la domine tout entière; M. le Dauphin, Madame la Dauphine et Mademoiselle, devaient habiter l'hôtel du comte de Strasoldo. En quittant Prague, le Roi dit avec un sentiment de tristesse à la fille de Louis XVI : « Nous » quittons ce château, sans bien savoir où nous » allons, à peu près comme les patriarches, qui » ignoraient où ils planteraient leurs tentes. Que » la volonté de Dieu s'accomplisse ! » Quand Madame la Dauphine, qui devait partir le lendemain pour Carlsbad, descendit l'escalier pour conduire le Roi jusqu'à sa voiture, des personnes de tous rangs s'empressaient sur son passage et sur celui du Roi, et il y avait là un grand nombre de pauvres qui disaient en pleurant : que Dieu nous les ramène ! Les Bourbons en effet laissaient, dans la capitale de la Bohême, autant de regrets qu'à Édimbourg. On avait fait des neuvaines dans les églises pour demander à Dieu qu'ils demeurassent à Prague, et l'archevêque ne cessait de répéter : « Qui pourrait remplacer, pour ce peuple, l'exem-

» ple de toutes les vertus donné ici par le Roi et
» sa famille? Leur présence seule était faite pour
» nous attirer les bénédictions du ciel. »

Après une courte séparation, pendant laquelle Madame la Dauphine, dont tant de douleurs avaient altéré la santé, tomba dangereusement malade à Carlsbad, la famille royale se trouva de nouveau réunie. Son établissement avait été complété par l'acquisition du château de Kirchberg, situé à une journée de Vienne, et appartenant au comte d'Orsay. Elle avait donc sa résidence d'hiver et sa résidence d'été; dans la belle saison, elle devait aller à Kirchberg, et elle devait revenir passer l'hiver à Goritz. De nouvelles et de douloureuses épreuves allaient venir visiter la fille de Louis XVI dans ces deux demeures.

Le premier hiver que le Roi Charles X passa à Goritz devait être le dernier : ce fut le 4 novembre 1836, jour de la Saint-Charles, que le Roi ressentit la première atteinte du fléau qui devait l'enlever. Aussitôt Madame la Dauphine, dont la mission est de consoler toutes les agonies de sa race, accourut au chevet du lit du Roi. Ce fut un instant solennel que celui où, étendu sur ce lit d'où il ne devait plus se relever, le petit-fils de Louis XIV, qui surpassa la vie de son aïeul en longueur, et ses derniers malheurs en nombre et

en durée, jeta un long et triste regard sur la famille royale exilée. « Après la messe, dit un témoin » oculaire de la fin du Roi très-chrétien (1), le » vénérable évêque d'Hermopolis, relevant à » peine de maladie, et profondément attristé par » la nouvelle récente de la mort de son frère, vint » exhorter le Roi mourant avec une éloquence » douce et touchante. C'était un noble spectacle » que ces deux vieillards chrétiens, l'un souffrant » et affligé, l'autre expirant sans faiblesse et sans » murmure, s'entretenant avec calme de l'éternité » sur une tombe entr'ouverte. Le Roi se recueillit » un instant; il pria pour la France, il la bénit, et, » quand l'évêque lui demanda s'il pardonnait de » nouveau, dans ce moment suprême, à ceux qui » lui avaient fait tant de mal : *Je leur ai pardonné* » *depuis longtemps*, répondit-il, *je leur pardonne* » *encore de grand cœur dans cet instant. Que le Sei-* » *gneur fasse miséricorde à eux et à moi!* »

Le médecin avait demandé qu'on éloignât Henri de France et *Mademoiselle*. Tel n'avait pas été l'avis de Madame la Dauphine, et le jeune Prince et la jeune Princesse ayant déclaré tous deux qu'aucune crainte ne saurait les empêcher de venir recevoir la bénédiction de leur aïeul, on

(1) M. le comte de Montbel.

les amena auprès du lit du Roi mourant. Dans la journée, une réaction s'opéra, on eut une lueur d'espoir, le Roi sourit plusieurs fois au Dauphin et à la Dauphine, et puis, dans la nuit, les forces du Roi, épuisées par l'âge, furent vaincues par la force du mal; il déclina rapidement, et l'évêque d'Hermopolis commença à réciter les prières des agonisants, entremêlées de douces exhortations auxquelles le Roi très-chrétien ne pouvait répondre, mais qu'il entendait encore, comme il le témoignait par des signes. Le 6 novembre, à une heure et un quart, M. Bougon annonça que le Roi n'avait plus que quelques instants à vivre. Tout le monde tomba à genoux. M. le Dauphin, agenouillé et la tête penchée vers son père, pleurait et priait. « Seule debout aux pieds du Roi, ajoute l'historien oculaire de cette mort très-chrétienne, » les mains jointes avec contraction, Madame la » Dauphine semblait présider à cette scène de » douleur. » A une heure et demie tout était consommé, M. le Dauphin, averti par un signe du médecin, vint fermer les yeux de son père, et les sanglots de la fille de Louis XVI, jusque-là comprimés, se faisant jour, apprirent à toute l'assistance que le dernier des frères du Roi martyr avait cessé de vivre. Après quelques instants donnés aux larmes, Marie-Thérèse se souvint qu'elle

avait un devoir à remplir, et, faisant violence à son immense douleur, on l'entendit s'écrier : « Tant que le Roi a existé, mon neveu remplis- » sait un devoir sacré en restant près de lui. » Actuellement mon devoir est d'empêcher qu'il » coure un danger inutile, je veux l'emmener » sur-le-champ. » En prononçant ces paroles, Marie-Thérèse sortit avec Henri de France et Mademoiselle, et les conduisit à l'hôtel de Strasoldo, situé à l'extrémité opposée de la ville, où elle mit en sûreté ce dépôt que lui avait confié la Providence.

Le second évènement qui marqua si tristement le séjour de Marie-Thérèse en Allemagne, eut lieu à Kirchberg. Le 28 juillet 1840, quatre ans après la mort du Roi Charles X, Henri de France était sorti du château de Kirchberg pour faire une promenade à cheval. Marie-Thérèse l'avait suivi des yeux en admirant, dans son cœur, cette force, cette bonne grâce, et cette jeunesse toute brillante d'espérance. Quelques heures après, elle apprenait qu'il venait de faire une chute terrible, et bientôt on lui rapporta son neveu, pâle, la jambe brisée, peut-être en danger de mort. Le jeune Prince, qui savait avec quelle tendresse maternelle l'aimait Marie-Thérèse, avait cependant recommandé, au milieu de ses souffrances, qu'on

apprît avec précaution la nouvelle à sa tante. Mais les appréhensions de son cœur allaient plus loin encore que la vérité, toute triste qu'elle fût. Ses angoisses devinrent plus vives encore, à l'arrivée du jeune blessé à Kirchberg. La fille de Louis XVI s'étonna, pour la première fois, à la vue du malheur, et sentit qu'il était des infortunes au-dessus de son courage. Elle se tourna vers la Providence, et lui dit, du fond du cœur, qu'elle avait épuisé cette faculté de souffrir, bornée comme tout le reste, et que la force lui manquerait pour faire un nouveau sacrifice. Alors, Dieu qui mesure les épreuves aux forces de ses saints, écarta ce calice des lèvres de Marie-Thérèse ; la fille de Louis XVI eut à remercier le Dieu de saint Louis de ce que, protégeant encore une fois cette existence sur laquelle il étend depuis 1820 sa main paternelle, il s'était souvenu des rois très-chrétiens, et de ce que, changeant en accident une chute qui devait être mortelle, il n'avait pas voulu détruire son propre ouvrage, et, qu'on nous passe cette expression autorisée par une protection si constante et si suivie, donner un démenti à sa propre providence.

Ces deux évènements de Goritz et de Kirchberg ont été les faits les plus marquants de ce long exil, dont la douzième année vient de s'achever au moment où nous écrivons les dernières lignes

de cette histoire. Du reste, la vie de la fille de Louis XVI est, dans ce troisième exil, ce qu'elle fut dans les deux premiers, toujours occupée de bonnes œuvres, consolée par la prière, remplie du souvenir de la France, qui est placé dans son cœur à côté de Henri de Bourbon. La fille de Louis XVI aime son neveu comme un fils; elle confiait à une personne qu'en 1824, ayant eu des espérances de maternité, elle aimait déjà tant le duc de Bordeaux, qu'elle demandait à Dieu une fille, pour ne pas priver le jeune Prince de la couronne de France. Cette parole montrait que Madame la Dauphine était déjà mère. Cette vive affection est devenue plus ardente encore, depuis que la jeunesse de Henri de Bourbon a tenu les promesses de son enfance; Marie-Thérèse est heureuse des graces et des vertus de *Mademoiselle*, et fière des hautes qualités de Henri de France; et le jeune Prince et la jeune Princesse sont sa consolation dans son exil. Quelques visites à Brunsée chez Madame la duchesse de Berri, cette Princesse d'un si grand cœur, qui a montré tant d'intrépidité en Vendée; quelques courses à Vienne, à Carlsbad, à Tœplitz, viennent seules varier l'uniformité de la vie de Marie-Thérèse. Elle a conservé, en Allemagne, ses habitudes de France; levée de bonne heure, elle va chercher, aux pieds des au-

tels, la résignation et la force dont elle a besoin; elle travaille pour ses pauvres de France, auxquels elle envoie de nombreux secours, car elle trouve à économiser pour eux du superflu sur son nécessaire, et ses adversités sont magnifiques et généreuses comme ses prospérités.

Ses jours de joie sont ceux où il arrive de France quelques uns de ces voyageurs à l'ame élevée, aux longs souvenirs, qui viennent parler de la patrie absente aux Bourbons exilés, et reviennent parler des Bourbons absents à notre patrie visitée par tant et de si cruelles épreuves. La fille de Louis XVI aime à s'entretenir avec eux; elle se souvient de tous ceux qui sont demeurés dans le droit chemin; ceux qui s'en sont éloignés, elle ne les maudit pas, elle les oublie. Parmi ces généreux pèlerins, il en vint un habitué à fouler les routes de l'exil et à s'incliner devant l'adversité; gloire qui, pour rester pure, avait voulu demeurer fidèle; génie qui, pendant que tant d'autres s'empressaient sur les routes de la fortune, était venu s'asseoir, son flambeau à la main, sur les marches des autels sacrés du malheur, en méditant sur l'avenir de la maison de Bourbon et de la France. En revenant de ce pieux pèlerinage, M. de Châteaubriand écrivait : « Les » moments les plus précieux de notre carrière

» sont ceux que Madame la Dauphine nous a
» permis de passer auprès d'elle. Au fond de cette
» ame, le ciel a déposé un trésor de magnanimité
» et de religion que les prodigalités du malheur
» n'ont pu tarir. Nous avons donc rencontré une
» fois des destinées assez supérieures pour leur
» dire, sans crainte de les blesser, ce que nous
» pensons de l'état futur de la société. On pou-
» vait causer avec la Dauphine du sort des empi-
» res, elle qui verrait passer sans les regretter, aux
» pieds de sa vertu, tous ces royaumes de la terre,
» dont plusieurs se sont écroulés aux pieds de sa
» race! »

C'est par ces paroles que nous fermerons l'histoire de Marie-Thérèse. Que pourrions nous ajouter de plus? Une enfance tombée du sein des splendeurs royales dans les horreurs des cachots révolutionnaires; l'adversité acceptée pour compagne, dès la plus tendre jeunesse, sans que le cœur de la Princesse ait une seule fois faibli; une destinée composée d'exils, de captivités, de périls, regardée en face, sans que les yeux de la fille de Louis XVI se soient une seule fois baissés; la France revue avec bonheur, quittée avec résignation, pleurée sur la terre étrangère, mais toujours aimée; une vie pleine de martyres et une ame sans amertume;

toutes les agonies de la douleur et toutes les sublimités de la patience; un calvaire sur lequel la fille de Louis XVI a passé presque toute son existence, et un pardon qui dure depuis cinquante années: quand il s'agit de braver les dangers, un héroïsme naturel et tout uni, comme le vrai courage; de supporter les épreuves, la patience d'une chrétienne; de comprendre les devoirs de la puissance et de secourir les malheurs, l'ame d'une Reine; voilà Marie-Thérèse. Enfin, lorsqu'en achevant de raconter cet exil dont la douzième année vient de finir, nous cherchons le dernier trait du tableau que présente cette vie pleine de vertus, la fille de Louis XVI nous apparaît agenouillée devant un autel tendu des couleurs du deuil, à côté de l'orpheline du 13 février, et recevant avec elle la victime sainte qui efface les péchés du monde, en la priant d'écouter les prières de la fille du Roi martyr et de la Reine douloureuse, de la fille du vieux Roi dépossédé et banni, de la sœur du Roi Louis XVII et du duc de Berri, et enfin de la tante de Henri de France, pour le repos de l'ame du fils aîné de Louis-Philippe d'Orléans, et du petit-fils du Prince qui travailla à tous les malheurs de sa race, dressa l'échafaud de tous ses proches, et la rendit fille, sœur et nièce de martyrs; nous avons

nommé Philippe-Égalité, dont les crimes ont monté si haut, qu'ils sont devenus une des hontes de la révolution, comme les malheurs de Marie-Thérèse sont devenus une des grandeurs de la France.

FIN.



NOTES.

TESTAMENT DE LOUIS XVI.

Au nom de la Très-Sainte Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Aujourd'hui, vingt-cinquième jour de décembre mil sept cent quatre-vingt-douze, moi, Louis, seizième du nom, Roi de France, étant depuis plus de quatre mois enfermé avec ma famille dans la tour du Temple, à Paris, par ceux qui étaient mes sujets, et privé de toute communication quelconque, même, depuis le onze du courant, avec ma famille; de plus, impliqué dans un procès dont il est impossible de prévoir l'issue, à cause des passions des hommes, et dont on ne trouve aucun prétexte ni moyens dans aucune loi existante; n'ayant que Dieu

pour témoin de mes pensées, et auquel je puisse m'adresser : je déclare ici, en sa présence, mes dernières volontés et mes sentiments.

Je laisse mon ame à Dieu, mon créateur ; je le prie de la recevoir dans sa miséricorde, de ne pas la juger d'après ses mérites, mais par ceux de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui s'est offert en sacrifice à Dieu son père, pour nous autres hommes, quelque indignes que nous en fussions, et moi le premier.

Je meurs dans l'union de notre sainte Mère, l'Église catholique, apostolique et romaine, qui tient ses pouvoirs, par une succession non interrompue, de saint Pierre, auquel Jésus-Christ les avait confiés.

Je crois fermement et je confesse tout ce qui est contenu dans le Symbole et les Commandements de Dieu et de l'Église, les Sacrements et les Mystères, tels que l'Église catholique les enseigne et les a toujours enseignés. Je n'ai jamais prétendu me rendre juge dans les différentes manières d'expliquer les dogmes qui déchirent l'Eglise de Jésus-Christ ; mais je m'en suis rapporté et je m'en rapporterai toujours, si Dieu me donne vie, aux décisions que les Supérieurs ecclésiastiques, unis à la sainte Église catholique, donnent et donneront conformément à la discipline de l'Église, suivie depuis Jésus-Christ.

Je plains de tout mon cœur nos frères qui peuvent être dans l'erreur ; mais je ne prétends pas les juger, et je ne les aime pas moins en Jésus-Christ, suivant ce que la charité chrétienne nous enseigne. Je prie Dieu de me pardonner tous mes péchés ; j'ai cherché à les connaître scrupuleusement, à les détester et à m'humilier en sa présence. Ne pouvant me servir du ministère d'un prêtre catholique, je prie Dieu de recevoir la confession que je lui en ai faite,

et surtout le repentir profond que j'ai d'avoir mis mon nom (quoique cela fût contre ma volonté) à des actes qui peuvent être contraires à la discipline et à la croyance de l'Église catholique, à laquelle j'ai toujours été sincèrement uni de cœur. Je prie Dieu de recevoir la ferme résolution où je suis, s'il m'accorde vie, de me servir, aussitôt que je le pourrai, du ministère d'un prêtre catholique, pour m'accuser de tous mes péchés, et recevoir le sacrement de pénitence.

Je prie tous ceux que je pourrais avoir offensés par inadvertance (car je ne me rappelle pas d'avoir fait sciemment aucune offense à personne), ou ceux à qui j'aurais pu avoir donné de mauvais exemples ou des scandales, de me pardonner le mal qu'ils croient que je puis leur avoir fait : je prie tous ceux qui ont de la charité d'unir leurs prières aux miennes, pour obtenir de Dieu le pardon de mes péchés.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis sans que je leur en aie donné aucun sujet, et je prie Dieu de leur pardonner, de même qu'à ceux qui, par un faux zèle ou par un zèle mal entendu, m'ont fait beaucoup de mal.

Je recommande à Dieu ma femme et mes enfants, ma sœur, mes tantes, mes frères, et tous ceux qui me sont attachés par le lien du sang et par quelque autre manière que ce puisse être ; je prie Dieu particulièrement de jeter des yeux de miséricorde sur ma femme, mes enfants et ma sœur, qui souffrent depuis longtemps avec moi, de les soutenir par sa grâce, s'ils viennent à me perdre, et tant qu'ils resteront dans ce monde périssable.

Je recommande mes enfants à ma femme ; je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour eux ; je lui recom-

mande surtout d'en faire de bons chrétiens et d'honnêtes hommes, de ne leur faire regarder les grandeurs de ce monde-ci (s'ils sont condamnés à les éprouver) que comme des biens dangereux et périssables, et de tourner leurs regards vers la seule gloire solide et durable de l'éternité ; je prie ma sœur de vouloir continuer sa tendresse à mes enfants et de leur tenir lieu de mère, s'ils avaient le malheur de perdre la leur.

Je prie ma femme de me pardonner tous les maux qu'elle souffre pour moi, et les chagrins que je pourrais lui avoir donnés dans le cours de notre union; comme elle peut être sûre que je ne garde rien contre elle, si elle croyait avoir quelque chose à se reprocher.

Je recommande bien vivement à mes enfants, après ce qu'ils doivent à Dieu, qui doit marcher avant tout, de rester toujours unis entre eux, soumis et obéissants à leur mère, et reconnaissants de tous les soins et les peines qu'elle se donne pour eux, et en mémoire de moi. Je les prie de regarder ma sœur comme une seconde mère.

Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir Roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément ce qui a rapport aux malheurs et chagrins que j'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois, mais en même temps qu'un Roi ne peut les faire respecter et faire le bien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autrement, étant lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile.

Je recommande à mon fils d'avoir soin de toutes les personnes qui m'étaient attachées, autant que les circonstances où il se trouvera lui en donneront les facultés ; de son-

ger que c'est une dette sacrée que j'ai contractée envers les enfants ou les parents de ceux qui ont péri pour moi, et ensuite de ceux qui sont malheureux pour moi.

Je sais qu'il y a plusieurs personnes de celles qui m'étaient attachées, qui ne se sont pas conduites envers moi comme elles le devaient, et qui ont même montré de l'ingratitude; mais je leur pardonne (souvent, dans les moments de trouble et d'effervescence, on n'est pas le maître de soi), et je prie mon fils, s'il en trouve l'occasion, de ne songer qu'à leur malheur.

Je voudrais pouvoir témoigner ici ma reconnaissance à ceux qui ont eu pour moi un attachement véritable et désintéressé; d'un côté, si j'ai été sensiblement touché de l'ingratitude et de la déloyauté des gens à qui je n'avais jamais témoigné que des bontés, à eux ou à leurs parents et amis, de l'autre, j'ai eu de la consolation à voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montré. Je les prie d'en recevoir tous mes remercîments. Dans la situation où sont encore les choses, je craindrais de les compromettre si je parlais plus explicitement; mais je recommande spécialement à mon fils de chercher les occasions de pouvoir les reconnaître.

Je croirais calomnier cependant les sentiments de la nation, si je ne recommandais ouvertement à mon fils MM. de Chamilly et Hue, que leur véritable attachement pour moi avait portés à s'enfermer avec moi dans ce triste séjour, et qui ont pensé en être les malheureuses victimes. Je lui recommande aussi Cléry, des soins duquel j'ai eu tout lieu de me louer depuis qu'il est avec moi; comme c'est lui qui est resté avec moi jusqu'à la fin, je prie messieurs de la Commune de lui remettre mes hardes, mes livres, ma montre, ma bourse, et les autres petits effets qui ont été déposés au conseil de la Commune.

Je pardonne encore très-volontiers à ceux qui me gardaient, les mauvais traitements et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi; j'ai trouvé quelques ames sensibles et compâtissantes; que celles-là jouissent de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser.

Je prie MM. de Malesherbes, Tronchet et de Sèze, de recevoir ici tous mes remerciements, et l'expression de ma sensibilité, pour tous les soins qu'ils se sont donnés pour moi.

Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paraître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi.

Fait double à la Tour du Temple, le vingt-cinq décembre mil sept cent quatre-vingt-douze.

Signé Louis.



LETTRE

ÉCRITE DE LA CONCIERGERIE PAR LA REINE

A MADAME ÉLISABETH.

—

16 octobre, à quatre heures du matin.

« C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois.

» Je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels, mais à rejoindre votre frère ; comme lui innocente, j'espère montrer la même fermeté que lui dans ses derniers moments. Je suis calme comme on l'est quand on ne se reproche rien.

» J'ai un profond regret d'abandonner mes pauvres enfants ; vous savez que je n'existais que pour eux et pour

vous, ma bonne et tendre sœur; vous qui avez, par votre amitié, tout sacrifié pour être avec nous, dans quelle position je vous laisse!

» J'ai appris, dans le plaidoyer même du procès, que ma fille était séparée de vous. Hélas! la pauvre enfant! je n'ose lui écrire, elle ne recevrait pas ma lettre; je ne sais même si celle-ci vous parviendra.

» Recevez pour eux deux ici ma bénédiction; j'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront plus grands, ils pourront se réunir à vous, et jouir en entier de vos tendres soins.

» Qu'ils pensent tous deux à ce que je n'ai pas cessé de leur inspirer, que les principes et l'exécution exacte de ses devoirs sont les premiers biens de la vie; que leur amitié et leur confiance mutuelles en feront le bonheur.

» Que ma fille sente qu'à l'âge qu'elle a, elle doit toujours aider son frère par les conseils que l'expérience qu'elle aura de plus que lui, et son amitié, pourront lui inspirer.

» Que mon fils, à son tour, rende à sa sœur les soins et les services d'amitié qu'il lui doit.

» Qu'ils sentent que, dans quelque position qu'ils puissent se trouver, ils ne seront vraiment heureux que par leur union.

» Qu'ils prennent exemple de nous. Combien dans nos malheurs notre amitié nous a donné de consolations! et, dans le bonheur, on jouit doublement quand on le partage avec un ami; et où en trouver de plus tendre que dans sa famille?

» Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père, que je lui répète expressément: « Qu'il ne cherche » jamais à venger notre mort. »

» J'ai à vous parler d'une chose bien pénible à mon cœur: je sais combien cet enfant doit vous avoir fait de peine;

pardonnez-lui, ma chère sœur; pensez à l'âge qu'il a (1), et combien il est facile de faire dire à un enfant ce qu'on veut et ce qu'il ne comprend pas.

» Un jour viendra qu'il n'en connaîtra que mieux tout le prix de votre bonté et de votre tendresse pour lui et sa sœur.

» Il me reste à vous confier ma dernière pensée : j'aurais voulu vous écrire dès le commencement de mon procès ; mais outre qu'on ne me laissait aucun moyen d'écrire, la marche en a été si rapide que je n'en aurais réellement pas eu le temps.

» Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans celle de mes pères, dans celle où j'ai été élevée, et que j'ai toujours professée.

» N'ayant aucune consolation spirituelle à attendre, ne sachant pas s'il existe encore ici des prêtres de notre religion, et même le lieu où je suis les exposant, s'ils y entraient une fois, je demande sincèrement pardon à Dieu de toutes les fautes que j'ai pu commettre depuis que j'existe ; j'espère que, dans sa bonté, il voudra bien recevoir mes derniers vœux, ainsi que ceux que je fais depuis longtemps pour qu'il veuille bien recevoir mon ame dans sa miséricorde et sa bonté.

» Je demande pardon à tous ceux que je connais et à vous, ma sœur, en particulier, de toutes les peines que, sans le vouloir, j'aurais pu vous causer.

» Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait.

» Je dis adieu à mes tantes et à tous mes frères et sœurs. J'avais des amis ; l'idée d'en être séparée pour jamais et les peines qu'ils endurent, sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant! Qu'ils sachent que, jusqu'à mon dernier moment, j'ai toujours pensé à eux.

(1) Sept ans et quelques mois.

» Adieu, ma bonne et tendre sœur... Puisse cette lettre vous parvenir! Pensez toujours à moi... Je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que mes bons et chers enfants... Mon Dieu! qu'il est déchirant de les quitter pour toujours!

» Adieu! adieu! je ne vais plus m'occuper que de mes devoirs spirituels. Comme je ne suis pas libre de mes actions, on m'amènera peut-être un prêtre; mais je proteste ici que je ne lui dirai pas un mot, et que je le regarderai absolument comme un être étranger. Adieu! Adieu! »

MARIE-ANTOINETTE.



COPIE

D'UNE LETTRE QUE M. DE PARTOUNEAUX ÉCRIVAIT A CETTE ÉPOQUE A SON PÈRE, ET QUE CET HONORABLE ROYALISTE A BIEN VOULU NOUS COMMUNIQUER.

Tonnerre, 30 juillet 1830 (5 heures du matin).

Au lieutenant général comte de PARTOUNEAUX, *commandant la 8e division militaire, à Marseille.*



Mon cher père,

Je n'ai que le temps de t'écrire quelques mots; j'espère que mon frère, dans les graves circonstances où nous nous trouvons, ne l'aura pas négligé, et que sa lettre te sera parvenue.

Tu peux être tranquille pour ce qui regarde Tonnerre :

l'affliction est dans tous les cœurs, la stupeur sur tous les visages; mais les nuances d'opinion s'effacent devant une seule pensée : le maintien de la tranquillité publique.

Quelle réception nous préparions à Madame la Dauphine! J'étais parvenu à électriser les esprits : depuis douze jours j'étais encombré d'ouvriers; la Sous-Préfecture n'est plus reconnaissable; tout est rafraîchi, tout est décoré avec luxe et élégance; j'y ai préparé dix-huit chambres. Des arbres, des guirlandes, des arcs-de-triomphe, devaient orner nos rues et nos places. La salle de spectacle avait changé de forme; on y avait fait une façade, et l'intérieur avait été transformé en une élégante salle de bal. La ville et les environs devaient assister à nos fêtes. Les sinistres nouvelles de Paris, racontées par des voyageurs, ont jeté la consternation dans tous les cœurs; des ordres sur ordres, des courriers sur courriers m'arrivent. J'attendais ce matin M. de Gasville, entre huit et neuf heures, pour déjeûner et aller ensuite au-devant de la Princesse jusqu'à Ancy-le-Franc, où nous devions dîner avec elle, et, de là, la conduire à Tonnerre; mais M. de Gasville m'a mandé, hier au soir à six heures, qu'il avait écrit à Son Altesse Royale de s'arrêter à Dijon, de ne pas s'approcher de Paris. Il me dit qu'il ne viendra pas, et cependant de faire tenir les chevaux de poste toujours prêts : que d'incertitude! que d'ennuis! Les diligences n'arrivent pas de Paris; les bruits les plus alarmants se répandent de moments en moments. Je me suis rendu vers les onze heures en poste à Ancy-le-Franc; Madame la Dauphine y est arrivée pour dîner à sept heures de l'après-midi. Elle m'a aussitôt reconnu. Arrivé au salon, elle m'a pris à part et m'a dit : « *Ils ne veulent pas que j'aille coucher à Tonnerre. — Je réponds des habitants de cette ville*, ai-je répondu à la Princesse; *nous n'aurons*

point de démonstrations de joie; tous les cœurs sont navrés de douleur. — Des démonstrations de joie! me dit la Princesse, *ah! je ne puis en vouloir; mon cœur est déchiré : le sang français coule! Que n'étais-je auprès du Roi!* » Et, à ces mots, des larmes abondantes tombent de ses yeux.

Elle se plaignit ensuite à moi de l'absence des nouvelles : elle ignorait où était le Roi, où était le Dauphin, et était dans une mortelle inquiétude.

Les officiers de sa suite cherchent à m'effrayer sur la périlleuse responsabilité que j'ose assumer sur ma tête en l'engageant à venir à Tonnerre. Je dis à Madame la Dauphine que je suis parti de Tonnerre avant que le courrier de Paris n'y fût arrivé; que les nouvelles, peut-être, auront altéré la disposition des esprits. Elle insiste; je lui demande alors de me permettre de ne point dîner avec elle, de la devancer à Tonnerre. J'y arrive en poste et à toute bride : je réunis, je vois tout ce qu'il y a d'influent dans la ville, pour obtenir la réception qu'a droit d'attendre, dans ces funestes circonstances, la fille de Louis XVI. Je les prie de venir avec moi aux portes de la ville, où une calèche attend Son Altesse Royale, et d'escorter, d'entourer sa voiture dans toute la traversée de la ville, pour imposer aux mauvaises têtes. Je marchais à la portière de la Dauphine : une foule immense se portait sur son passage; la confiance que j'avais mise dans les Tonnerrois les avait touchés; je les regardais avec une anxiété dont ils comprenaient les causes. Au milieu de tout ce monde qui encombrait les rues, pas un mot, pas un cri ne viennent nous attrister : les émotions produites par les évènements de la capitale et la prudence arrêtaient toute manifestation de joie. Nous visitons l'Hospice, l'église de Notre-Dame, où nous trouvons

une égale affluence. En sortant, Son Altesse Royale, satisfaite de l'attitude de nos bons habitants, demande que sa calèche soit découverte; elle me fait monter avec elle, et nous nous dirigeons vers la Sous-Préfecture. Là, M. Charlet l'attendait, arrivant des environs de Paris. Il apportait des nouvelles affreuses pour la Princesse, mais qui n'ont fait que transpirer : tout paraissait perdu; un gouvernement provisoire était établi; Lafayette commandait la garde nationale; Troyes, Sens, Auxerre, Joigny, n'étaient pas tranquilles. On savait officiellement que Son Altesse Royale devait partir de Tonnerre le 31, à cinq heures du matin : qui sait si quelque parti ne viendrait pas sur la route enlever ce précieux ôtage? Après une réception d'hommes et de femmes, où souvent des marques d'émotion s'échappent de tous les yeux, Madame la Dauphine me fait appeler auprès d'elle et m'annonce le projet arrêté de partir sur-le-champ, mais dans le plus strict incognito. Quarante hommes de la garde nationale, animés du plus louable zèle, occupaient toutes les issues. Le départ secret devenait difficile; je finis par triompher de tous les obstacles; je dérobe la Princesse à tous les regards, et pendant qu'on la croit endormie, je la fais descendre par l'escalier qui conduit dans la cour de derrière. Nous traversons, après bien des incidents, cette même cour inaperçus; nous sortons par la porte de mon écurie; je la conduis par les sentiers étroits et isolés, par les roches escarpées que toi-même tu as suivies pour te rendre à la fosse *Dionne*; nous traversons le faubourg Bourbereau et nous arrivons (dix heures et demie du soir) au pont Saint-Nicolas, au bout de la promenade du Pâtis, où devait se trouver la voiture que nous avions envoyée en avant. Point de voiture : M. de Conflans, qui, avec M. de Faucigny et madame de Saint-

Maure, accompagnait *Madame,* M. de Conflans avait mal donné ses ordres. La voiture que mon domestique devait conduire au lieu du rendez-vous était partie, pendant que Philippe (1) nous ouvrait les portes de l'écurie; et Philippe, de retour, ne la retrouvant plus, va vainement la chercher au lieu désigné (ce que j'ai su après). Je cours de toutes parts pour chercher cette voiture; je ne trouve rien : les inquiétudes les plus vives m'assiègent; je crains que le peuple qui se pressait dans les rues voisines de l'hôtel, et la garde nationale qui remplissait ma cour, ne se doutant de la vérité, ne se soient opposés au départ de la calèche, où se trouvaient deux femmes de chambre de la Princesse pour donner le change. (Suspendue.)

Je me dirige vers la sous-préfecture, laissant Son Altesse Reprise le 3 août.
Royale assise avec les trois personnes de sa suite sur le dernier banc de l'allée du *Pâtis*. Je rencontre M. L...., président du tribunal, je lui fais connaître ce qui se passe et nos inquiétudes; pour plus de prudence, il va lui-même à la sous-préfecture, revient avec Philippe qui me raconte comment il n'a pu rejoindre la voiture, qu'il croit maintenant se diriger sur Flogny. Je retourne auprès de Madame la Dauphine suivi de Philippe et accompagné de M. L...., qui, pour n'être point aperçu de Son Altesse Royale et veiller sur elle, va se poster à quinze pas de nous. — Nous délibérons avec la princesse sur les moyens de sortir d'embarras : je propose d'envoyer à cheval mon domestique à Flogny pour ramener la voiture; mais deux heures vont être perdues. Une voiture et des chevaux paraissent à Madame la Dauphine le meilleur expédient. Je cours chez M. S...., l'officier de gendarmerie, homme d'honneur et de dévouement. Ses chevaux, sa calèche sont bientôt

(1) Mon domestique.

prêts, et viennent à notre rencontre par un grand détour, sur la route de Paris. Je rejoins Son Altesse Royale, nous cheminons vers la voiture; je la fais monter, elle et sa suite; je prends place sur le siège auprès de M. S...., qui conduit lui-même, et *fouette cocher!* Cependant M. S...., en venant nous chercher, avait rencontré là voiture de Madame la Dauphine, nous attendant par un mal entendu loin du lieu convenu. Il dit aux postillons de se poster à quelque distance de Tonnerre, et là nous leur confions le dépôt précieux : je réponds aux remercîments que Madame daigne m'adresser en partant, par un vœu pour un voyage sans péril, et je lui dis en la quittant : « *Que Dieu sauve le Roi.* » « *Il faut l'espérer,* » me répond-elle.

A mon retour à la sous-préfecture, je vois, dans les gardes nationaux, le même zèle, la même surveillance. Pour éviter tout mécontentement je rends le commandant de la garde nationale dépositaire de notre secret. Nous convenons ensemble que nous continuerons les mêmes démonstrations jusqu'à deux heures du matin pour laisser gagner du chemin à la princesse. L'infortunée avait été bien inspirée en voulant devancer de quelques heures son départ officiel. Arrivée à Saint-Cloud *incognito,* elle trouve ce palais désert; le Roi venait d'en partir, et les insurgés de Paris y accouraient pour l'envahir. La Dauphine est obligée, pour rejoindre la cour fugitive, de prendre des habits de paysanne, et arrive à Rambouillet dans une voiture de place.

J'avais à peu près entrevu ces extrémités : aussi, au départ des voitures de la Princesse, le 31 au matin à deux heures, lorsque je fais part à tous les officiers de la garde nationale que, depuis quatre heures, Son Altesse Royale n'est plus sous le toit où ils ont cru la garder, que je leur

représente les dangers auxquels ce départ précipité a pu dérober cette tête précieuse, chacun d'eux, pour mieux protéger la fuite de la fille de nos Rois, exprime le vœu, vœu d'autant plus honorable que parmi les officiers se trouvaient les chefs de partis opposés, que les postes ne soient levés qu'à cinq heures du matin. Je rends moi-même compte aux simples gardes nationaux, que je fais former en cercle, de tout ce qui s'est passé : je pensais qu'il était prudent de ne pas laisser les gardes nationaux recevoir par d'autres que moi cette délicate confidence. Tous partagent l'émotion de leurs officiers et leurs sentiments. Je crus inutile de retarder plus longtemps le départ des voitures, et à neuf heures l'hôtel de la sous-préfecture, où Madame la Dauphine avait reçu les derniers honneurs qui devaient, comme princesse, lui être rendus sur le sol français, redevint solitaire et silencieux. Que de pensées m'y agitèrent toute la nuit ! Le lendemain je revois les vestiges de cette réception que je croyais, peu de jours auparavant, devoir être si brillante. Le vestibule avait encore les deux médaillons où, au milieu d'un bouquet de lis, se voyait la date du passage de Louis XIV à Tonnerre, et celle du passage de Madame la Dauphine : 22 *juin* 1674, 30 *juillet* 1830. Une magnifique couronne et des festons de feuillage ornaient le perron de l'hôtel ; le devant de la cheminée de mon salon représentait Alger conquise. — Le drapeau blanc flottait sur ses tours, sur ses forts enlevés par l'armée de Charles X, qui aujourd'hui voit son propre drapeau proscrit, et qui, comme le dey d'Alger qu'il vient de chasser de ses États par les armes, cherche un refuge dans une terre étrangère.

Qu'allons-nous devenir ? je l'ignore. L'ordre paraît devoir se rétablir ; mais la force populaire vient de se dé-

ployer : sera-t-il maintenant impossible de lui imposer des digues?

Adieu, mon cher père, je suis impatient de recevoir de vos nouvelles à tous. On m'inquiète par des bruits alarmants sur Marseille.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

Pages.

CHAP. X.

CHAP. XI.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.